

Caricature tirée du *Canard enchaîné* 21 octobre 1954 p.3

Remerciements

Je tiens à remercier très chaleureusement :

M. Philippe Poirrier pour ses conseils avisés pour la bonne marche de mon travail

M. Rainer Hudemann (professeur à l'Université de Sarrebruck) qui m'a consacré de son précieux temps et m'a permis de mener à bien mes recherches en Allemagne.

M. Marcus Hahn (docteur à l'Université de Sarrebruck)

M. Peter Luy (archiviste à l'Université de Sarrebruck)

M. Jean-Paul Cahn (professeur à la Sorbonne)

Tout le personnel du centre d'archive de Savigny le Temple

M. Juancarlos Rivadenegra Mendez (Université de Morelià, Mexique)

M. Albert Kraus (professeur émérite à l'Université de Sarrebruck)

Liste des abréviations

AGR : Archives Gilbert Grandval

AOFAA: Archives de l'Occupation Française en Allemagne et en Autriche

CDU: Christliche Deutsche Union (parti chrétien démocrate allemand)

CDU-S : Christliche Deutsche Union Saar (parti chrétien démocrate sarrois affilié à la CDU allemande militant pour le retour de la Sarre à la RFA)

CECA: Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

CED: Communauté Européenne de Défense

CEP : Communauté Européenne Politique

CVP : Christliche Volkspartei des Saarlandes (parti chrétien démocrate sarrois)

DPS : Demokratische Partei Saar (parti sarrois nationaliste, en faveur du retour de la Sarre à l'Allemagne)

JO : Journal Officiel

KP : Kommunistische Partei (parti communiste sarrois)

MAE : Ministère des Affaires étrangères

MEF : Ministère de l'économie et des finances

MRP : Mouvement Républicain Populaire (parti chrétien démocrate français)

MRS : Mouvement pour le Rattachement de la Sarre

PCF : Parti Communiste Français

RFA : République Fédérale Allemande

SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière (parti socialiste français)

SPD : Sozialdemokratische Partei Deutschland (parti social-démocrate allemand)

SPD-S : Sozialdemokratische Partei Deutschland Saar (parti social-démocrate sarrois militant pour le retour de la Sarre à la RFA)

SPS : Sozialdemokratische Partei des Saarlandes (parti social-démocrate sarrois)

SVZ : Saarländische Volkszeitung (organe du CVP)

UDSR: Union Des Sociaux-Républicains

UEO : Union économique européenne

INTRODUCTION

2007. Année anniversaire. Il s'agit d'abord du cinquantenaire du retour de la Sarre qui clos alors un chapitre difficile des relations franco-allemande, tandis que le 27 mars dernier, on fêtait la signature du Traité de Rome qui consacre ainsi la réconciliation franco-allemande, pourtant personne n'a vraiment parlé des difficultés engendrées par ce traité, les oppositions, les antagonismes suscités par cet accord. La « réconciliation » franco-allemande est un miroir déformant. Maintenant que la France et la République fédérale allemande ont de bonnes relations, on a tendance à généraliser ceci dans l'histoire de l'après-guerre. On loue même une sorte d'âge d'or de l'époque Schuman-Adenauer. Cependant, il ne faut pas oublier que les Allemands, encore en 1957, sont avant tout des « boches » et même des ennemis dans l'opinion publique française. De même, les relations sont vraiment loin d'être toujours idyllique. Le conflit sarrois en est sans doute un exemple des plus clairs.

Ce problème reste finalement peu connu et étudié, en France. Pourtant, si l'on regarde dans la presse de l'époque, on ne peut pas dire que ce problème soit vraiment mis de côté. Bien sûr, d'autres problèmes, notamment les guerres coloniales passent devant la Sarre. Cette petite région allemande, plus petite que la majorité des départements français et peuplée d'un peu moins d'un million d'habitants en 1945 est au devant de la scène politique européenne. La Sarre¹ demeure cependant un carrefour. En effet, la région est placée entre le Palatinat, la Lorraine et le Luxembourg et est souvent considérée comme un point central de l'Europe, une sorte de route entre la Rhénanie et l'espace français. Celle ci a pour principale richesse le charbon. C'est un fait qu'il ne faut pas négliger puisqu'il est en tout point structurant dans son histoire. Si l'on ne prend pas en compte cet aspect ou si on le néglige, on passe à coté de quelque chose de

¹ voir annexe n°1

fondamental. Le territoire étant peu connu du commun des Français, les autorités françaises par l'intermédiaire des différents titres de presse tentent de communiquer à ce sujet. La France veut avant tout, détacher ce territoire de l'Allemagne, soit pour mieux le contrôler, soit pour avoir des relations normales entre deux pays plus ou moins indépendant. Mais, pour démontrer la légitimité de ce problème, on tente de trouver des particularités nationales². Les questions qui se posent sont celles-ci : les Sarrois sont-ils des Allemands ? des Français ? un peuple à part entière ? un mélange ? des Européens ? etc. Toutes ces questions sont au cœur du problème sarrois, notamment dans la presse française. La question de l'autonomie sarroise est essentielle. Pourtant, la Sarre n'est pas vraiment un état ancien comme on l'entend. Elle ne connaît pas d'épisodes glorieux qui permettent de rassembler un peuple autour d'un événement. L'Histoire³ en témoigne.

Bien sûr, le territoire est anciennement peuplé, César fait même référence au peuple des Trévires dans *La Guerre des Gaules*, « peuple-tampon » entre les Gaulois et les Germains. Le peuplement celtique⁴ ne fait aucun doute comme en témoigne l'archéologie⁵. La Sarre fait ensuite partie de la Lotharingie, mais reste largement morcelée⁶ en plusieurs seigneuries rivales. Les influences germaniques, bourguignonnes, lorraines et françaises se partagent cet espace. Toutefois, elle reste assez pauvre et inintéressante. Le comté de Sarrebruck⁷, très modeste ne domine guère que l'arrière pays de la ville. La région est divisée aussi au niveau religieux ; elle est partagée entre les évêchés de Metz, de Trêves et de Spire.

² par exemple linguistiques LEHNERT Aloys, „Die saarländischen Mundarten » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.409-439 p.410-411

³ PLAISANT Marcel, « Le destin de la Sarre », in *La Revue des deux Mondes*, Paris, Revue des deux mondes, vol 5 1950 septembre octobre, pp. 421- 433

⁴ ALTMAYER Klaus, « Das Saarland in der Geschichte von den Anfängen bis 1945 » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.15-56 p.15

⁵ PETIT Jean-Paul, *Bliesbruck-Rheineim celtes et gallo-romains en Moselle et en Sarre*, Paris, Editions Errance, 2005

⁶ « Dans sa structure territoriale, la région sarroise était fortement morcelée. Comme seigneurs des villes et des bourgs, nous trouvons d'une part les ducs de Lorraine et des princes ecclésiastiques, notamment les archevêques de Trêves et les évêques de Metz, d'autre part plus d'une demi-douzaine de comte et de seigneurs d'importance modeste etc. » p.255 in HERRMANN Hans-Walter, « Les villes engendrées ou réorganisées par les châteaux dans les pays de la Sarre et de la Blies » in Actes du colloque de Nancy, *Les peuplements castraux dans les Pays de l'Entre-Deux*, Nancy, P.U.N., 1992 pp.255-266

⁷ « Il est certain que la sarre a été à diverses reprises divisées en un certain nombre de possesseurs féodaux et n'a longtemps présenté aucune unité politique » in DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin*, Paris, Ed. du Vieux Colombier, 1956 p.32

C'est surtout avec la poussée vers l'Est de Louis XIV que cet espace devient un point de cristallisation important. La Sarre est alors un point de passage important vers la Rhénanie. La France l'occupe d'abord après la guerre de Trente ans, mais doit évacuer la région après le Traité de Westphalie de 1672. Le roi décide alors de saisir en 1681 la chambre de réunion de Metz pour y faire valoir les droits de l'évêché de Metz sur la province, et obtient gain de cause. C'est alors que Louis XIV y installe sa frontière et fait construire la citadelle de Sarrelouis par Vauban. Au traité de Ryswick⁸ le royaume de France rend une grande partie de la province sarroise en même temps que la Lorraine mais garde Sarrelouis, cependant la frontière demeure très floue et le territoire demeure encore tiraillé entre les influences des deux grandes entités.

Avec la Révolution française⁹, on franchit une nouvelle étape dans la construction de la province sarroise. D'abord les régions de Sarrebruck demandent très vite le rattachement à la jeune république. La Sarre devient même département français avec pour chef lieu Trèves. C'est la première fois que le nom de Sarre sert à définir une division administrative. Même si l'expérience de la départementalisation n'a été que de courte durée. La référence à cette époque devient essentielle dans les esprits des Français et des Sarrois, la référence devient essentielle. Comme pour d'autres provinces¹⁰, la Sarre politique existe désormais. Les frontières de ce territoire sont bien sûr mal définies et assez arbitraires, le centre est situé à Trèves, mais il s'agit d'une étape décisive dans la particularisation de cette région. Avec l'effondrement de l'Empire en 1814, la France rend tout le Nord de l'actuelle Sarre mais garde les villes de Sarrelouis et surtout de Sarrebruck ainsi qu'une grande partie des filons houillers et de l'industrie minière alors en émergence. Cependant au second traité de Paris, la France rend tout et perd la forteresse.

S'en suit alors une politique de forte colonisation prussienne puisque c'est cet état qui annexe la majeure partie de la région (l'Est est attribué à la Bavière), aussi pour se détacher un peu plus de l'emprise française précédente. C'est pendant cette période que l'industrie houillère connaît un formidable développement, renforcé en 1871 par l'annexion de l'Alsace Moselle, qui y trouve des débouchés tout à fait appropriés. On assiste donc à la naissance d'une véritable entité économique. Le nom de cette région

⁸ ALTMAYER, *op. cit.* p.17

⁹ *Ibid.*

¹⁰ PECOUT Gilles (sous la dir.), *Penser les frontières de l'Europe du XIXe au XXIe*, Paris, P.U.F., 2004

est avant tout défini par la géographie. On l'appelle Bassin de la Sarre¹¹, région de la Sarre, pays de la Sarre¹²... en Allemand Saargebiet, Saarbeckengebiet, Saarland¹³. Le fait que ce soit la rivière et non le peuple qui donne le nom de la région est bien significatif du peu de légitimité que possède ce territoire administrativement. D'ailleurs, pour délimiter les bornes de cette terre, Babelon utilise tout simplement le bassin hydrographique¹⁴, toutefois la moitié de celui-ci se trouve en France. Il existe donc une Sarre française et une Sarre allemande. Au sein du Reich, cette terre ne trouve aucune légitimité, elle est partagée entre les terres du Palatinat et de la Bavière. Les folkloristes peuvent bien entendu trouver quelques spécificités culturelles, la langue notamment, mais en Allemagne les particularismes sont forts, surtout à l'échelle du « très-local » ; il est donc hardi d'affirmer l'existence d'une culture sarroise, fondamentalement différente du Palatinat, voire de la Lorraine.

Après la Première Guerre mondiale, la question de la Sarre se pose à nouveau. En effet les citoyens de Sarrelouis demandent le rattachement à la France et les habitants de la région craignent quelques peu le détachement vis à vis de la Lorraine. Clemenceau songe même à l'annexer¹⁵. Toutefois Wilson au traité de Versailles rejette la proposition française¹⁶. Il met alors au point une solution intermédiaire assez en vogue à savoir la mise du territoire sous tutelle de la Société des Nations et en particulier de la France. Une vie politique renaît artificiellement dans le territoire sarrois¹⁷.

La Sarre revient donc dans le giron français¹⁸. S'en suit ici une expérience très intéressante pour nous, puisque la région est rattachée économiquement mais en pas vraiment politiquement. Son statut¹⁹ définit par l'article 42 du traité de Versailles. Les mines de la Sarre appartiennent pleinement à l'Etat français, mais pas le territoire en lui-

¹¹ VIDAL DE LA BLACHE Paul, GALLOIS Louis, *Le Bassin de la Sarre, clause du traité de Versailles ; étude historique et économique*, Paris, A. Colin, 1919

¹² BABELON Ernest, *La Grande question d'occident. Au pays de la Sarre, Sarrelouis et Sarrebruck*, Paris, Ed. Leroux, 1918

¹³ ALTMeyer Klaus, « Das Saarland in der Geschichte von den Anfängen bis 1945 » in ALTMeyer Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.15-56 p.15

¹⁴ voir annexe n°3

¹⁵ ALTMeyer, *op. cit.* p.22-23

¹⁶ ALLOT Alexandre, *Le Bassin de la Sarre, organisation politique et administrative, finances et douanes*, Paris, Berger-Levrault, 1924

¹⁷ ALTMeyer, *op. cit.* p.20-21

¹⁸ La France mène dans un premier temps une véritable « propagande culture » in KRAUS Albert, *Die Saarfrage (1945 - 1955) in der Publizistik, die Diskussion um das Saarstatut vom 23.10.1954 und sein Scheitern in der deutschen und französischen Presse*, Saarbrücken, Univ., 1982

¹⁹ ALTMeyer, *op. cit.* p.27

même. Le territoire n'appartient plus au Reich allemand²⁰. Toutefois, pouvons nous vraiment qualifier ce territoire d'état en tant que tel ? Le flou du droit international laisse cependant à l'Allemagne une certaine emprise, tout au moins culturelle sur le bassin. Alexandre Allot, dans sa thèse pose la question de l'existence d'un Etat sarrois. Il en conclut que « le territoire de la Sarre n'est pas un Etat²¹ ». Les deux principaux arguments en faveur de sa thèse sont d'abord le caractère provisoire du statut, mais surtout la non-existence d'une nationalité sarroise. Les Sarrois conservent, en effet, leurs nationalités d'origine, en majorité allemande bien sûr, mais également française etc. La question d'une nationalité sarroise commence alors à faire son chemin²².

Pour l'opinion publique de l'époque, la Sarre n'est pas très connue. « La Sarre ? Combien de « Français moyens connaissent avant la guerre le nom même de cette modeste rivière qui, jaillie des pentes du Mont-Donon, dans les Vosges²³ [...] » La presse n'en fait pas non plus ses gros titres. Outre la question des mines, celle de la nationalité est au cœur de ces enjeux. On réclame dans un premier temps le retour à la frontière de 1814, dans quelques titres. La terminologie est encore liée à la géographie puisqu'on la qualifie de « territoire de la Sarre²⁴ » ou « Bassin de la Sarre ». Peu de journalistes réclament le retour de la Sarre dans le territoire français hormis des titres d'extrême droite comme *L'Action française*²⁵. Mais à l'occasion du plébiscite, les titres français sont obligés de se rendre à l'évidence qu'ils sont Allemands. Ainsi, à la veille on peut lire dans les colonnes du *Temps* « Ne croyez pas en effet, qu'il s'agisse d'un plébiscite de nationalité. Non dimanche, les Sarrois ne voteront pas pour un pays ou pour un autre, ni même pour l'autonomie. Ils voteront pour l'Allemagne, exception faite d'un assez petit nombre de descendants de Français qui gardent vivantes les traditions de la Révolution et de l'Empire. Ils voteront la plupart pour l'Allemagne, mais pour divers partis allemands. Le *statu quo* représente un parti ; le rattachement à l'Allemagne en représente un autre, et l'un et l'autre sont allemands et nous ne devons pas nous faire d'illusions.²⁶ ». *L'Humanité* a une position identique : « **ALLEMANDS CONTRE**

²⁰ « L'Allemagne a renoncé en effet, au gouvernement de ce territoire en faveur de la Société des Nations. Cependant celle-ci n'en a pas l'exercice, car le traité dispose, par ailleurs, que le gouvernement de la Sarre est confiée à une commission représentant la société des Nations et dont les cinq membres sont nommés et révoqués par le Conseil de la Société des nations. » ALLOT Alexandre, *op. cit.* p.14

²¹ *Ibid.* p. 80

²² ALTMAYER, *op. cit.* p.24-25

²³ *L'Humanité* D 6 janvier 1935 J. Berlioz « Sur le front antifasciste de Sarre » p.1

²⁴ *Le Temps*

²⁵ *L'Humanité* 16 janvier 1935 « Le plébiscite sarrois commenté par la presse bourgeoise » p.4 « *L'Action française* », qui, elle eût voulu coloniser la Sarre, [...] »

²⁶ *Le Temps* S 12 janvier 1935 Pierre Fervacque « Le plébiscite de la Sarre » p.1

ALLEMANDS [...] Ils sont tous Allemands, les 800.000 habitants du territoire. Evidences indiscutables. Ils veulent tous s'unir au reste du peuple allemand.²⁷ » Devant le résultat, *Le Temps* accentue sa position. Les Sarrois sont allemands, très allemands (peut-être plus nazis que les autres). Le danger commence à se faire pressant²⁸.

L'arrivée au pouvoir du nazisme et du nationalisme outrancier modifie la donne. La propagande hitlérienne²⁹ ne manque pas de rappeler aux Sarrois qu'ils sont Allemands. Les sirènes du nationalisme³⁰ touchent leurs cœurs. Le confort que l'association avec la France leur procure passe après le sentiment national. De plus, les autorités françaises ne manifestent que peu de zèle vis-à-vis d'eux. Le plébiscite de 1935 donne le choix aux Sarrois entre trois possibilités soit le statut quo, le rattachement à la France ou à l'Allemagne. Le 13 janvier, il sanctionna, à une écrasante majorité³¹, la solution allemande, soutenue par Hitler et par ce que l'on appelle le « Deutsch Front³² », composé de divers hommes politiques favorables au rattachement, (quelques hommes se sont prononcés pour le statu quo, non pas qu'ils soient contre le rattachement, mais seulement en raison de leur hostilité à la politique hitlérienne, comme les communistes ou le socialiste Max Braun ou encore le Zentrum, tel Johannes Hoffmann³³). La presse française n'est finalement pas étonnée et finit par accepter la réalité, la Sarre est allemande. *La Victoire, La Liberté, Les Débats, Le Temps, Excelsior, L'Ordre, L'Humanité* etc. non plus de doutes sur la question nationale. En fait la question nationale est passée au second plan, il s'agit avant tout d'une question d'idéologie et de régime, entre les journaux français hostiles et favorables au régime hitlérien, et plus globalement fascistes.

De 1935 à 1945, la Sarre trouve également une grande prospérité, mais c'est surtout du à l'économie de guerre. Toutefois, le IIIe Reich s'attache à détruire tout

²⁷ *L'Humanité* 13 janvier 1935 J. Berlioz « Sur le front antifasciste de la Sarre, on vote aujourd'hui pour ou contre Hitler » p. 4

²⁸ *Le Temps*, 15 janvier 1935

²⁹ PLAISANT Marcel, « Le destin de la Sarre », *op. cit.*, pp. 424-425

³⁰ ALTMAYER, *op. cit.* p.31

³¹ chiffres donnés par MULLER Robert, *Le rattachement économique de la Sarre à la France... op. cit.*, p.51

Nombre des inscrits 539 541

Suffrages exprimés 528 005

Bulletins nuls 2 249

Pour L'Allemagne 477 119

Pour le statu quo 46 513

Pour la France 2 124

³² ALTMAYER, *op. cit.* pp.34 – 35 sur la propagande allemande et la "Deutsche Front"

³³ Le font antifasciste est hétérogène. Il possède cependant une grande influence avec des journaux tels que le « Neue Saar-Post » und der « Volksbund » qui sont souvent utilisés par la presse française in ALTMAYER, *op. cit.* pp. 36-37

sentiment autonomiste dans le territoire. Toutes les divisions administratives sarroises sont fondues au sein des régions palatines et bavaroises. En 1940, elle se retrouve à nouveau liée avec la Lorraine au sein d'un même Gau à savoir celui de la Westmark³⁴ (où un Saarland est tout de même créé sans aucun pouvoir, car il est rapidement étouffé par la Palatinat). Mais dès mars 1945 la région sarroise est une des premières à être libérée ou occupée par les armées américaines puis françaises, la Sarre se retrouve à nouveau dans le giron français. On le voit donc, la Sarre possède une histoire assez complexe entre la France et l'Allemagne ce qui influe beaucoup sur les politiques envisagées après guerre. L'opinion des Français sur les Sarrois pendant la guerre est intimement liée à l'occupation des nazis. Les Sarrois ont voté pour l'Allemagne nazie donc ce sont des nazis. Le souvenir des SS sarrois, comme le Gauleiter Bürkel en Alsace-Moselle reste vif et douloureux. Bien que voisins, ils ne demeurent pas moins des ennemis et des étrangers.

La presse écrite est un support en pleine mutation à la Libération. La refonte du panel des titres réorganise la presse française. Cette histoire est bien étudiée par de nombreux chercheurs³⁵, c'est pourquoi je ne m'y attarde pas trop. Beaucoup de titres disparaissent en raison de leur collaboration avec l'ennemi, ou de leur passivité (le gouvernement provisoire français fixe une date limite pour le sabotage) ; d'autres se réclamant de la Résistance fleurissent. *L'Humanité*, *Le Monde*, *Le Figaro* etc. connaissent une période « d'âge d'or » et jouissent d'une audience majeure. Mais, les années 50 sont aussi les années qui voient la naissance des « news-magazines » (*L'Express*, *l'Observateur aujourd'hui* etc.). Ainsi, les Français trouvent un grand nombre de titres disponibles, la majorité d'obédience modérée ou à gauche de l'échiquier politique d'une quatrième République naissante. L'appareil d'information connaît aussi de profondes mutations, par exemple, Havas devient l'Agence France-Presse. Les autres médias comme le cinéma et la radiodiffusion sont aussi en plein développement. L'information devient accessible au grand nombre et des réseaux se mettent en place. Le politique est omniprésent dans la presse française, et même internationale. Ce contexte n'est pas à négliger. La presse est donc pour moi, à la fois une source, un support mais également un sujet de recherche. Mes sources en sont donc profondément inspirées.

³⁴ ALTMeyer, *op. cit.* p.45

³⁵ MARTIN Laurent, *La presse écrite en France au XXe siècle*, Paris, L.G.F. 2005

Mais pourquoi étudier ce sujet à travers la presse écrite ? Les journaux sont le principal médium de l'après-guerre en France. Les ventes de numéros sont très nombreuses³⁶. C'est un outil à la fois politique, culturel et dans une certaine mesure économique. Les thèmes abordés sont fort nombreux. Ils me permettent alors de brosser un certain tableau de la société française fortement hétéroclite. Outre la facilité apparente d'accès de ces sources, il me semble important de les couper avec d'autres média. Toutefois, je ne m'attache pas dans le détail à voir comment on informe dans la presse radiodiffusée. Quoiqu'il en soit, il est clair que les uns et les autres s'entrecroisent ; beaucoup d'articles s'inspirent d'émissions radiophoniques et vice-versa. Le choix de ce support est aussi motivé par le fait que c'est un médium qui touche un public assez nombreux et varié. Chaque journal possède leurs lecteurs types³⁷. Il permet aussi de changer d'échelle locale, en effet que l'on soit à Metz ou à Nantes est profondément structurant dans l'appréhension de la question de la Sarre. Enfin, les journaux sont écrits le plus souvent dans une certaine urgence. Ceci permet alors de saisir le problème dans l'immédiat. Cependant, il arrive que l'on mette au point des études à moyen terme. Un retour en arrière demeure souvent un bilan. Maintenant, il s'agit d'expliquer pourquoi je n'étudie ces enjeux qu'à travers la presse écrite française, et non la presse allemande par exemple. Ce n'est pas seulement un problème d'accessibilité. En fait, il est clair que la presse d'outre-Rhin est assez unanime sur ce sujet. En effet, selon eux les Sarrois sont (seulement) des Allemands. Il me paraît donc moins intéressant d'étudier massivement cette presse. Cependant, il m'est nécessaire de voir ponctuellement dans cette presse, ainsi que la presse anglo-saxonne et suisse. La presse écrite française me semble donc être le meilleur outil pour étudier cette question de la nationalité des Sarrois.

Etudier un thème contemporain à travers la presse nécessite d'avoir un corpus assez étendu pour pouvoir toucher à tous les genres et les tendances que représente la presse française d'après-guerre.

La première catégorie est, bien entendu, celle des grands quotidiens nationaux, les quatre plus grands sont *Le Monde*, *L'Humanité*, *Le Populaire* et *le Figaro*. C'est ici

³⁶ CHARON Jean-Marie, *La presse en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 1991

³⁷ CHATELAIN Abel, *Le « Monde » et ses lecteurs sous la IVe République*, Paris, A. Colin, 1963 et KAYSER Jacques, *Le Quotidien français*, Paris, A. Colin, 1963

que l'on trouve bien sûr les informations de base les plus importantes. Il faut ensuite changer d'échelle, c'est à dire la presse régionale, qui peut se diviser en deux grandes catégories pour mon sujet. D'abord, les titres de la presse frontalière à la Sarre, avec par exemple, *Le Messin*, *Le Républicain lorrain*, *Le courrier de Metz* et *Le Lorrain*. Ces titres ont forcément un point de vue différent des autres journaux de provinces, comme ceux que j'utilise (*Le Bien Public*, *L'Indépendant du Louhannais et du Jura*). Enfin dans cette première partie, on peut encore mettre les « news-magazines » qui sont en plein essor après guerre *L'Express* et *L'Observateur*, *Paris Match* et la presse satirique dont le titre le plus caractéristique est le *Canard enchaîné*. Dans ce genre de presse l'information est surtout d'ordre politique, il s'agit avant tout de diffuser les premières informations, mais on trouve également quelques études intéressantes et des reportages.

Il me faut aussi aborder la presse spécialisée, en sport (*L'équipe*), en économie (*L'économie*), culturelle (*Art*), religieux (*Le Pèlerin*) et de vulgarisation scientifique (*géographia*). Ces titres offrent des informations et des études tournées vers leurs spécialités, et permettent d'aller plus loin dans certains domaines ; ils me permettent de d'aborder la question de la nationalité sarroise à partir d'un angle bien différent que celui proposé par la presse d'information générale. Mais, il me faut également avoir accès à la presse étrangère, en particulier allemande et sarroise qui ont un point de vue forcément différent sur les événements. De plus, très souvent, la presse française tire ses informations des autres titres de la presse étrangère (*Rheinische Merkur*, *Frankfurter Rundschau*, *New York Herald*, *le Times*, *la Pravda* etc...). Pour ce faire, je me suis rendu à la Bibliothèque de Documentation Internationale contemporaine à Nanterre.

Enfin, la troisième catégorie est celle des revues. Il s'agit d'articles et d'études très approfondis qui commentent l'actualité, ou font une réflexion rétrospective sur les événements passés. A ce titre, *La Revue des Deux mondes*, et *l'Année Politique* apportent une analyse politique de premier ordre. Mais il me faut aller plus loin avec des revues qui sont très spécialisées et sont souvent le mérite de personnages très compétents. Ainsi, pour le domaine juridique et administratif, les titres *L'Annuaire français de droit international*, *le Recueil Dalloz analytique et critique de doctrine*, *la Revue Générale de droit international public* et *le Journal de Droit international* et *la Revue administrative*.

La quatrième catégorie est beaucoup plus difficile à aborder, puisqu'il s'agit de ce que l'on peut appeler les publications grises, c'est à dire les imprimés tirés à un

nombre réduit et destinées à un public de spécialistes, d'acteurs ou de politiques du terrain sarrois.

Toutes ces catégories ne sont pas sans poser de nombreux problèmes.

Il s'agit tout d'abord de trouver ces articles. La diversité de la presse amène donc une diversité de supports : papier, microfilmé ou des bribes d'articles, soit dans les documents des ministères. Mais, c'est sans doute la récolte même de ces articles qui est difficile pour un étudiant de Dijon. Les titres sont dispersés dans de nombreux lieux. *L'Humanité* et *Le Populaire* sont disponibles à la BU de Dijon sous microfilm et *L'économie* sous forme de papier (*Le Monde* est à la BM sous microfilm). Il faut ensuite aller à Paris pour les « news magazines » et le *Figaro*³⁸. *L'Indépendant du Jura* se trouve dans le laboratoire de l'antenne de l'écomusée de la Bresse bourguignonne à Louhans. Reste que pour la presse régionale, les titres ne sont disponibles qu'aux archives départementales de la Moselle à Saint-Julien les Metz sous microfilm également³⁹. Les autres catégories, hormis les articles publiés dans les revues « scientifiques », sont très difficiles à se procurer, il faut le plus souvent faire appel à d'autres chercheurs qui sont susceptibles d'avoir des documents qui m'intéressent, ou sinon se les procurer par ses propres moyens⁴⁰. L'accessibilité aux sources n'est donc pas toujours facile, malgré tout.

Ce type de sources ne se travaille pas de la même façon que les autres. Pour trouver les articles intéressants, il y a deux manières de faire, par sondage ou l'étude complète de 1^{er} janvier 1945 au 1^{er} janvier 1957. La première façon est dangereuse car on risque de passer à côté de nombreux articles de qualité et la seconde est trop longue pour pouvoir être appliquée à tous les titres (il n'existe qu'un index, et encore incomplet, celui du *Monde*). La manière de travailler que je propose est d'étudier complètement *Le Monde*, *L'Humanité*, *Le Populaire* et *l'Indépendant*, ce qui permet d'avoir une courbe des rythmes de l'histoire sarroise aidant à l'étude pour les autres titres. Les articles sont aussi hétérogènes, pour cela l'ouvrage de Jacques Kayser⁴¹ peut nous aider.

Enfin, il est nécessaire de voir qui sont les auteurs, leurs parcours etc. et quelles sont les sources qui sont utilisées par les journaux pour avoir accès à l'information

³⁸ Bibliothèque Sainte-Geneviève

³⁹ Sous la cote 4 MI pour la presse sous forme de microfilm

⁴⁰ Les sites de votes aux enchères peuvent aider à cela, il est à noter que de nombreux étudiants que ce soit en musicologie, en histoire ou en histoire de l'Art sont obligés aussi de faire appel à ces moyens.

⁴¹ KAYSER Jacques, *Le Quotidien français*, Paris, Armand Colin, 1963

sarroise, comme les agences de presse (A.F.P., Reuter, U.P. etc.), les correspondances, les envoyés spéciaux, les conférences de presse, les rapports ministériels.

Il faut donc aller voir ailleurs que dans la presse, c'est à dire dans les archives connexes, où l'on trouve ce que l'on appelle la littérature grise, c'est à dire les petites études, journaux qui ne sont publiés que pour le public des gouvernants ou des proches du pouvoir.

Ainsi la seconde partie de mes sources est consacrée aux documents d'archives. Il s'agit d'abord des documents des différents ministères. Les revues de presse données aux différents ministres sont en nombre non négligeable, ce qui témoigne de l'importance dans ce média pour la question sarroise. De plus, ces archives permettent dans une très large mesure d'éclairer et d'expliquer les faits. Ainsi j'ai à ma disposition le catalogue des archives des différents ministères français qui concerne la Sarre. Il s'agit ici d'abord du Quai d'Orsay (celles de Fontainebleau et de Nantes), bien sûr, mais aussi du ministère des Finances, du secrétariat d'Etat de la Zone d'Occupation Française en Allemagne et en Autriche. De plus, les comptes-rendus des ministères, les discours, les communiqués sont éclairants pour savoir comment circule l'information. J'ai pu ainsi me rendre compte de l'influence qu'avaient les autorités françaises en Sarre sur la fabrication de l'information, on peut même quelques fois parler de presse « sous contrôle ». Ce sont eux qui convoquent et donnent les documents aux journalistes. De surcroît, le Gouvernement militaire français faisait quelques fois appel aux ministères parisiens pour d'éventuelles censures (de journaux communistes notamment). Il ne faut pas seulement se limiter aux Archives des ministères français. L'Université de la Sarre dispose des archives du Ministre de l'Intérieur Hector⁴², il était chargé également de l'Information et régissait donc les relations entre les services d'agence, la diffusion des communiqués de presse etc. entre la France et la Sarre.

J'aimerais donc également pouvoir avoir accès ou au moins avoir des informations sur les différents acteurs et moyens dont a disposé l'A.F.P. ou d'autres organismes à Sarrebruck. Mais aussi, dans les archives privées de certains acteurs, comme Grandval, gouverneur militaire puis ambassadeur de la région, il a d'ailleurs écrit quelques articles et a prononcé de nombreux discours. Les archives privées sont donc nécessaires, en particulier celles des journalistes qui ont pu écrire à propos de la

⁴² Hektorographien (archives du ministre conservée par l'Université de Sarrebruck)

Sarre. Bien sûr, il est presque nécessaire d'aller voir les archives des journaux⁴³, d'abord pour voir par quels moyens ils avaient accès aux sources de l'actualité sarroise, mais aussi comment ils écrivaient leurs journaux, et l'impact que ceci avait sur l'opinion publique française, notamment à travers la correspondance et le courrier des lecteurs.

Le Conseil de l'Europe, l'Assemblée nationale, le Landtag sarrois etc.... sont autant d'institutions qui disposent de sources intéressantes sur le sujet sarrois. Mais il ne serait peut-être pas vain non plus d'aller étudier quelques archives de partis politiques, qui sont, il est vrai très liés avec les journaux d'informations générales (en particulier *l'Humanité* encore malheureusement en cours de tri).

Il est clair que la difficulté majeure de ces sources est d'abord l'accessibilité (surtout pour les archives privées), mais aussi le relatif éclatement des liens de recherche, où la majorité se trouve à Paris, mais également en province et en Allemagne.

La dernière partie de mes sources se composent des archives multimédia et orales.

La presse n'est pas le seul moyen de s'informer dans les années de l'après-guerre. La Radio, et les actualités françaises diffusées dans les cinémas représentent une part importante. De ce point de vue là, il est donc intéressant d'aller consulter le site de l'INA, qui met en ligne plusieurs documents d'archives audiovisuelles, notamment des actualités françaises et des actualités du front (documents produits par les Américains) qui parlent de la Sarre. Les documents sonores des radios par exemple sont beaucoup plus difficiles à trouver, en général les radios existantes encore aujourd'hui hésitent à les communiquer aux simples étudiants.

Ensuite, je tiens à faire une place particulière aux entretiens oraux ou épistolaires. Etant donné que l'histoire de la Sarre est relativement récente, un certain nombre de témoins ou d'acteurs sont encore en vie, c'est ainsi que j'ai pu contacter, le Dr Albert Kraus, qui a travaillé sur la presse à travers la Sarre. Il a pu me donner des contacts d'anciens journalistes sarrois et français.

La presse est un outil de travail qui n'est pas comme les autres. On peut croire qu'il s'agit de la source la plus accessible pour les chercheurs. En effet, les titres de

⁴³ Correspondance avec *Le Monde* (28 février 2007) et *l'Humanité*

presse sont largement faciles à trouver pour les journaux les plus diffusés et les plus importants⁴⁴. Les journaux ne sont bien-sûr pas tous disponibles à Dijon, mais ils sont tout de même assez aisés à trouver dans la région parisienne (il faut compléter pour la presse régionale par les archives départementales de la Moselle à Saint-Julien-les-Metz). Toutefois il y a de nombreux écueils et difficultés qui existent encore. Outre l'éclatement relatif des centres de conservation dont on a déjà parlé, il n'est pas toujours facile d'appréhender cet outil. D'abord, la presse n'est pas à prendre comme un révélateur de la pure vérité. Il s'agit de voir qui se trouve derrière l'article (le commanditaire, l'auteur et le lecteur). Les structures d'un journal sont complexes. Il faut éviter le mirage des titres, de la position dans la page etc... pour véritablement appréhender la place de cette information dans le numéro.

Albert distingue, à juste titre, plusieurs types de sources de presse. Tout d'abord la collection de journaux⁴⁵, ensuite les structures de presse, les données statistiques, et enfin des secteurs encore peu transparents. Il est vrai que le dernier point est particulièrement intéressant. La difficulté majeure à laquelle j'ai été confronté, est la difficulté d'avoir accès aux archives des journaux. Mon souhait aurait été de pouvoir consulter les éventuelles correspondances et réactions des lecteurs sur le sujet sarrois. Ce sont des archives d'entreprises, donc privées qui ne sont d'ailleurs pas toujours triées (L'Humanité est en cours de tri). Les journaux n'aiment pas non plus que l'on aille les déranger (je ne pense pas que mon sujet soit très polémique !). De ce fait, seul *l'Indépendant du Louhannais* a accepté que je puisse consulter les documents archivés. La seconde difficulté est de trouver des acteurs encore vivant. Bien qu'il ne s'agisse

⁴⁴ Pierre Albert en parle bien dans son ouvrage : « La documentation sur le monde des médias et sur la presse en particulier est immense. Les sources institutionnelles, officielles, corporatistes ou privées sont de plus en plus nombreuses et abondantes. Certes, beaucoup de leurs données conservent un caractère confidentiel et par un curieux paradoxe la presse diffuseuse d'informations a longtemps été fort discrète sur elle-même. » in ALBERT Pierre, *La presse française*, Paris, La Documentation française, 2004 p.9

⁴⁵ Il me paraît intéressant de citer en entier Albert qui saisit bien les modalités de consultations ainsi que la constante adaptation aux nouvelles technologies. « Les collections de journaux « Malgré quelques lacunes ponctuelles, les instruments bibliographiques (catalogues, fichiers, annuaires et banques de données) des bibliothèques publiques, et en particulier de la Bibliothèque nationale (de France), permettent un facile repérage des titres et des collections. Celles-ci sont, grâce au dépôt légal, qui remonte au XV^e siècle, conservées dans les bibliothèques publiques, ainsi que dans les locaux des entreprises éditrices, mais leur consultation pose problème du fait de la fragilité du papier journal. Le recours au microfilm ou à la microfiche, et aussi pour l'avenir aux cédéroms numérisés, est une solution indispensable mais coûteuse. En matière d'indexation des contenus, la France est très en retard : les tables et les index de journaux sont beaucoup plus rares en France que dans les pays anglo-saxons ou germaniques mais l'indexation électronique des sujets des articles, voire la restitution de leur texte sur écran d'ordinateur commencent à faciliter, pour les grands journaux tout au moins, la recherche des textes et des illustrations. Cette manière de restituer à la demande les (principaux) articles des mois (voire des années) passés est une des voies les plus originales de l'introduction de la télématique dans les grands organes d'information. » *Ibid.* p.10

d'une histoire que certain qualifie du temps présent, il ne reste que très peu de journalistes qui soient encore vivants pour me donner des témoignages concrets. Ensuite, le problème le plus difficile auquel j'ai été confronté est celui du lien que peut entretenir la presse avec son lectorat. En effet, en l'absence d'études de marché, à l'époque pour savoir ce que pensent réellement les consommateurs d'informations⁴⁶, il reste difficile de savoir ce pensent les lecteurs. Ainsi, pour véritablement saisir les mécanismes de presse, il ne faut pas se réduire à l'étude des collections, mais aller plus loin, même si cela reste difficile. C'est pourquoi, il faut tenter de détourner le problème en allant voir dans des archives qui peuvent aborder le sujet, comme c'est le cas avec les archives du gouvernement militaire français de la Sarre.

En ce qui concerne la bibliographie⁴⁷, il faut immédiatement faire une distinction entre trois points de vue. Ceux qui ont commencé à étudier la question ne sont pas forcément les acteurs, mais plutôt des spectateurs. Par exemple dans la presse, ce sont souvent les titres suisses qui traitent en profondeur du problème sarrois. Dans le même sens, la première véritable synthèse historique francophone a été écrite par un suisse édité par une maison belge. Il s'agit de l'excellent FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois 1945- 1955*, Bruxelles, Editions de la l'institut de sociologie Solvay, 1959. Mais il faut bien dire que les autres synthèses historiques francophones ont tout de même mis du temps à paraître en France. Cependant on peut citer des ouvrages aujourd'hui à double valeur, de source et à valeur informative. Il s'agit ici surtout d'ouvrages dans l'ère du temps de la pluridisciplinarité puisqu'ils traitent essentiellement de questions économiques comme MULLER Robert, *Le rattachement économique de la Sarre à la France, une contribution à l'étude des unions douanières et économiques*, Paris, Editions scientifiques Riber, 1950 ou l'ouvrage de Gilbert Barthel. Mais on peut aussi citer des ouvrages (souvent des thèses) comme celui de

⁴⁶ « Les relations entre la presse et son lectorat, les conditions de sa lecture, la consommation relative du livre, du journal, du magazine et des médias audiovisuels, la réception des messages et leur crédibilité, plus généralement les comportements et les goûts de ses lecteurs sont encore très mal connus. Les études menées à grands frais par les services de mercatique des entreprises de presse et de publicité visent à clarifier et valoriser l'image de la presse dans le public et à rechercher les voies et les moyens de mieux satisfaire ses goûts et ses attentes : elles sont le plus souvent strictement confidentielles et peu fiables si l'on prend en compte les échecs de nombreux lancements de publications sur un créneau que les études de marché préalables avaient pourtant désigné comme porteur. Aussi, les études des effets de la presse sur l'opinion publique aboutissent le plus souvent à constater que l'influence des journaux et des magazines varie selon les individus, les circonstances et la nature des messages : elle est trop subtile pour être prévue ou mesurée valablement. » *Ibid.* p.11

⁴⁷ Armin Heinen dans son l'introduction de sa thèse trait bien de ces questions ainsi que dans celle d'Albert Kraus

Schaeffer avec une approche plus juridique. Ces ouvrages ont surtout été traités dans les années 1950 à 1970. Il faut attendre le début des années 80 pour voir un renouvellement de l'approche en France, avec le grand spécialiste des relations franco allemandes, à savoir Raymond Poidevin qui traite et donne son importance à la question sarroise dans ses nombreux articles et ouvrages sur l'histoire allemande. C'est également au milieu des années 80 que Jean Paul Cahn renouvelle l'historiographie sarroise avec une approche plus culturelle et moins officielle. Il travaille également avec les sources qui commencent alors à s'ouvrir, et surtout avec la presse comme dans son mémoire de maîtrise CAHN Jean Paul, *Le second retour, Le rattachement de la Sarre à l'Allemagne 1955- 1957*, coll Contacts Gallo Germanica, Berne, Peter Lang SA, 1985. Il publie notamment beaucoup d'articles dans *La Revue d'Allemagne*. Cependant la Sarre reste pour l'historiographie française assez peu traitée dans son ensemble. Mais ceci reste assez compréhensible. En effet, l'opinion publique de l'après guerre s'est assez peu préoccupée de toutes ces questions, l'historien en général traite de ce qui a intéressé l'époque. La question sarroise souffre de la concurrence assez importante d'autres conflits comme l'Indochine, et surtout l'Afrique du Nord. De même au niveau des questions franco-allemandes, on préfère avant tout souligner le rapprochement et la réconciliation, par l'intermédiaire de la construction européenne (pourtant la Sarre a souvent été au cœur de ces questions) . En Allemagne, la question sarroise a du aussi attendre les années 80 pour véritablement être travaillée. Cependant on peut tout de même voir que la question est beaucoup mieux traitée. A l'aurore de ces travaux on peut d'abord citer l'ouvrage de Per Fisher, *Die Saar zwischen Deutschland und Frankreich*, avec là il est vrai une certaine tendance politique assez marquée de francophobie. La question est ici essentiellement politique. Là aussi, le premier moyen d'étudier le problème sarrois a été la presse. On peut citer à ce sujet l'ouvrage d'Albert H. Kraus *Die Saarfrage (1945- 1955) im Spiegel der Publizist*. Aujourd'hui, une forte équipe s'est formée en Allemagne (et qui travaille en forte coopération avec les chercheurs français⁴⁸). Il s'agit ici des chercheurs tels que Rainer Hudeman⁴⁹, Armin Heinen, Maria Zenner, Linsmayer etc... autour de la faculté de Sarrebruck.. L'histoire de la Sarre est bien sûr beaucoup plus étudiée en Allemagne et plus particulièrement dans la Sarre qui développe toute une littérature que l'on peut qualifier du « Heimat ». Quoiqu'il en soit la Sarre et de nombreuses archives restent encore peu ou pas travaillées, le champ

⁴⁸ avec de nombreux colloque comme par exemple *Die Saar eine Europäische Problem*

⁴⁹ professeur à l'Universität des Saarlandes

historique reste alors en grande partie en devenir. Il est également à noter qu'il s'agissait en 2005 du cinquantenaire du fameux référendum de 1955 qui amena le retour du Land à l'Allemagne, ainsi de nombreuses études ont été publiées sur ceci, de même une exposition à eu lieu sur la campagne électorale. En 2007, La Sarre fête le demi-siècle du rattachement à la République fédérale.

La bibliographie ayant trait à l'étude de la presse et des médias en générale est très fournie⁵⁰. Les ouvrages d'Albert, de Laurent Martin ou de Jean-Noel Jeannenay⁵¹ font autorité. Toutefois, il ne s'agit que d'études assez générales qui ne vont pas toujours très loin dans la fabrication de l'information et les processus de réception du public. Les monographies sur des titres de journaux en particulier sont intéressantes, car ils permettent de comprendre plus en détail, la fabrication du journal, ainsi que les luttes et conflits internes au sein de la rédaction. Il est nécessaire de connaître le public auxquels s'adressent les titres⁵². En ce qui concerne la presse sarroise et les médias vis-à-vis de cette région en générale, on peut citer l'ouvrage de BERWANGER *Massenkommunikation im Saarland*, ou ceux publiés par les associations de journalistes français, on saisit ici les liens qu'entretiennent les journalistes français et les homologues du territoire. Enfin, le dernier point de bibliographie à aborder est celui qui a trait à l'étude de l'opinion publique. Il s'agit, ici, de faire appel aux travaux de sociologie (comme ceux d'Alfred Sauvy⁵³ par exemple), qui saisissent bien l'essence de ces processus et notions. Pour finir, il est nécessaire de faire appel à des ouvrages d'autre discipline pour saisir des problèmes économiques par exemple relatifs à la Sarre. L'idée de nationalité est aussi un concept qui a été et doit être étudié. Définir le terme de nation n'est pas aisé. La définition française n'est pas tout à fait la même que celle acceptée en Allemagne⁵⁴.

Le but de mon travail est d'étudier d'abord comment sont retransmises les informations sur la Sarre (mais en fait ce n'est qu'un prétexte, puisque ce qui est

⁵⁰ Pierre Albert le reconnaît : « La documentation sur le monde des médias et sur la presse en particulier est immense » in ALBERT Pierre, *La presse française op. cit.* p.9

⁵¹ Voir bibliographie

⁵² Voir pour *le Monde* les travaux de EVENO Pascal, *Histoire du journal Le Monde*, Paris, Albin Michel, 2004

⁵³ SAUVY Alfred, *L'Opinion publique*, Paris, P.U.F., 1997

⁵⁴ BEST Rolf, « Die Verfassungsrechtliche Situation an der Saar nach 1945 » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.112

intéressant c'est de voir comment on peut fabriquer une information, c'est-à-dire comment on fait naître dans les esprits un enjeu international), en particulier la question de la nationalité, qui est sous-jacente à toutes les études plus ou moins approfondies sur ce thème dans la presse écrite française. La Sarre n'est d'abord pas très connue dans l'histoire des relations franco-allemandes ; observer la place de cet enjeu dans la presse permet largement d'expliquer les effets sur l'opinion publique. En effet, il ne fait pas de doute que les articles sont construits d'une certaine manière qu'il convient d'étudier. L'important est donc d'étudier la manière dont les journaux se procuraient les nouvelles. Avoir un correspondant ou un envoyé spécial sur place est bien sûr différent que faire appel à une agence de presse, ou pire que de retranscrire des articles d'autres journaux. Mon ambition est ainsi de savoir de quelles manières de quelles qualités, sont transmises les nouvelles du territoire sarrois aux Français. Il s'agit de dépasser la simple étude papier du contenu des articles pour aller plus loin. Il ne suffit pas simplement d'étudier la question sarroise à travers la presse française, mais vue par la presse française ; la nuance est substantielle. Le second point que j'aimerais aborder est celui de l'impact sur l'opinion publique française. Il n'est pas facile de savoir si les articles sur le problème de cette région sont vraiment lus par le public. Il est intéressant de voir qui correspond et réagit sur ce sujet dans les espaces de « courrier des lecteurs ». Il serait hardi de prétendre connaître le point de vue des Français sur ce sujet, cependant on peut trouver quelques bribes, grâce aux peu de sondages qui ont été commandés.

J'aimerais aussi ouvrir quelques pistes de réflexion comme celle d'abord du concept de nationalité, mais également du nationalisme⁵⁵ après la seconde guerre mondiale. Les frontières occidentales n'ont que très peu changées, et il semble qu'aucun gouvernement ne peut et n'ose réclamer une part de terres chez son voisin. Les frontières sont donc plus ou moins fixées en Europe occidentale, (les problèmes des frontières de l'Est, notamment celles de l'Allemagne sont plus problématiques). Toutefois, la Sarre reste sans doute la dernière tentative de modifications des frontières franco-allemandes, et plus globalement ouest-européennes. La seconde approche est en fait une continuation de celle-ci. Il s'agit du problème et de la réflexion de l'Europe. On a tenté de donner à la Sarre un statut européen. La Sarre fait figure de laboratoire. On

⁵⁵ MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme, perceptions française d'une problématique au début des années cinquante*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004 pp.8 à 13 et 63

veut lui donner artificiellement une vocation européenne. On tente d'européaniser le « territoire », mais que cela veut-il dire ? Il est clair que la conscience européenne est encore très peu développée au cours des années 50. On voit ici le fossé qu'il existe entre les théoriciens de l'Europe et l'Europe elle-même qui ne semblent pas se comprendre. Toutes ces approches me semblent nécessaires pour appréhender le concept de nationalité qui n'est pas le même selon les périodes. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes cher au président Wilson ne s'applique plus de la même façon après le cataclysme nazi. Par exemple, le déplacement de population à grande échelle pratiqué dans les territoires de l'Est est une nouveauté et une nouvelle possibilité. La montée de certains pacifismes et de supranationalités modifient également la donne. Voici mes buts.

Le choix des bornes chronologiques n'est pas anodin. Il est toujours problématique de trouver des césures, mais ici j'ai choisi 1945, car il s'agit de libération du territoire et son occupation par les troupes française. J'aurais pu commencer directement avec l'année 1947 et la mise en place de l'Etat sarrois, mais j'ai vraiment souhaité montrer les étapes de la construction d'une entité propre au sein de la presse et son lent détachement du Reich allemand. Il s'agit pour la fin, du retour politique de la Sarre à l'Allemagne, donc la fin de son autonomie au sein de l'Europe ; en un mot la résolution de la question nationale. Beaucoup d'études se terminent en octobre 1955, à savoir à la date du référendum qui rejeta le statut européen proposé. Il me paraît tout de même important de ne pas me limiter à cela, car à mon sens il s'agit plus d'un aboutissement qu'une véritable césure. De même, il ne faut pas oublier que l'union économique, douanière et monétaire se termine seulement au 1^{er} janvier 1960 (plus de quatre ans après le référendum). Ainsi, il s'agit d'abord de la mise en place de la question nationale jusqu'à la réponse finale à cette question.

Nous pouvons alors simplement se demander comment est traitée la question de la nationalité sarroise à travers la presse écrite française et quel est son impact sur l'opinion publique française ? Comment les différents titres, avec leurs sensibilités politiques, leurs rayons d'action et leurs publics propres, communiquent-ils sur une question d'importance de relation européenne non négligeable ? De quelles manières et par quels moyens mobilisent-ils d'abord l'information ? Pourquoi et dans quels buts, la presse tente de démontrer que les Sarrois sont des Français, des Allemands, un peuple

à part entière, un mélange de tendances différentes ou enfin les premiers Européens ? Quels sont les enjeux politiques que l'on retrouve derrière ces questions ? Enfin, comment la population française réagit-elle face à ces questions ? Comment l'opinion des Français (si ils en ont) agit-elle vis-à-vis de la Sarre ? Voilà, globalement les différentes questions qui me semblent importantes de traiter. Il ne s'agit pas seulement d'une étude de presse ou des médias, il s'agit d'un travail qui suit les évolutions de notions (la nationalité ; que veut dire une nation ? un état ? Est-ce la même chose ? Avec quels moyens la presse construit-elle une nation, et quels sont les enjeux sous-jacents ?), qui cherche à voir les enjeux qui sont derrière l'information, qui se transforment alors très vite en communication politique. A qui s'adresse la presse lorsqu'elle parle de la Sarre. Pourquoi parler de la Sarre ?

Pour réaliser ce travail, je propose une étude en deux parties. Il me paraît nécessaire de faire un travail préalable. Celui-ci traite alors des rythmes, de la nature et des sources de l'histoire sarroise. Il s'agit d'abord de voir à l'aide de courbes et de graphiques les rythmes temporels et quantitatifs de l'information sarroise. Pourquoi parlent-on beaucoup de la Sarre à un moment particulier ? Il y a-t-il une homogénéité selon les différents titres ? etc. La seconde partie de ce premier livre s'attache à étudier la nature de l'information. A partir de statistiques et de diagramme, il s'agit de révéler la place de la politique (et de la question nationale), des faits divers etc. dans la presse française. La qualité est importante. Les articles sont-ils d'abord de simples dépêches ou de véritables réquisitoires ? Enfin il s'agit d'étudier les sources et les auteurs. Comment l'information est-elle retransmise ? Par des dépêches AFP ou d'autres agences de presse ? Par des conférences de presse, des comptes rendus de discours de réunions ou des études sur un point précis ? Qui sont les auteurs ? Sont-ils des correspondants, des journalistes aguerris ou des acteurs de l'histoire sarroise ?

Le livre II s'attache à étudier la question de la nationalité sarroise plus en profondeur. J'ai opté pour un plan chronologique. Cependant, il ne s'agit pas d'une succession d'évènements, mais plutôt d'évolutions imbriquées. J'ai alors choisi ce découpage ; 1) De 1945 à 1947 : La mise en place d'un territoire spéciale. Il s'agit de voir comment la Sarre s'individualise au sein d'un Reich occupé. Les premiers temps de l'occupation sont ceux où tout est encore possible. Les Sarrois sont encore susceptibles de devenir des Français. Enfin, on voit la mise en place d'une politique française et les débuts de la communication des titres de presse français sur ces enjeux. II) De 1947 au

début des années 50 : La Sarre un « pays » entre la France et l'Allemagne. La Sarre commence à s'organiser en un état autonome voire souverain qu'il n'est pas. Les différentes sensibilités des journalistes émettent alors des avis. On tente de démontrer ou non que la Sarre peut représenter une nation. De plus, avec la montée en puissance de la République fédérale allemande et ses prétentions sur le territoire, la presse française réagit face aux attaques allemandes. III) De 1949 à 1957 : De l'espoir européen à la définition finale des Sarrois : des Allemands. La Sarre devient un laboratoire européen. On tente, par l'intermédiaire de la presse, de créer un sentiment et un espoir européen. Toutefois avec l'échec du référendum sur l'eupéanisation de la région et l'évidence que les Sarrois sont des Allemands, les journalistes après avoir dépassé la peur d'une résurgence du nazisme, souhaitent normaliser la situation en éclipsant totalement sa question. Les Sarrois y ont répondu, la presse n'en parle plus.

Livre I : Rythmes, nature et sources de l'histoire sarroise

Avant de mener une étude plus détaillée de la question de la nationalité sarroise, il me semble nécessaire de commencer par une analyse de la place même de cette question dans ce support particulier qui est la presse. Jacques Kaiser⁵⁶ a d'autre part parfaitement vu qu'il fallait faire cette étude préliminaire avant de se lancer dans un travail plus complet. J'ai ainsi préféré la réaliser dans une partie introductive plutôt que de l'insérer de façon artificielle dans la réflexion. Ici, il me semble utile de traiter d'abord les rythmes, c'est à dire la fréquence de la question sarroise dans les différents principaux titres de presse française. Ensuite, il s'agit de saisir la nature de ces informations (sont-elles principalement politiques ? culturelles ? etc.). Pour finir, il est indispensable d'étudier les auteurs, mais aussi les sources auxquelles ont fait appel les journaux pour traiter des enjeux sarrois.

1) Les rythmes de l'information

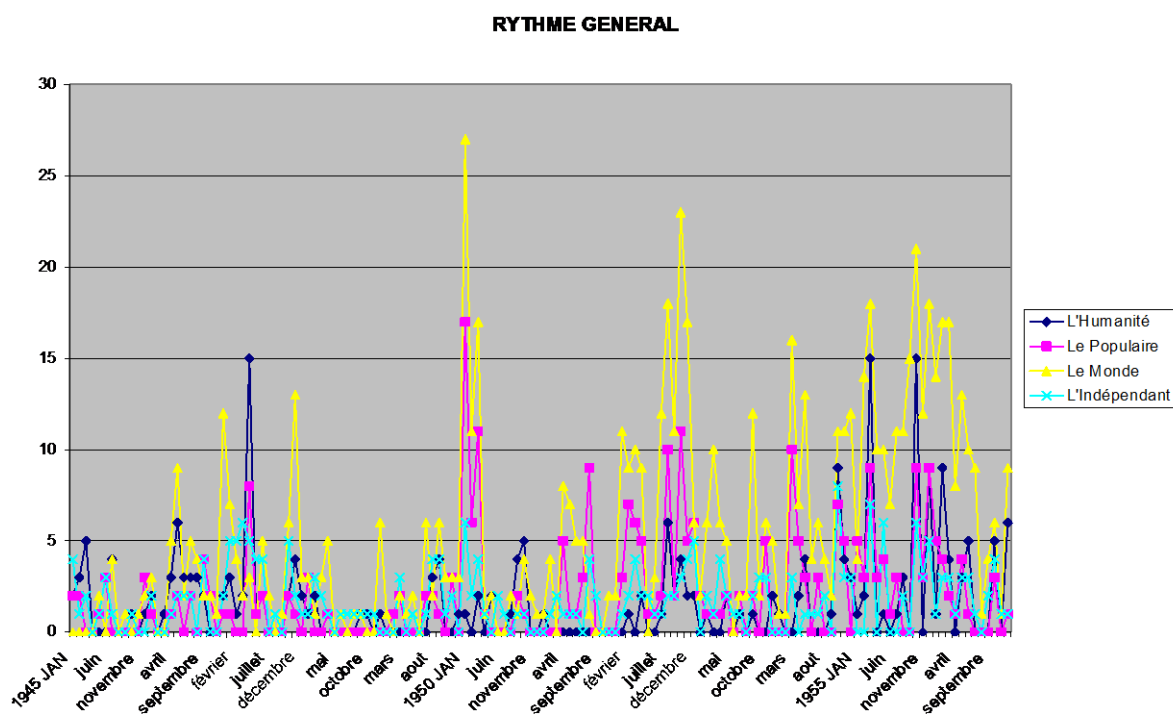
a) Les Nombres : l'hétérogénéité de la place d'une question diplomatique de plus de douze ans.

Pour mener cette étude, il m'a fallu relever tous les articles, sur douze ans, des articles ayant traités de loin ou de près à la question sarroise. J'ai choisi, pour des raisons de commodités, mais aussi pour de représentativité quatre journaux. Il s'agit d'abord du *Monde*, qui fait figure de référence dans la presse française, et dispose d'une réputation d'objectivité. Ensuite, j'ai choisi *Le Populaire* en tant que journal gouvernemental (appareil de la S.F.I.O. qui a participé à de très nombreux gouvernements de la IVe République). Ainsi, *L'Humanité*, en tant que journal de grande diffusion, communiste et d'opposition aux gouvernements successifs semble très indiqué⁵⁷. Enfin, en tant que journal local, le trimestriel *L'Indépendant du Louhannais et du Jura*, permet de saisir la

⁵⁶ KAYSER Jacques, *op. cit.*

⁵⁷ Il ne faut pas oublier que le Parti communiste a fait partie des premiers gouvernements de la IVe République jusqu'à l'exclusion des ministres communiste de 1947. Cette césure est fondamentale.

place d'une question qui demeure loin des intérêts des populations locales. Bien sûr, certains articles ont pu m'échapper ; cependant je pense tout de même avoir saisi la fréquence à laquelle la question sarroise revient dans les colonnes de la presse française. Si l'on regarde les courbes, on pourrait croire que ce thème tient une place très hétérogène⁵⁸. Mais le miroir reste déformant. Il est d'abord clair que le titre qui consacre la place la plus importante est *Le Monde*. Il s'agit du titre qui dispose des meilleurs moyens pour aborder l'affaire grâce à ses nombreux moyens financiers et techniques (de



nombreux correspondants et de relations dans les milieux gouvernementaux et diplomatiques)⁵⁹. Mais ceci est encore une illusion, en effet, si l'on observe le graphique ci dessous⁶⁰, il est clair que le nombre d'articles par mois est très faible. Hormis quelques pics à plus de 20 articles (le maximum s'élève à 27 pour *le Monde* lors du mois de janvier 1950), sont très rare. La majeure partie du temps, il ne s'agit que de deux ou trois articles. Les autres journaux ne dérogent pas à cette règle. En effet, il semble que la question ne soit pas suivie d'une intensité très poussée. Voyons donc de plus près ces rythmes.

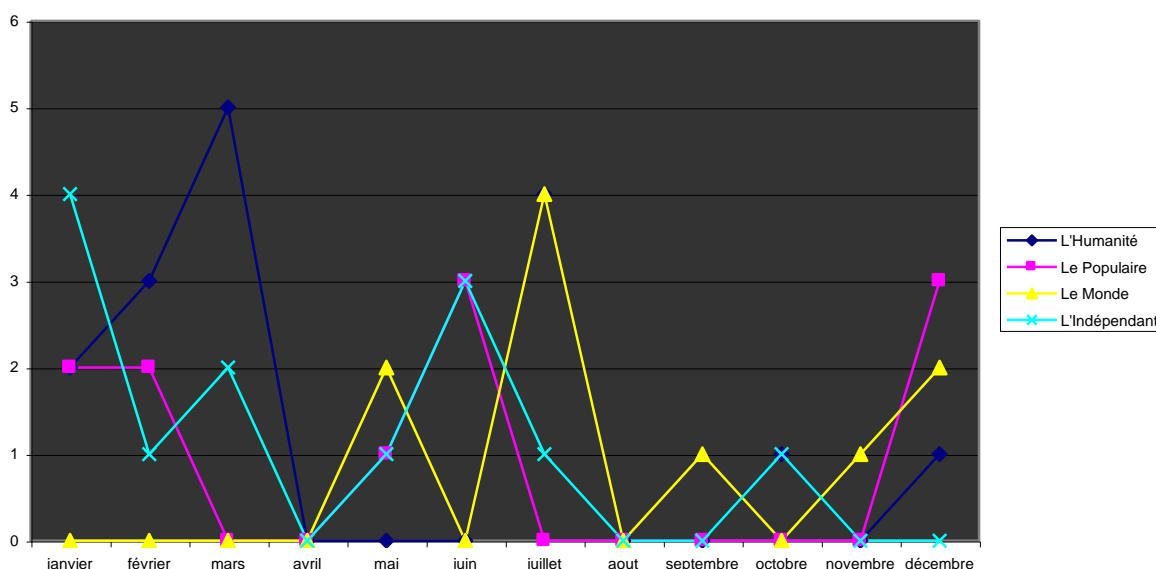
⁵⁸ Voir les annexes en fin de mémoire pour avoir une vision plus simplifiée.

⁵⁹ EVENO Pascal, *op. cit.*

⁶⁰ Pour plus de clarté se reporter aux annexes en fin de mémoire

D'abord, il semble que dans les premiers temps, la question reste très peu traitée. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue le contexte technique de l'époque. En effet, le papier est très rare dans ces premières années d'après-guerre, de ce fait les journaux ne disposent souvent que d'une feuille ou deux (tout dépend de la manière de pli) pendant une période de deux ans pour la majorité⁶¹. Les moyens techniques en Sarre ne sont guère satisfaisants, puisque la majorité de la Sarre est totalement détruite, au point de vue immobilier⁶², moral et politique. Cet état de fait ne favorise guère la

1945

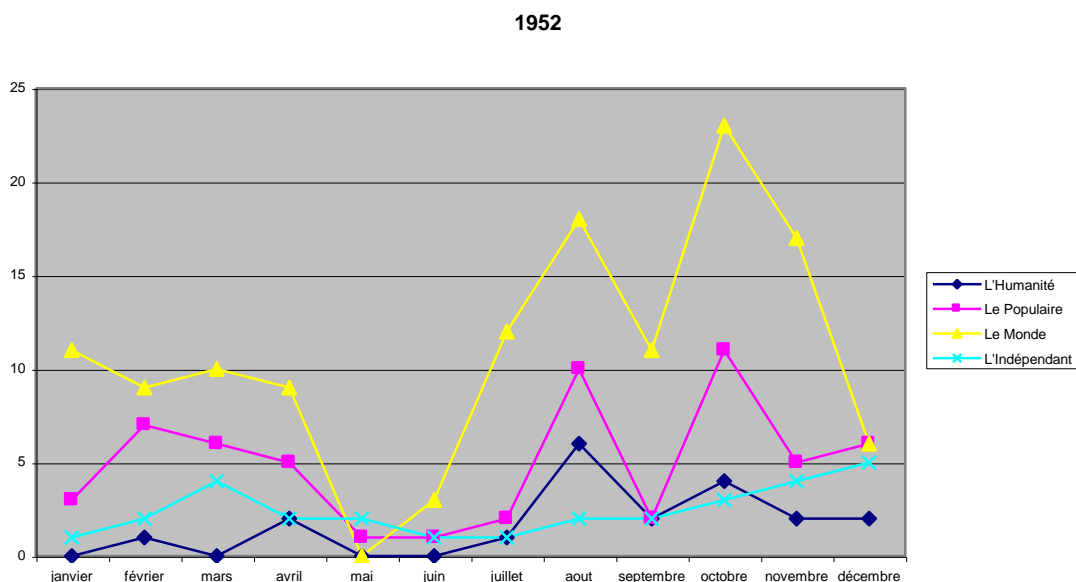


transmission des informations vers Paris. De plus, en 1945, les anciens appareils d'informations (Havas) et les réseaux sont en pleine reconstruction. De ce fait, en 1945, le pic ne s'élève qu'à cinq articles ; ce qui est très peu. Il est flagrant qu'il n'y a pas en ces premières années de véritables logiques, il est difficile de trouver une corrélation entre les différents titres de presse. Il faut attendre le début des années 50 pour remarquer un véritable décollage de l'information sur cette région. Il faut dire aussi que les journaux se dotent de surface de traitement beaucoup plus larges. *Le Monde* compte de 12 à 16 pages, *L'Humanité* et *Le Populaire* environ 8 à 10 pages (les pages du *Populaire* oscille même jusqu'à 20 pages). Enfin *L'Indépendant* ne dispose que de 6

⁶¹ La question du papier n'est pas mineure, une sorte de bataille du papier s'est même engagée entre les autorités, les syndicats de presse et les journaux eux-mêmes, pour plus d'informations, voir Roger Chartier, dans *histoire générale de la presse* qui dresse également une histoire de la législation sur la presse tout à fait intéressante.

⁶² BAUDOUI Remy « La reconstruction en Sarre » in *Vingtième Siècle*, Paris, Fondation Nationale des Sciences politiques, janvier mars 1991 n° 29 pp 57-65 et 12 février 1951, Note au ministre annexe IX, MEF B 61258

pages. Les moyens de communications sont à nouveau opérationnels et chacun des titres a pu se forger de solides relations avec les autres relais (notamment diplomatiques) de cette question. Une moyenne de 5 articles par mois se dessine⁶³. Mais le plus important est sans doute l'émergence d'une véritable corrélation. On voit des courbes plus ou moins parallèles se former et qui correspondent chacune à de grands événements de l'histoire de la Sarre. La Sarre n'est plus alors traitée de façon épisodique, mais on voit se tisser un véritable fil conducteur, avec des reportages qui font appel de plus en plus à des journalistes toujours plus experts de ces questions. Si l'on se réfère à l'année 1952 (ou à 1950), on voit bien que l'information suit de très près les uns les autres. Bien entendu, *Le Monde* reste le « leader » de l'information sur la Sarre au niveau national, mais il est clair que la courbe de la fréquence des articles sur l'histoire sarroise reste parallèle à celle adoptée par le journal de la Rue des Italiens. On voit bien ici que l'élection du mois d'octobre⁶⁴ est l'événement le plus suivi de la part des journalistes. On peut ainsi dresser pour chacun des événements une sorte d'indexation⁶⁵. Pour ce qui est des années 53 et 54, la montée en puissance de la place de la Sarre dans les colonnes des journaux est également flagrante ici.

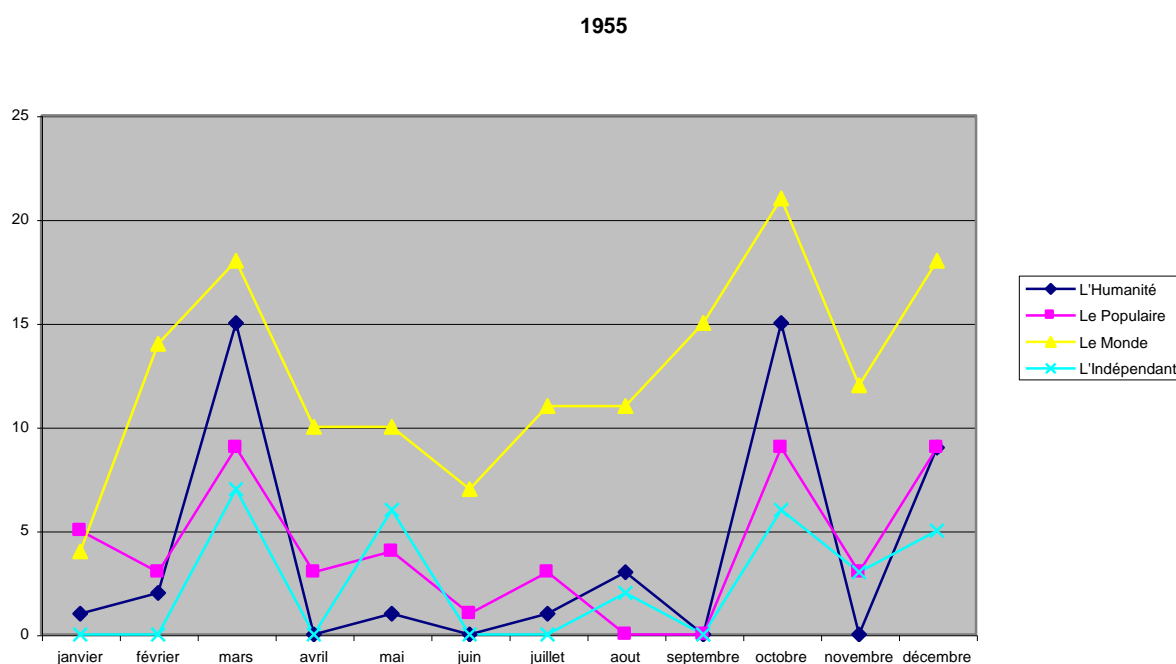


⁶³ Voir les annexes et les courbes qui sont vraiment éclairantes à ce sujet. Celle de 1952 est particulièrement intéressante de ce point de vue.

⁶⁴ Au sujet des élections voir Association Française de la Sarre, *Le verdict sarrois*, Paris, Association française de la Sarre, 1953 56 p.

⁶⁵ Voir annexe en fin de mémoire

En ce qui concerne, les années suivantes, les choses sont du même ordre, si ce n'est que l'on observe une véritable « flambée » de l'information pour certains évènements, comme le fameux référendum d'octobre 1955. Toutefois, on voit alors une moyenne de plus de 12 articles pour *Le Monde* et de plus de 5 articles pour les autres. La question sarroise est devenue en 1955 une question européenne d'importance majeure, c'est pourquoi les journaux commencent vraiment à s'y intéresser. Cependant, on ne peut pas vraiment affirmer que l'opinion est bien « au courant » de ce qui se passe en Sarre, puisque à de nombreuses reprises, on s'évertue à faire un historique de tout ce qui a pu se passer dans le territoire. Nous voyons donc que l'année 1955 est une sorte d'aboutissement du suivi par les journaux de l'Histoire de la Sarre. On peut voir des résultats analogues en ce qui concerne l'année 1956, et les accords de Luxembourg.



Les autres titres comme *Le Figaro*, mais aussi les journaux frontaliers⁶⁶, et plus globalement les journaux quotidiens et d'informations générales, ne dérogent pas à cette règle. Les autres titres que j'utilise que ce soient la presse thématique ou de magazine ont des rythmes bien plus complexes puisqu'ils font appel à des reportages pour une grande partie d'entre eux ; il est donc difficile de saisir des fréquences bien précises, mais on peut quand même affirmer que c'est aussi avec les années 50 et les débats sur l'europanisation de la Sarre (1954 et 1955) que ces derniers s'y intéressent de façon

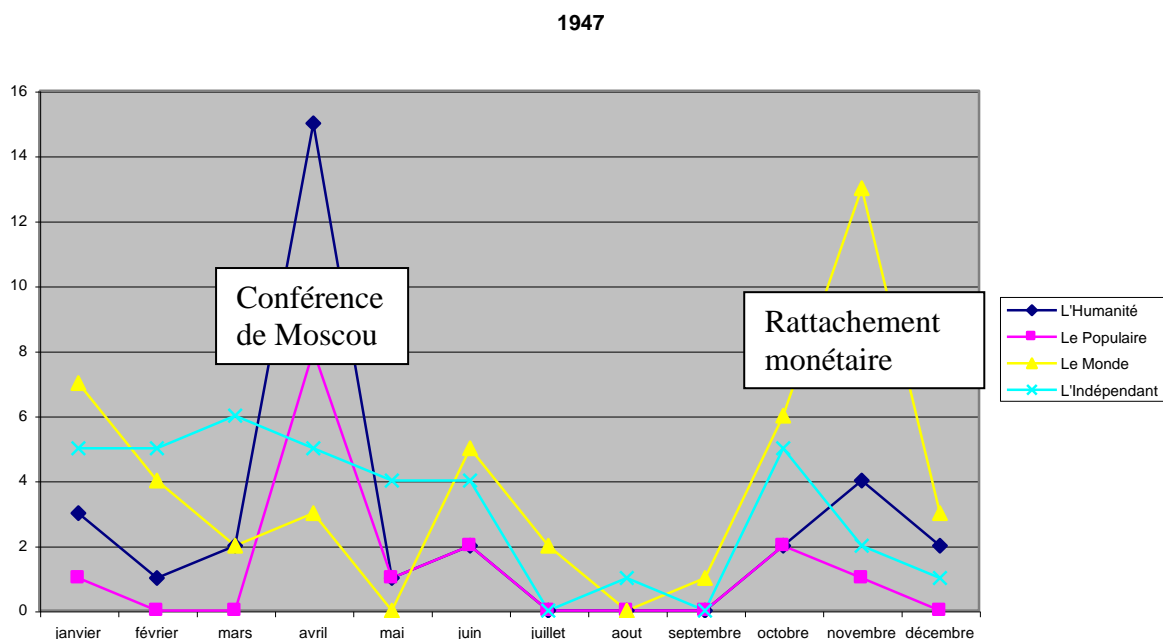
⁶⁶ *Le Messin, Le Courrier de Metz, Le Républicain lorrain*

plus significative. Quoiqu'il en soit ces courbes nous permettent tout de même de saisir dans sa globalité les rythmes de l'histoire sarroise et peuvent servir de base pour des sondages de recherches dans d'autres journaux.

Ainsi, on peut dire que globalement la fréquence et la place de la Sarre dans les titres de presse français ne sont pas d'une intensité très soutenue. Cependant, même si à cause des désordres dus à la seconde Guerre mondiale, l'information sur la Sarre demeure très faible, il faut véritablement attendre les années 50 pour assister à un « décollage » et une information beaucoup plus suivie et plus exhaustive. Il s'agit alors de voir si ces courbes sont le résultat des faits de l'histoire du territoire sarrois ou s'il n'y a pas non plus d'explications du côté des sensibilités politiques, de la localisation et des publics des journaux français.

b) Ces rythmes, le résultat seul des évènements sarrois ou une déformation due à l'obédience politique et la localisation ?

Ces courbes permettent de saisir les plus grands moments de l'Histoire de la Sarre sans pour autant la connaître. On peut de ce fait, assez vite remarquer que ce territoire est marqué par des à-coups qui mobilisent épisodiquement les journalistes. Toutefois il est difficile dans les premières années de déceler une logique véritable ; les



courbes sont hétérogènes. Pourtant, on peut voir par exemple un pic lors de la libération de la Sarre au mois de mars. Il est assez intéressant de remarquer que *Le Monde* ne donne pas d'information à ce sujet. L'année 46 est marquée par les conférences internationales, et surtout avec la mise en place de douaniers à la frontière germano-sarroise.

L'année 1947 est en tout point intéressante puisque l'on peut trouver une logique événementielle, mais également une logique partisane et locale. On remarque très nettement que la Conférence de Moscou au mois d'avril constitue un véritable pic. Bien que l'on remarque une mobilisation de tous les journaux, c'est cette fois-ci *L'Humanité* qui retransmet le plus d'information sur la conférence de la capitale soviétique. Le sort de la Sarre entre alors au grand jour sur la scène internationale⁶⁷. Les autres journaux ne sont pas en reste, mais on peut-être expliquer pourquoi ce léger déséquilibre. Il s'agit essentiellement, à mon sens, d'une explication due à la sensibilité du journal. En effet, *L'Humanité* premier journal communiste de France se doit de s'intéresser tout particulièrement à cette conférence internationale qui se déroule dans la capitale soviétique. C'est ici que se jouent (ou on le pense) les futurs équilibres européens. Les thèses communistes sont en contradiction avec les thèses américaines. Le territoire de la Sarre entre vraiment dans l'actualité et c'est à ce moment que le journal du Parti communiste français communique vraiment à propos de ce sujet.

Il est curieux que *Le Monde* ne parle pas autant de la Sarre, en ce qui concerne la diplomatie internationale, le journal de la Rue des Italiens ne dispose pas encore de ces grands réseaux⁶⁸ qui font sa qualité. *L'Humanité* dispose alors de contacts privilégiés avec le personnel soviétique ce qui explique sans doute cette hypertrophie. Les autres titres se contentent souvent du strict minimum tiré des différents communiqués de presse et officiels de la part des ministres des Affaires étrangères.

⁶⁷ La Sarre et la Ruhr sont deux enjeux très importants pour la France. Elle souhaite le rattachement économique pour la première et le détachement et l'internationalisation pour la seconde. Les tractations diplomatiques entre la France, l'Union soviétique, les Etats-Unis et la Grande Bretagne sont difficiles. IL s'agit d'un point très important dans l'histoire des relations franco-allemandes, mais aussi des relations est-ouest.

⁶⁸ RIEFFEL Remi, *L'élite des journalistes, les hérauts de l'information*, Paris , P.U.F., 1984

Le second événement de 1947 est le fameux rattachement de novembre qui introduit le franc français dans le territoire sarrois⁶⁹. Il est à noter qu'il y avait déjà eu lieu un changement monétaire en Sarre au mois de juin de la même année, pourtant personne n'en a parlé longuement dans ses colonnes⁷⁰, on voit à quel point joue la sélection puisque finalement il s'agissait plus d'une rupture pour les Sarrois que pour les Français. Les choses sont assez logiques, le journal d'Hubert Beuve-Meury consacre le plus d'articles à cet événement. Cependant, les autres titres ne sont pas en reste. Mais, aucun ne dispose d'une capacité de surface assez étendue pour communiquer de manière satisfaisante. Quant à l'effet de la localisation, on ne peut pas dire que la presse locale lointaine, comme *l'Indépendant* s'y désintéresse vraiment⁷¹, même si le nombre n'est pas non plus formidable. Toutefois au sein de la presse locale frontalière, les choses sont différentes puisque le nombre n'est en aucun cas négligeable. Ce n'est pas très étonnant puisque l'introduction du franc en Sarre a des répercussions majeures en Moselle notamment. Il s'agit pour eux, plus d'un problème local que véritablement international, il est donc légitime que la presse se mobilise sur ce sujet. Pour ce qui est de la presse locale lointaine et non concernée, on ne peut pas vraiment dire que cette information fassent les grands titres, bien au contraire⁷². De ce fait, les événements n'expliquent pas tous si l'on a pas dans les mains les éléments pour comprendre pourquoi tel ou tel journal décide d'en parler dans ses colonnes. Nous l'avons vu précédemment, on observe un véritable décollage de l'information sarroise à partir de 1950, il s'agit de voir pourquoi. Il est flagrant que pour le début d'année, les journaux français s'intéressent beaucoup à la question sarroise. Les raisons sont multiples. La fin de l'année 1949 et le mois de janvier 1950, correspondent à la mise en place de la querelle entre la République française et la jeune République fédérale allemande au sujet de ce territoire. La France souhaite faire entrer la Sarre au Conseil de l'Europe au même titre que l'Allemagne. Une bataille diplomatique éclate. Il est donc légitime que *Le Monde* qui possède de formidables contacts dans ces milieux et *Le Populaire*, journal de la SFIO donc plus ou moins de connivence avec le gouvernement en place sont les

⁶⁹ Voir à ce sujet mon mémoire précédent, ROBELIN Cyril, La tutelle monétaire française sur la Sarre de 1945 à 1960 enjeux politiques et culturels.

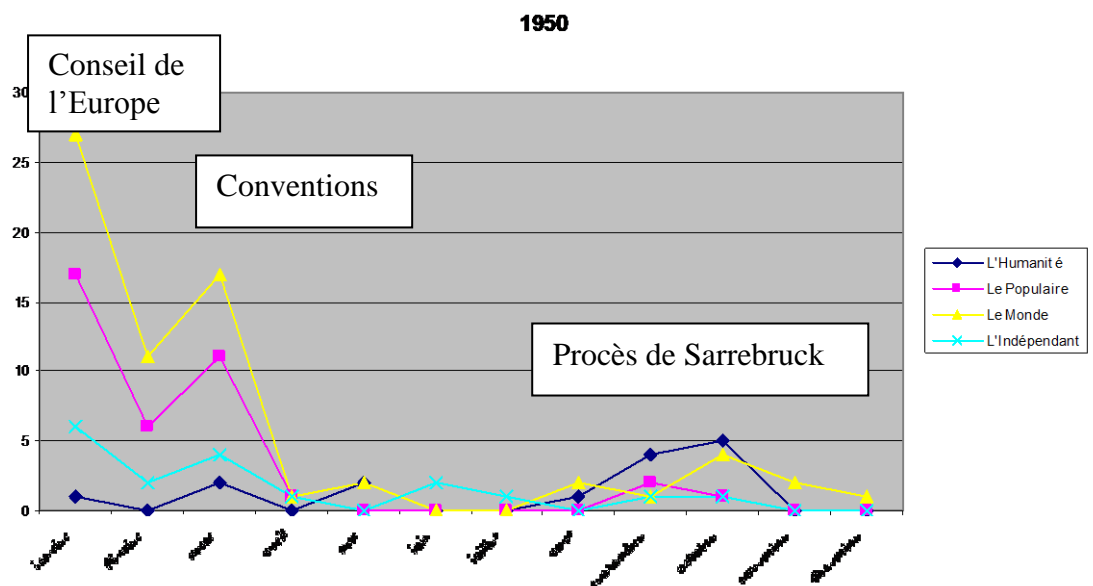
⁷⁰ Le monde ne consacre deux articles, *l'Indépendant* de même, *le Populaire* seulement un article tandis que *l'Humanité* n'en dit mot

⁷¹ Il faut cependant faire attention au miroir déformant du nombre d'articles, qui peuvent être très court, mais aussi aux auteurs des articles, qui pour *l'Indépendant* est vraiment intéressant puisqu'il s'agit d'un acteur de ce rattachement.

⁷² Je fais ici référence aux journaux du Jura comme *la Croix du Jura*, *le Courrier de Saint Claude* ou de l'Ain comme *la Voix de l'Ain* ou *le Journal de Bourg en Bresse*.

principaux acteurs de la transmission de ces informations. Du reste *Le Figaro* ne reste pas non plus muet à ce sujet. *L'Humanité* n'est pas très prolixe à ce sujet, mais depuis 1947, *L'Humanité* est dans une politique de refus. Ils sont donc dans une position délicate d'opposition à la politique française en Sarre, mais aussi à des revendications jugées nationalistes de la part des Allemands de l'Ouest.

La seconde étape de cette année est bien sûr le mois de mars avec la signature des premières conventions franco-sarroises⁷³. Là, il s'agit d'un problème sur plusieurs échelles, c'est pourquoi on remarque un pic de l'information. Tout d'abord, c'est un problème bilatéral entre le gouvernement de la France et celui du territoire sarrois qui devient un interlocuteur privilégié. Mais il y a encore une autre échelle c'est à dire l'échelle internationale puisque l'Allemagne fédérale est bien sûr hostile. Comme pour le point précédent les divers services et réseaux diplomatiques communiquent (car il s'agit aussi de la communication, souvent politique de la part d'auteurs qui ont un avis bien tranché). On peut généraliser pour tous les journaux d'informations générales, comme *l'Aube*, *l'Aurore* etc.



Ce schéma de pic lors des grandes crises ou dénouement diplomatiques se retrouvent très souvent. On peut prendre en exemple ici les conventions de mars 1953

⁷³ Il est significatif que les publications de juristes à ce sujet se multiplient. La Sarre devient un sujet d'étude intéressant pour ce qui est du droit international. Les publications savantes sont donc en pleine émulation.

ou la signature des accords de Luxembourg du mois d'octobre 1956⁷⁴. La localisation n'est pas très structurante sur ces points, il s'agit plutôt de la place consacrée aux actualités internationales qui limitent la place de la Sarre dans leurs colonnes.

Le troisième événement de l'année 1950 est celui de la fin d'année, plus particulièrement du mois d'octobre. Il peut paraître insignifiant, puisque le pic n'est pas très élevé. Cet événement est en fait la retransmission du procès de Sarrebruck, qui traduit devant la justice sarroise des responsables du Parti communiste sarrois⁷⁵ et de leaders syndicaux accusés de troubles à la vie publique et de danger à la paix⁷⁶. Globalement les journaux n'en font pas les grands titres, à part *l'Humanité* qui va l'utiliser à des fins de propagande politique. Il s'agit de l'exemple le plus flagrant et intéressant de sélection de l'information par sensibilité politique. Le journal communiste retransmet cette information avec une envoyée spéciale, Rosa Michel, lors que les autres (*Le Monde* et *le Populaire*) se contentent de dépêches d'agence de presse. On trouve une dynamique identique en ce qui concerne les interdictions et suspensions des journaux communistes⁷⁷. La sensibilité est donc en tout point structurante en ce qui concerne les « amis », on retrouve de données identiques pour ce qui est des socialistes français et de leurs collègues sarrois. Lors des conférences socialistes européens ou simplement d'invitations des deux partis, *Le Populaire* relate ces faits dans ses colonnes.

Pour ce qui est des autres années, on peut faire de même. Si on prend l'exemple de 1954, on voit une dynamique d'ensemble se dessiner avec une intensité marquée au mois de février et d'avril qui sont le résultat des tractations diplomatiques au sujet de ce que l'on appelle le « préalable sarrois⁷⁸ ». Lors du mois d'octobre on assiste à une reprise des discussions bilatérales avec l'Allemagne. On peut aussi prendre l'exemple de l'année 1952 avec à la fin de l'année, les élections législatives du territoire de la Sarre qui a pour conséquence une multiplication du sujet sarrois dans les colonnes des différents titres de la presse française, mais aussi internationale.

⁷⁴ Voir les annexes de 1953 et 1956 pour plus d'informations

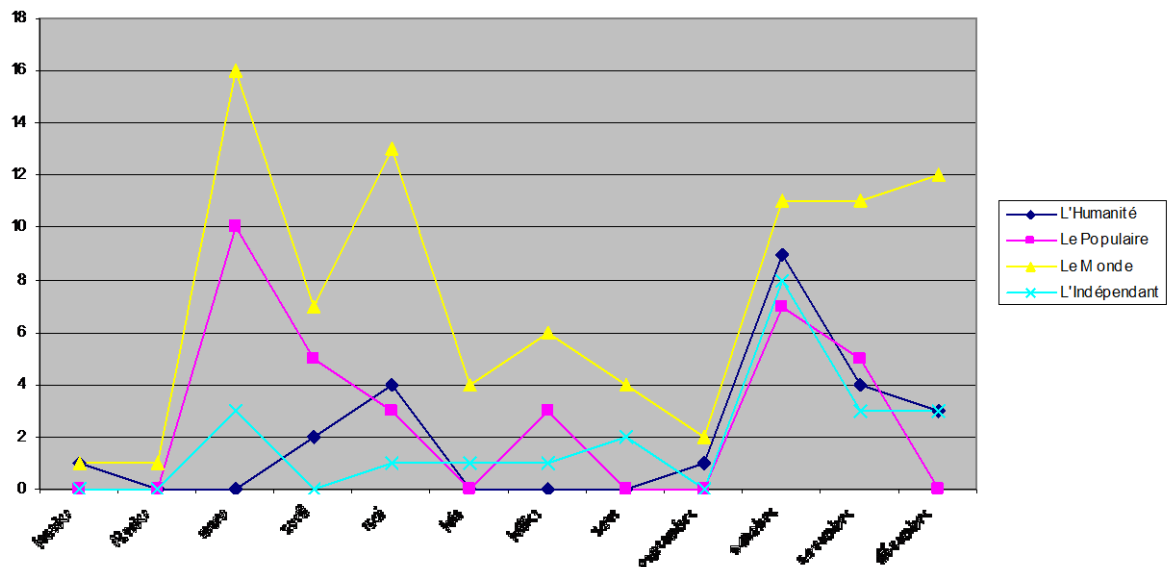
⁷⁵ Ce parti n'est pas interdit mais qui est étroitement surveillé. Il prône le rattachement de la Sarre à l'Allemagne, mais à laquelle ?

⁷⁶ Ces accusés sont Franz Nickolay etc.

⁷⁷ *Neue Zeit*

⁷⁸ Cette expression est celle de René Mayer qui avait pour but de régler d'abord la question sarroise avant de traiter avec l'Allemagne notamment en ce qui concerne la CED et les autres questions européennes voir à ce sujet l'ouvrage de CAHN Jean Paul, *Le parti social démocrate allemand et la fin de la quatrième République Française (1954- 1958)*, Berne, Peter Lang SA, 1996 collections complexe

1954



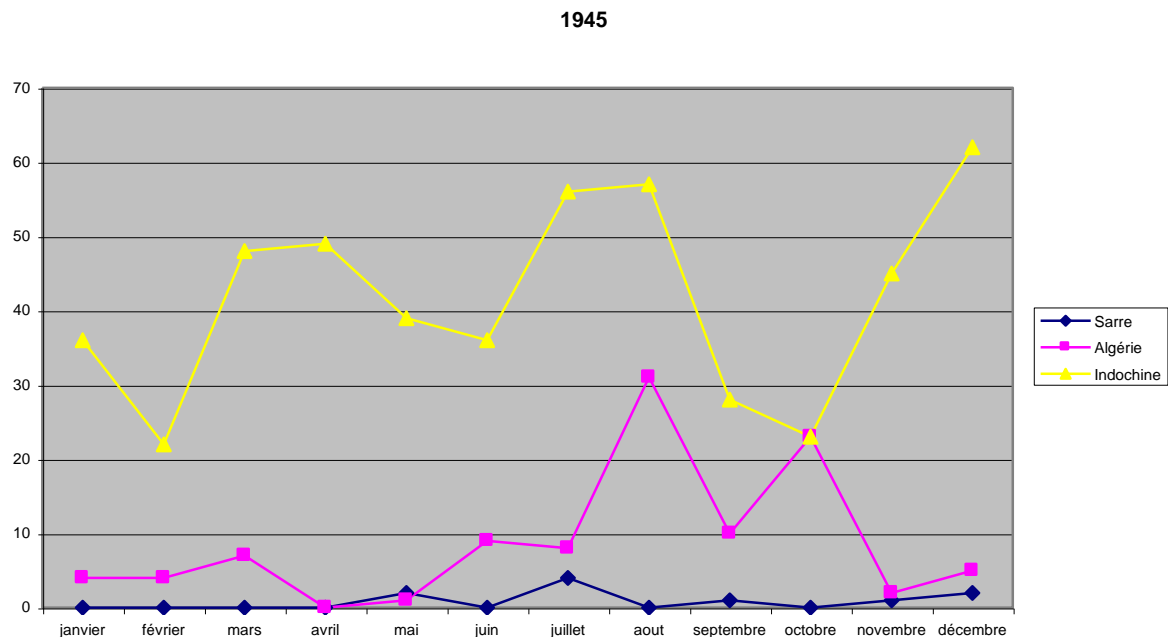
Ainsi, on peut se rendre compte que ces chiffres sont en partie la conséquence directe des événements se déroulant dans le territoire de la Sarre. Cependant, il ne faut perdre de vue que ces journaux ne sont pas neutres. Ils possèdent une sensibilité propre, et plus elle est marquée, plus le choix des articles est structuré par les articles de propagande. Le dernier point qui permet d'expliquer certaine hypertrophie d'articles ou plutôt d'absence d'information sur un sujet quelconque, est bien sûr la localisation du journal. Un journal mosellan n'aborde pas la question sarroise de la même façon qu'un titre jurassien. Il ne faut pas non plus perdre de vue que le contexte international y est pour beaucoup et que parfois les autres événements en éclipsent d'autres.

c) Le contexte international et la proportion de la Sarre face à des questions extérieures comme l'Indochine, la Corée et l'Algérie

Le relatif désintérêt de la presse française pour la Sarre, hormis les moments de fièvre diplomatique peuvent s'expliquer en partie par l'organisation du contexte internationale mondiale. On peut remarquer que d'autres événements éclipsent l'affaire sarroise. Il s'agit dans la majeure partie des cas des guerres coloniales où la France est engagée. Ici, plus que jamais la sensibilité politique du titre sélectionne l'information. Par exemple *L'Humanité* retransmet les péripéties de la guerre civile grecque qui

oppose « Fascistes » et « Démocrates », tandis que les autres journaux se mobilisent certes pour ce conflit, mais de façon moins intense.

Le conflit sarrois n'est pas le seul sur la scène internationale à être important⁷⁹. De plus, comme il s'agit essentiellement d'un conflit diplomatique, il se retrouve couplé



avec d'autres enjeux, notamment les enjeux européens. Dans les premiers temps, la Sarre est un problème allemand, qui se marie très bien avec celui de la Ruhr, voire de la Silésie, puisque le territoire est connu pour son bassin houiller. Ensuite, avec la construction européenne, notamment la CED et la CECA, il se transforme en enjeu européen.

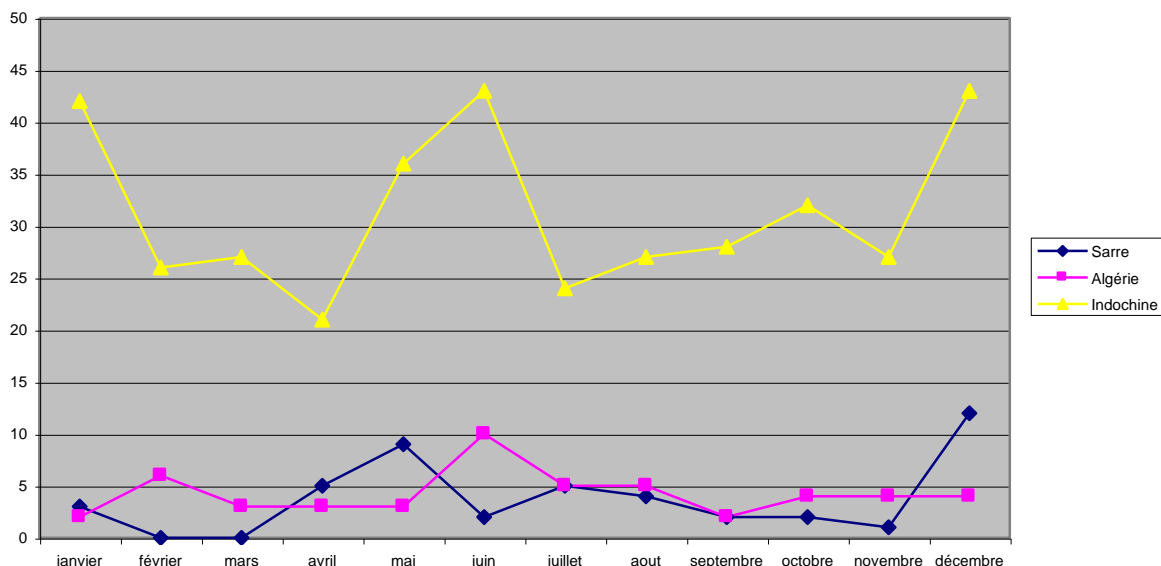
Si l'on regarde la place que tient ce problème dans la presse française par rapport aux autres enjeux, il est clair que ce n'est que très rarement que le bassin sarrois fait les grands titres. Pour ceci, nous allons nous appuyer sur la place de la Sarre dans le journal *Le Monde*, car il s'agit du titre qui dispose de la plus grande capacité de retransmission dans ses colonnes. Prenons alors les exemples des conflits indochinois et algérien, qui

⁷⁹ Jean-Paul Cahn le remarque également dans ces travaux sur « Der Spiegel » « Pourtant, à aucun moment, le problème de la Sarre ne se hisse au premier plan des préoccupations ni des opinions publiques, ni des mass-médias, ni des parlements français ou allemand. D'autres question (Indochine, Afrique du Nord..., existence de la R.D.A., relations avec l'Europe de l'Est..., C.E.D., réarmement de l'Allemagne...) lui ravissent encore et toujours la vedette de part et d'autre du Rhin. » in CAHN Jean Paul, « Reflexions sur l'hebdomadaire allemand « Der Spiegel » face au problème sarrois (1954- 1955) » in *Revue d'Allemagne*, Tome XII n°2 avril juin 1980, Saverne, CNRS

sont, à mon sens les conflits les plus importants pour la France durant cette période d'après guerre. Si l'on regarde de plus près le graphique, ce qui frappe en premier est la relative pauvreté de la place de la Sarre en 1945. Pourtant, c'est dans ces premières années que ce fait la politique française vis-à-vis du Reich vaincu. Mais, ce sont bien les problèmes coloniaux, et en premier lieu le problème indochinois qui sont importants pour les milieux diplomatiques français. La Sarre passe au second plan. On pourrait croire également que l'Algérie, qui est troublée, mais qui ne s'est pas encore complètement embrasée passe au second plan. Mais il n'en est rien. L'Afrique du Nord passe devant le territoire sarrois, et presque devant le problème allemand. Il faut bien sûr préciser que la Sarre est un problème extérieur, alors que l'Algérie et l'Indochine sont des enjeux intérieurs de premier ordre. Ce qui intéresse les Français est avant tout les problèmes coloniaux, puisque de nombreux soldats combattent encore là-bas, tandis qu'en Allemagne ils occupent. Mais, ce qui est frappant est l'amplitude de la différence qui existe entre ces divers problèmes. On assiste à des différences de près de cinquante fois à certains moment. L'Algérie est cinq fois plus présente que la Sarre, l'Indochine est en moyenne plus représentée de vingt à quarante fois. La Sarre ne dispose donc pas d'une notoriété suffisante pour être vraiment connue parfaitement de l'opinion publique française. Il est clair que les élections municipales de la fin du mois de l'année 1945 dans le territoire sont largement éclipsées par ce qui se passe en Indochine, qui retient l'attention des observateurs internationaux.

Pour ce qui concerne les autres années, 1946 ne déroge pas à cette règle. Même

1946



si l'Algérie est environ au même rang que la Sarre, l'extrême Orient français reste bien au-dessus des autres problèmes internationaux. Les proportions sont presque identiques à celles que l'on a vues pour 1945. La guerre militaire est toujours surreprésentée vis-à-vis des conflits « seulement » diplomatiques. Toutefois, on ne saurait réduire le contexte international à ces deux conflits. Le Maroc et les guerres civiles et événements qui se déroulent à l'Est du Rideau de Fer⁸⁰. Les événements de l'Intérieur sont également consommatrice d'espace sur les différents titres. Par exemple *L'Humanité*, très préoccupée par les questions sociales et énergétiques s'intéresse donc très moyennement au territoire sarrois, sauf en ce qui concerne le charbon. On ne peut pas dire non plus que les journaux frontaliers s'y intéressent autant que les autres affaires locales. Toutefois, il est indéniable que le poids de la grande information internationale n'est pas aussi élevé que dans les autres journaux d'informations. Pour ce qui est des autres journaux d'influence locale, la Sarre passe encore plus inaperçue, car le peu de place qui est réservée à l'actualité internationale est souvent dépassée par les grands conflits indochinois et algériens. Ce qui est révélateur de cette hypertrophie des conflits coloniaux est la présence de presque tous les grands journaux de correspondants permanents, mais aussi la réalisation de nombreux reportages. Si l'on regarde dans les autres média que la presse écrite, il est flagrant que la Sarre passe encore plus inaperçue. Par exemple dans les archives de l'INA⁸¹, les actualités en ligne qui traitent de l'Indochine sont beaucoup plus nombreuses que celles qui traitent du territoire sarrois⁸². On fait le même constat dans le cas de l'Algérie. La radiodiffusion émettait également plus d'émission que pour la Sarre. Il n'est donc pas étonnant que l'opinion publique française connaisse mieux la question algérienne ou d'extrême Orient que celle de la Sarre.

La question du bassin sarrois met du temps à s'émanciper de la question allemande. En effet, en 1945 et 1946 elle reste étroitement liée à celle du Reich vaincue et démantelé. Il faut cependant attendre l'année 1947 pour assister à une autonomisation de cet enjeu. Toutefois, c'est également cette année que les problèmes indochinois, et algériens deviennent de plus en plus pressants. Il faut aussi préciser que les volumes de papier deviennent de plus importants ; la place de l'information internationale augmente

⁸⁰ Les problèmes tchécoslovaques et Polonais sont au premier plan. Pour plus d'informations se reporter aux index *Le Monde*

⁸¹ www.ina.fr

⁸² On en compte seulement 6

un peu⁸³. Les réseaux d'information coloniale augmentent également et plus vite que les réseaux de l'information sarroise qui peine à trouver une place. La proportion de la Sarre n'est pas forcément plus grande qu'elle ne l'était dans les premières années de l'après-guerre. Ceci est flagrant lorsque l'on regarde la courbe en annexe.

Nous avons vu précédemment qu'à partir des années 50, on assistait à un décollage de l'information sarroise. Cependant, vis-à-vis des deux autres grands conflits, cet enjeu demeure encore très restreint dans les colonnes. Il faut noter de plus que 1950 est aussi l'année charnière dans les relations Est-Ouest puisque la guerre de Corée devient un problème de premier plan. Mais les années 50 sont aussi les années de renaissance de l'Allemagne qui est devenue fédérale. En effet, la RFA réclame désormais avec plus en plus d'insistance le retour de la Sarre dans le giron de la mère patrie. Bonn devient un interlocuteur et un acteur de la question sarroise. Ceci explique donc en partie le décollage sarrois. Le second élément de contexte qui permet d'expliquer pourquoi le conflit sarrois mobilise un peu plus la presse est l'entrée en jeu de l'acteur européen. En effet, à partir de 1949, la Sarre souhaite entrer au Conseil de l'Europe au même titre que les autres états européens. De plus, on veut pour résoudre ce problème qui devient pesant trouver une nouvelle solution. On croit la trouver en projetant d'eupéaniser la région, c'est à dire lui donner un statut européen qui serait géré par la Communauté européenne. Toutes ces nouvelles idées sont alors productrices d'articles pour les journalistes. Les années 50 sont aussi celles des grandes batailles et de l'enlèvement en Indochine. Le réveil profond des nationalismes en Afrique du Nord et en Afrique noire a pour conséquence une multiplication des écrits sur ces conflits. A cela s'ajoute encore la crise du communisme dans certains états de l'Est. Ceci explique alors pourquoi l'écart entre la Sarre et les autres grands conflits reste très étendu. L'Algérie en tant que département est même plus représentée que le conflit indochinois dans les années 1954-5.

En effet, la moitié des années 50 n'inverse en aucun cas la tendance. Seules les années 55 et 56 avec le référendum d'octobre et les Accords de Luxembourg l'année suivante mettent la Sarre au premier plan des journaux d'informations. Pour ce qui est de la presse de reportage comme *Paris-Match*, on remarque que c'est bien grâce au

⁸³ Les journaux passent de 4 à 8 pages le plus souvent

sujet de l'Europe que la Sarre intervient dans cette presse. En effet, la Sarre devient un sujet atypique, mais n'est pas non plus le sujet de prédilection de cette presse. Là aussi, les conflits coloniaux sont bien plus représentés. La presse spécialisée s'adonne également à cette règle des reportages. Enfin, les années 50 sont aussi celles de la naissance, en France, des « news-magazines⁸⁴ ». Bien sûr le constat est le même, voire sans doute plus accentué que pour les journaux d'informations générales. La Sarre passe après de nombreux autres sujets. Les journaux locaux accentuent encore plus les choses puisque les pages réservées à l'actualité internationale reste restreinte, ainsi les grands thèmes sont abordés, et souvent la Sarre n'en fait pas partie.

Le contexte international suffit pour expliquer pourquoi certains événements sarrois sont minorés. Par exemple, à la fin de l'année 1945, c'est l'Indochine qui fait les grands titres, faisant passer les élections municipales sarroises au second voire au troisième plan. L'impact sarrois sur l'opinion publique française est forcément plus mince que celui que peut avoir les enjeux coloniaux. Même avec la succession des années les choses sont loin de changer. Ainsi, la Sarre est traitée, mais bien moins que les autres conflits.

Il est clair qu'il me semblait nécessaire d'étudier les chiffres de la fréquence de l'information sarroise. En effet, elle est loin d'être homogène. Les événements de l'histoire sarroise permettent d'expliquer dans une très large mesure le pourquoi de ces rythmes. La sensibilité et les publics des titres sont aussi primordiales pour comprendre certaines anomalies dans ces fréquences. Enfin, la localisation est également un miroir déformant, puisque seuls les grands titres sont nécessaires pour ces journaux. Pour finir, le contexte international avec les autres grands conflits reste structurant de la fréquence de l'information relative à la Sarre dans la presse française.

Après le nombre de ces articles, il s'agit désormais de voir la nature de l'information relative à la Sarre. De quoi parlent ces articles en définitive ? Quelle est la place que tient la politique ? la culture ?... Mais aussi ces articles sont-ils seulement des retransmissions de dépêches ? ou des écrits bien plus élaborés ?

⁸⁴ *L'Observateur, l'Express.*

2) La nature de l'information

a) Les centres d'intérêts des journalistes. Une présence massive de la politique et des questions économiques

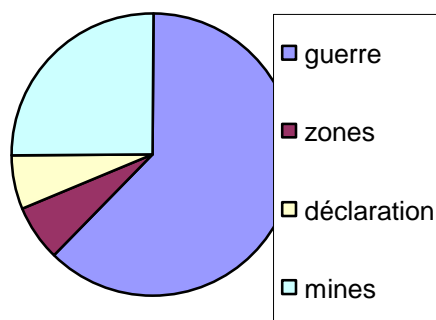
La Sarre est moyennement et inégalement présente dans la presse française, mais de quoi parle-t-elle ? La nature de l'information est un élément primordial à saisir pour comprendre comment fonctionne l'information à propos de ce territoire. Les articles traitant du Politique et de l'Economique sont bien sûr les catégories les plus répandues⁸⁵. La question nationale, puisqu'il s'agit bien de cela est une sous-catégorie du Politique, mais fait appel aussi aux questions économiques. C'est également une sous-catégorie des questions culturelles, administratives, voire artistiques et culturelles. J'ai choisi ici, de faire à nouveau un décompte numérique et de refaire confiance aux quatre titres que j'ai utilisés précédemment pour les mêmes raisons.

Voyons alors, comment dans les années qui précèdent le rattachement économique à la France quels sont les thèmes qui mobilisent la presse. Le fait majeur des premiers mois de l'année 1945 est bien entendu les opérations de guerre sur le front de l'Ouest. La difficile libération du territoire (ou des territoires sarrois⁸⁶, car rien n'est défini encore entre les Sarre, Allemande, Sarroise et française) est au premier plan des colonnes des journaux. Reste cependant une exception, le journal *le Monde* qui ne parle pas du tout de ces batailles. Pour le reste, les autres titres (comme les journaux frontaliers et autres titres de presse d'information générale) débutent d'informer les Français sur la Sarre par des nouvelles du front.

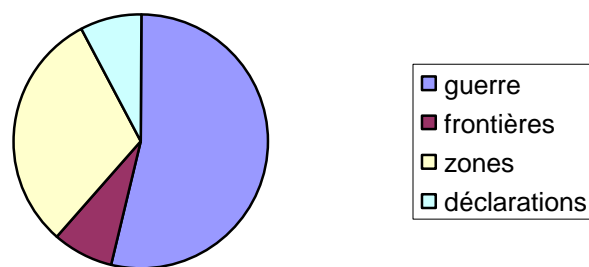
⁸⁵ Les découpages de ce type se révèlent bien souvent arbitraires, les frontières entre les questions politiques et économiques sont très minces, et parfois n'apparaissent pas. De même, dans un article, différentes questions peuvent être traitées. Toutefois, j'ai essayé en sachant ceci de réaliser quelques diagrammes circulaires pour voir la place de chacun des thèmes. De même, il ne faut pas être dupe et se méfier du miroir déformant de ces graphiques. Par exemple, il faut prendre garde au fait que le nombre d'articles est bien différent selon les titres et les années.

⁸⁶ Voir annexe n°3

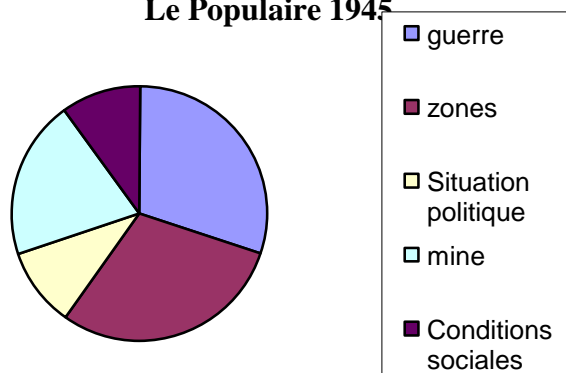
L'Humanité 1945



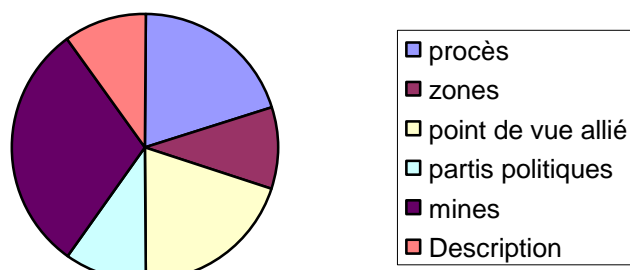
L'Indépendant 1945



Le Populaire 1945



Le Monde 1945



Sur ces graphiques, on voit clairement que la guerre et la libération du bassin est une des préoccupations majeures des journaux. Ce qui suit est bien sûr l'occupation de ce territoire par la France (dans la ZOF⁸⁷) ainsi que les points de vue des alliés sur la question du statut de la Sarre. Ce qui est frappant c'est de voir le poids des questions politiques et surtout la faiblesse des enjeux sociaux⁸⁸ dans ce pays qui sont tout de même très difficile en raison des terribles destructions que les bombardements alliés ont causés. En France, les problèmes de ravitaillement sont les mêmes, il est donc légitime de ne pas parler de choses qui touchent également le pays, la priorité reste la France.

Un thème se détache tout de même. Il s'agit de celui du charbon. On voit ici une nette attirance de *L'Humanité* pour ce sujet⁸⁹. La houille est donc un fait structurant du bassin sarrois, et même l'enjeu de premier plan. Il n'est donc pas étonnant de voir cet élément se détacher des autres. Sa prégnance dans le quotidien communiste est

⁸⁷ Zone d'occupation française, sur la formation de celles-ci se rapporter aux ouvrages de HILLEL Marc, *L'occupation française en Allemagne 1945- 1949*, Paris, Balland, 1983

⁸⁸ Voir à ce propos HUDEMANN Rainer, *Sozialpolitik im deutschen Südwesten zwischen Tradition und Neuordnung 1945-1953*, Mainz, Hase & Koehler Verlag Mainz, 1988, BAUDOUIN Remy « La reconstruction en Sarre » *op. cit.*

⁸⁹ Comme pour *Ce Soir* d'ailleurs

intéressante et logique. *L'Humanité* se veut proche des milieux ouvriers, surtout en ce qui concerne l'industrie lourde et de l'énergie. Elle se veut le relais d'information majeure du Monde ouvrier⁹⁰. Son influence est très forte dans les bassins miniers, notamment du Nord (moins dans ceux de Lorraine). Il ne faut pas non plus oublier que la Sarre et son charbon est un moyen pour une France exsangue de se reconstruire au plus vite⁹¹. Les besoins énergétiques du pays sont énormes et les ressources houillères de la Sarre et de la Ruhr, qui sont dans ces temps presque toujours associées, sont alors un enjeu majeure. La tradition ouvrière de *l'Humanité* explique donc cette sur représentation des mines dans son journal. Le Leitmotiv des thèmes comme la « Production » peut aussi expliquer ceci dans une certaine mesure. *L'Indépendant du Louhannais* n'en parle pratiquement pas en 1945, sans doute en raison de son public qui est majoritairement rurale, voire agricole.

La mise en place de la question sarroise est étroitement liée à son statut politique. C'est pourquoi durant ces trois premières années (45 à 47), la catégorie du point de vue des Alliés⁹², vis-à-vis du territoire est majeure. Ce thème correspond surtout au nombreuses conférences (Paris, Londres, Moscou, plus des conseils interalliés à Berlin), ainsi que des déclarations des différents gouvernements (comme Bevin aux Communes, et surtout Byrnes à Stuttgart) qui fixent les politiques et les positions de ces différents pays face à la politique française, notamment au rattachement économique. En lisant ces articles, on a l'impression que la France agit plus ou moins seule, mais il faut bien prendre garde à ceci, en effet si l'on regarde dans les archives, le gouvernement français fait preuve d'une intense activité diplomatique pour faire accepter les mesures qu'elle prend⁹³.

L'année 1945 est donc une année où le thème de la Sarre émerge. Mais il faut véritablement attendre 1946, pour voir se dessiner clairement les thèmes et les enjeux de la Sarre dans la presse française, notamment en ce qui concerne la question de la nationalité sarroise. Les Français ne connaissent pas encore très bien la Sarre, c'est pourquoi on trouve dans les articles politiques très souvent une description et une histoire de ce territoire, qui peut sembler lointain.

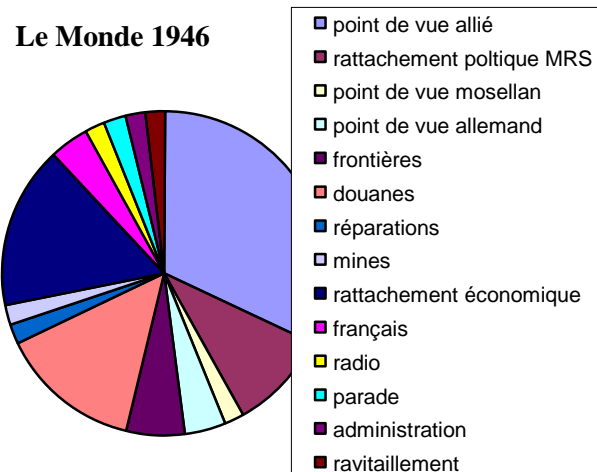
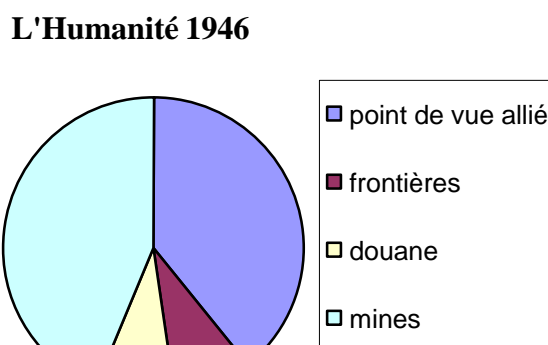
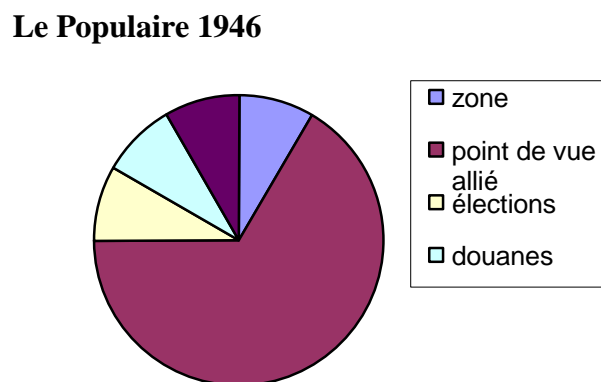
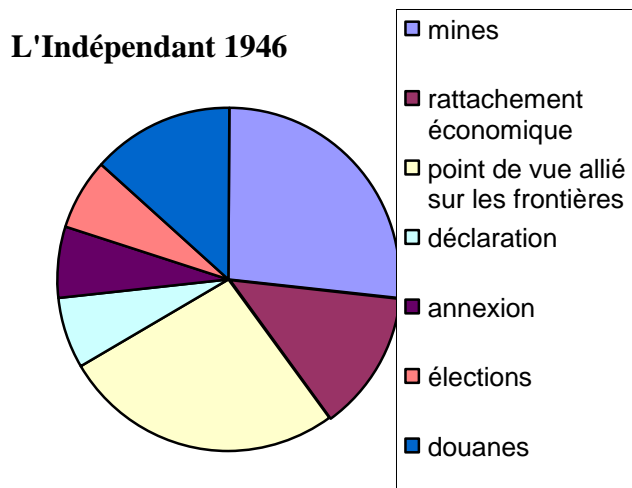
⁹⁰ CHAMBAZ Bernard, *L'Humanité 1904-2004*, Paris, Seuil, 2004

⁹¹ ROBELIN Cyril, *La tutelle monétaire française sur la Sarre de 1945 à 1960 enjeux politiques et culturels*.

⁹² Etats-Unis, Grande Bretagne, URSS et bien sûr la France

⁹³ POHLMANN, *Die Saarfrage und die alliierten 1942- 1948*, Frankfurt am Main, Peter Lang, *Europäische Hochschulschriften*, 1993

1946 est véritablement l'année où la Sarre s'individualise du territoire allemand. Les articles traitent désormais de la Sarre en tant que telle (sauf en ce qui concerne le charbon où elle est très souvent associée à la Ruhr), auparavant la Sarre était souvent considérée comme une province allemande.



Cette individualisation s'accompagne alors d'une forte réflexion autour de son statut. On voit alors de nouveaux thèmes comme le rattachement économique et le rattachement politique. Cela ne veut pas forcément dire que les journaux qui en parlent sont favorables à une Sarre française, mais seulement qu'ils laissent la parole aux partisans d'une annexion. Les thèmes que l'on a vus se mettre en place en 1945 sont bien sûr présents, mais on assiste à une diversification. Si auparavant, ces derniers étaient essentiellement tournés vers la sphère du politique et de l'économique, d'autres sujets commencent à être traités. Mais ceci reste surtout l'apanage du *Monde*. L'hypertrophie des brèves politiques est contrebalancée par des reportages sur les

conditions sociales du territoire. La dimension culturelle est aussi abordée, notamment avec le rapprochement des cultures française et sarroise dans la perspective d'une collaboration future. La langue française est ainsi promue dans le territoire. Pour les autres titres, il est clair que les domaines politique et économique (surtout en ce qui concerne les journaux communistes), restent la préoccupation majeure de ces titres. Cependant, en même temps que les thèmes économiques (notamment en ce qui concerne le rattachement économique), quelques préoccupations voient le jour, par exemple ce qui touche au ravitaillement et à la situation sociale du pays. Quoiqu'il en soit, on peut dire que dans ces premières années, on voit une sorte d'observation de la Sarre qui reste un territoire qui n'est pas très bien défini. Les questions de la nationalité sont tout de même une part importante dans les journaux, mais traitées de façon inégale. En effet, les partis politiques ne se sont pas toujours décidés sur la politique à mener dans le territoire. C'est vraiment avec la mise en place du rattachement économique de 1947 et la renaissance d'un gouvernement autonome en Allemagne que la seconde phase de revendication des questions nationales se met en place. Notamment avec l'abandon des volontés annexionnistes qui se transforment en volonté indépendantiste et autonomiste.

1947⁹⁴, est donc l'année charnière. Ce qui mobilise les journaux, c'est bien sûr les thèmes politico-économiques. Il est ici pratiquement impossible de distinguer les deux catégories. Le rattachement économique se fait en trois étapes, d'abord avec la mise en place des douaniers dès la fin de l'année 1946, la mise en place d'un Saarmark⁹⁵ pour empêcher la Sarre de sombrer dans les désordres monétaires⁹⁶ que connaît l'ancien Reich nazi, et bien sûr le rattachement de la Sarre à la zone franc en novembre 1947. L'information est donc monopolisée par ces deux faits. Il ne faut pas non plus oublier les conférences internationales qui se poursuivent au sujet de l'organisation future de l'Allemagne. Le deuxième point politique qui mobilise la presse française et bien sûr la renaissance politique de ce territoire avec l'élection d'une Assemblée constituante, puis la mise en place d'une constitution en décembre. La Sarre se construit alors un gouvernement qui lui permet d'avoir des conversations avec ceux de la France. Ces évènements, mêlés à ceux de l'inexorable thème du charbon et des mines du territoire,

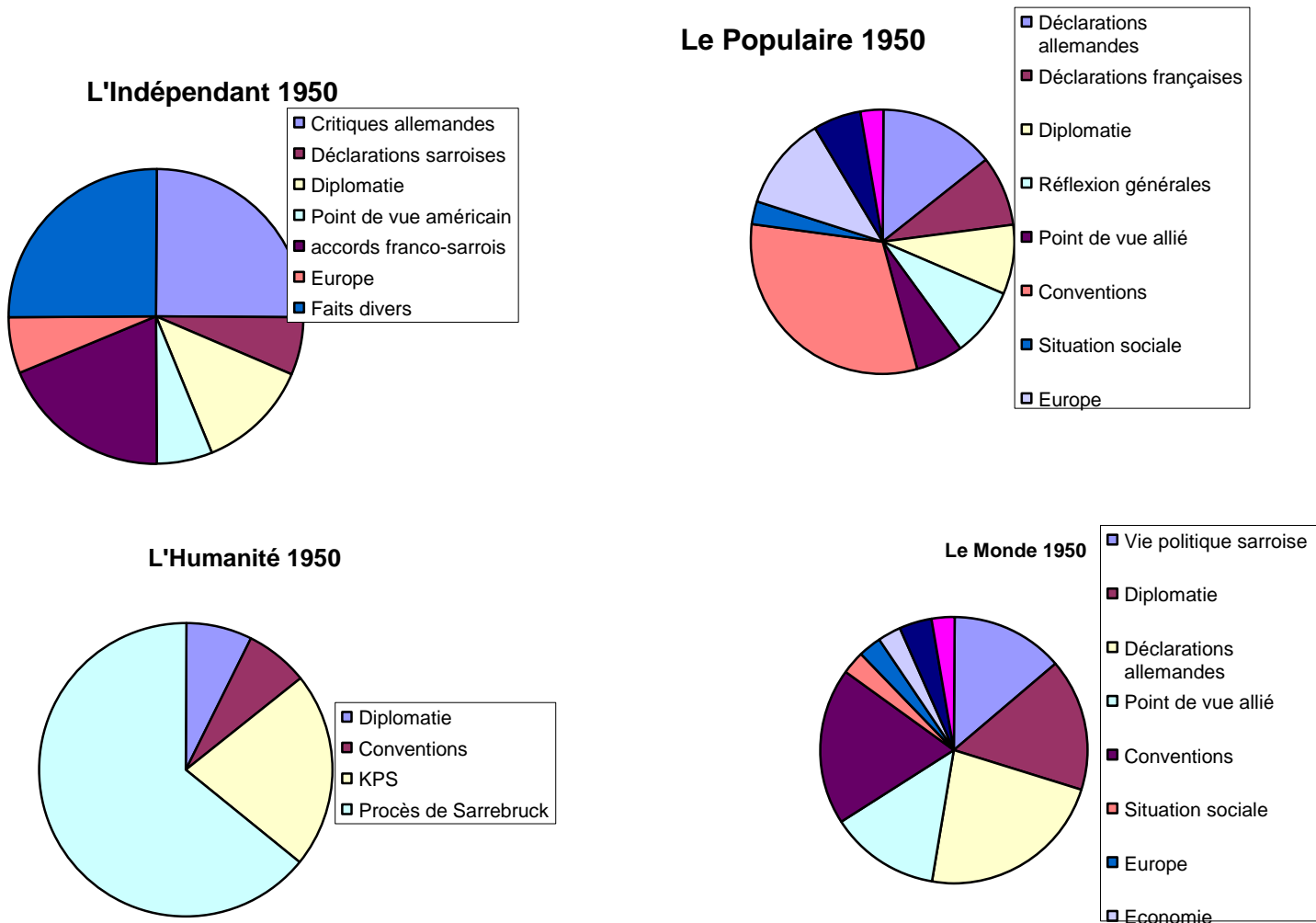
⁹⁴ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *L'année 1947*, Paris, Presse de Sciences po, 2000

⁹⁵ DROULERS Frédéric, « Les émissions franco-sarroises : billets de 1920 et 1947 pièces de 1954-1955 » in *Numismatique et changes*, Revigny sur Ornain, n°355 décembre 2004

⁹⁶ ROBELIN Cyril, « La dénazification du Reichsmark », in *Monnaie magazine*, janvier 2007

prennent alors une place énorme dans la presse française. La question de la nationalité est alors très souvent évoquée dans cette question de la création d'un état sarrois, même si ces questions restent souvent sous-jacentes à ceci. Encore une fois, le journal de la Rue des Italiens reste un des seuls à évoquer d'autres sujets, comme les sujets culturels et sociaux (bien que *Le Populaire* commence à s'y intéresser). Toutefois l'information sur la Sarre reste quelques peu superficiel.

On a vu dans la première partie qu'il fallait attendre 1950 pour assister à un décollage de l'information de la Sarre dans les journaux français. Regardons alors la place de chacun de ses éléments cette année.



Les thèmes politiques prennent encore plus de places qu'auparavant, au détriment des questions économiques. Il est vrai que l'économie est abordée dans la signature des conventions de 1950. Toutefois, le poids de cette catégorie est largement moins fort.

Cette absence explique alors en partie le désintérêt d'un journal comme *l'Humanité* pour la question sarroise. En effet, si l'on regarde le nombre d'article il est très faible. La politique extérieure de la Sarre, avec notamment la signature des conventions franco-sarroises monopolisent l'information. Les autres thèmes, comme la culture ou le sport sont totalement occultés. Mais ce qui est frappant, c'est de voir l'apparition d'un nouvel acteur dans le jeu sarrois, c'est à dire la République fédérale allemande. Ce pays, qui revendique bien sûr la Sarre comme partie intégrante de son territoire, par l'intermédiaire de son gouvernement présidé par le Chancelier Adenauer⁹⁷, fait parler de lui. Le second nouvel acteur, qui est encore timide, est l'Europe, appelé à jouer un rôle beaucoup plus grand par la suite. 1950 est donc la mise en place du cadre politique de la Sarre dans l'échiquier européen. La politique mobilise donc la presse. La place de la question de la nationalité sarroise reste encore faible. La seule chose qui change est le rappel, par l'intermédiaire des déclarations des hommes politiques allemands que la Sarre est allemande. Les déclarations des hommes politiques français nuancent ceci.

L'Humanité (et les journaux communistes en général) délaisse la Sarre, sauf lorsque des « camarades » sont dans la partie. C'est ainsi que 1950 n'est pas vraiment l'année des conventions franco-sarroises pour eux, mais plutôt celle des procès de Sarrebruck et de la multiplication des interdictions du journal communiste sarrois *Neue Zeit*⁹⁸. Ces diagrammes permettent alors de voir la place que prend chacun des thèmes de l'histoire sarroise dans la presse française, il faut pourtant bien remettre tout ceci en perspective selon la localisation et les publics de ces titres. Globalement, au début de ces années 50, le politique prend le pas sur tous les autres domaines, on peut le voir largement dans *le Figaro* également. Pourtant, on assiste à une distribution des rôles puisque d'autres journaux se chargent alors d'étudier la Sarre sous d'autres aspects, notamment culturelles. Le Sport sarrois (qui est à sa naissance), est traité par *L'Equipe*⁹⁹, l'Art par *Art* et bien d'autres¹⁰⁰, l'économie par *l'Economie*¹⁰¹ etc. Les illustrés commencent également à s'intéresser à ce territoire en faisant des synthèses sur la situation du territoire, le politique, l'économie, la culture, le social... bref la société

⁹⁷ Pour l'histoire allemande se reporter à WOLFRUM Edgar, *Deutsche Geschichte*, Band 23, Stuttgart, Gebhard F., 2005

⁹⁸ BERWANGER Dietrich, *Massenkommunikation und Politik im Saarland 1945-1959*, Munich, Uni-Duck, 1969

⁹⁹ *L'Equipe* L 16 février 1953 p.7

¹⁰⁰ *Journal Art*, mai 1949

¹⁰¹ *L'économie* 22 septembre 1955 p. 6 & 7

sarroise dans son ensemble¹⁰². Finalement, l'information sur la Sarre dans les grands quotidiens se résume à la vie politique du territoire non pas intérieur, mais dans ses relations extérieures avec la France. Et lorsque l'Allemagne de l'Ouest est citée, ce n'est que quand elle critique la politique française. Quoiqu'il en soit, il est rare que ces articles s'étendent beaucoup, comme nous le verrons, il s'agit très souvent de brèves ou de dépêches.

En ce qui concerne les années suivantes, c'est à dire les années 50, on peut dire que le schéma que l'on a vu est le même. La vie politique domine les colonnes des journaux. D'autres thèmes émergent, comme ceux de l'Europe et de ses institutions comme le Conseil de l'Europe mais surtout la CECA et la CED. La Sarre souhaite s'intégrer parmi ses structures. L'acteur européen, à partir réellement de 1952 devient un enjeu pour le territoire. Il ne faut pas perdre de vue non plus que la Sarre n'est plus un problème qui touche seulement la France, mais bien la RFA, qui souhaite dans le même temps se rapprocher de la France. Ainsi l'année 1953 peut aussi se rapprocher de 1950 avec la signature des conventions établissant de nouvelles relations entre les deux états¹⁰³. L'année 1954 correspond bien entendu à l'établissement de ce que l'on appelle le plan Van Naters, qui est couplé aux Accords de Paris (signés entre la RFA et la France), qui prévoit la mise en place d'un statut européen pour la Sarre¹⁰⁴. De ce fait, tout ceci ne laisse que très de place pour autres choses que les catégories politiques (même si l'économie est toujours un peu présente). Bien sûr, comme nous l'avons vu *Le Monde* diversifie un peu son information, mais ceci reste toujours très superficiel. L'information « autre » est donc laissée aux journaux spécialisés qui communique sur un pays, et non plus une région. C'est sans doute cet élément qui change dans la question de la nationalité sarroise. La Sarre n'est plus une région mais un état, voire un pays. Les reportages, réalisés par les illustrés le montrent bien. L'hypertrophie du politique est encore renforcée avec l'arrivée des « news-magazines », c'est-à-dire *L'Express*, *L'Observateur*. Ceux-ci ne retransmettent pratiquement que des informations politiques.

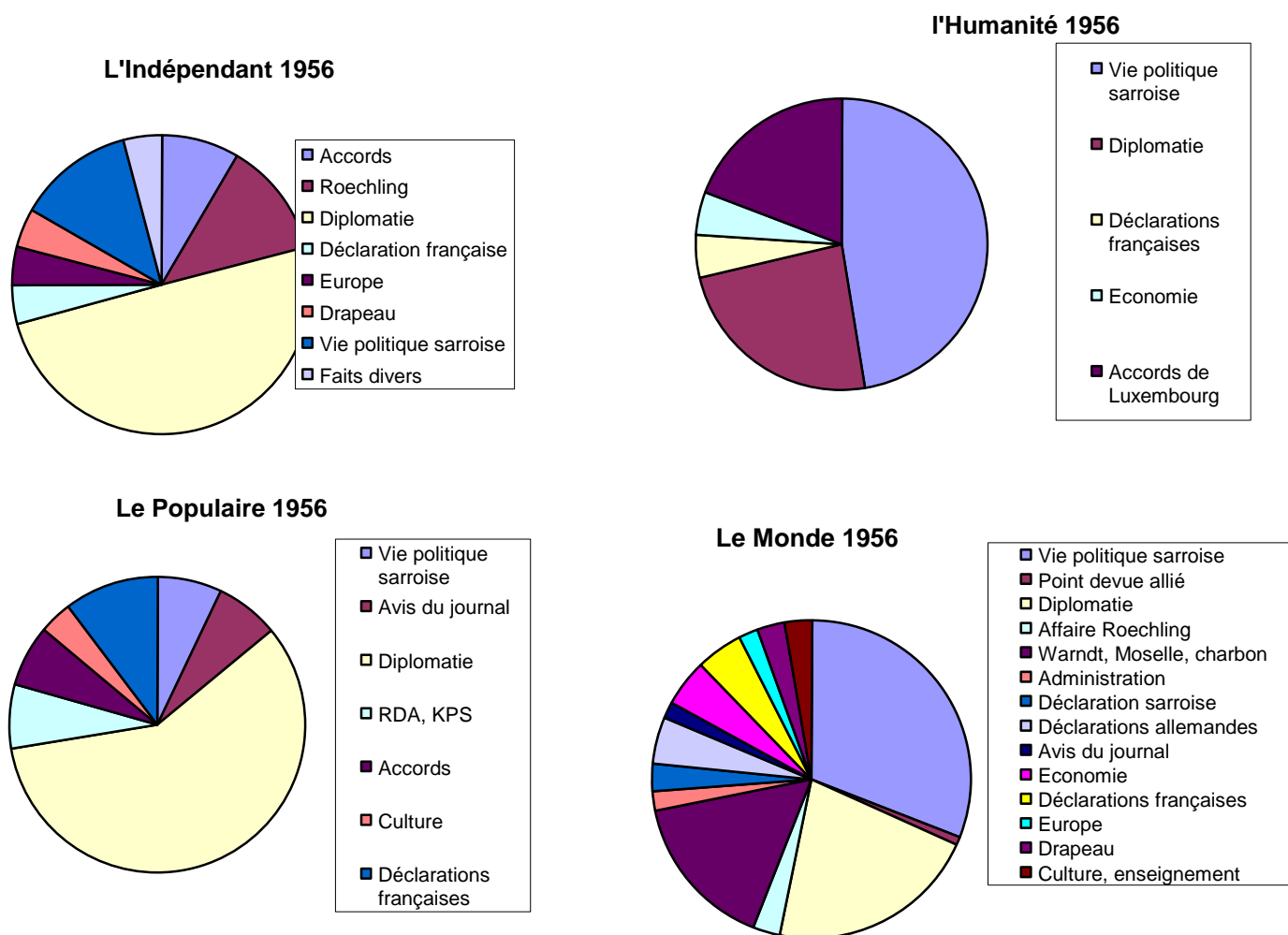
¹⁰² notamment *France illustration*

¹⁰³ BENOIST Jacques, « L'autonomie sarroise et les conventions franco-sarroises de 1950 » in *Recueil Dalloz analytique et critique de doctrine*, Paris, Dalloz, 1951 T1 pp 151-162

¹⁰⁴ Conseil de l'Europe Assemblée consultative sixième session ordinaire, *Le statut futur de la Sarre*, Annexe au Rapport de la commission des Affaires Générales présenté par M. VAN DER GOES VAN NATERS ; Rapporteur, CE, Strasbourg 1954

L'année 1955 est légèrement différente des autres, puisqu'il s'agit de l'année du référendum qui scella le sort européen de la Sarre, avec le rejet du statut proposé. Il est bien entendu que la Sarre entre au devant de la scène. Les nouvelles politiques forment donc le gros de l'information. Cependant, comme les lecteurs ne semblent pas très bien connaître le territoire de la Sarre, les journalistes s'attèlent à rédiger des rétrospectives, mais aussi des portraits de la région. C'est pourquoi on trouve un peu d'autres catégories que les domaines politiques et économiques, mais compte tenu de l'omniprésence du politique, la part de ceux-ci sont tout de même négligeable.

L'année 1956 est la dernière d'une Sarre autonome. Voyons alors si la part du politique est toujours aussi importante.

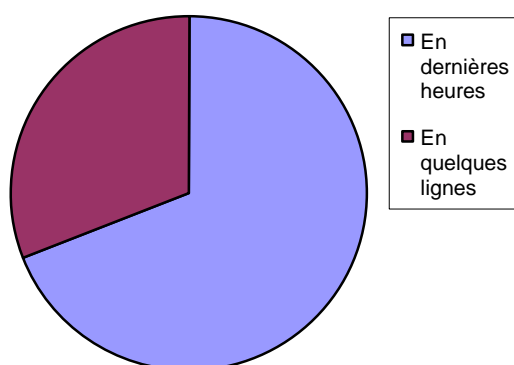


Force est de constater que le schéma se répète encore et toujours pour ce qui est de la structure de l'information. Les catégories politiques, avec ici la signature des accords de Luxembourg monopolisent inexorablement les colonnes des journaux. La place de la culture et de la société sarroise n'a donc pas beaucoup d'intérêt pour les journaux français. Mais si l'on regarde bien, on voit que c'est encore *Le Monde* qui donne quelques nouvelles sur la vie culturelle et universitaire. Il ne s'agit pas vraiment d'un intérêt plus grand (bien que ce journal s'intéresse fortement à la vie culturelle), mais ceci est du plutôt à la plus grande capacité d'accueil de l'information (il dispose d'une plus grande surface consacrée à ces choses). Mais la proportion est cependant très faible pour ces informations, elle se rapproche de celles des autres titres. Ce qui est alors intéressant c'est de voir comment, dans les journaux sont « rangés » ces articles. En effet, ranger un article dans la catégorie nouvelles internationales n'a pas la même valeur qu'un qui est placé dans une catégorie « en bref ». Le public, souvent, n'est pas tout à fait le même.

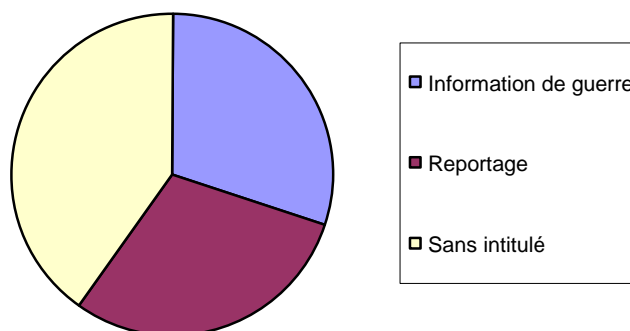
b) Le classement des articles, une géographie variable

La mise en place des catégories politiques, économique etc. n'apparaît qu'après quelques numéros. Très souvent les journaux ne possèdent qu'un feuillet, ce qui ne favorise donc pas la mise en place de classement très précis. Cependant, très vite, ceci se met en place. En effet, dès 1945, de nombreuses catégories apparaissent.

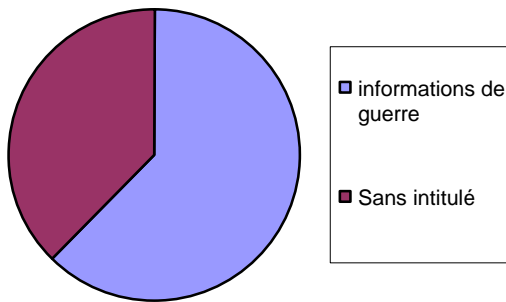
L'Indépendant 1945



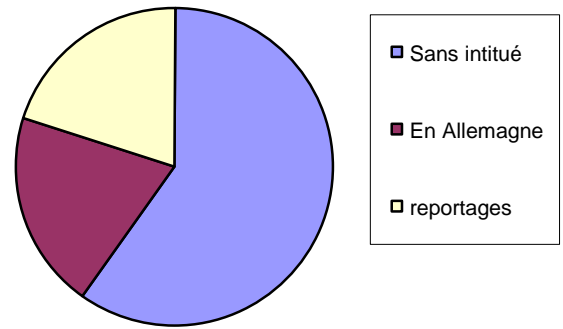
Le Populaire 1945



L'Humanité 1945

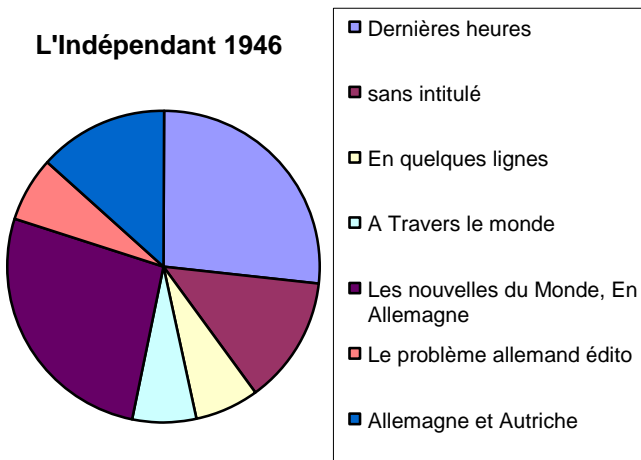


Le Monde 1945

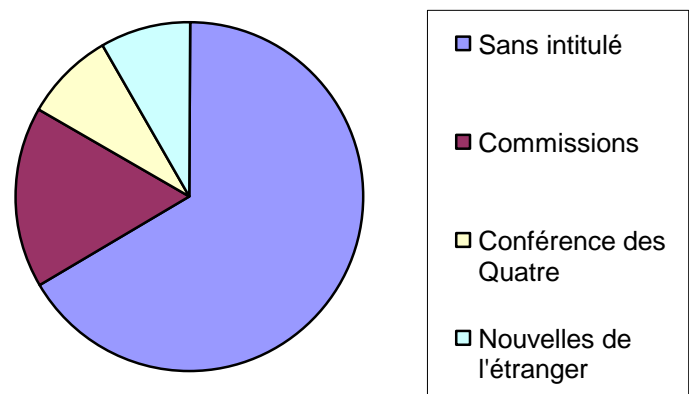


En 1945, on voit parfaitement que les catégories ne sont pas bien en place. Les catégories en quelques lignes ou d'autres qui signifient en bref sont majoritaires. Les informations de guerre sont aussi très importantes. Il faut attendre la fin de l'année pour voir des catégories qui sont définitives. Ainsi, il est plus intéressant et révélateur de voir comment s'organise l'information de la Sarre au sein des journaux français. C'est pourquoi l'année 1946 est plus intéressante.

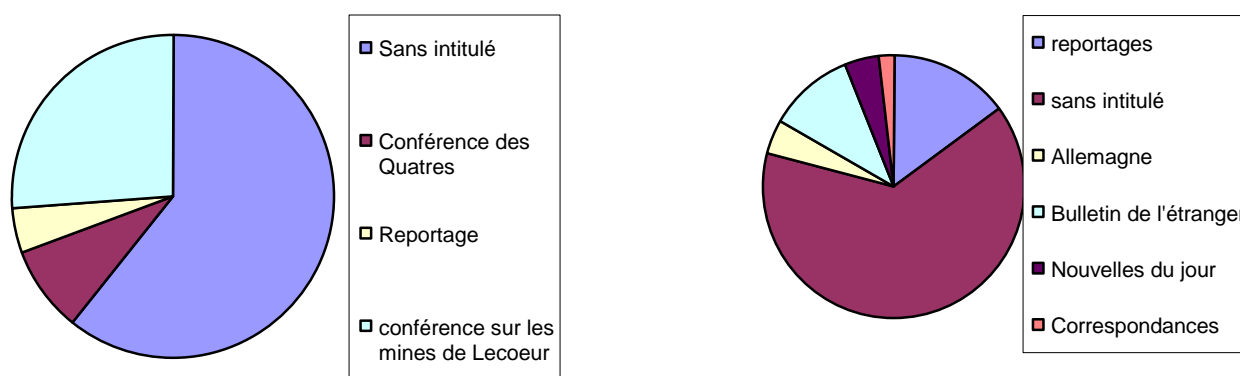
L'Indépendant 1946



Le Populaire 1946



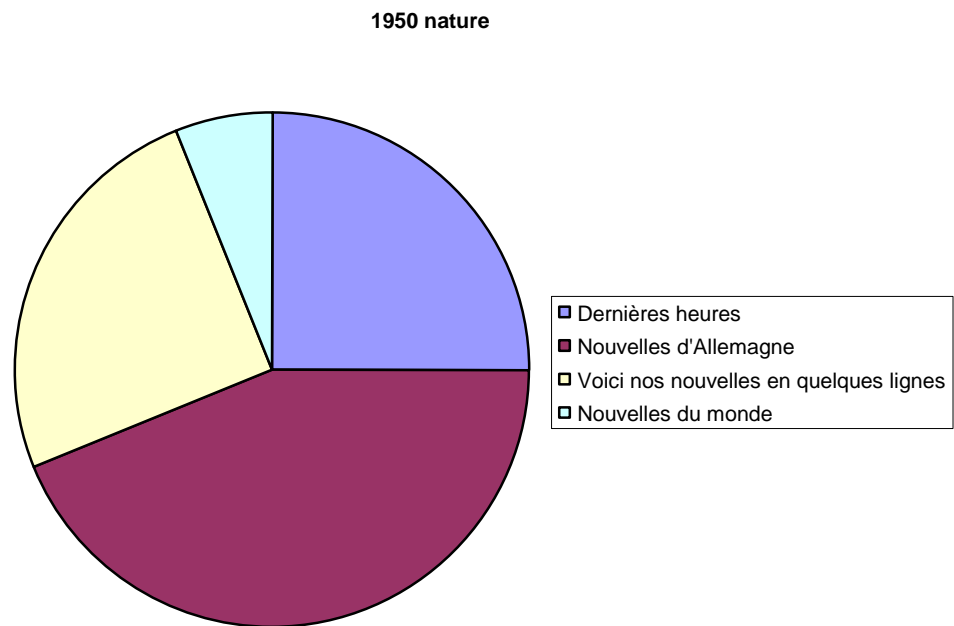
L'Humanité 1946



On le voit très clairement que la Sarre peu à peu trouve une place dans les catégories qui lui sont bien sûr naturelle, c'est à dire les affaires internationales. Les noms ne manquent pas, ainsi « Nouvelles du Monde », « Nouvelles de l'étranger » et autres « Bulletins de l'étranger » accueillent l'information sur la Sarre. Ce qui est intéressant du point de vue de l'évolution de la question nationale sarroise est de remarquer la mutation des intitulés. Ainsi dans *l'Indépendant*, le phénomène est identique pour *le Monde*, l'information sur cette région se cantonne dans des catégories d'abord appelée « Les questions allemandes et autrichiennes », puis « En Allemagne » pour se trouver enfin légitimée avec « Dans la Sarre ». Ces catégories montrent à quelle point la Sarre a eu du mal à se trouver une place dans les imaginaires collectifs français. Mais la Sarre trouve également d'autres places où elle peut s'exprimer.

Les noms de ces catégories sont multiples. On trouve d'abord des colonnes qui sont vouées à l'information brève. On les rencontre donc surtout dans le journal local bressan, mais on trouve des catégories analogues dans les autres titres. Celles-ci sont alors « Dernières heures », « Voici nos nouvelles en quelques lignes », « En quelques lignes » etc. Ces informations sont donc brèves. Il s'agit pour la plupart du temps de deux ou trois lignes issues des dépêches AFP ou d'autres agences de presse. Le nombre d'article est donc trompeur en fonction du nombre de caractères. Les choses sont donc les mêmes pour les années qui suivent, comme voici l'exemple pour 1950, mais les

choses se ressemblent pour les autres années, à savoir une présence dans les nouvelles internationales et dans les brèves.



Pourtant, demeurent de nombreux articles qui ne peuvent être rangés dans des catégories distinctes. Il s'agit donc de ceux que j'ai appelés « sans intitulé ». Dans cette catégorie, on trouve une multitude de type d'articles. Il s'agit de la simple retransmission de brèves à l'analyse très poussée. Il ne faut pas non plus ignorer qu'une part petite (peut être 10 % dans les grandes années pour les éditoriaux et 20 % pour les réflexions de politiques générales), certes mais non négligeable fait partie de ce que l'on peut appeler soit de l'éditorial, soit de l'analyse (très souvent politique). Dans ceux-ci, les grands noms de la vie politique française réagissent à l'histoire de cette région.

Il existe enfin une dernière catégorie qui est celle des reportages ou des articles qui sont écrits par des envoyés spéciaux. Très souvent, ils se découpent en plusieurs parties s'étendant sur deux ou trois jours. L'information y est de bonne qualité, et fait même souvent appel à une rétrospective et un constat sur l'état du territoire sarrois. La Sarre est donc un sujet qui se meut dans des catégories bien différentes, mais qui sont souvent liés au domaine du Politique. Comme nous l'avons vu, les longueurs et les pertinences sont bien différentes selon les articles. Il est alors nécessaire de voir comment il en est.

c) La qualité. Un nombre important de dépêches et articles de tailles modestes et des reportages épisodiques

Le nombre des articles est souvent contrebalancé par le faible nombre de caractère dans chacun d'eux. En effet, certains titres comme *l'Indépendant* paraissent avoir un nombre d'écrits qui paraît concurrencer des titres comme *L'Humanité*. Mais si l'on y regarde de plus près, on voit que leur longueur diffère énormément. Regardons alors le nombre de caractère de chacun des titres qui sont consacrés à l'information sarroise. On compte pour le journal local bressan plus de 226.000 caractères, ce qui est déjà non négligeable. Mais si on regarde les journaux d'opinion, comme *l'Humanité* et *Le Populaire*, on voit que les nombres s'envolent. Ainsi, on dénombre dans le journal communiste près de 500.000 caractères et dans le journal socialiste, plus de 630.000. Il est clair que d'autres journaux comme *Le Figaro* auraient un nombre qui s'en rapprochaient très nettement. On a vu dans la première partie que le nombre d'articles pouvaient quelques fois être très rapprochés, mais on voit par ces longueurs que la qualité de l'information n'est en rien la même selon les titres. *Le Monde* surpasse très souvent les autres journaux par son nombre d'article. Mais, on peut faire le même constat en ce qui concerne le nombre de caractères, ainsi on compte près de 2 millions de caractères, c'est-à-dire près de trois à quatre fois plus que les autres journaux. Mais au cœur même de ces articles il existe une très grande diversité. La force de chacun des journaux est de posséder un type d'article propre.

Ainsi, en ce qui concerne *l'Indépendant*, et plus globalement les autres journaux locaux¹⁰⁵, les articles sont de longueur et de taille médiocre. Ils sont souvent cantonnés dans les catégories que l'on a vues précédemment, c'est-à-dire les « Dernières heures », « En quelques lignes » et « Voici nos nouvelles en quelques lignes ». Ceux-ci sont majoritaires dans ce journal. Mais, il ne faut pas non plus mettre de côté certains articles de taille moyennes (il n'y a jamais d'articles ou de groupes qui regroupe tout une page, voir même un quart de page), qui sont alors classés dans les nouvelles internationales et quelques fois des éditoriaux, même s'ils demeurent rares.

¹⁰⁵ Comme peut l'être *le Bien public*, mais aussi les journaux comme *la Voix du Jura*, *la Voix de l'Ain* etc. Il est tout de même à signaler que dans ceux-ci, le nombre et la longueur des articles sont souvent encore plus médiocre que dans *l'Indépendant*. Il y a une explication à ceci dans le fait que les journalistes ne sont pas les mêmes, cependant en ce qui concernent les brèves, on voit souvent les mêmes informations, voire quelques fois les mêmes articles mots pour mots.

Pour ce qui concerne les journaux frontaliers les choses sont un peu plus différentes, les articles sont souvent plus longs et de qualité bien meilleure. Les frontaliers connaissent la situation du territoire et s'y intéressent même car la vie économique et sociale les concerne également. Toutefois, en ce qui concerne l'information politique, elle se rapproche souvent de celle qui se trouve dans les journaux d'opinion, avec une différence près, les idéologies sont un peu moins marquées¹⁰⁶.

La typologie des articles dans les journaux dits « d'opinion » sont donc plus longues. Très souvent, ils ne sont pas rangés dans des cases. Toutefois, s'agissant pour la plupart du temps d'information politique, leur longueur est de taille moyenne, c'est à dire la longueur qui s'étend entre un quart de colonne et une colonne. Cette longueur ne permet pas de faire une analyse complète de l'information sarroise, mais donne tout de même des éléments qui sont intéressants. Il existe cependant des articles qui vont plus loin grâce aux quelques reportages qui ont été effectués et aux articles où l'opinion du journal et plus globalement du journal. On peut donc conclure que dans ces journaux d'opinion les nouvelles sur la Sarre peuvent paraître quelques fois insuffisantes mais reste assez fournies pour donner à ses lecteurs une information, pas très objectives, mais nécessaires à la compréhension du territoire. Cependant, il est possible de voir quelques articles qui regroupent tout une page, lors des grands événements comme le rattachement économique de 1947 ou plus largement le rejet du statut européen lors du référendum d'octobre 1955.

Enfin, en ce qui concerne *le Monde*, la situation est simple, puisque l'on trouve un grand nombre d'articles de tailles différentes. Bien sûr les plus petits articles sont ceux qui sont issus des dépêches de l'AFP ou d'autres agences de presse et qui se retrouvent pour la plupart du temps cantonnées dans les catégories des nouvelles internationales. Mais on trouve de l'autre côté, un grand nombre d'éditoriaux et d'articles d'opinions. Les articles de tailles moyennes sont souvent des retransmissions

¹⁰⁶ Bien sûr, les journaux ont une couleur politique, mais bien sûr au niveau local, il faut satisfaire un plus grand nombre. La plupart du temps, il s'agit de journaux d'obédience chrétienne-démocrate, voir légèrement traditionaliste et conservatrice, pour le courrier de Metz et plutôt socialiste pour le *Républicain Lorrain*. Mais, une chose est clair ces journaux sont plutôt anticommunistes. Il suffit aussi de voir les résultats aux législatives dans les départements de l'Est pour se rendre compte que ces habitants, malgré une base ouvrière forte ne votent que très peu pour les candidats communistes, seul Maurice Kriegel-Valrimont, en partie pour sa réputation, réussit se faire une place dans la politique de la région en tant que représentant communiste (cependant, il s'exprime dans *l'Humanité*, et non dans les journaux de la région où il est élu).

de déclarations politiques allemand, français, sarrois ou anglo-saxons. Là aussi on trouve un certain nombre de reportages qui procurent aux lecteurs une meilleure connaissance de la situation de la Sarre. On trouve aussi plus d'articles de grandes tailles, bien sûr lors des grands évènements, mais aussi lors des signatures de traités ou autres évènements diplomatiques.

En ce qui concerne les magazines, la taille des articles est bien sûr beaucoup plus conséquente. Les plus petits ne comptent que 2 pages, tandis que les plus grands vont jusqu'à compter une trentaine de pages. Je mettrais donc de côté le numéro spécial de France Illustration qui consacre complètement son édition au territoire sarrois, au point d'en faire pratiquement un manuel sur la région. Les magazines nouveaux de politiques ne laissent à la Sarre souvent qu'une page ou deux.. Pour finir, les publications scientifiques, lorsqu'elles traitent de la Sarre fait la part belle à la Sarre. Les études comptent en général une bonne vingtaine de pages, comme les magazines. Toutefois, il faut signaler que très souvent pour ceux-ci, les photographies et les images sont très nombreuses.

Il est donc intéressant de voir la place des images de la Sarre dans les journaux. Comme on le sait, *le Monde* a longtemps répugné à utiliser des photographies, voire des images dans ses éditions. C'est pourquoi on ne dénombre aucune photographie et seulement une image (des timbres). Quant aux journaux d'informations générales, on peut dire que la situation est hétéroclite. *L'Humanité* utilise souvent des photographies, *Le Populaire* et *Le Figaro* également, mais bien moins que le titre communiste. Ce sont les cartes de la Sarre qui sont les plus répandus. Les services ne sont pas toujours les mêmes, ce qui expliquent quelques fois des éléments étranges. Ces éléments se retrouvent dans le corpus de cartes de *l'Indépendant du Louhannais*. Deux cartes sont fausses, la première possède des frontières qui ressemblent, sans pour autant correspondre aux frontières de 1919. La seconde se retrouve encore dans d'autres journaux locaux¹⁰⁷. Quoiqu'il en soit, les cartes sont les images les plus répandues. Cependant, on trouve quelques photographies dans les journaux frontaliers. Enfin, on remarque quelques caricatures et dessins dans *Le Canard enchaîné*, *L'Humanité* et *Ce*

¹⁰⁷ *La Voix du Jura, l'Ain*

Soir. Toutefois, elles restent rares. Enfin, comme on l'a vu, ce sont les magazines qui utilisent les photographies dans leurs éditions.

Pour conclure, on peut dire que la place de la Sarre dans les journaux français est très inégale. Le plus souvent les articles ne parlent que de politique. Très souvent la Sarre prend place dans les nouvelles internationales. On ne peut pas dire cependant que la région soit vraiment installée dans les titres français. La provenance de ses articles est souvent différente, il s'agit donc de voir comment les journaux recueillaient l'information sur cette région.

3) Les sources et les auteurs

a) Les sources. La place de l'A.F.P. et des documents diplomatiques et politiques

La source de l'article et son auteur sont deux choses primordiales pour comprendre l'information. Il est clair que les sources diplomatiques et « officielles » ne vont pas transmettre le même message. En ce qui concerne la Sarre, on doit d'abord remarquer la multiplicité des sources. Les sources diplomatiques (Quai d'Orsay en particulier) sont bien sûr omniprésentes¹⁰⁸. Il faut donc s'interroger sur cette notion de sources. Qu'est-ce qui la caractérise ? Il s'agit de tous documents, sur différents supports qui ont pu inspirer la fabrication d'un article sur la région. On peut dire que pour la Sarre, elles sont avant toutes autres des sources écrites, même si quelques reportages sont à remarquer. La source est souvent la garante de la qualité de l'article et de l'information. La dépêche est souvent une source incontournable dans cet après-guerre.

Les agences de presse françaises ont été complètement déstabilisées par la Seconde Guerre mondiale¹⁰⁹. La principale agence, Havas, a été soupçonnée de collaboration avec le ministère de l'Information de Vichy¹¹⁰, et surtout sa transformation en

¹⁰⁸ Le Quai d'Orsay envoie souvent des documents à la presse, par exemple « envoyé par télégramme [...] ». Lecture en a été donnée au conseiller allemand. Il paraîtra dans la presse française du 5 mars » in « M. Pinay, Ministre des Affaires étrangères, aux représentants diplomatiques de France à Londres, 4 mars 1955 » Ministère des affaires étrangères (commission de publications des documents diplomatiques français), *Documents diplomatiques français 1955*, Paris, Imprimerie Nationale, 1987 p.286-287

¹⁰⁹ Il ne faut pas minimiser non plus le rôle des Messageries in BERWANGER Dietrich, *Massenkommunikation op. cit.* p.58-59

¹¹⁰ FREDERIX Pierre, *De l'agence Havas à l'Agence France Presse*, Paris, Flammarion, 1959 ; PIGEAT Henri, *Les agences de presse : institutions du passé ou médias d'avenir*, Paris, la Documentation

« Organisme français de l'Information ». Le Gouvernement de transition décide alors de créer une nouvelle agence de presse, sur les bases de celle préexistante. L'A.F.P. (Agence France Presse) voit le jour par ordonnance le 30 septembre 1944. Elle est également l'héritière d'agences issues de la Résistance comme l'Agence Française d'Information, Agence France-Afrique etc. Sa force est de disposer d'un réseau¹¹¹, le plus souvent les mêmes que ceux utilisés par Havas dans le monde entier. Chaque grande ville du monde dispose d'un bureau. Sarrebruck ne déroge pas à la règle. Déjà, dans l'entre deux guerres, Havas était présent dans la capitale de la Sarre¹¹². Tout naturellement, un autre bureau A.F.P.¹¹³, avec comme principal correspondant Lucien Ehringer¹¹⁴, s'installe dans la ville et semble destiner ces informations davantage pour la radio¹¹⁵. Pourtant ce bureau ne semble pas très actif, il n'est pas très visible dans les colonnes des journaux en question. Il semblerait que l'agence utilise beaucoup plus ses bureaux de Paris et de Bonn. Ceux-ci communiquent bien sur plus sur les pourparlers diplomatiques.

L'A.F.P. ne possède pas le monopole. De nombreuses autres informations sont disponibles via les agences étrangères, en particulier U.P., A.P. (américaines) et Reuters (britannique), voire même allemande.

	Le Monde	Le Populaire	L'Humanité
A.F.P.	29	7	20
A.P.	11	1	4
U.P.	11	0	3
I.N.S.	1	1	1
Reuter	9	8	13
D.P.A.	5	0	0
Dana	2	0	0
TASS	0	0	1

française, 1997 et BAUDELLOT Philippe, *Les agences de presse en France*, Paris, la Documentation française, 1991

¹¹¹ ALBERT Pierre, *op. cit.*

¹¹² *Le Temps*

¹¹³ Il m'a été difficile de savoir si un bureau existait ou pas, car il demeure très discret. L'Agence n'a jamais répondu à mes questions. La lumière m'est venu d'un document d'archive. Mission juridique Dossier 412, Service d'information de l'Agence France-Presse.

¹¹⁴ Saarländische Journalist-Verband, *MenschenMedienMächte*, Sarrebruck, Saarländische Journalist-Verband, 1972 p.14

¹¹⁵ BERWANGER Dietrich, *Massenkommunikation op. cit.* p.42

On voit clairement à partir de ce tableau, le miroir déformant des sources. Ces chiffres sont tirés de mon corpus. Il est bien clair que beaucoup d'entre elles ne sont pas mentionnées. De plus certains journaux utilisent parfois deux dépêches d'agences différentes pour réaliser un même article (comme c'est le cas par exemple pour *Le Monde* du 12 et 13 octobre 1952 « Le Chancelier Adenauer va répondre à M. Schuman, avec l'A.F.P. et Reuter »). Ce qui est intéressant est de voir à quel point l'A.F.P. est omniprésente, sauf pour *Le Populaire*, qui hésite souvent à mettre la source. On peut donc penser pour ce titre que l'A.F.P. est en réalité beaucoup plus importante. Les sources étrangères anglo-saxonnes sont également très importantes. L'information n'est pas toujours clémente pour la France. Mais, vue la position des gouvernements britanniques et américains, favorables (en théorie) à la politique française en Sarre, ces agences ne vont pas trop loin. Le fait marquant est donc le relatif manque de diversités de positions. Les agences allemandes ont vraiment très peu accès à la parole. Seul le journal de la Rue des Italiens tente d'avoir un peu de diversités. Le journal communiste n'utilise pas ces sources, qui vont pourtant dans le même sens que ces positions sur la Sarre à savoir que ces habitants sont allemands. Pourtant, les Communistes ne souhaitent pas vraiment un rattachement à l'Allemagne fédérale pro-occidentale. Remarquons tout de même la présence de TASS, agence soviétique. Les agences de presse sont souvent très liées avec les pouvoirs en place, ne serait-ce que pour avoir accès à l'information (pour les éventuelles rencontres en particulier). Deux centres se détachent alors, il s'agit de Paris et de Bonn. On note alors la relative absence de Sarrebruck. Mais le gouvernement militaire et civil utilisent d'autres moyens autrement plus orientés et efficaces. Ce qui est structurant est vraiment la relative pauvreté des informations, même simples dépêches, dénonçant la politique française en Sarre et le gouvernement Hoffmann.

Il semble que les choses soient semblables pour les autres titres, à ceci près que la presse régionale frontalière¹¹⁶ utilise aussi des agences d'information spécifiques à la région¹¹⁷. Le cas de *l'Indépendant du Louhannais* est éclairant pour voir comment un journal d'importance modeste accède à l'information. On note d'abord une quantité

¹¹⁶ *Le Courrier de Metz, Le Lorrain, Le Républicain lorrain*

¹¹⁷ C'est également le cas pour *l'Indépendant*, NAILLY Noël, « *L'Indépendant du Louhannais et du Jura" depuis 1944 jusqu'à nos jours : étude d'une entreprise industrielle, commerciale et culturelle au sein de la Bresse louhannaise*, Pierre de Bresse, Ed. de l'écomusée, 1991

importante de simples dépêches qui ne sont pas nommées. Il semblerait alors que celles-ci soient une sélection qui a été opérée par une entreprise spécialisée¹¹⁸, l'Agence liaison et diffusion. Ce journal, comme beaucoup d'autres, faisait appel à cet organisme. Il s'agit ainsi d'avoir accès à l'information nationale et internationale en quelques lignes¹¹⁹, grâce à une sélection préalable. Mais, d'autres agences sont sollicitées comme les Agences de Presse parisienne¹²⁰. Pour l'Allemagne, le journal reçoit périodiquement « Nouvelles d'Allemagne¹²¹ ». De plus, ces organismes proposent très souvent des reportages¹²² (en particulier à l'étranger) qu'ils vendent à ses journaux. C'est le cas pour la R.F.A. La manière d'informer n'est donc pas la même selon le diffuseur. On note alors une différence de hiérarchie, entre les titres qui disposent de dépêches plus ou moins brut, et ceux qui disposent d'articles déjà entièrement retravaillés. Les dépêches permettent seulement le plus souvent de donner une information brute, et sans véritable réflexion sur la question. D'autres sources vont un peu plus loin. On peut citer le cas des réunions qui sollicitent la présence de journaliste¹²³. Il s'agit aussi des conférences de presse. Il faut faire très attention ici, car les écueils sont nombreux.

Les conférences de presse sont donc problématiques. Tout d'abord, il est clair que celles-ci sont particulièrement teintées de « langue de bois ». Pour notre sujet, les conférences de presse sont le fait des pouvoirs en place. Le plus souvent ce sont des réunions organisées après des rencontres diplomatiques. Les questions posées sont donc plus ou moins orientées. Un cas est particulièrement intéressant pour nous. Les conférences et les enquêtes sont en fait organisées par les gouvernements de la Sarre, militaire et civile. Pour « aider » les journalistes à mener leurs réflexions pour leurs reportages ou dans leurs articles, le gouvernement militaire¹²⁴ met à leur disposition des

¹¹⁸ A.I.Dossier XVI Agence, Agence liaison et diffusion 17 janvier 1957

¹¹⁹ A.I.Dossier XVI Agence, Agence liaison et diffusion 6 octobre 1954

¹²⁰ A.I.Dossier XVI Agence, Agence de presse parisienne, 9 octobre 1963

¹²¹ Dossier XVI Nouvelles d'Allemagne 22 décembre 1966

¹²² Dossier XVI, Presse informations, 29 janvier 1959

¹²³ Journaliste Verband, *op. cit.*, p.28 et 41

¹²⁴ Chaque document imprimé publié en Sarre est soumis à un contrôle du service d'information. Les principaux acteurs de ce services (donc de la censure) sont le Général Morlière et M. de Bourdeille. Ils contrôlent la presse sarroise, mais aussi les documents donnés à la presse française. In ALTMEYER Klaus, « Massenmedien nach 1945 mit besonderem Blick auf die Volksbefragungszeit 1955 » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.405-408

documents, au sein d'une institution : le service d'information¹²⁵. Par exemple, les journalistes¹²⁶ doivent demander l'autorisation de réaliser un reportage sur la Sarre¹²⁷. Quelques fois, ce sont les journalistes, comme ceux de *l'Economie*¹²⁸ qui demandent des documents relatifs aux chiffres de productions et sur la situation du pays. Il est donc limpide que ces chiffres ne sont pas toujours bien objectifs. Les reportages de ce journal économiques nous donnent toujours une image d'une Sarre prospère et heureuse de son union économique et monétaire avec la France. D'ailleurs, le gouvernement militaire ne manque de les remercier de « la qualité » de leurs écrits¹²⁹. Les reportages sont donc souvent de simples comptes-rendus plus ou moins commandés par le gouvernement militaire ou français.

L'initiative des conférences vient de différents acteurs, le plus souvent de Gilbert Grandval, des membres du gouvernement Hoffmann¹³⁰ ou du gouvernement français lui-même. Prenons un exemple, l'idée d'Europe en Sarre n'est pas forcément très connue en France et plus globalement dans le monde. Le gouvernement sarrois décide de réunir les plus grands journalistes de chaque journal pour organiser une « rencontre » pour faire connaître ce projet¹³¹. Les rencontres de journalistes français et sarrois sont courantes¹³². Les grands titres de presse français (*Le Monde, le Figaro, France-Soir* etc.) sont présents ainsi qu'un certain nombre d'observateurs étrangers (anglo-saxons pour la plupart). Quelques jours plus tard, les journaux en question déclarent que l'idée d'Europe en Sarre est bien ancrée. C'est bien le gouvernement militaire qui construit son information. La réunion débute par un copieux déjeuner (les journalistes seraient-ils plus dociles avec le ventre plein ?). Gilbert Grandval, l'homme représentant la France dans le territoire (avec quelques fois des dérives individuelles) a de très bon contacts

¹²⁵ Pressedienst Informationsamt der Saarregierung Laufzeit 1951-1955, Saar-Korrespondenz, SK, Nachrichten- und Artikeldienst, laufzeit 1951-1955 et Hohes Kommissariat Frankreichs im Saarland, Presse- und Informationsabteilung et correspondance avec le Dr Albert Kraus (27 février 2007)

¹²⁶ Pas seulement les journalistes français, on peut citer l'exemple suédois. 8 11 1947 Reportage suédois sur la Sarre. Article du correspondant du Dagens Nyheter, MAE, Z Europe 1944-1949, Sarre 66.

¹²⁷ 30 octobre 1948 „Lettre des D.N.A. à .M. Claude Caspar“, Sarre Cabinet Question culturelle Information et presse

¹²⁸ 18 février 1950 Sous Direction de la Sarre Lettre de M. Henry Perret MAE EU Europe Sarre 13 Analyse générale de presse

¹²⁹ Haut commissariat de la République française en Sarre Secrétariat général avril 1950 MAE EU Europe Sarre 13 Analyse générale de presse

¹³⁰ Conférence de Presse, Allocution de M. Grandval MAE Z Europe 1944-1949, Sarre 13

¹³¹ 13 septembre 1949 Télégramme MAE EU Europe Sarre 13 Analyse générale de presse et 20 septembre *Ibid.* voir annexe

¹³² Journaliste Verband, *op. cit.*

avec certains journalistes, notamment au *Monde*¹³³. Une particularité est à noter, l'absence de *l'Humanité*. Le journal communiste n'est pas convié à cette réunion¹³⁴, pas plus qu'aux autres d'ailleurs. Les positions prises en 1947 ne plaisent pas aux autorités. Le titre est donc privé d'information sur la Sarre, ce qui explique en partie les nombreuses approximations et informations erronées dans ce journal. Les autres journaux hostiles à la politique française en Sarre sont touchés de la même façon. Cette forme de censure est donc très répandue. Il en existe d'autres beaucoup plus manifestes.

La Sarre ne semble à priori pas un problème insurmontable. On peut donc s'interroger sur l'existence même de telle mesure. On comprend qu'il puisse y avoir un contrôle sur des informations telles que les guerres coloniales par exemple. La Sarre ne semble pas revêtir les mêmes enjeux. Bien sûr elle demeure importante pour les rapports de force européen, mais elle n'a jamais mis en danger l'unité du pays et la volonté de réconciliation franco-allemande. De plus, l'opinion publique s'en désintéresse assez. On a tout lieu de penser que la censure n'est pas en vigueur pour la Sarre. Et pourtant !

Dans un premier temps le gouvernement militaire contrôle la presse renaissante par les système de la « relecture »¹³⁵. La censure¹³⁶ est omniprésente vis-à-vis de la presse du territoire sarrois, surtout après 1947, lorsque le gouvernement de la Sarre est constitué. La censure est à la fois menée par le Gouvernement militaire¹³⁷ et le gouvernement Hoffmann¹³⁸. La principale victime est l'organe du Parti communiste sarrois (K.P.S), qui compte de nombreuses interdictions. On observe des phénomènes identiques pour les journaux sympathisants du D.P.S.¹³⁹, pro-allemand. Les journaux allemands sont soumis à une intense surveillance, avec des interdictions pour certains

¹³³ « je rencontre les responsables de nos grands organes de presse. Avec Pierre Brisson, directeur du *Figaro*, Beuve-Mery, directeur du *Monde*, je me sens vite en confiance et ayant indiqué l'esprit dans lequel j'entends accomplir ma tâche, je ne doute pas de pouvoir compter sur leur efficace sympathie. Je ne me doute pas non plus, à vrai dire, qu'elle exigera d'eux tant de courage ! Du côté de *l'Aurore*, en revanche, je ne nourris guère d'illusions. Pourquoi d'ailleurs perdre mon temps à exhorter des porte-plume ? » in GRANDVAL Gilbert, *Ma Mission au Maroc*, Paris, Plon, 1956 p.18-19

¹³⁴ *Neue Zeit* 13 septembre 1949 MAE EU Europe Sarre 13 Analyse générale de presse

¹³⁵ BERWANGER Dietrich, *Massenkommunikation op. cit.* p.22

¹³⁶ KRAUS Albert, *op. cit.*

¹³⁷ *Ibid.* et BERWANGER Dietrich, *Massenkommunikation op. cit.* p.41. Le rôle de M. Chazelle est important *Ibid.* p.121

¹³⁸ *Ibid.* Le C.V.P. possède également le monopole dans les moyens de productions et d'édition de l'imprimé in BERWANGER Dietrich, *Massenkommunikation op. cit.* p.61 EU Europe Sarre 14 Revue de presse de la Régie des Mines de la Sarre MAE EU Europe Sarre 14

¹³⁹ 19 décembre 1951 Interdiction de la Deutsche Saar Zeitung MAE EU Europe 1949-1955 Sarre Presse , Correspondance de presse

titres les plus virulents. Ceux-ci peuvent menacer un peu l'équilibre politique mis en place par la France. Mais on remarque également une certaine censure vis-à-vis des titres français eux-mêmes. On l'a déjà vu, certains sont privés d'informations. La presse communiste française ne pénètre que très peu dans le territoire pourtant ceux-ci sont encore soumis à des censures. Lorsque des articles ne plaisent pas au gouvernement militaire-ambassade, celui-ci demande au ministre de l'Intérieur de prendre des dispositions¹⁴⁰. Il ne faut cependant pas noircir le tableau, peu de journaux sont inquiétés, encore moins de journalistes¹⁴¹ (qui sont cependant fichés par le service d'information du Gouvernement militaire¹⁴², mais il semble que celles-ci soient plutôt bienveillantes), les cartes délivrées sont cependant difficiles à acquérir¹⁴³ ; il est vrai que peu de titres sont susceptibles de recevoir cette censure vue l'approbation de la politique française.

Mais quels sont les enjeux qui nécessitent l'emploi de la censure. Bien sûr, certains hommes politiques, notamment en Sarre, semblent ne pas supporter les mauvaises critiques. Un point est cependant à relever. La presse française n'est pas seulement présente en France. Les Sarrois peuvent lire comme n'importe quel Parisien la presse quotidienne¹⁴⁴. Dans la jeune Université de la Sarre¹⁴⁵, les étudiants ont à leur disposition de nombreux exemplaires de presse du monde occidental, et particulièrement de la France et de la République fédérale allemande¹⁴⁶. *Le Monde*

¹⁴⁰ « Le journal l'USINE NOUVELLE numéro 35 du 31 août vient de publier un article[...]. C'est ma deuxième fois que ce journal fait des publications dont l'esprit n'est pas spécialement favorable à l'union économique franco-sarroise. Je vous laisse le soin [...] s'il vous paraît possible, sur le plan politique de faire une intervention auprès de la rédaction de cette publication pour éviter que de tels articles publiés » Haut commissariat de la république française Le Conseiller économique MAE EU Europe Sarre 14 Le phénomène est identique en 1955 pour la *Voix d'Alsace* 6 décembre 1955 Direction général politique Europe MAE EU Europe Sarre 14

¹⁴¹ *MenschenMedienMächte op. cit.* p.12

¹⁴² Fiche de Ernest Meyer, Scholl-Latour, Peter Pfaffner MAE EU Europe Sarre 14

¹⁴³ BERWANGER Dietrich, *Massenkommunikation op. cit.* p.148

¹⁴⁴ correspondance avec le Dr Albert Kraus (27 février 2007)

¹⁴⁵ HUDEMANN Rainer, *Sozialgeschichte op. cit.*

¹⁴⁶ Mission Juridique dossier 198, Université de la Sarre documentation 1949-1956, La presse européenne dans les salles de lectures. Pour la presse française « Le Monde, Le Figaro, Le Figaro littéraire, La Croix, L'Aube, Franc-Tireur, L'aurore, Témoignage chrétien, La gazette des lettres, Carrefour, Nouvelles littéraires, Cahiers français d'Information, Constellation, Modes et Travaux, Point de vue, La Région du Nord, Sciences et vie, Paris Match, Miroir, Vie intellectuelle, Votre Santé, France Illustration, Rapports, esprits.

Der Tagesspiel, Bild, Frankfurter Rundschau, Deutsche Rundschau, Stuttgarter Tägliche Rundschau, Bild Süddeutsche Zeitung Müncher, Neue Frankfurter Zeitschrift, heute, Christ und Welt, Frankfurter Hefte, Berliner Hefte, Lancelot, Heute und Morgen, Begegnung, Quick, Pinguen, Badische Illustriert, Schabische Illustriertete, Amerikanische Rundschau, The Freudin, Illustriert, Science und ..., Sport

s'exporte à l'étranger¹⁴⁷, en Sarre il n'est pas négligeable ; 180 numéros sont vendus quotidiennement en 1949¹⁴⁸. D'autant plus qu'après novembre 1952 les journaux pro-allemands sont interdits et les journaux de la R.F.A. ¹⁴⁹ réglementés¹⁵⁰, notamment par le contrôle de l'importation¹⁵¹ et aux frontières¹⁵². Ces derniers pénètrent tout de même en Sarre, par exemple on compte 4370 exemplaires de la *Rheinische Merkur* en juillet 1954, mois de grandes tensions et négociations entre la France et l'Allemagne. Un article français qui ferait la critique de la politique en Sarre, serait un grave désaveu pour les habitants de la région. De plus, la presse allemande mène une grande concurrence dans le territoire ; concurrence pas seulement d'ordre politique, mais bien culturelle. Il s'agit aussi d'une question de crédibilité. Enfin, lâcher la Sarre serait une preuve de faiblesse non seulement auprès des partenaires européens mais également des populations colonisées. Bref, même si la censure envers la presse française est sporadique, elle existe cependant.

On peut donc qualifier ces sources d'officielles car l'A.F.P. ou les autres agences sont étroitement liées aux pouvoirs. Les conférences de presse sont l'initiative des gouvernements le plus souvent. Les journalistes ne disposent que d'une très mince marge de manœuvre, avec la mise en place d'une censure qui peut être sévère et souvent injustifiée. Ce contrôle de l'état est intéressant parce qu'il touche surtout à la question de la nationalité. Les aides de l'Etat aux journaux sont également une forme détournée de contrôle¹⁵³. Les conférences de presse traitent des bienfaits de l'union franco-allemande et sur le développement du sentiment européen dans le territoire sarrois¹⁵⁴. Il s'agit bien, le plus souvent, d'une construction. De même, le passé français de la Sarre, quelques fois fort vanté dans la presse française est sans doute issu de la nombreuse documentation du service information des Services français en Sarre. Ceci explique donc les répétitions que l'on peut remarquer quelques fois. Il ne faut pas être

Print, Frankfurter Allgemeine Zeitung Illustriert, Rheinische Illustriert, Kristal, Bilderwoche, Bild und Tass, Neue Filmwelt [...]

New-York Herald Tribune, Boom, Campagne, The Christian. »

¹⁴⁷ CHATELAIN Abel, *op. cit.*

¹⁴⁸ KRAUS Albert, *op. cit.* et BERWANGER Dietrich, *Massenkommunikation op. cit.* p.96 et Presse-und Info. Amt

¹⁴⁹ on pouvait lire avant des titres frontaliers surtout in BERWANGER Dietrich, *Massenkommunikation op. cit.* p.166-170

¹⁵⁰ KRAUS Albert, *op. cit.*

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² BERWANGER Dietrich, *Massenkommunikation op. cit.* p.144

¹⁵³ SANTINI André, *L'Etat et la presse*, Paris, Litec, 1980 p.15

¹⁵⁴ *La revue française de l'élite européenne* noël 1953

dupe, ceci est également le résultat « d'inspiration » ou plus globalement de copiage entre les différents journaux. Ceci est plus le fait des journaux d'importance moindre. Il ne faut pas perdre de vue que les sources ne sont pas toujours les dépêches ou les reportages, mais bien aussi de documents préexistants. Il s'agit alors de voir quelle est la place de ces sources souvent secondaires et presque toujours retravaillées. Elles forment une part non-négligeable du corpus.

b) Les correspondants. Une présence discrète des correspondants en Sarre, mais importantes en Allemagne

Le matériel dont disposent les journalistes¹⁵⁵ est assez diffus. Il faut également souligner la différence de hiérarchie entre les grands quotidiens et la presse de rayonnement plus modeste. Ces sources connexes sont souvent un appoint pour ceux qui ne peuvent avoir accès à toutes les dépêches et ne disposant pas d'un réseau très développé. Le premier aspect est la littérature.

Il ne fait aucun doute que de nombreux livres ont pu être utilisés¹⁵⁶. Il y a d'abord les documents qui ont été édités par le Gouvernement militaire¹⁵⁷, tirés de la Documentation française¹⁵⁸ ou d'association comme l'Association française de la Sarre¹⁵⁹. Les ouvrages ne sont pourtant pas légion en langue française¹⁶⁰. On note d'abord ceux qui ont été publiés lors de la première expérience¹⁶¹, mais qui demeurent très vite obsolète. Quelques documents ont été publiés après la guerre, comme par exemple *la question sarroise* de Jean Chardonnet. Ce dernier est professeur à l'Université de Dijon, et écrit quelques fois dans les revues géographiques¹⁶². Mais c'est bien en allemand que la littérature sur la Sarre se développe le plus. Ces documents sont cependant peu usités pour la construction des articles en raison de la relative francophobie de leurs auteurs (par exemple, ce sont des diplomates comme Per Fisher). C'est seulement à la fin de notre période que les ouvrages sur cette région, au tournant

¹⁵⁵ RIEFFEL Remi, *L'élite des journalistes op. cit.*

¹⁵⁶ L'ouvrage de Capot-Rey semble être très utilisé in MULLER Robert, *Le rattachement économique op. cit* p.40

¹⁵⁷ La Documentation française « *Trois ans de présence française en Sarre* » 13 septembre 1948

¹⁵⁸ voir en bibliographie

¹⁵⁹ *Le Verdict sarrois op. cit.*

¹⁶⁰ introduction

¹⁶¹ Je pense aux travaux de Robert Herly

¹⁶² *Géographia*

du référendum, qu'ils se multiplient. Globalement, ces derniers sont plus utilisés pour les reportages. Ils sont assez difficiles à distinguer. Les auteurs ne citent que très rarement l'utilisation de ceux-ci. Les journalistes écrivent d'ailleurs eux-mêmes les livres ensuite, à partir de leurs reportages¹⁶³. S'inspirer d'une littérature est tout à fait légitime, mais ce qui est plus répandue est sans doute l'emploi d'autres articles de presse publiés soit à l'étranger, soit par leurs homologues français.

La première catégorie est celle des articles qui sont publiés à l'étranger. Ceux-ci sont presque à chaque fois mentionnés par le journaliste. Il ne s'agit pas vraiment de copier l'information, mais plutôt de réagir, de confirmer ou d'infirmer des nouvelles. Le corpus de ces journaux n'est pas très hétérogène¹⁶⁴. Il n'est pas très étonnant que les journaux sarrois¹⁶⁵ occupent une place non négligeable. Il s'agit de la Saarbrucker Zeitung, la Saarlandische Volszeitung (du C.V.P.) et de la Volkstimme (S.P.S.). *L'Humanité* utilise sporadiquement la Neue Zeit (K.P.S.). Cependant, là encore ce n'est pas réellement la presse sarroise¹⁶⁶ qui est la plus utilisée. Ce sont plutôt les articles de presse allemande. L'utilisation se résume souvent à l'annonce d'un prochain entretien entre deux ministres. Pourtant quelques fois, les choses vont plus loin. La presse allemande dispose de « scoop », comme de nombreux entretiens avec le chancelier Adenauer¹⁶⁷. Ces titres sont pour la plupart du temps *la Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *Frankfurter Rundschau*, *Die Welt* etc., ainsi que des titres frontaliers comme ceux de Trêves. Tous ces titres ont une vision différente de celle que l'on peut lire en France puisqu'ils sont bien sûr hostiles à la politique menée en Sarre par la France. Rarement des extraits sont donnés à lire. La presse allemande est donc une source de premier ordre. En général, les commentaires qui sont fait sur ces articles sont justes. Je note peu d'utilisation malhonnête.

La dernière catégorie que l'on remarque est celle des titres anglo-saxons. Lors de la première phase de notre période, les journaux français, très souvent neufs¹⁶⁸ et sans véritables réseaux d'information se documentaient auprès de la presse américaine et britannique. Là aussi les références sont notées, mais on peu légitimement penser que

¹⁶³ DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin*, op. cit.

¹⁶⁴ Voir base de données

¹⁶⁵ Pour la presse sarroise voir KRAUS Albert, op. cit.

¹⁶⁶ Sur la presse sarroise DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin*, op. cit. p.154-156

¹⁶⁷ *Frankfurter Allgemeine Zeitung*

¹⁶⁸ ALBERT Pierre, op. cit.

certaines fois, surtout dans *le Populaire*, qui hésite à révéler ses sources, que cette presse est plus souvent utilisée. Les titres les plus répandus sont bien évidemment pour les Etats-Unis, *le New-York Times*, *le New-York Herald*, *le Washington Post* etc. et pour le Royaume-Uni *le Manchester Guardian*, *le Times*, *le Sunday Times* etc. Contrairement à la presse allemande qui semble plus virulente, celle-ci est légèrement plus neutre sinon pro-française. Ces titres font figure de référence dans le monde de la presse. Ils semblent que leur centre d'intérêt se déplace plus de Sarrebruck à Bonn. Le lieu de résidence du correspondant n'est d'ailleurs jamais neutre. Il ne semble pas qu'il y ait de correspondant étranger sur le territoire sarrois, du moins pas d'anglo-saxons, ce qui n'est pas sans poser de problème, car ils n'ont que le point de vue de Bonn dans ce domaine¹⁶⁹. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* possède, elle, un correspondant¹⁷⁰, Joachim Schwelien¹⁷¹. L'Associated Press¹⁷² et l'agence allemande D.P.A.¹⁷³ compte également un bureau dans la capitale sarroise. Le problème qui se pose est celui du classement de la Sarre dans le découpage des correspondances. Il ne semble qu'aucun autre de ces grands journaux n'aient de correspondants permanents dans le territoire sarrois. Il est donc légitime aux yeux des Anglo-Saxons de réunir la Sarre avec la République fédérale (voir quelques fois avec l'Autriche, puisqu'ils sont de culture allemande). La France souhaiterait au contraire que ce territoire échoit dans l'orbite française et donc à Paris¹⁷⁴. Ceci présume d'une certaine manière de la question de la nationalité sarroise. Il est vrai qu'ethniquement parlant, les Sarrois se retrouvent plus dans le modèle germanique, mais du point de vue économique et politique, ils se rapprochent de la France en raison de leurs liens. Cet enjeu n'est pas négligeable. Pour couper court à ceci, Grandval souhaiterait créer une agence sarroise¹⁷⁵.

Les autres presses étrangères ne sont que très peu utilisées. Je ne note que des références lors des grands évènements comme le référendum de 1955. Autrement,

¹⁶⁹ « Un examen attentif de la presse britannique fait apparaître que les informations relatives à la Sarre lui parviennent en général plus abondamment et plus rapidement de source allemande que de source française... » Télégramme Londres le 31 octobre 1952 MAE EU Europe Sarre 14

¹⁷⁰ correspondance avec le Dr Albert Kraus (27 février 2007)

¹⁷¹ KRAUS Albert, *op. cit.* p.139

¹⁷² MAE EU Europe Sarre 14

¹⁷³ *Ibid.*

¹⁷⁴ Télégramme 24 novembre 1952 MAE EU Europe Sarre 14

¹⁷⁵ Le Ministre de Affaires étrangères à M. l'Ambassadeur de France Projet de création d'une agence de presse MAE EU Europe Sarre 14

quelques références belges, suisses et luxembourgeoises sont présentes mais épisodiquement.

Très peu de journaux étrangers utilisent la presse française, en tout cas, bien moins que la presse française n'utilise la presse allemande. Ceux qui utilisent les articles sont ceux des petits pays frontaliers dont la Sarre fait partie.

Les journaux peuvent s'inspirer les uns des autres. Tout d'abord, les petits journaux, comme *l'Indépendant*, utilisent et ne s'en cache pas, des articles de presse française. Ils demandent même des résumés d'articles par des entreprises spécialisées¹⁷⁶. On voit parfaitement dans les archives que ces derniers sont même abonnés aux grands titres nationaux. Mais il serait naïf de croire que les quotidiens nationaux ne pratiquent ces mêmes procédés. On voit dans des réminiscences souvent d'articles tirés du *Monde* dans les quotidiens tels *Le Populaire* ou *Le Figaro*. Ceci n'est pas un secret, les journaux s'inspirent les uns des autres. De plus, suivant le moment de parution (matin ou soir), les « concurrents » peuvent voir les articles franchement parues. L'imprimé est alors une source plus qu'importante pour les journaux. Il semblerait que la Sarre soit plus soumise encore à ceci. En effet, on a remarqué que finalement peu de reportages sont menés. Il n'y a pratiquement pas de correspondants de presse (hors A.F.P.). Toutefois, le correspondant à Paris de la Saarbrücker Zeitung, Rudolf Wolff, semble jouer un grand rôle dans la diffusion des nouvelles sarroises¹⁷⁷. A Paris, on dispose alors seulement des documents diplomatiques donnés par le gouvernement ou les communiqués donnés dans la presse. Mais cette dernière ne se résume pas seulement à l'imprimé, la presse dite parlée est également source d'information.

Il s'agit ici d'évoquer le rôle que les nouveaux média, comme le cinéma¹⁷⁸ et la radio¹⁷⁹ jouent dans cette diffusion de l'information sarroise et son impact dans la presse française. Ils sont en plein essor après la guerre¹⁸⁰, en devenant de plus en plus incontournables en matière d'information. Prenons l'exemple du rôle du cinéma¹⁸¹ dans les nouvelles de guerre. Comme la presse, lors des séances de cinéma relatent les

¹⁷⁶ A.I. Dossier XVI, Agence de presse Presse information

¹⁷⁷ correspondance avec le Dr Albert Kraus (27 février 2007) et KRAUS Albert, *op. cit.* p.88

¹⁷⁸ Sur le cinéma en Sarre DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin, op. cit.* p.156

¹⁷⁹ Sur la radio en Sarre DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin, op. cit.* p.157-158

¹⁸⁰ JEANNENEY Jean-Noël, *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, 2001

¹⁸¹ voir CDROM

événements du front. Ces images, on le sait, ont pu être utilisées à posteriori par les journalistes. Vu le manque relatif d'image du territoire de la Sarre, dans la presse quotidienne française, il s'agit d'une part non négligeable de l'information visuelle. Restons dans la mesure cependant, le cinéma n'est pas assez développé pour que la presse puisse utiliser de façon continue cet outil. Il reste cependant un appoint sporadique.

La radio, par contre est plus utilisée¹⁸². L'information est plus rapide et plus directe que pour l'image animée. Le réseau est en pleine reconstruction après la Seconde Guerre mondiale. La Sarre est alors un point négligeable dans cette toile. Radio Sarrebruck est de taille non négligeable¹⁸³, et qui se distingue par son engagement pour le « oui » à l'occasion du referendum¹⁸⁴. Cette radio est alors la principale source des journalistes, même si radio Paris n'est pas négligeable non plus. L'utilisation de cette information est souvent à l'usage de la rédaction rapide d'articles dont la nouvelle est tombée quelques temps avant la mise sous presse. L'exemple sarrois est intéressant à plusieurs reprises pour notre sujet. D'abord par ses programmes¹⁸⁵, mais aussi pour la question de la nationalité, puisque c'est en Sarre que naît Europe N°1¹⁸⁶. L'implantation en fin de période de cette radio française (à défaut d'être réellement européenne) donne une importance assez conséquente pour le territoire. Il ne faut, comme le cinéma, pas exagérer non plus l'usage de la radio dans la presse, surtout parisienne et quotidienne. Il est clair cependant que dans la presse locale, comme *l'Indépendant*, elle est une source non négligeable. Le rédacteur en chef travaille très souvent avec sa radio¹⁸⁷. Ainsi, on peut voir que les sources qui peuvent être utilisées par les journalistes sont multiples, mais pas toujours très objectives. Il ne suffit pas seulement d'étudier les sources. L'auteur de l'article est au moins aussi important. Ils sont très nombreux et ont chacun des sensibilités propres et une opinion sarroise distincte.

¹⁸² SCHWAN Heribert, *Der Rundfunk als Instrument der Politik im Saarland 1945 – 1955*, Berlin, Spiess, 1974

¹⁸³ SCHUM Alexander, « Der Saarländische Rundfunk » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.286-294

¹⁸⁴ *Ibid.* pp.292-293

¹⁸⁵ *Le Courrier de Metz*, 1948

¹⁸⁶ BERNARD Luc, *Europe 1, la grande histoire dans une grande radio*, Paris, Centurion, 1990

¹⁸⁷ « Du plomb, de l'encre et du papier », écomusée de la Bresse bourguignonne (film sur *l'Indépendant*)

c) Les auteurs. Des origines, des fonctions, des connaissances hétérogènes des réalités sarroises

Voyons tout d'abord les journalistes professionnelles et plus particulièrement les correspondants. De nombreux journalistes se sont rendus en Sarre pour relayer l'évènement. Cependant il ne semble pas qu'il y ait eu de correspondants permanents en Sarre, le plus souvent il s'agit du correspondant de RFA. Cependant, de nombreux envoyés spéciaux donnent des informations de très bonne qualité. Les correspondants sont donc le plus souvent situés dans les grandes capitales européennes. Pour la Sarre, il est légitime de remarquer que Bonn est ultrareprésentée, même si on note des nouvelles de ceux de Washington et de Londres. Pour *Le Monde*, il s'agit d'Alain Clément. Celui-ci est une figure marquante du journal de la Rue des Italiens. Sa connaissance de l'Allemagne est grande, même s'il semble un peu moins bien maîtriser le sujet sarrois. Son rayon d'action est alors avant tout la diplomatie franco-allemande et particulièrement les relations naissantes. La Sarre semble quelques fois l'agacer face à la barrière qu'elle dresse pour cette réconciliation. Ses sources se composent surtout de la presse allemande, mais aussi d'un réseau important dans le milieu parlementaire et diplomatique ouest-allemand.

Les autres titres ont bien sûr des correspondants, mais moins omniprésents que l'a pu être Alain Clément. *L'Humanité* s'adresse à Yves Moreau. Ce dernier a aussi une bonne connaissance de l'Allemagne et de ses problèmes. La Sarre n'est malheureusement pas son domaine de prédilection, en se documentant souvent par l'intermédiaire des sources du K.P.S. et autres journaux communistes de la région. Cependant, ces derniers sont loin d'être bien objectifs¹⁸⁸ en raison de la difficile marche de manœuvre dont ils jouissent dans le territoire. En ce qui concerne *le Populaire*, il n'est pas sûr qu'il y ait un correspondant permanent. Toutefois, le rôle de Fernand Caussy est important. Là aussi on peut dire que la Sarre est moins bien connue que les problèmes de la R.F.A. *Le Figaro* envoie Jacques Clergier. On peut faire les mêmes remarques que pour les précédents sur sa connaissance de l'Allemagne et de la Sarre.

¹⁸⁸ sans doute encore moins que les autres documents

De ce fait, on voit que parmi les correspondants, l'Allemagne est davantage connue que la Sarre. Les titres se trahiraient-ils d'ailleurs au sujet de la nationalité ? En effet, c'est très souvent les correspondants de Bonn qui s'occupent des affaires sarroises ? La Sarre reste dans l'orbite allemande dans l'imaginaire collectif des Français. C'est peut-être une raison de l'échec français dans ce territoire.

Devant ce manque relatif de connaissance, les journaux décident d'envoyer des reporters spéciaux. Ce sont donc ce que l'on peut appeler les reportages¹⁸⁹. Ceux-ci prennent rapidement place dans les colonnes des journaux. Ces auteurs ne sont pas toujours des journalistes permanents. Citons par exemple la première enquête véritable menée par *Le Monde* en Sarre dès 1946. Elle est menée par Abel Verdier. Ce dernier n'est pas inconnu de la Sarre puisqu'en 1945, il a été chargé d'étudier le territoire et son éventuel rattachement économique à la France. Il a aussi beaucoup travaillé à la renaissance administrative de cette région. Ce reportage est d'ailleurs le seul qu'il écrit pour *Le Monde*. Ces premières années sont bien celles des premières prises de contacts entre les journalistes et la population sarroise. A la fin de l'année 1945, la remise à feu des premiers hauts fourneaux¹⁹⁰ témoigne de l'intérêt croissant pour cette terre et ses ressources. A ce titre Marcel Paul, député communiste du Nord est chargé de la production houillère du gouvernement provisoire. Celui-ci décide de faire un reportage, en même temps qu'une visite semble-t-il officielle, pour les journaux de sensibilités communistes. Le ton est plutôt mélioratif pour la Sarre et la politique française menée. *Le Populaire* mène une enquête similaire avec Alix Cornille. On voit ainsi que ces « reporters » sont souvent des spécialistes soit de la Sarre, soit des structures économiques et industrielles présentes dans le bassin.

D'autres journalistes sont envoyés en Sarre, mais pour des événements bien distincts, comme par exemple les procès de Sarrebruck que nous avons déjà évoqués. Rosa Michel est celle qui relaie les événements. Elle a une bonne connaissance de l'Allemagne puisqu'elle y a passé quelques années. Cependant, la Sarre n'est pas, encore une fois, sa spécialité. Elle s'appuie alors sur des acteurs de la vie politique du territoire, en particulier communiste. D'autres reportages ont été menés, notamment au

¹⁸⁹ Chaque grand journal français envoie des reporters dans le territoire au moment du référendum de 1955, correspondance avec le Dr Albert Kraus (27 février 2007)

¹⁹⁰ *Le Populaire*, 6 décembre 1945 p.1 ; *Le Monde*, 6 décembre 1945 p.1

moment des conférences de presse¹⁹¹ mandées par le gouvernement militaire et civil pour ce qui concerne l'idée européenne¹⁹² ou la signature des différentes conventions économiques avec la France de 1950 et 1953¹⁹³.

D'autres envoyés spéciaux réalisent des articles au moment du fameux référendum au sujet de l'eupéanisation du territoire. Chaque journal décide alors de mener des enquêtes dans ce territoire. Pour *le Monde*, il s'agit de Georges Penchenier, qui connaît bien lui-aussi la situation et la culture allemande. Pour *l'Humanité*, l'envoyée est Rosa Michel, qui a déjà une légitimité avec les procès de Sarrebruck. Elle possède désormais un solide réseau d'informateurs qui lui permet d'avoir accès notamment à des témoignages d'ouvriers (même si ces derniers sont quelques peu contestables dans la réelle représentation de la société). Etrangement, après avoir menée de nombreux reportages dans le passé (citons par exemple Robert Pontillon¹⁹⁴), le titre ne juge pas nécessaire d'envoyer quelqu'un pour traiter de l'information. Enfin, pour *Le Figaro*, Dominique Auclères relaie les évènements liés au référendum. Quoiqu'il en soit, les envoyés spéciaux finissent par avoir une certaine connaissance du territoire. Cependant, avec la fin du statut sarrois et la relative pacification de la région après 1957, ces derniers perdent de l'intérêt pour elle, et ne renouvellent pas les expériences.

On écrit aussi depuis Paris. Des journalistes de premier ordre s'attèle à écrire sur la Sarre dans les colonnes de leurs journaux. Du côté socialiste, notons d'abord le bel éditorial de Léon Blum¹⁹⁵. Lorsque des hommes politiques de premier ordre écrivent dans ces titres, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a une visée plus politique qu'informative. Finalement qu'apprend-on dans ces articles, sinon que la politique à mener dans la Sarre est celle que préconise la S.F.I.O. La deuxième grande figure du socialisme à être prolixe au sujet du territoire est bien Salomon Grumbach. Ce dernier possède de solides amitiés avec les autres socialistes européens, notamment dans les milieux sarrois du S.P.S.¹⁹⁶. Il connaît bien le monde germanique. Cependant, il sort

¹⁹¹ Par exemple sur la vie administrative à l'étranger. « Signalons une conférence le 19-3-1952 au Centre de Recherche Administratives par M. Gilbert Grandval » in ANIK Antoine, « Essai sur l'administration en Sarre » in *La Revue administrative*, Paris, vol 5 mai- juin 1952 pp. 309-318 p.309 ou « Conférence de presse du 8 mars 1947 » Archives privées Gilbert Grandval, Discours 1947

¹⁹² Paris-Match 29 novembre – 6 décembre 1952 n°194

¹⁹³ 13 septembre 1949 Télégramme MAE EU Europe Sarre 13 Analyse générale de presse

¹⁹⁴ *Le Populaire*, 25 janvier 1950 p.1

¹⁹⁵ *Le Populaire*, 16 avril 1947 p.1

¹⁹⁶ *Le Populaire*, 14 mars 1949 p.4

quelques fois de la réserve de la S.F.I.O. pour demander de plus grandes relations entre les deux communautés. Il semble notamment se méfier de la virulence exprimée par les socialistes allemands notamment celle de Kurt Schumacher. Du côté communiste, Maurice Kriegel-Valrimont¹⁹⁷, député de la Moselle écrit lui aussi un article sur la Sarre. Ce dernier semble plutôt bien connaître le problème puisque son fief est frontalier avec la région. Il partage les inquiétudes du rattachement économique des mosellans. Pourtant, ces derniers ne sont pas aussi hostiles que le manifeste le député. Globalement tous les communistes sont contre le détachement de la Sarre de l'Allemagne après 1947. Le second personnage intéressant est Auguste Lecoœur, député apparenté communiste du Nord. Il a particulièrement travaillé avec l'Assemblée nationale au rattachement économique. Il a été chargé aussi de la Production, notamment houillère, dans l'équipe du gouvernement provisoire. Il semble lui aussi être un des principaux adversaires du rattachement économique et insiste particulièrement sur la mauvaise qualité de la coke sarrois vis-à-vis de celui que l'on extrait dans la Ruhr. Globalement la Sarre est davantage un prétexte pour des luttes politiques, elle n'intéresse que pour illustrer la vie intérieure et extérieure de la France. On retrouve des phénomènes similaires dans *Le Figaro*, avec des articles notamment des ministres André François-Poncet, de Roger Massip etc. Ces hommes politiques qui se font journalistes sont le révélateur des luttes politiques qui touchent cet enjeu. Les véritables journalistes ne sont pas en reste au sujet de la Sarre, on remarque même un article de Remy Roure, mais ceux-ci sont moins remarqués que ceux écrits par les hommes politiques.

Ce qui différencie ces hommes politiques tient souvent dans l'action. La catégorie que je vais développer est celle des acteurs de l'histoire sarroise. Précédemment, ils n'avaient pas vraiment une importance réelle dans le territoire. Donner la parole à certains révèlent également des engagements pris au sujet de la Sarre. Ceci présume même quelques fois de l'opinion qui est développée de la question de la nationalité sarroise. Ces acteurs tiennent une place non négligeable dans la presse quotidienne, mais aussi dans les magazines et revues.

Citons le général Andlauer, qui écrit une tribune dans *Le Figaro* au début de notre période¹⁹⁸. Ce dernier est président de l'Association française de la Sarre, qui est proche

¹⁹⁷ *L'Humanité*, 8 octobre 1952 p.1

¹⁹⁸ *Le Figaro*, 4 décembre 1946 p.3

du Mouvement de Rattachement de la Sarre à la France. Ces courants sont pour un rapprochement très poussé (jusqu'à l'annexion quelques fois) des sociétés sarroises et françaises. Il souhaite un rapprochement avant tout culturel. Lui laisser accéder à la parole dans un quotidien aussi important témoigne d'une certaine sympathie qu'entretient le journal vis-à-vis de sa cause¹⁹⁹. D'autres personnages importants du territoire ont été sollicités pour informer sur la région et pas des moindres. Gilbert Grandval²⁰⁰, gouverneur militaire, puis ambassadeur du territoire a donné plusieurs reprises des interviews ou même des articles²⁰¹. Bien sûr, ce personnage n'écrit pas dans tous les titres, mais seulement ceux qui sont à la fois en accord avec la politique de la France en Sarre, mais aussi ceux que son engagement R.P.F. ne repoussent pas trop. Un autre cas est particulièrement intéressant. Il s'agit de celui de *L'Indépendant du Louhannais*. Lors du rattachement économique de 1947, les informations données sont de très bonne qualité, quelques fois meilleures que celles que l'on peut lire dans les grands quotidiens nationaux français. Un auteur est particulièrement bavard à ce sujet. Il s'agit du député radical-socialiste de Saône-et-Loire (la même sensibilité que le journal), M. Paul Devinat²⁰². Ce dernier est naturellement attaché au journal d'autant plus son fief politique est situé dans le Mâconnais (donc le voisin de la Bresse). Sa bonne connaissance du sujet sarrois tient du fait qu'il est rapporteur du projet de loi sur l'introduction du franc en Sarre²⁰³. Cet heureux hasard donne une saveur particulière à l'information sur la région, de bonne qualité, malgré le manque d'intérêt manifeste des Bressans sur ce thème. Il se plaît par la suite à analyser les sujets allemands et sarrois (notamment le référendum). De l'autre côté du Rhin, les entretiens avec le chancelier Adenauer sont nombreux²⁰⁴.

Les acteurs de l'Europe ne sont pas en reste. C'est ainsi que les artisans de cette idée donnent des interviews, communiquent au sujet de cette idée pour l'inscrire et la faire connaître dans l'opinion publique française. Citons Marinus Van der Goes Van Naters²⁰⁵, député hollandais au Conseil de l'Europe, chargé de mettre en oeuvre le plan

¹⁹⁹ sympathie ne veut pas dire adhésion

²⁰⁰ par exemple « Interview improvisé accordé par M. Gilbert Grandval le 6 octobre aux journalistes français après le résultats des élections du 5 octobre 1947 » Archives Privées Gilbert Grandval, discours 1947

²⁰¹ « Trois ans après », Ma 25 octobre 1955, *L'Express*

²⁰² *L'Indépendant*, J 3 juillet 1952

²⁰³ *L'Indépendant*, 18 novembre 1947 p.1

²⁰⁴ *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 8 mars 1950 p.1

²⁰⁵ voir annexe n°23

d'européanisation du territoire. Ce dernier donne une interview dans *la Revue française* par exemple²⁰⁶. On peut encore donner en exemple Fernand Dehousse, sénateur belge et chargé par l'U.E.O. de la bonne tenue du referendum.

Les acteurs de la vie culturelle sont également sollicités. C'est ainsi que les professeurs, en particulier le recteur de la jeune Université de la Sarre, M. Angeloz, s'exprime à propos de son établissement²⁰⁷. Des artistes ont parfois accès à la parole.

Tous ses acteurs qui s'expriment dans la presse française ne sont pas forcément à proprement parlé des auteurs (interview), mais ils tiennent une place non négligeable dans les colonnes. Chacun d'entre eux s'inscrit parfaitement dans le thème, mais aussi le public du magazine ou dans la sensibilité politique du quotidien.

Cette étude préalable n'est pas anodine. On peut voir que les sources cachent souvent des buts de communications politiques voire culturelles. Pour conclure ce premier livre, il me semble que ce travail fut nécessaire. D'abord pour dégager les lignes de force de la place de la Sarre dans la presse française. Les rythmes sont éclairants et nous expliquent pourquoi certains évènements sont restés en mémoire chez les Français et pas d'autres. Au même titres, les évènements « concurrents » de la question sarroise expliquent les silences à certaines périodes. Mais ces rythmes ne suffisent pas, il faut bien voir que la taille des articles n'est que très rarement conséquente. La question de la nationalité sarroise occupe une place plus restreinte mais demeure non négligeable. En effet, si l'on excepte les petits articles, la majeure partie du temps tirés des dépêches, ceux qui sont importants parlent presque tous de la question de la nationalité. Cet enjeu ne s'est pas imposé de lui-même dès le premier jour de 1945. Il a fallu donc une mise en place de ces questions. Voyons dans la première partie du livre II la construction d'un problème sarrois.

²⁰⁶ *La Revue française*, Noël 1953

²⁰⁷ *Ibid.*

Livre II : La question de la nationalité sarroise à travers la presse française et sa répercussion dans l'opinion publique française

Entrons donc dans le vif du sujet, c'est à dire l'étude de la question de la nationalité sarroise dans la presse française. Il m'a donc fallu mettre de côté un grand nombre d'articles, puisque comme on l'a vu²⁰⁸, les thèmes sont assez nombreux en raison de la diversité de ces titres. Cette question ne va cependant pas de soit. Pourquoi dire qu'il y a une question de la nationalité spécifique à la Sarre ? Tout d'abord est-il légitime de parler de la Sarre ? L'introduction nous a montré que ce territoire avait eu du mal à se définir en tant que tel car il n'a aucune légitimité historique en 1919. Les choses sont donc un peu différentes en 1945 du fait de la première expérience. Les questions qui se posent donc lors de la Libération de la France, puis l'occupation de l'Allemagne sont celles des frontières avec le Reich battu²⁰⁹. La période qui s'ouvre se révèle un temps où tout peut encore être possible²¹⁰, du moins dans les esprits. La Sarre est un point parmi ceux là. Il ne faut pas perdre de vue aussi que le Gouvernement provisoire de la République française se compose de presque toutes les tendances politiques du pays. On ne saurait donc dégager une politique officielle vis-à-vis de cette région. De plus, la presse française n'a pas encore défini clairement son opinion face à ce problème. La première période qui se dégage, se caractérise par un laps de temps très court (presque trois ans jusqu'à la procédure d'introduction du franc dans le territoire) cependant c'est sans doute la plus riche, car les opinions ne sont pas encore « formatées » par une éventuelle politique officielle. Chacun a donc la possibilité d'exprimer ses idées.

²⁰⁸ KAYSER Jacques, *op. cit.*

²⁰⁹ Sur les frontières de l'Allemagne MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme, op. cit* pp.85 et 115-140 (notamment 130 pour les frontières occidentales)

²¹⁰ « Certes, en 1945, il y eut à Paris des projets et des rêves... » VIARD Henri, « Le facteur humain » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.136

Le contexte politique de la IV^e République²¹¹ agit indirectement sur la définition de la nationalité sarroise. Les acteurs sont pourtant assez restreints. On a tort alors de fustiger la traditionnelle instabilité de ce régime, en tout cas dans le domaine des affaires étrangères. Les interlocuteurs ne sont pas si nombreux. Les deux plus importants ministres des affaires étrangères de la IV^e République, c'est à dire Georges Bidault²¹² (1944- novembre 1946 ; janvier 1947- juillet 1948 ; décembre 1952- juin 1954) et Robert Schuman²¹³ (juillet 1948- décembre 1952) furent deux acteurs capitaux, bien plus importants que les différents présidents du conseil. Dans le territoire, Gilbert Grandval²¹⁴ est lui aussi l'homme fort de la Sarre en tant que Gouverneur militaire puis Haut-Commissaire et enfin Ambassadeur, jusqu'en 1955²¹⁵. Ce sont en priorité ces hommes qui dessinent les contours de la question. Ce sont eux, qui du côté français définissent les choses. Leurs visions de la nationalité ne sont d'ailleurs pas homogènes.

1) De 1945 à 1947 : La mise en place d'un territoire spécial

La presse française n'a pas une connaissance extrêmement précise de la Sarre. Sa définition reste encore floue. Il est vrai qu'officiellement la région n'existe pas en tant que telle. Ainsi, ils définissent une terre, mais aussi un peuple. L'Histoire se révèle un outil fondamental.

²¹¹ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire de la France au XX^e siècle*, Paris, Editions Complexe, 1991 (reed 1999) ; ELGEY Georgette, *Histoire de la IV^e République Française* (trois volumes), Paris, Fayard, 1965 (reed 1993) ; GERBET Pierre, *Le relèvement 1944-49*, coll Politique étrangère de la France, Paris, Impression Nationale, 1991 ; GIRAULT René, FRANK Robert, *La puissance française en question*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988 ; PHAN Bernard, *La France de 1945 à 1958*, coll prepas histoire, Paris, Armand Colin, 1998 ; RIOUX Jean- Pierre, *La France de la IV^e République Tome 1 l'ardeur et la nécessité 1944- 1952*, Paris, Seuil, 1987 ; RIOUX Jean Pierre, *La France de la IV^e République Tome 2 L'expansion et l'impuissance 1952- 1958*, Paris, Seuil, 1987

²¹² Sur Georges Bidault et sa conception de l'Allemagne et de la Sarre MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, op. cit. 42-43 qui révèle finalement son attachement à une Sarre rattachée économiquement à la France.

²¹³ Sur Robert Schuman et sa conception de l'Allemagne et de la Sarre MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, op. cit. 42-43 qui révèle ici son désintérêt relatif pour la Sarre et son souhait de résoudre cette question dans l'intérêt de la réconciliation franco-allemande, en sauvegardant toutefois quelques intérêts dans le territoire. Voir également POIDEVIN Raymond, « Robert Schuman et la Sarre (1948-1952) in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.35-48

²¹⁴ GRANDVAL Bertrand, « Gilbert Grandval » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.127-130

²¹⁵ « Comme son chef, et beaucoup d'autres, il voyait en moi « l'homme fort » qui en Sarre depuis dix années et sous vingt-deux gouvernements avait fait face à l'Allemagne... » in GRANDVAL Gilbert, *Ma mission au Maroc*, op. cit. p.16

a. Une terre aux limites floues

Qu'est-ce qu'un territoire ? La réponse la plus fréquente est sans doute d'abord une terre, un terroir. Un pays ne peut se comprendre sans des limites territoriales plus ou moins bien conceptualisées. La Sarre ne dispose pas en 1945 de telles frontières. On a déjà vu que le nom de cette région ne se comprend que grâce au bassin de la rivière Sarre²¹⁶. Dans le Reich nazi, un « Saargebiet » n'existe pas réellement²¹⁷. L'occupation du pays et sa nouvelle administration vont donc aider à définir cette terre.

- **La Sarre dans la guerre, un territoire difficile à définir.**

La libération de la Sarre n'est pas un événement stratégique majeur. En effet, il ne s'agit pas des premiers pas des armées alliées en Allemagne²¹⁸ qui se focalisent spécialement sur la Rhénanie et plus particulièrement sur la Ruhr (la lutte pour Cologne est très rude). Pourtant, il s'agit pour la France d'un symbole. Libérer la Sarre du joug nazi, c'est aussi libérer une part de France. Si l'on regarde bien le front²¹⁹, Forbach est toujours sous l'occupation allemande. Pour récupérer cette cité au combien symbolique²²⁰, il faut déployer des moyens énormes. De plus, une fois la ville prise, il sera facile aux troupes de pénétrer dans la Sarre allemande. La région connaît toutefois rapidement quelques bombardements les 1^{er} et 2 septembre 1942, puis le 4 octobre 1943²²¹. Les opérations réelles de conquête du territoire, hormis quelques escarmouches préalables²²², commencent au mois de février. Le général Patton entame la Sarre dès le 22 février 1945²²³. Toutefois, ces opérations sont menées dans la partie supérieure de la

²¹⁶ annexe n°3

²¹⁷ La région fait partie du Gau de la Westmark annexe n°6

²¹⁸ Sur les opérations alliées en Allemagne voir DURAN Yves, *Histoire générale de la Deuxième Guerre mondiale*, Ed. Complexe, Paris, 1997 pp. 197-206

²¹⁹ Voir cartes et annexe (tirées de ALTMAYER, *op. cit.* p.43)

²²⁰ Forbach était une ville –péage in HERRMANN Hans-Walter, « Les villes engendrées ou réorganisées par les châteaux dans les pays de la Sarre et de la Blies » in Actes du colloque de Nancy, *Les peuplements castraux dans les Pays de l'Entre-Deux*, Nancy, P.U.N., 1992 pp.255-266

²²¹ LOEW Benedikt, *Saarlouis baut auf Wiederaufbau der Innenstadt 1948-1954*, Sarrelouis, Städtisches Museum Saarlouis p.10 et plus particulièrement sur la prise de Sarrelouis p.11

²²² *La Lorraine libérée*, J 7 décembre 1944 p.1 « Les Alliés approchent de Sarrebruck »

²²³ *L'Humanité*, V 23 février 1945 p.1-2 « Les Américains franchissent la Sarre » « A l'ouest les attaques des armées anglo-américaines ont marqué les jours derniers des succès importants. Elles repoussent petit à petit l'ennemi, réduisant la tête de pont allemande sur la Prum et s'aligne le long de la Sarre entre le confluent de celle-ci avec la Moselle et Sarrebruck. Elles occupent aussi, dans les défenses avancées du Reich, de positions qui seront avantageuses quant à la suite des accords de Yalta, elles déclenchent les grandes offensives.

rivière c'est à dire dans la région de Konz et de Saarburg²²⁴, qui ne faisaient pas partie de la zone définie par la Société des Nations en 1919. Pourtant, les journaux appellent bien ceci la Sarre, mais ils ne parlent pas encore d'une région, seulement de la rivière, voire du bassin. Il faut attendre la fin du mois de mars pour que les véritables opérations sur les points névralgiques de la région²²⁵, à savoir Sarrebruck et Völklingen, commencent réellement²²⁶. Le général Patch mène les opérations. Finalement Forbach et Sarrebruck sont prises après de terribles combats le 21 mars²²⁷. Les deux villes sont détruites au trois-quarts²²⁸. La situation n'est guère meilleure à Sarrelouis²²⁹. Après la prise de ses villes la progression est très rapide dans le territoire. En une semaine, la région passe sous la domination alliée.

L'information en temps de guerre n'est pas aisée. Il faut tout de suite écarter l'idée d'objectivité et de stricte vérité. Les opérations en Allemagne nazie sont teintées de propagande et d'illusions de victoire encore possible²³⁰. Pourquoi alors n'en serait-il pas ainsi de l'autre côté. Le fait majeur réside dans la transmission des nouvelles. Les journalistes français sont quasiment absents du front. Les seuls autorisés (britanniques et américains) sont préalablement choisis par l'Etat-major. De ce fait, la presse française ne dispose que de ce qu'on veut bien lui donner. Les Britanniques, notamment Reuter, sont plus chanceux car ils disposent d'envoyés spéciaux. Il n'est donc guère étonnant de retrouver principalement des informations de sources anglaises dans les journaux

[...]Plus au sud, on se bat dans Saarburg, à 16 km au Sud de Trèves. Des éléments alliés sont à 2 km du confluent de la Moselle et de la Sarre. Cette dernière rivière a été franchie au sud de Saarburg. 23 villages sont occupés. Au Sud de Sarrebruck, bataille acharnée : prise de Spicheren ; la moitié de Forbach est aux mains des Alliés. »

²²⁴ voir cartes

²²⁵ ALTMAYER, *op. cit.* p.42-44

²²⁶ *L'Humanité*, V 16 mars 1945, p.2 « Les Américains passent à l'attaque » « La 7^e armée américaine passe à l'attaque de Forbach à Haguenau, franchit la frontière franco-allemande et atteint la Sarre sur un front de 8 kilomètres à l'ouest de Sarrebruck. [...] »

²²⁷ Le Républicain lorrain, 22 mars 1945 « Prise de Sarrebruck et Ludwisghafen »

²²⁸ En 1945, on recensait 129349 immeubles d'habitations sinistrés, dont 62524 totalement, 8657 à 85%, 4532 à 70%, 5982 à 50%. On comptait parmi les bâtiments et ouvrages publics endommagés à plus de 50% : 61 immeubles administratifs, 81 églises, 113 écoles, 32 musées, théâtres et cinémas, 12 hôpitaux, 70 ponts de chemin de fer, 125 ponts routiers et 16 passerelles in 12 février 1951, Note au ministre annexe IX, MEF B 61258

²²⁹ BAUDOUIN Remy « La reconstruction en Sarre » in *Vingtième Siècle*, Paris, Fondation Nationale des Sciences politiques, janvier mars 1991 n° 29 pp 57-65 et entre 87 % et 80 % de destructions immobilières selon LOEW Benedikt, *Saarlouis baut auf Wiederaufbau der Innenstadt 1948-1954*, Sarrelouis, Städtisches Museum Saarlouis, p.5 et p.12-13 (en particulier sur la ville de Sarrelouis)

²³⁰ AYCOBERRY Pierre, *La société allemande sous le IIIe Reich, 1933-1945*, Paris, Ed. Seuil, 1998

français²³¹. La deuxième catégorie de sources est celle qui a été transmise par les autorités militaires elles-mêmes. On en retrouve des exemples dans *Le Bien public*²³². Il ne fait pas de doute que les nouvelles sont filtrées. Cependant, les cris de victoire ne sont pas si virulents que ça, sauf dans *l'Humanité* où la « haine des boches » est violente. La radio joue également un rôle moteur, à une époque où les agences de presse sont en pleine reconstruction et où les réseaux sont sérieusement endommagés. Quelques reporters de guerre sont sur place et ont pu filmer quelques batailles (quelques fois, il s'agit de reconstitution). Nous disposons de quelques exemples pour la libération de la Sarre²³³. Ces documents sont donc exclusivement américains. Ils sont diffusés lors des « Actualités françaises » (ils sont exportés dans les pays alliés). Il s'agit souvent de glorification des belligérants. Informer en temps de guerre se révèle souvent difficile. D'autant plus pour les journalistes français, qui ne disposent que de très peu d'informations autres que celles données par les armées. Une exception tout de même, celle de la presse frontalière²³⁴, qui est un témoin direct des opérations du front.

Parmi tous ces journaux, aucun ne réussit véritablement à définir une région distincte. D'ailleurs la Sarre en tant qu'entité territoriale n'existe pas vraiment. *L'Indépendant*²³⁵, comme *l'Humanité*²³⁶ ne parlent que des éléments physiques où se déroulent les opérations du front. Ainsi la rivière Sarre est l'élément le plus cité. La Sarre souffre de n'avoir pas vraiment de nom distinct de son élément hydrographique, à l'instar du Rhin qui possède sa Rhénanie. La confusion est donc perpétuelle.

A ce titre, il est très difficile de pouvoir faire une différence entre les territoires palatins et français. Forbach²³⁷ est même quelques fois englobé dans cet espace allemand, puisque la ville reste longtemps de l'autre côté du front. Lorsqu'on parle de Sarre, on parle avant tout d'un bassin et non d'un pays dans les premiers mois de 1945.

²³¹ par exemple *Le Populaire*, 3 janvier 1945 « L'ennemi tente une percée dans la Sarre » « Selon le correspondant de l'agence Reuter auprès du Q.G. du 6^e groupe d'armée »

²³² *Le Bien public* J 8 mars 1945

²³³ voir document de l'INA sur le CD-ROM

²³⁴ *Le Républicain lorrain*, 22 mars 1945 « Prise de Sarrebruck et Ludwigshafen »

²³⁵ *L'Indépendant*, 15 et 17 mars 1945 p.2/2 « les opérations de guerre » « Dans la **SARRE**, une nouvelle offensive a permis aux alliés de réaliser une avance de 5 km et des combats se déroulent à ALTKIRCHEN. »

²³⁶ *L'Humanité*, 28 février 1945 p.2 « Sur la Sarre, tête de pont de 10 km de large sur 11 km de profondeur à l'est de Saarburg, où Niedezef est occupée. »

²³⁷ *L'Indépendant*, 22 et 23 février 1945 p.2

Lorsque les journaux (même ceux de l'Est) parlent de la libération de la Sarre²³⁸, on doit comprendre avant tout Sarre française. Mais quand il s'agit d'atteindre, de pénétrer la Sarre, il s'agit de la Sarre allemande. Il n'est fait aucune différence cependant entre le territoire qui a pu être défini en 1919 et le reste du Palatinat allemand.

Sur les cartes du front²³⁹, le seul élément qui rappelle la Sarre est la présence de la rivière et des toponymes. Aucune frontière n'est marquée, souvent pas même avec la France et le Luxembourg. La seule qui compte est celle du front. Les villes ne sont présentes que lorsqu'il y a de grandes batailles en cours. Les informations visuelles ne nous aident pas à définir un territoire spécial. Il faut noter que ces cartes sont présentes dans *l'Humanité*²⁴⁰ et dans les journaux frontaliers²⁴¹. Ces derniers peuvent même introduire quelques photographies qui illustrent bien la violence des conflits.

Les villes forment alors des points de repères non négligeables. Les premières « villes de la Sarre » à être libérées sont donc celles qui se situent en aval du fleuve, c'est-à-dire Konz et Saarlouis²⁴². Les autres villes sont d'abord Sarrelouis et Sarrebruck dont l'orthographe n'est pas toujours celui accepté en français ; l'écrire en allemand préjuge également de l'opinion qu'ont les journalistes sur la nationalité de ces villes. Sarrebruck n'apparaît que très peu comme la capitale, ou la ville phare de la région. Elle n'est que très peu rattachée à son arrière-pays, si ce n'est pour dire que la conquête fut ensuite facile. Les autres villes mentionnées sont Völklingen, Sarrelouis, Merzig et Saint Wendel²⁴³. *L'Indépendant* cite également la ville d'Altkirchen²⁴⁴, bien qu'elle ne fasse pas partie de la Sarre comme nous la définirons plus tard. On observe un phénomène identique en ce qui concerne la ville de Deux-Ponts²⁴⁵ (Zweibrücken), situé dans le Palatinat bavarois. L'idée de la Sarre est donc assez mal définie, très souvent les

²³⁸ *Le lorrain*, J 2 août 1945 p.1 « Démocratie, comment on traite nos gens de Forbach et de Sarreguemines » « Fallait-il au lendemain de cette libération, autoriser de nouveau une presse de langue allemande, et dans quelle mesure ? Convenait-il au contraire de l'interdire totalement ? »

²³⁹ *L'Humanité*, V 5 janvier 1945 p.1

²⁴⁰ *L'Humanité*, M 20 mars 1945 p.1

²⁴¹ *Le Républicain lorrain*, 22 mars 1945 p.1

²⁴² J'écris la ville de la façon allemande pour éviter les confusions avec Sarrebourg, situé en France

²⁴³ *L'Humanité*, M 20 mars 1945 p.1

²⁴⁴ *L'Indépendant*, 15 et 17 mars 1945 p.2 « Les opérations de guerre » « Dans la **SARRE**, une nouvelle offensive a permis aux alliés de réaliser une avance de 5 km et des combats se déroulent à **ALTKIRCHEN**. »

²⁴⁵ *L'Humanité*, 22 mars 1945 p.2 « Sur les arrières de la ligne Siegfried PATTON nettoie la rive gauche du Rhin » « La 7^e armée progresse dans la ligne Siegfried. Elle occupe les principaux centres du bassin de la Sarre : Sarrebruck et Deux-Ponts Wissembourg est nettoyée et dépassé de cinq kilomètres. »

journaux en donnent une vision large, celle du bassin hydrographique et de ses affluents²⁴⁶. Rien n'est véritablement fixé dans ce premier trimestre de 1945. La situation est identique dans la presse anglo-saxonne, qui a énormément de mal à définir une « Sarre », mais les enjeux ne sont pas les mêmes²⁴⁷.

Il faut dire que les informations qui sont données par la presse ne sont pas très fournies. Il ne s'agit que de décrire les opérations du front. Souvent, la Sarre se retrouve cantonnée à quelques lignes. Les titres peuvent être gros, mais les articles ne sont pas développés. La connaissance du territoire n'est que très réduite. Seuls les journaux frontaliers s'intéressent un peu plus à ce territoire. Forbach est en Moselle. Sarrebruck reste un centre important. La libération de la ville fait donc les gros titres. Des photographies et quelques récits sont remarquables. Cependant, ceci reste bien peu. La Ruhr et la Rhénanie semblent plus intéresser la presse française. Il est vrai que la région n'est pas d'une importance stratégique énorme malgré le potentiel industriel et ses richesses du sous-sol.

Finalement, ce n'est qu'à la fin des opérations que la Sarre commence à se définir en tant que territoire. Les termes sont « vallée de la Sarre²⁴⁸ » ou « Bassin de la Sarre²⁴⁹ ». La rivière et les éléments géographiques priment avant tout. On ne parle jamais des hommes qui y vivent. Une renaissance administrative n'est pas à l'ordre du jour dans les journaux, même si certains dans les milieux parisiens y réfléchissent²⁵⁰. On ne distingue pas dans ces colonnes Sarre française, Sarre « sarroise » et Sarre palatine. La rivière n'est pas encore morcelée. Le socle hydrographique et géologique donne une légitimité à ceux qui souhaitent une union. Cela dit, les journaux pensent donc à décrire cette Sarre une fois qu'elle est passée sous la domination américaine puis française.

²⁴⁶ Prims et Blies

²⁴⁷ *New York Herald*, « 3d Complete Capture of Coblenz ; Germans quitting Saar positions », 20 mars 1945 p.1

²⁴⁸ *Le Monde*, 6 décembre 1945 p.4 « La remise a feu à Völklingen d'un haut fourneau allemand » « la vallée de la Sarre par les industries métallurgiques de Dillingen »

²⁴⁹ *L'Humanité*, 22 mars 1945 p.2 « Sur les arrières de la ligne Siegfried PATTON nettoie la rive gauche du Rhin » « La 7^e armée progresse dans la ligne Siegfried. Elle occupe les principaux centres du bassin de la Sarre : Sarrebruck et Deux-Ponts Wissembourg est nettoyée et dépassé de cinq kilomètres. »

²⁵⁰ POHLMANN, *Die Saarfrage und die alliierten 1942- 1948, Frankfurt am Main*, Peter Lang, Europäische Hochschulschriften, 1993

- **Sarre allemande et Sarre français : des liens économiques géologiques et culturels.**

Dès le mois d'avril 1945, *Le Monde* commence à s'intéresser à la Sarre. Le journal décide de mener une enquête avec James Donnadiou²⁵¹ envoyé spécial dans la région. Jean Chardonnet²⁵² réalise également une première approche dans son fascicule distribué dans la presse. Les premiers éléments donnés par les journalistes sont d'abord des considérations d'ordre géologiques. On retrouve ici des références de géographie physique qui sont sans doute tirées d'ouvrages parus ultérieurement comme ceux de Vidal de la Blache²⁵³, d'Ernest Babelon²⁵⁴, Capot-Rey ou de Jacques Ancel²⁵⁵. Quoiqu'il en soit le charbon reste l'élément de référence du territoire²⁵⁶. On donne également quelques considérations d'ordre paysagère. La Sarre est un petit pays très vallonné et couvert de forêt, ou affleure quelques fois de la houille. Le charbon reste donc la principale caractéristique connue de la presse française. Les statistiques qui sont utilisés sont tirés des documents des ministères et des administrations occupantes. Il n'est donc guère étonnant de retrouver ces caractéristiques dans les premiers articles.

« Sa richesse principale était le charbon. Ses réserves, très importantes, avaient été évaluées à 9 milliards et demi de tonnes jusqu'à la profondeur de 1.500 mètres. La production annuelle pouvait atteindre de 13 à 15 millions de tonnes. Il existait 30 hauts fourneaux, dont la capacité de production était de 2 millions et demi de tonnes de fonte, et 4 grandes aciéries équipées pour produire 2 millions de tonnée d'acier. Sur cette métallurgie lourde s'appuyait une importante industrie de transformation représentée par une centaine de firmes. Parmi les autres industries, signalons la verrerie et la céramique. »²⁵⁷

²⁵¹ *Le Monde*, 15 mai 1945 p.3 « LA SARRE UNIE A LA FRANCE CONSTITUE UN FACTEUR DE PAIX »

²⁵² CHARDONNET Jean, *Questions d'aujourd'hui, la Sarre*, éditions du Chêne, Paris, 1945

²⁵³ VIDAL DE LA BLACHE Paul, GALLOIS Louis, *Le Bassin de la Sarre, clause du traité de Versailles ; étude historique et économique*, Paris, A. Colin, 1919

²⁵⁴ BABELON Ernest, *La Grande question d'occident. Au pays de la Sarre, Sarrelouis et Sarrebruck*, Paris, Ed. Leroux, 1918

²⁵⁵ « Dans son manuel de Géographie Politique européenne, Jacques Ancel a pu dire que la Sarre constituait « une petite unité naturelle » in DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin, op. cit.* p.18

²⁵⁶ Et on sait à quel point la France a besoin de ce charbon voir à ce propos HOLTER Darryl, « Politique charbonnière et guerre froide » in *Le Mouvement social*, publié par l'Institut français d'histoire social, n°130 janvier mars 1985, pp 33- 53 et POIDEVIN Raymond, « La France et le charbon allemand au lendemain de la deuxième guerre mondiale » in *Relations Internationales*, n°44, hiver 1985, pp.365-377

²⁵⁷ *Le Monde* 15 mai 1945 p.3

Ce qui est important ici est sans doute le manque de frontière naturelle entre la France et l'Allemagne. Il y aurait donc une continuité naturelle du socle sarrois. Il existe donc bien deux régions sarroise, une française et une allemande. Ce qui est le plus caractéristique est le charbon. C'est bien sûr ce qui intéresse le plus les journalistes et pas seulement ceux qui mènent des enquêtes dans le territoire²⁵⁸. Il est vrai que dans l'esprit des Français, la Sarre c'est avant tout son charbon. Les gisements de houille continuent allégrement hors de la frontière. Forbach par exemple, mais aussi Petite-Rosselle²⁵⁹ sont des puits très importants. Les origines géologiques sont donc les mêmes entre les deux entités. La rivière n'est donc plus le seul lien, le sous-sol devient un argument.

« ce bombement s'orienté du -sud-ouest au nord-est, de la forêt de la Warndt au district de Neunkirchen, de part et d'autre de Sarrebrück; au nord-est le charbon disparaît en profondeur sous les morts-terrains, au sud-ouest le gisement se prolonge, un moment, dans le bassin français de la Moselle. A l'Ouest comme à l'Est, vers Dillingen et Blieskastel, la plongée des couches du bombement fait disparaître les couches fertiles à une profondeur trop forte pour permettre une exploitation rentable²⁶⁰. »

Le bassin géologique succède au bassin hydrographique. Les journalistes mettent en avant des convergences²⁶¹. L'exploitation charbonnière en est une, d'autant plus que la France prétend toujours pouvoir avoir des droits sur les mines²⁶². Mais la principale convergence est d'ordre économique. En effet, la Sarre et ses 800.000 habitants dépendent de l'étranger (en particulier de la France, et un peu du Palatinat) pour se nourrir. Elle ne peut subvenir à ces besoins que trois mois par ans environ. « La Sarre allait-elle donc dépendre, pour sa nourriture, de l'étranger?²⁶³ »

La Sarre et la Lorraine ont donc particulièrement besoin l'une de l'autre. Les deux Sarres sont complémentaires, ou c'est ce que les journalistes veulent faire croire

²⁵⁸ *Le Populaire*, 6 décembre 1945 p.1 « Parmi les ruines sarroises, un haut fourneau s'allume. De notre envoyé spécial Alix CORNILLE »

²⁵⁹ Voir carte en annexe n°1

²⁶⁰ CHARDONNET Jean, op. cit.

²⁶¹ *Le Monde* 15 mai 1945 p.3

²⁶² Le traité de Versailles avait donné à la France la propriété des mines

²⁶³ CHARDONNET Jean, op. cit.

aux Français. Les relations économiques sont donc les liens les plus forts qui unissent les deux entités, selon les spécialistes français. La presse se fait donc le relais de ces thèses. Avec la charbon, elle se découvre une vocation sarroise. Laissons *Le Monde* répondre à ces problèmes :

« Raisons économiques enfin. Nous avons besoin de la Sarre, comme la Sarre a besoin de nous. Après l'autre guerre, nous consommions en France 75 millions environ de tonnes de charbon. Nous en produisions 50. Notre déficit était donc de 25. Or, la Sarre nous donnait de 4 à 5 millions, ce qui n'était pas négligeable, et elle aurait pu nous en donner bien davantage. Qu'on n'oublie pas les possibilités nouvelles qu'offrent l'amélioration du coke sarrois, la distillation de la houille et le transport, du gaz à, longue distance. — D'autre part, la Sarre échangeait sa houille contre notre minerai de fer et nos produits agricoles de Lorraine. N'ayant pas de fer, elle, nous demandait 97 0/0 du minerai qu'elle consommait. Ne disposant que de quarante-cinq jours de vivres par an sur son territoire, elle avait abondamment recours à nos produits agricoles²⁶⁴. »

La région est donc caractérisée avant tout comme un partenaire possible. Il est bien loin le temps où tous ce qui était germanique était forcément un ennemi. Le potentiel industriel n'est plus un problème, mais plutôt une chance. Les seules références au nazisme sont les aciéries Roebling de Völklingen²⁶⁵. Globalement, on ne donne plus à la Sarre l'image d'une terre faisant partie du Reich. Les liens économiques et physiques ne sont pas les seuls. Il existe des pénétrations culturelles d'une part et d'autres de la frontière. Les limites sont très difficiles à saisir.

Il est indéniable que la part française de la Sarre a une histoire germanique. A ce propos, les journaux mosellans sont bilingues²⁶⁶, même au moment de la Libération. D'ailleurs, les articles qui parlent de la Sarre sont presque exclusivement rédigés dans la langue de Goethe. Inversement, les problèmes inhérents à la Sarre, mais qui se passent à Paris (ou Bonn) sont en langue française. Dans *le Courrier de Metz*, une catégorie dans

²⁶⁴ *Le Monde* 15 mai 1945 p.3

²⁶⁵ *Le Populaire*, 6 décembre 1945 p.1 « Parmi les ruines sarroises, un haut fourneau s'allume. De notre envoyé spécial Alix CORNILLE »

²⁶⁶ La langue pose de nombreux problèmes. Une loi fixe quel titre à droit d'user de la langue allemande ou pas

le pays de la Sarre²⁶⁷ donne des nouvelles de la Sarre, mais de la Sarre française. Des villes sont à cheval entre les deux pays. Ainsi, Hombourg (Hombourg et Hombourg Haut) ou Rosselle (Petite et Grande-Rosselle). Le pays sarrois possède une identité culturelle propre. Pour prouver ceci, *le Courrier de Metz* publie un article sur « la renaissance culturelle dans le pays de la Sarre²⁶⁸ ». Il s'agit encore du côté français de la Sarre. Les liens culturels sont très importants comme argumentaires de la question de la nationalité sarroise. Pour l'opinion publique française en général, les Lorrains ne sont pas des Français de « pure souche », mais presque des Allemands. Ce qui unit les Lorrains et les Sarrois dans cette année 1945 réside dans la situation sociale et immobilière des deux bassins²⁶⁹. Elle est très difficile dans les deux cas. Toutefois, il ne fait pas de doute qu'il y a des liens mais pas d'union possible entre ces deux peuples. La composition religieuse²⁷⁰ est identique des deux côtés de la rivière. Les saints de la région sont priés de la même façon en Sarre allemande et française. On observe des fêtes communes²⁷¹. L'implantation de l'habitat est identique des deux côtés de la Sarre²⁷². Le patois lorrain et sarrois (ainsi que le luxembourgeois) présentent des similitudes. Les régions de frontières sont bien-entendu des zones d'échanges plus que des zones étanches²⁷³. Mais comme des relations de voisinage, elle suscite parfois des jalousies et des craintes. Les deux régions n'échappent pas à ceci. Il n'y a cependant pas de frontières naturelles entre la France et la Sarre, c'est pourquoi les relations culturelles sont si développées.

La dernière catégorie de liens existants entre ces deux entités est bien sûr celles des liens historiques que nous développerons plus tard. La terre est plus ou moins la même des deux côtés de la frontière. Le charbon est cependant plus présent du côté du Reich. Les bouleversements de la seconde Guerre mondiale changent la donne. Certains

²⁶⁷ souvent en dernière page

²⁶⁸ *Le Courrier de Metz*, 24 et 25 décembre 1945 « Eine Kunstausstellung der « Renaissance Française »

²⁶⁹ 12 février 1951, Note au ministre annexe IX, MEF B 61258

²⁷⁰ MOURIN Maxime, « Le saint-siège et la Sarre », in *Politique étrangère*, vol. 21, n°4, juillet-août 1956

²⁷¹ KRAJEWSKI Bernhard, « Vom Sitte und Brauch im Saarland » in HOPPSTÄDTER Kurt, « Die heraldische Forschung im Saarland » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.457-479

²⁷² HERRMANN Hans-Walter, « Les villes engendrées ou réorganisées par les châteaux dans les pays de la Sarre et de la Blies » in Actes du colloque de Nancy, *Les peuplements castraux dans les Pays de l'Entre-Deux*, Nancy, P.U.N., 1992 pp.255-266

²⁷³ BURTENSHAW David, *Saar-Lorraine*, Londres, Oxford University Press, 1976

des hommes habitants ce terroir ont quitté la Sarre. D'autres ont commencé à la peupler ; c'est le cas des alliés qui viennent occuper le territoire.

- **La définition du territoire au sein de la zone d'occupation**

Le sort de la région est désormais entre les mains des Alliés. Les projets sont donc multiples avant d'aboutir à une autonomisation dans la zone française. La presse française n'a pas attendu 1947 pour individualiser la Sarre dans la Z.O.F. Dès la fin de l'année 1945, les journaux utilisent le terme de Sarre. Voyons alors les étapes précédentes qui ont mené à cette autonomisation.

Les plans français sur la Sarre datent de 1944²⁷⁴, mais sont tardifs dans leurs publications et précisions²⁷⁵. Globalement, ils sont dans le même ordre d'idée que le traité de Versailles²⁷⁶, à savoir la gestion des mines et de la vie politique du territoire. Celui de 1945 est cependant très intéressant, car vu le flou on constate qu'il n'y a aucune véritable ligne directrice²⁷⁷. L'annexion²⁷⁸ n'est jamais vraiment mentionnée²⁷⁹ dans les textes officiels. Cependant, elle est sous-jacente. Le terme de projet dit « maximaliste », utilisé par Hélène Miard-Delacroix²⁸⁰ traduit bien le flou avec lequel on traite la Sarre. Maximaliste signifie soit l'annexion, ou seulement le rattachement économique. Le sens change selon les auteurs. L'ingérence dans le territoire, devenu état-tampon²⁸¹ (et non pas internationalisé comme les projets pour la Rhénanie et la Ruhr), est un peu plus poussée cependant. Ce sont les plans nord-américains qui

²⁷⁴ POHLMANN, *Die Saarfrage und die alliierten 1942- 1948*, Frankfurt am Main, Peter Lang, Europäische Hochschulschriften, 1993

²⁷⁵ FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois...*, op. cit. p.42

²⁷⁶ MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, op. cit p.116-117

²⁷⁷ ALTMEYER, op. cit. p.52-53

²⁷⁸ Cette solution est cependant envisagée dans des mémorandums présentés par des organisations comme l'Association française de la Sarre in HUDEMANN Rainer, « Die Saar zwischen Deutschland und Frankreich 1945 und 1947 » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1995 pp.13-34 pp.23-32. Ce débat sur les réelles motivations du gouvernement provisoire n'est pas clos. La solution d'annexion est sans doute séduisante, mais irréalisable pour ceux qui connaissent la réalité du terrain et munis d'un esprit raisonnable. Et KÜPPERS Heinrich, « Wollte Frankreich das Saarland annekieren ? » in JWL, 1983, pp.345-356

²⁷⁹ « l'emploi du mot « annexion » était proscrit, on parlait volontiers de rapprochement... » in LAFRANCHI Pierre, « Le football sarrois de 1947 à 1952, un contre-pied aux actions diplomatiques » in Vingtième siècle, Paris, Fondation Nationale des Sciences politiques, 1990, n° 26, pp.56-65 « On joue sur les mots » in BERWANGER Dietrich, *Massenkommunikation und Politik im Saarland 1945-1959*, Munich, Uni-Duck, 1969 p.2

²⁸⁰ MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, op. cit. p.40-41

²⁸¹ *Ibid.* p.44-45

demeurent les plus anciens²⁸². Ils sont pétris de méconnaissances de l'Europe, même occidentale. Ainsi, certains veulent créer un nouvel état regroupant le Nord de la France (Nord-Pas de Calais), une partie de la Belgique, le Luxembourg, la Sarre et l'Alsace-Lorraine²⁸³. Il est assez hardi de vouloir créer un pays avec des antagonismes si prononcés. Les premiers plans pour l'Allemagne, les plus connus et les plus réalisables, sont ceux de Cordon Hull²⁸⁴ et de Québec²⁸⁵. Il prévoit le découpage de l'Allemagne en trois principaux états. Un du Sud, de l'Ouest et de l'Est. La Ruhr, la Rhénanie et la Sarre disposeraient d'un statut spécial, démilitarisé et internationalisé. Le plan Morgenthau²⁸⁶ prévoit une pastoralisation du Reich, où la Sarre subirait le sort de la désindustrialisation totale. Les plans premiers soviétiques ne mentionnent jamais la région²⁸⁷. Mais petit à petit la région s'impose au devant de la scène et les Russes finissent par réaliser également des projets. La plupart du temps, elle doit subir la désindustrialisation et l'internationalisation²⁸⁸. Quelques fois, les Soviétiques prévoient de confier cette région sous la responsabilité de la France²⁸⁹. Au début des négociations, les Soviétiques semblent épouser les thèses françaises. Petit à petit, ils rejettent ces plans de détachement de la région vis-à-vis du Reich²⁹⁰ pour des raisons stratégiques. La Sarre est une sorte de prétexte et de monnaie d'échange pour les différents protagonistes. Il y a des Communistes dans le gouvernement provisoire français, les relations sont donc très cordiales. *L'Humanité* semble dire que les Soviétiques sont du côté français²⁹¹ pour la Ruhr et son contingent de charbon, quelques fois aussi pour la Sarre. Le tournant se situe après le renvoi des ministres communistes du gouvernement Ramadier et la Conférence de Moscou. Les Soviétiques refusent de détacher la région du Reich dorénavant. Le contentieux le plus fameux se situe au niveau du charbon. Les accords

²⁸² POHLMANN, *Die Saarfrage und die alliierten 1942- 1948, Frankfurt am Main*, Peter Lang, Europäische Hochschulschriften, 1993

²⁸³ Ces plans vont dans le sens de la création d'une nation industrielle in Hubert BONIN, *L'économie de la IVe République*, Paris, Economica, 1987, p.190

²⁸⁴ POHLMANN, *ibid.* et ALTMAYER, *op. cit.* p.46-47 ainsi que la carte tirée de ALTMAYER, *op. cit.* p.46

²⁸⁵ *ibid.* et ALTMAYER, *op. cit.* p.48-49 ainsi que la carte tirée de ALTMAYER, *op. cit.* p.49

²⁸⁶ *ibid.*

²⁸⁷ CASTIN-CHAPARRO Laure, *Puissance de l'URSS, misères de l'Allemagne, Staline et la question allemande, 1941-1955*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002

²⁸⁸ *ibid.*

²⁸⁹ *ibid.*

²⁹⁰ Il est intéressant de regarder dans *L'Humanité*, l'évolution des points de vue communistes soviétiques et français

²⁹¹ *L'Humanité*, 9 avril 1947 p.3 « Nous gagnerons sur le charbon et sur la Ruhr » « L'U.R.S.S. avec la France Quant à l'attitude de l'Union Soviétique que à notre égard, il suffit de relire le compte rendu des séances de la Conférence pour se convaincre sans peine qu'elle a été constamment favorable à la revendication française, que la presse soviétique n'a pas cessé d'appuyer. »

de Potsdam avaient prévu que l'U.R.S.S. disposerait de 20 % des ressources de charbon allemand. Donner la Sarre à la France serait se priver d'une quantité de houille non négligeable. Il s'agit d'un bon moyen de pression sur la France. L'Union soviétique détient une formidable monnaie d'échange. La France se rapproche naturellement des Anglo-saxons pour obtenir satisfaction. Ces mêmes accords avaient également prévu que l'on traiterait l'Allemagne dans ces frontières de 1937²⁹² (la Sarre y est donc incluse), ce qui n'est pas sans poser de problèmes juridiques ultérieurement²⁹³. Le fait que l'U.R.S.S. ait également violé ce principe à l'Est laisse cependant les mains libres aux initiatives françaises.

Globalement ces plans ne sont guère connus du grand public. Quelques exemples sont cependant diffusés, mais la Sarre reste un point parmi d'autres. Prenons l'exemple de la conférence de San Francisco, en 1945 qui relate les pourparlers pour l'organisation de la nouvelle Allemagne²⁹⁴.

« Les régions qui doivent être détachées de l'Allemagne sont, selon la thèse française, la Westphalie, la Rhénanie et la Sarre. Le porte-parole a toutefois dit que la France était opposée à la création d'un Etat rhénan, cette solution du problème lui paraissant « artificielle ». Celle partie de l'Allemagne devrait être administrée par un organisme international, de façon à tenir compte de la sécurité de la France et à mettre les ressources de la Ruhr à la disposition du monde entier. »

Sporadiquement des plans et des propositions apparaissent dans la presse française. Citons cet exemple de *l'Indépendant* :

« Les Américains proposent de détacher de l'Allemagne la Ruhr, la Rhénanie, la Sarre et la Haute Silésie, ce qui priverait le Reich de 90 pour 100 de ses ressources en charbon.²⁹⁵ »

²⁹² ALTMAYER, *op. cit.* p.44-45

²⁹³ Certains, tels que Marcel Plaisant, contestent cette réalité « L'accord franco-allemand de 1935, d'ailleurs non exécuté dans son intégralité est frappé de caducité par la guerre et surtout par cette débelleatio non exécutée la capitulation du 5 mars 1935... » in PLAISANT Marcel, « Le destin de la Sarre », *op. cit.* p.431. Par ce fait la Sarre ne peut être considérée comme faisant partie des frontières du Reich en 1937.

²⁹⁴ *Le Monde* 1^{er} juin 1945 p.2 a « La conférence de San Francisco »

²⁹⁵ *L'Indépendant*, 29 mai 1945 p.3/4

Les conférences de Paris et de Londres, mais surtout celle de Moscou sont l'occasion pour les Français de faire connaître ce territoire. Mais la première approche de la véritable appréhension d'un territoire différent et délimité vis-à-vis des autres régions est sans doute son autonomisation au sein de la Zone d'Occupation française en Allemagne. Les Américains avaient auparavant occupé le territoire depuis avril 1945. Le nombre d'hommes est restreint. Il s'agit plus d'administrer le territoire en urgence. Le Dr Neurether, un Allemand, est nommé Oberminister²⁹⁶ de la Sarre. L'occupation ne va pas sans mal. Pas tellement à cause des Sarrois, mais des Français ou des réfugiés sarrois qui reviennent dans leurs pays. Ils s'adonnent à une intense activité de propagande politique²⁹⁷. Les Français n'arrivent qu'en l'été. La Sarre occupe une place privilégiée dans cette zone, à tel point qu'on ne saisit pas toujours si elle en fait partie ou non. La principale figure de l'occupation est le colonel Gilbert Grandval. Ce fils d'Alsacien est une grande figure de la Résistance de l'Est, fut nommé dans un premier temps gouverneur de la zone 4 (c'est-à-dire celle de Nancy et Metz). Il arrive à Sarrebruck avec une équipe de connaisseur (quelques-uns y ont déjà travaillé lors de la première expérience). L'occupation en Sarre n'est pas vraiment la même que celle du reste des parties du Reich sous la coupe française²⁹⁸. La presse française traite donc très tôt de cette délimitation. Il ne semble qu'il n'y ait pas de surprises. Les journaux ne font pas trop de polémiques même si certains auraient espéré un peu mieux. Voyons *le Populaire* :

« La France occupera en Allemagne

La partie sud de la Rhénanie, La Sarre, Le Palatin rhénan, La plus grande partie du pays de Bade, Un corridor traversant le Wurtemberg, la Bavière et le Voralberg en Autriche.

La zone d'occupation française en Allemagne a été délimitée par les chefs militaires des quatre grandes Nations alliés.

²⁹⁶ Sorte de préfet

²⁹⁷ *Le Monde*, 10 juillet 1945 « Condamnation d'un Sarrois qui demandait le rattachement de son pays à la France » ce personnage faisait sans doute partie du M.R.S. in REGITZ Friedrich, „Die Politik der Abtrennung (1945-1955)“ in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.57-80 p.58-59 p.62-63

²⁹⁸ DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin*, Paris, Ed. du Vieux Colombier, 1956

Mais dans une note officieuse française aucun accord n'est encore intervenu à la commission de Londres. Faut-il déduire de cette note que le gouvernement français n'est pas satisfait de la délimitation fixée ! ²⁹⁹»

L'Indépendant n'est pas plus prolix :

« La Zone d'occupation française en Allemagne a été délimitée. Elle comprend la partie méridionale de la Rhénanie, la Sarre, le Palatinat rhénan, la plus grande partie du duché de Bade, plus un corridor à travers le Wurtemberg et la Bavière, incluse la Vorarlberg, ce dernier district étant situé en Autriche. ³⁰⁰ »

Le suspens n'a pas eu lieu. Depuis longtemps les troupes françaises se préparent à entrer dans sa zone. Ce qu'il y a de significatif dans ces énumérations reste le fait que la Sarre soit une région parmi d'autres, mais vue sa petite taille, on peut dire que c'est déjà une région qui a gagné son individualité. Ceci est incontestablement grâce à l'histoire de la région au cours de l'Entre-deux-guerres. La Sarre existe bien en tant qu'individualité au sein de la Z.O.F.. Elle est désormais autonome par rapport au Palatinat. Toutefois dans la majorité des esprits français, la Sarre reste un pays allemand. L'installation des Français en Sarre se déroule sans heurt ³⁰¹. *L'Humanité* fait même une distinction entre la Sarre et le reste de la Rhénanie :

« Les Français à Innsbruck et à Sarrebruck

Radio-Luxembourg a annoncé que les troupes de la 1^{re} armée française sont entrées à Innsbruck. Cette ville était occupée jusqu'à présent par les Américains.

Les Français occuperont entièrement les provinces autrichiennes du Vorarlberg et du Tyrol.

Rappelons que les troupes françaises ont également commencé leurs mouvements de pénétration, en Sarre et en Rhénanie, dans les zones précédemment occupées par les Américains. Les premiers contingents sont entrés à Sarrebruck. ³⁰² »

²⁹⁹ *Le Populaire* 24 & 15 juin 1945 p.1

³⁰⁰ *L'Indépendant* 26 juin 1945 p.2

³⁰¹ ALTMEYER, *op. cit.* p.50-51 et voir carte tirée de ainsi que la carte tirée de ALTMEYER, *op. cit.*

p.51

³⁰² *L'Humanité* 10 juillet 1945 p.2

La définition de la Zone d'Occupation Française aide grandement à la définition de la Sarre. Cette terre n'a pas mis beaucoup de temps à se distinguer des ces voisines. Elle reste cependant floue. La situation est identique en ce qui concerne la presse anglo-saxonne³⁰³. Les structures géologiques, physiques et culturelles donnent une première idée de ce que pourraient être les limites de cette région dans la Zone d'Occupation française. Rien n'est encore fait. La Sarre existe en tant que territoire. Reste alors à définir qui sont ces habitants, les Sarrois.

b. Un peuple difficile à saisir

Tout serait plus simple pour les autorités françaises s'il n'y avait personne dans le territoire. Les Sarrois ont une histoire complexe. Les rectifications de frontière ont fait de ces habitants un peuple distinct. Ce peuple a aussi du mal à être définie. La question de la nationalité de ces derniers est au centre des articles inhérents au bassin.

- **Une histoire entre France et Allemagne, de Louis XIV à la déception de 1935**

Une nation se définit souvent par une histoire commune. Celle des Sarrois est bien particulière. Je ne m'étendrais pas ici à faire une rétrospective. L'introduction donne déjà quelques clefs de son passé. Je me limiterais donc à l'étude des données parues dans la presse française. En fait, seulement trois périodes sont retenues. Tout d'abord la période louis-quatorzienne, le rattachement de Sarrebruck et la fondation de Sarrelouis et l'Empire.

« Nous pouvons invoquer des raisons historiques. La région de la Sarre, qui nous appartient à l'origine, ne fut, plus tard, rattachée au Saint-Empire que par de faillis liens; plusieurs parties du territoire nous ont fait retour au cours des siècles, et les Sarrois se sont longtemps tournés vers la France comme vers leur patrie. Louis XIV fondant Sarrelouis, où devait naître le maréchal Ney; Napoléon donnant l'essor aux mines sarroises; le premier traité de Paris de 1814 nous laissant Sarrelouis et Sarrebruck ; ces deux villes, nous étant arrachées au deuxième traité de Paris, en 1815, après une vive

³⁰³ *New York Herald*, « Part of U.S. Zone Going to France », 19 mai 1945 p.1

résistance et sans consultation populaire; de nombreux Sarrois nous accueillant en libérateurs en 1918 — tous ces souvenirs seraient-ils oubliés ?³⁰⁴ »

Jean Chardonnet se réfère aussi aux passés glorieux de Louis XIV et de l'Empire. Se référer à ses deux périodes fastes du passé français, en s'appuyant particulièrement sur deux personnages Vauban et le Maréchal Ney n'est pas anodin. Ce sont deux figures illustres et glorieuses pour la France, l'un par son génie et l'autre par sa bravoure et son attachement à la grandeur de son pays. Ceci n'est vraiment pas innocent. On rattache l'histoire des Sarrois à celle de la France. A part à Sarrelouis, les Français n'ont pourtant pas laissé de grandes traces dans le paysage sarrois, moins que dans les esprits de certains Français visiblement. Par-là, on veut démontrer que la Sarre peut redevenir une terre française.

Le second thème est bien sûr l'expérience qui suit le Traité de Versailles³⁰⁵. Le bilan donné est souvent très bon par la presse française. Voyons ce qu'il en est dans les mêmes titres.

« Il faut arriver en 1918 pour assister à la constitution du territoire; à la Conférence de la Paix, la France réclama en effet des dédommagements à l'Allemagne [...]

On constitua alors le « Territoire » avec des morceaux de la province prussienne de Prusse Rhénane et de la province bavaroise de Palatinat: la gestion des mines domaniales était confiée à la France, mais l'administration du pays relevait de la Société des Nations: en effet le gouvernement et l'administration devaient y être assurés par une Commission de cinq membres, dont un Sarrois et un Français, désignés par la Société des Nations. Cette commission entra en fonction en 1920. Au bout de quinze ans, en janvier 1935, la population sarroise devait voter pour l'une des trois solutions suivantes : retour à l'Allemagne, annexion à la France ou maintien du statu quo. Dans la première hypothèse l'Allemagne pourrait racheter les mines au gouvernement français.³⁰⁶ »

³⁰⁴ *Le Monde* 15 mai 1945

³⁰⁵ On se réfère toujours aussi dans les milieux gouvernementaux à cette première expérience. Il n'y a que peu de différences dans les manières de faire entre ce monde politique et la presse in Dossier 229 : Préparation au rattachement économique Divers 1945-1949

³⁰⁶ CHARDONNET Jean, *op. cit.*

Ce qui est frappant dans cet exemple est l'optimisme de la presse française, mais plus largement de l'historiographie française sur cette période. Les difficultés monétaire (en raison de l'occupation française de la Rhénanie par exemple) ne sont guère mentionnées. Les difficultés de reconversion de l'économie sarroise ne sont pas beaucoup plus mises en lumière. *Le Monde* est un peu moins bavard sur ce sujet. Cependant l'essentiel est dit. La Sarre et les Sarrois sont rattachés économiquement à la France de 1919 à 1935. Le gouvernement était en théorie assuré par la Société des Nations, dans les faits il était principalement pris en charge par la France³⁰⁷.

« On sait que le bassin houiller nous fut cédé par l'Allemagne en 1919 en « réparation spéciale et exemplaire » des destructions commises dans nos mines du Nord ; que nous l'avons occupé pendant quinze ans; que nous l'avons enfin abandonné au Reich en 1935, après un simulacre de plébiscite et faute d'avoir su le défendre.³⁰⁸ »

Ce fameux référendum pose cependant un gros problème pour les gouvernements civil et militaire en France. Il a clairement refusé la solution d'une Sarre détachée de l'Allemagne et autonome. Il a aussi rejeté toute idée d'une union avec la France. Généralement les journalistes minimisent la portée de ce référendum et de ses résultats pourtant éloquents. Premièrement, près de 90 % semblent, pour certains, un score très petit et décevant pour Hitler, il s'agit du plus petit score qu'il ait obtenu lors d'un plébiscite. Cela peut nous laisser perplexe. Le référendum aurait-il été truqué ? Cela implique une mise en cause des agents de la Société des Nations. C'est aller trop vite en besogne. Le seul point qui mérite d'être véritablement retenu se révèle être celui de la propagande hitlérienne qui fut réellement forte. 1935 est également la date à laquelle le nationalisme s'accélère³⁰⁹. On fustige la passivité des hommes politiques en place pour leur manque de combativité pour garder ce territoire. Laval est le principal accusé. Mais Laval se révèle le parfait bouc-émissaire du fait de ces activités collaborationniste durant le régime de Vichy. Voici quelques exemples de ces arguments dans un article du *Monde* :

³⁰⁷ *Le Monde* 15 mai 1945

³⁰⁸ *Ibid.*

³⁰⁹ WEIDFELD Werner, *Die Identität der Deutschen*, Bonn, Bundeszentrale für politische Bildung, 1983, GRAF von KROCKOW Christian, *Die fehlende Selbstverständlichkeit* p.164

« C'est dans ces conditions que nous arrivâmes au plébiscite. Il eut lieu le 13 janvier. L'Allemagne recueillit 88,43 0/0 des voix des inscrits. C'est peu, à vrai dire, pour un plébiscite hitlérien ! En Autriche le résultat fut de 99.32 0/0-. N'oublions pas que l'Allemagne avait conservé dans le territoire de la Sarre la haute main sur les fonctionnaires, les chefs de syndicats, les membres du clergé (les deux tiers des habitants sont catholiques) ; qu'elle fit venir de l'étranger, pour le vote, nombre d'émigrés; que la commission de gouvernement n'a pas fait obstacle à la propagande effrénée des agents hitlériens, action que la commission de plébiscite elle-même devait, qualifier de « terrorisme politique»; enfin, que les divers gouvernements français s'étaient désintéressés d'un territoire qu'ils croyaient devoir échapper à notre pays. Aussitôt après le plébiscite, les chefs catholiques, socialistes et communistes du territoire proclamèrent que le vote ne pouvait être considéré comme valable. Le conseil de la Société des nations n'en remit pas moins la Sarre au Reich le 1^{er} mars 1935.³¹⁰ »

L'Histoire est utilisée comme un outil pour appuyer tel ou tel argument. On préfère alors mettre en avant la fondation de Sarrelouis, vieille de presque trois cents ans plutôt que les événements qui se sont déroulés il y a seulement dix ans. Les Français disent qu'ils vont tirer les leçons de ces erreurs passées. Ils veulent inscrire dans le cœur des Sarrois la conviction qu'une coopération économique, mais également politique et économique. Il démontre ainsi qu'ils ont fait le mauvais choix en optant pour le Reich nazi et sa barbarie. Ils veulent démontrer que les Sarrois, les vrais, sont différents des autres. Reste à distinguer qui sont les Sarrois et les « imposteurs »

- **Un peuple différent, proche des Français**

Un peu moins de 90 % des Sarrois furent favorables au retour de la Sarre dans le giron de la Grande Allemagne en 1935. Il y aurait un espoir de voir cette germanophilie s'estomper après le cataclysme qu'ils ont vécu durant la seconde guerre mondiale. Un processus a alors cours. Les Allemands ont très mauvaise presse, et ce pendant encore un certain nombre d'années³¹¹. L'opinion des Français envers ces derniers est donc

³¹⁰ *Le Monde ibidem*

³¹¹ *Le Républicain lorrain* « les Allemands sont-ils mauvais ? » et MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme, op. cit* p.401 qui démontre que dans l'esprit français, les Allemands sont synonymes de nazis. Des études sur la psychologie des peuples faites par des Français démontrent qu'ils sont « par nature » « mauvais ».

exécrable. Il est impensable de pouvoir collaborer, même économiquement avec ceux qui ont fait tellement souffrir les Français pendant 5 ans. Il faut pour cela trouver une parade. Les Sarrois, déjà individualisés durant l'Entre-deux-guerres, doivent être le plus possible différenciés des Allemands alors synonymes de nazis. Pour pouvoir correctement traiter avec eux sans pour autant choquer les Français, la solution est de démontrer que les Sarrois ne sont pas des Allemands de pure souche. Le référendum reste tout de même un obstacle pour cette démonstration. Les arguments historiques pour démontrer ceci sont légions. On va même jusqu'à remonter à des temps anciens. Les Romains sont alors mobilisés³¹². Dans un article de droit³¹³, où l'on s'attache peut être trop au texte et pas assez à la réalité, on fait référence au peuple gaulois des Trévires³¹⁴. Un peuple qui était établi sur les bords de la Moselle, et qui selon les Romains, était une sorte de ponts entre les Gaulois et les Germains. L'idée est belle et séduisante pour ceux qui veulent faire des Sarrois un état et un peuple-tampon. Cette thèse ne fait cependant pas l'unanimité tout de suite. La peur et les ressentiments envers les Sarrois sont vivaces. En voici un exemple éloquent que nous livre Jean Chardonnet :

« on ne saurait à aucun moment admettre que les Sarrois aient pu envisager une union avec la France. Les Sarrois sont des Allemands, plus Allemands même que ceux de la vallée du Rhin. Il est même étrange pour un Français, venant de Lorraine et circulant en Sarre, de se trouver dans un pays plus prussien que les territoires situés plus à l'est, au voisinage du Rhin. Certes il est possible que le fort mouvement d'immigration, qui a contribué largement à peupler le territoire, ait provoqué l'établissement d'éléments prussiens; mais la vraie cause est ailleurs; les sentiments violemment gallophobes ne sont pas l'apanage des Sarrois, toutes les populations allemandes, voisines de la France en sont au même point et l'on n'est pas plus favorable à la France à Pirmasens dans le Palatinat qu'à Sarrebrück.³¹⁵ »

³¹² *Annales de Tacite*

³¹³ BENOIST Jacques, « L'union franco- sarroise et les conventions du 20 mai 1953 » in *Recueil Dalloz analytique et critique de doctrine*, Paris, Dalloz, 1954 pp75-80

³¹⁴ « Tacite ne parlait-il pas déjà dans la Germanie de ces Trévires, lointains ancêtres des Sarrois, qui subissaient la double attraction du sang germanique et de la douceur des Gaules. » in PLAISANT Marcel, « Le destin de la Sarre », *op. cit.* p.433

³¹⁵ CHARDONNET Jean, *op. cit.*

Il ne faut pas oublier que des dirigeants sarrois comme le Gauleiter Bürkel³¹⁶ ont été particulièrement cruels, notamment en Lorraine. La déception du résultat du plébiscite de 1935 accentue sans doute cette peur. L'auteur souligne ici une question majeure dans cette idée que les Sarrois sont différents. Originellement ce peuple est tourné vers la France. Toutefois après la seconde défaite de Napoléon Ier et le Traité de Paris qui marquent la perte de Sarrelouis et de Sarrebruck, la Sarre va connaître une grande vague d'immigration. Des ingénieurs et des « colons » dits prussiens³¹⁷ (la majeure partie de la région tombe dans le domaine du roi de Prusse) arrivent en Sarre pour développer l'industrie houillère. Les principaux postes de commandements sont occupés par ces émigrants. L'idée des journalistes est qu'il existe en fait deux types de Sarrois, les autochtones francophiles et désireux de se rapprocher de la France et les descendants d'émigrants prussiens francophobes, nazis et autoritaires. Ces points de vue sont très tranchés et laissent de côté pratiquement une possibilité de fusion (faut-il d'abord accepter la proposition que les Prussiens aient véritablement changé la donne). L'arrivée au pouvoir de Hitler et la propagande développée dans le territoire sur le concept de mère-patrie³¹⁸ lâchent la bride à ce concept de germanité, voir de prussianisation du territoire. Les autochtones auraient alors été trompés par les nazis et leurs actions. Il ne suffirait de peu pour que ces derniers reviennent vers la France. De plus, ces derniers sont culturellement attirés vers la France. Ces idées sont donc en vogue. Le Prussien sarrois devient l'ennemi numéro un. Abel Verdier dans *le Monde*, explique parfaitement ce sentiment :

« La Sarre a, depuis 1915, connu une forte immigration, provoquée par le développement des mines et de l'industrie et aussi par le désir de prussianiser les milieux autochtones, trop souvent coupables d'avoir gardé un trop bon souvenir de l'administration française. Cette politique, interrompue après la première guerre mondiale, a été reprise avec vigueur par les national-socialistes au lendemain du plébiscite, et la plupart des fonctions dirigeantes, tant dans l'administration que dans les

³¹⁶ 7 octobre 1947, Le préfet de la Moselle à monsieur le Ministre des finances, MEF 612 58

« Ces préoccupations d'ordre économique sont étroitement liées au réflexe psychologique de la population mosellane qui a souffert dans son patriotisme et dans ses biens de l'attitude des sarrois durant l'occupation allemande (Burckel) était sarrois »

³¹⁷ « Ce type d'approche repose sur l'interprétation du rôle qu'auraient joué la Prusse et le protestantisme dans le « conditionnement » de l'Allemagne au nazisme » in Sur Georges Bidault et sa conception de l'Allemagne et de la Sarre MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, *op. cit.* 48

³¹⁸ voir par exemple les timbres et les nombreuses médailles frappées à cet effet

organismes du parti, étaient exercées par des éléments purement prussiens ou bavaois. Aussi les Sarrois sont-ils, dans l'ensemble, moins « rhénans » et moins occidentaux que la plupart des populations environnantes.

Insistant sur ce fait, de bons esprits ont estimé qu'il convenait de « déprussianiser³¹⁹ » le pays et de n'y laisser que les descendants des éléments autochtones de 1815. Cette solution idéale heurterait malheureusement la réalité économique, car elle aurait pour résultat de vider la Sarre de toute une partie de sa main-d'œuvre.³²⁰ »

Il faut cependant tirer les leçons des échecs passés et se méfier des Sarrois prussiens. *Le Figaro* souhaite que la France fasse cette distinction. Il semblerait donc clair à tout le monde que les deux peuples coexistent et s'opposent dans le territoire. La perspective de mélange ne vient même pas à l'esprit des journalistes. Il paraît évident que ceux qui sont contre la France sont des Allemands et les autres seraient alors des Sarrois. Pierre Denoyer en donne une idée dans cet extrait :

« La France, de son côté veut bien faire la distinction entre ces populations et celles de l'Allemagne prussienne et hitlérienne. Il ne faut pas cependant se faire d'illusions. Toute la population n'est pas également favorable à la France. Les renseignements statistiques recueillis par le Gouvernement militaire permettent de connaître avec certitude et même une précision comme [...] que de nombreux habitants de Sarrebrück et de la Sarre ont été introduits dans le pays par une administration soucieuse de renforcer ses [...] avec le Reich. Ces Allemands souvent prussianisés, n'accueillent le rattachement économique avec la France que comme un moyen provisoire d'être bien nourris et de retrouver le chemin de la prospérité plus facilement qu'avec le Reich ruiné.³²¹ »

La situation sanitaire et sociale de la Sarre est très difficile en Sarre. La région est dépeuplée du fait des bombardements alliés. Les dégâts ont fait dans ces premières années grandement réfléchir ceux qui ont voté pour le rattachement à l'Allemagne. Si certains se repentent sincèrement d'autres font mine d'aimer les Français pour la

³¹⁹ Il faut noter que ce terme n'existe pas en français, mais qu'il est utilisé en allemand sous la forme « Entpreussung » in MÖLHER Rainer, « Entnazifizierung-Demokratisierung- « Entpreussung » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995

³²⁰ *Le Monde* 8 mai 1946 p.2 Abel Verdier

³²¹ *Le Figaro* 4 juin 1947 p.2 Pierre Denoyer

circonstance. La majorité reste seulement apathique et subit les évènements. Le résultat du plébiscite est expliqué par le fait qu'ils ont agi malgré eux. La prussianisation culturelle leur a été imposée. Cette idée peut sembler hardie, mais les journalistes, notamment ceux des journaux gouvernementaux développent ces idées. C'est le cas dans cet extrait d'un reportage mené par Alix Cornille dans le territoire :

« _ *Nous avons payé cher ses erreurs, nous dis un Sarrois*

Et il ajoute : « ... *et aussi les erreurs des autres, car on nous avait prussianisé malgré nous*³²² »

Le problème du peuplement de la Sarre est majeur dans la question de la nationalité sarroise. Les régions industrielles sont souvent cosmopolites. Il semble acquis dès le début de l'année 1946 que la Sarre est peuplée à la fois d'autochtones et de Prussiens-Allemands (il y a bien sûr des étrangers, notamment des Français). Dans cet article de François Deprêt sur la vie culturelle dans la région, il fait une distinction entre des Sarrois et des Allemands. Il montre également la difficile situation politique et sociale du territoire. Voyons donc cet extrait à présent :

« La densité de la Sarre est actuellement la plus forte d'Europe, puisque sur son territoire on enregistre environ 350 habitants au kilomètre carré. 300.000 Sarrois environ peuplent la Sarre; mais sur ce territoire se trouvent, également quelque dix mille Allemands appartenant à des zones alliées d'occupation, six mille Polonais et aussi des ressortissants d'autres pays. Le problème des personnes déplacées vient donc s'ajouter aux difficultés locale.³²³ »

- **Un peuple qui doit être français de gré ou de force : la question de l'annexion du territoire**

L'idée que les Sarrois sont des Allemands malgré eux et, au même titre que les Alsaciens et Mosellans, n'est pas nouvelle ; l'épisode de Clemenceau réclamant le rétablissement de la frontière de 1814 à la Conférence de Versailles³²⁴ témoigne de ceci.

³²² *Le Populaire* 6 décembre 1945 p.1 Alix Cornille

³²³ *Le Monde* 6/7 janvier 1946 p.2 François Deprêt

³²⁴ ALLOT Alexandre, *op. cit.*

En 1945 et 1946 la question des frontières de l'Allemagne se pose de façon aiguë. Bien sûr, les frontières de l'Est, notamment polonaises et la ligne Oder-Neisse mobilise les grands titres. Cependant, les frontières de l'Ouest retiennent l'attention de la presse française. Passons les revendications belges, luxembourgeois et hollandaises pour nous préoccuper du point qui nous intéresse particulièrement, c'est-à-dire celle de la Sarre.

Les liens historiques de cette région, qui n'est pas du tout définie en 1945, sont sans cesse rappelés en préambule de chaque enquête sur le territoire de la Sarre. Dans ces lendemains de guerre tout paraît possible. Cependant l'éventualité d'une annexion pure et simple ne mobilise que très peu la presse française. Le statut de « journaux gouvernementaux » que revêtent *L'Humanité*, *Le Populaire* et dans une moindre mesure *Le Figaro*, oblige les journalistes à une certaine réserve. Les gouvernements provisoires, puis tripartite, savent très bien que la question des frontières n'appartient pas à la France seule. Malgré une activité diplomatique très forte de la part du ministère des Affaires étrangères³²⁵, il est clair que le retour aux frontières de 1814 est purement impossible.

Ainsi, il vaut mieux, ne pas faire référence à cette solution ; pour eux la question est tranchée, les Sarrois sont des Allemands... un peu moins germaniques que les autres³²⁶. Cependant, *le Figaro* et la Droite française comptent quelques annexionnistes³²⁷ (une très faible minorité), on peut voir ceci par le fait de laisser la parole à des personnes qui ne sont pas hostiles aux modifications de frontières tel le Général Andlauer, président de l'Association française³²⁸ de la Sarre ; ceci est révélateur tout de même d'une certaine sympathie. Outre des journaux d'extrême droite comme *l'Ordre* qui réclame le retour pure et simple de la province en France :

« *La Sarre doit purement et simplement revenir à la France*³²⁹, *la Rhénanie doit d'une manière ou d'une autre entrer dans son orbite politique. La Ruhr*

³²⁵ POHLMANN, *op. cit.*

³²⁶ Partie précédente

³²⁷ « Si la France était moins humaine, elle aurait pu, en 1945, faire fi de ces sentiments, et n'écouter que les voix de ses propres intérêts : les précédents et les exemples même de l'actualité ne manquaient pas pour justifier une telle annexion... » in MULLER Robert, *Le rattachement économique de la Sarre à la France, une contribution à l'étude des unions douanières et économiques*, Paris, Editions scientifiques Riber, 1950 p.II. Il faut également noter que ces annexionnistes vise également la ville de Kehl in GERBET Pierre, *Le relèvement 1944-49*, coll Politique étrangère de la France, Paris, Impression Nationale, 1991 p.15

³²⁸ créée en 1925 in FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois...*, *op. cit.* p.40

³²⁹ *Le Figaro* 22 décembre 1945 p.2 La Presse parisienne et la question rhénane Emile Buré

doit lui livrer la plus large partie de ses richesses, sous le contrôle des gouvernements alliés. A Londres, on s'efforce de comprendre les nécessités françaises et on tient à le faire savoir, ce qui est bon signe. Mais à Moscou et à Washington, on est plus réservé sur ce qui regarde ces nécessités. »

Ce sont les journaux « non-gouvernementaux », en particulier *Le Monde*, qui se font les porte-paroles de ses thèses (sans pour y adhérer le plus souvent, la neutralité est l'attitude la plus répandue). A ce propos, la place du M.R.S.³³⁰ dans l'information est particulièrement intéressante. La presse « gouvernementale » en parle très peu pour ne pas laisser croire quoi que ce soit possible aux Français et en particulier aux frontaliers. La presse mosellane en parle avec parcimonie, sachant remettre le mouvement à la place qu'il tient réellement dans le paysage politique sarrois. Le M.R.S.³³¹ reste tout de même, avec l'Association française de la Sarre³³², les principaux initiateurs d'une annexion. Cette dernière a même mis au point un programme de rattachement politique³³³. Toutefois, la presse française n'en parle pas. Ces mouvements sont très minoritaires. Par contre, la presse étrangère, suisse par exemple évoque le sujet³³⁴.

C'est véritablement à l'occasion des Journées françaises de la Sarre de 1946 que le sentiment francophile se manifeste le plus. Elles sont sensées marquer la nouvelle amitié entre la France et la Sarre. Le M.R.S. joue un rôle non négligeable dans l'organisation de cette fête qui a pour finalité une mise en lumière du territoire pour les gouvernants français et peut-être la demande officielle de rattachement politique du territoire au sein de la République française.³³⁵ Il s'agit avant tout de la première grande

³³⁰ Mouvement de Rattachement de la Sarre à la France. Il s'agit d'une petite organisation qui a été influente dans les premiers temps dans le territoire et qui milite pour la retour de la Sarre à la France. Toutefois, l'historiographie allemande exagère son importance notamment ses liens avec les milieux gouvernementaux français (REGITZ Friedrich, „Die Politik der Abtrennung (1945-1955)“ in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.57-80 p.58-59 p.65). Son nombre d'adhérents n'est pas négligeable. Toutefois, il devient gênant pour le Gouvernement militaire qui ne va pas dans cette direction, et pousse à sa dissolution. Quoiqu'il en soit il n'avait pas le soutien populaire nécessaire.

³³¹ ALTMAYER, *op. cit.* p.55

³³² ALTMAYER, *op. cit.* p.53-54

³³³ carte tirée de ALTMAYER, *op. cit.* p.54 annexe n°9

³³⁴ « vers le rattachement de la Sarre à la France » in *La Documentation française*, « Le Problème sarrois » 15 décembre 1946 n°783, « Le Problème sarrois » in *Le Journal de Genève*, ou *La Sarre et la France* » 14 octobre 1946 n°721 in *Die Tat*. La presse allemande renaissante craint aussi un détachement. « La Sarre sera-t-elle française ou allemande ? » in *La Documentation française*, « La Sarre » 23 septembre 1946 in *Schwäbische Landeszeitung*

³³⁵ HEINEN Armin, *Saarjahre, Politik und Wirtschaft im Saarland 1945- 1955*, coll HMRG Beihefte, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1995 pp.70

opération de communication du gouvernement militaire et des associations francophiles (qui ne sont pas liés). C'est également l'occasion pour la France de monter sa puissance à travers notamment un défilé militaire. C'est également le moment où la Sarre, ou plutôt Sarrelouis a été le plus près de l'annexion. En effet, le maire de la ville réclame le retour à la frontière de 1814 : Voyons des extraits du *Monde*, pour lequel Remy Roure a été l'envoyé spécial.

« Les Journées françaises de la Sarre »

LE MAIRE DE SARRELOUIS DEMANDE le rétablissement immédiat de la frontière de 1814. **L'aboutissement des négociations de Paris, déclare le général Kœnig, ne fera que traduire la solidarité géographique, économique et culturelle de la France et de la Sarre**

Le discours du maire

Le maire de Sarrelouis, M. Walter Bloch, évoque alors les traditions françaises maintenues en Sarre jusqu'à des temps très récents, et poursuit :

« Toutes les tentatives de falsificateurs d'histoire prussiens pour rabaisser ou même salir le passé français de cette cité ont échoué devant les réalités historiques...

« Sarrelouis n'est pas seulement une création de Louis XIV, la forteresse de Vauban et la ville natale d'un maréchal de France, elle est aussi la ville qui, malgré sa brève existence, a donné à la patrie française tant d'hommes de mérite occupant une place d'honneur dans l'histoire de la science, de la littérature et de l'armée françaises...

» Pour ce qui est de la ville et de la plus grande partie des cercles de Sarrelouis, a poursuivi M. Bloch, je me sens autorisé à déclarer, en tant qu'interprète de plusieurs dizaines de milliers d'habitants, que tous considèrent cette journée comme une journée décisive, et désireraient dès aujourd'hui rentrer à la maison avec une solution positive. Sans vouloir le moins du monde séparer son sort de celui du reste de la Sarre, avec laquelle elle se sent liée de tout son cœur, la population, qui vit à l'intérieur de la frontière française de 1814, et en particulier la ville de Sarrelouis, demande le rétablissement immédiat de la frontière de 1814 et vous prie, mon général, de bien vouloir transmettre cette requête à votre gouvernement à Paris.

« Vive la France! Vive la Sarre ! »

Discours du général Kœnig

Répondant, au discours de M. Bloch, le général Koenig a d'abord rappelé que depuis la fin de la guerre la politique française n'a pas varié.

« Comme en 1919, a-t-il dit, la France réclame la propriété complète et définitive des mines. Elle demande le rattachement économique intégral de votre territoire à l'économie française. La France affirme, en outre, que vos limites de 1919 sont imparfaites, et qu'il convient de les modifier de manière à y introduire certaines des terres indispensables à un meilleur aménagement de la province où vivent des populations qui ne tirent leurs ressources que des richesses mêmes du sol sarrois,

» ...Si le résultat des conversations diplomatiques qui se déroulent à Paris est conforme aux exigences de la France, l'aboutissement des négociations actuelles ne fera, en définitive, que traduire la solidarité géographique, économique et culturelle de la France et de la Sarre.

» Chaque fois que, dans le cours de l'histoire, cette solidarité franco-sarroise fut traduite dans les faits, il en résulta pour votre province bien-être et prospérité. Cette vérité est tellement aveuglante que, dès l'occupation de la France en 1940, le Reich hitlérien lui-même, malgré son désir passionné d'unifier, n'imagina rien d'autre que de réunir à nouveau dans une même dépendance administrative notre Lorraine et votre Sarre.[...] ³³⁶ »

Les Journées françaises de la Sarre sont aussi l'occasion de monter, en pleine conférence de Londres, que certains Sarrois demandent explicitement le rattachement économique et voir plus. Cette dernière est totalement organisée par le Gouvernement militaire. Les journalistes sont pleinement encadrés. *Le Courrier de Metz* réalise un article éclairant sur ces points :

« La Conférence des « Quatre » eut pu voir un « a-parté » et se rendre avec quelques 100 représentants de la presse française et alliée aux fêtes inoubliables que nous venons de vivre à Sarrelouis dans le cadre historique de cette place du Marché, drapée de tricolore comme cette route qui prenait une allure triomphale depuis Sarrebruck jusqu'au lieu de cérémonie.[...]

Nous n'évoquerons point l'accueil si amicalement chaud que le gouverneur militaire et tout son état-major s'empressent de faire à la presse française et aux hôtes qui, de tous les horizons, vinrent s'associer à cette fête. Samedi, le colonel Grandval voulut

³³⁶ *Le Monde* 21 mai 1946 p.1

personnellement prendre contact avec les membres de la presse et à l'issue d'un déjeuner. [...]

Peu après un déjeuner présidé par le général Koenig c'est un pèlerinage ininterrompu de voitures et autocars jusqu'à Sarrelouis où dans la féerie des drapeaux et le mouvement d'une foule immense et recueillie s'accomplira la démonstration nette et puissante de la volonté française qui rejoint le désir unanime des Sarrois. Vous relatez des discours ? A quoi bon ?.³³⁷ »

Le Figaro semble moins dupe que ses collègues sur la question. Devant tant de manifestation de francophilie le journal ne peut s'empêcher de constater que Sarrelouis n'est pas la Sarre entière. Très tôt cette forteresse a été peuplée de Français et les souvenirs de Vauban et du maréchal Ney restent vivace. Il est vrai qu'un rattachement juste de cette ville aurait pu être possible si la France et ses alliés le désiraient.

« A SAARELOUIS, AVEC LE GENERAL KOENIG

La Sarre veut-elle être française ?

(De notre envoyé spécial, Jean EPARVIER)

« [...] Quand je dis j'y crois, entendons-nous bien. Je crois à l'opportuniste de ceux qui, en 1919, envoyèrent à Versailles, une motion signée de tous les bourgmestres du canton de Sarrelouis, demandant leur annexion à notre pays. Je crois à l'opportuniste de ceux qui, en 1935, votèrent massivement pour leur rattachement au Reich nazi. Et je crois aussi à leur opportuniste d'aujourd'hui. Dans tous les cas, les Sarrois se tournent vers le plus fort, et ce qu'il y a de merveilleux, après tant d'épreuves, c'est que nous soyons à nouveau celui-là.

Encore ne faut-il pas généraliser. Il y a Sarrelouis qui a mis sur un pied une émouvante manifestation francophile, mais il y a Sarrebrück où, à peu près seuls, les enfants des écoles agitèrent les drapeaux tricolores sur notre passage. Et il y a la Sarre tout entière fortement prussianisée et nazifiée qui disait, il y a huit mois encore : « Je suis allemande ». D'après tous les avis officiels, elle a changé d'avis. Pourquoi pas ?³³⁸»

France Illustration réalise même un reportage sur ces journées. L'événement est important puisque le magazine décide de faire la couverture de cette fête. Le contenu

³³⁷ *Le courrier de Metz* 21 mai 1946 p.2

³³⁸ *Le Figaro* 21 mai 1946 p.1 Jean Eparvier

n'est pas tellement différent de ce que l'on a pu lire. Reste cependant que les photos sont très intéressantes³³⁹. La presse frontalière demeure également dans la même ligne³⁴⁰. L'idée d'annexion de la Sarre a fait alors son chemin dans les esprits des Sarrelousiens. Dans les milieux français, même gouvernementaux, certains espèrent cette solution encore possible (surtout chez la droite française). En voici un exemple :

« M. Henri Teitgen réclame l'annexion de la Sarre

Au cours d'une réunion organisée par le M.R.P. à Montluçon, M. Henri Teitgen, garde des sceaux, a fait procès de la souveraineté des partis ou d'un parti incompatible, a-t-il dit avec le régime d'une libre démocratie. Sur la question constitutionnelle, le ministre rappelle les points de vue de son parti, puis aborde le problème allemand, le ministre a réclamé avec force l'annexion pure et simple de la Sarre et d'un contrôle international du bassin de la Ruhr.³⁴¹ »

Cependant les discours prononcés par les Militaires français à Sarrelouis ne vont pas dans ce sens. L'accord des Alliés demeure impossible. Personne n'autorisera la France à annexer la région sarroise, puisque dans l'esprit de tous à l'étranger la Sarre est avant tout une terre allemande. Les Sarrois sont de culture germanique. Les quelques Français qui pensent que la Sarre peut devenir française sont minoritaires. D'ailleurs, il s'agit bien du maire de Sarrelouis (en partie détruite³⁴²) qui parle d'annexion territoriale et modifications de frontières ; les Français se contentent de rattachement économique. La solution d'annexion de Français poserait alors un problème de minorités. D'autres solutions sont envisagées

- **Une terre qui doit être française : la question de l'expulsion possible d'Allemands et le repeuplement par des colons français**

Une incorporation de la Sarre au sein de la République française n'est pas aisée du fait des réticences alliées. L'annexion pose aussi des problèmes différents. On l'a vu, à part à Sarrelouis et le M.R.S. personne ne revendique vraiment en Sarre le rattachement

³³⁹ Voir CD-Rom pour les photos *France Illustration* 1^{er} juin 1946

³⁴⁰ juillet 1946 « Les relations économiques » MAE Z 571 Sarre France-Sarre 3

³⁴¹ *Le Monde* 26/27 mai 1946 p.2

³⁴² BAUDAOUY *op. cit.*

politique à la France. Deux solutions se présentent, mais laissons plutôt Jean Chardonnet, spécialiste de ces questions³⁴³, les définir :

« L'annexion de la Sarre à la France poserait dès lors un problème politique et psychologique dont il serait vain et puéril de cacher la redoutable acuité; elle se ferait contre la volonté des Sarrois et requerrait l'emploi de la force. Dès lors deux solutions peuvent être envisagées: ou bien tous les Sarrois demeureront sur le territoire et constitueront en France une minorité allemande, ou bien on procédera à des transferts de population.

La première solution se heurte à des difficultés graves: la présence d'une minorité allemande en France serait la source de complications intérieures; en outre, après la guerre, l'annexion, qui se ferait contre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, risquerait de ne plus être admise par une certaine partie de l'opinion internationale, avec les réactions futures de laquelle il convient de compter. »

Créer une minorité au sein de la France, qui plus est germanique et germanophone n'est donc pas possible et pas souhaitable. La Libération a pu souder la nation française. Elle est en pleine reconstruction et se définit surtout par une haine des Allemands. Ces derniers ne sont donc pas les bienvenus au sein de la communauté française. Reste alors la solution de la colonisation du territoire. Pour cela, il s'agit d'expulser de la Sarre tous ses habitants ou presque. Peu de journaux en parlent, mais en 1945 cette solution est possible. L'après guerre est une période où le regroupement national, et donc de l'expulsion de certaines parties de la population est devenue nécessaire pour construire des espaces sans minorités, donc sans tensions et revendications. On pense que la paix ne peut s'acquérir qu'à cette condition. Même si les journaux sont taiseux au sujet de la Sarre, il ne fait nulle doute que cette méthode est envisagée. Jean Chardonnet lui, en parle :

« La seconde solution n'est pas moins difficile à appliquer: certes, si les Sarrois, partis de leur pays au moment où le front s'en rapprochait, ne sont pas revenus dans leur pays au moment de l'annexion, on ne trouverait plus en Sarre même que 250.000 personnes

³⁴³ Il a notamment écrit un ouvrage sur les conditions d'expulsion des Allemands des Sudètes et de Pologne, Jean Chardonnet, « Le transfert des populations germaniques », in *Guerre et Paix*, Editions de la Table ronde, Paris, 1945

au maximum; le problème technique des transferts de population n'aurait donc rien de très aigu et les mouvements à réaliser n'auraient rien de commun avec les énormes transferts qui se feront, peut-être à l'Est de l'Allemagne. Mais sait-on par quoi remplacer les Sarrois, évacués déjà ou transférés plus tard? Trois catégories au moins d'ouvriers et d'employés sont indispensables à la remise en marche de l'économie sarroise.³⁴⁴»

La question peut se poser dans la mesure où ces méthodes sont déjà pratiquées en Allemagne. Les cas les plus importants sont ceux des Sudètes et des Allemands résidants au-delà de la ligne Oder-Neisse. Ces mesures prises par les Soviétiques au bénéfice de la Pologne suscitent souvent pour les adversaires communistes une vive indignation³⁴⁵. Dès lors, il serait hypocrite de critiquer les mesures, dites unilatérales, des Soviétiques et de les pratiquer à son compte dans la Sarre. Cependant, cette solution semble séduisante. Le problème de la Sarre est devenu depuis le début du siècle, un problème récurrent. Expulser les Allemands et le coloniser de « bons Français » réglerait pour de bon un des derniers grands problèmes frontaliers de l'Europe occidentale. Partout en Europe de l'Est la question allemande est réglée de cette façon. En Hongrie, la minorité allemande, pourtant bien intégrée, est expulsée³⁴⁶. Pourquoi pas alors la Sarre ? Les expulsions peuvent sembler scandaleuses aujourd'hui. Les Alliés occidentaux réagissent vivement, en ayant pourtant accepté, lors des négociations à Potsdam le principe de transfert de populations allemandes³⁴⁷. Dans le protocole de Berlin, il est clairement décidé que la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie bénéficieraient de mesures de cet ordre³⁴⁸. Il n'est pas question cependant de transfert pour l'Europe de l'Ouest (notion sans doute anachronique). Mais la France n'était pas à Potsdam, rien ne l'empêcherait en théorie de mettre au point des méthodes identiques. D'autant plus que la France souhaite particulièrement exploiter la houille sarroise en toute quiétude. Jouir de la propriété des mines sarroises serait rendue difficile si elles sont exploitées par une main-d'œuvre hostile. La propriété des mines seraient rendues plus facile si elles appartenaient à la France, en étant exploitées par des Français.

³⁴⁴ CHARDONNET *op. cit.*

³⁴⁵ *Le Monde* 31 décembre 1946

³⁴⁶ MULLER Jean-Léon, *L'expulsion des Allemands de Hongrie, 1944-1948, Politique internationale et destin méconnue d'une minorité*, L'Harmattan, coll. Aujourd'hui l'Europe, Paris, 2001

³⁴⁷ *Ibid.* p.75-84

³⁴⁸ *Ibid.* p.185-186

« les mines de la Sarre deviennent immédiatement et définitivement la propriété de la République française et que la main d'œuvre nécessaire à leur exploitation soit également utilisée à titre de réparations.

A la majorité, elle a considéré que cette propriété définitive et l'emploi de cette main-d'œuvre doivent entraîner l'annexion politique du territoire avec droit d'option ultérieur de la population quant au statut ou au transfert.³⁴⁹ »

L'année suivante pourtant, le journal de la Rue des Italiens n'est plus dupe quant aux possibilités de réalisation de tels projets. L'annexion à froid de la Sarre n'est plus possible. L'intégration politique du territoire est secondaire. En 1946, le but ultime est d'abord l'intégration économique tout en insufflant en Sarre une pénétration culturelle pour amener les Sarrois à se rapprocher naturellement de la France. Abel Verdier³⁵⁰, qui connaît bien le problème de la Sarre, l'exprime alors dans les colonnes *du Monde*. Ce reportage est en fait la synthèse d'un rapport qu'il a rédigé pour le compte du gouvernement³⁵¹.

« Leur inclusion pure et simple dans la communauté française créerait une minorité, fait démographique que notre pays n'a jamais connu et qu'il serait malavisé de susciter à une époque où des transferts massifs de population tendent à le faire disparaître pour en éviter les inconvénients redoutables. Un régime spécial s'impose donc. Il importe qu'il soit fonction de l'objectif à atteindre, des leçons de l'histoire et de la nature des choses. L'objectif à atteindre, c'est l'intégration, sans difficulté et sans heurt, de l'entité économique sarroise dans la vie économique française l'accoutumance progressive de ses habitants à des contacts fréquents avec notre pays, à sa manière de vivre, à son idéal politique, qu'ils subissent l'attraction de son rayonnement culturel et de son génie.³⁵² »

Le rayonnement culturel de la France dans le territoire de la Sarre est une composante majeure de la politique française³⁵³. En faire des Français est alors presque

³⁴⁹ *Le Monde* 8 mai 1945 p.2

³⁵⁰ Il a été consul à Sarrebruck de 1936 à 1939 in ALTMAYER, *op. cit.* p.56, sur son rôle dans la reconstruction de l'entité sarroise et ses études sur le charbon SANDER Michel, Die Verfassung des Saarlandes » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.237-252 p.239

³⁵¹ FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois...*, *op. cit.* p.44

³⁵² *Le Monde* 8 mai 1946 p.1 Abel Verdier

³⁵³ KUPPERS Heinrich, *Bildungspolitik im Saarland*, Sarrebruck, Kommission Verlag Minerva These und Politik, 1984

impossible. « On ne saurait faire d'Allemands de bons Français³⁵⁴ ». Les tentatives de faire du peuple de la Sarre une partie du peuple français sont rapidement abandonnées. Malgré certaines bonnes volontés, de Sarrelouis notamment, les partisans de l'annexion doivent se résigner à faire de la Sarre non pas un département français, mais plutôt un satellite économique et un état ami, voire une sorte de protectorat³⁵⁵, ce terme n'est pas péjoratif lorsqu'il vient de juristes³⁵⁶, mais il l'est lorsque ce sont des Allemands qui le prononcent.. Les institutions françaises ne peuvent être imposées. Il faut alors en donner de nouvelles. Le processus de renaissance politique du territoire est très vite lancé.

c. La renaissance³⁵⁷ politique d'un territoire³⁵⁸, vers l'autonomisation

Administrer l'Allemagne pose un problème. Doit-on laisser ces derniers s'administrer eux-mêmes ? ou au contraire la France et ses partenaires doivent-ils prendre en main la gestion des territoires occupés. Les Allemands peuvent-ils être des démocrates. Ses voisins peuvent-ils lui faire confiance ? Un constat est à faire, tous les Allemands ne sont pas des nazis. Il existe un nombre non négligeable de personnels administratifs opposants au régime hitlérien. C'est donc sur ces gens que vont s'appuyer plus particulièrement les Alliés. Konrad Adenauer pour l'ensemble de l'Allemagne de l'Ouest et Johannes Hoffmann³⁵⁹ pour la Sarre demeurent les deux grandes figures de ce renouveau politique. Les premières étapes de dénazification se réalisent partout en Allemagne occupée³⁶⁰ d'abord par le niveau politique en particulier par les élections municipales.

³⁵⁴ discours de Rouen

³⁵⁵ Les institutions mises en place ressemblent légèrement à celles de la Tunisie in SANDER Michael, « Die Verfassung des Saarlandes », *op. cit.* p.242

³⁵⁶ HERAUD Guy, « Le statut politique de la Sarre dans le cadre du rattachement économique à la France » in *Revue Général de droit international public*, Paris, Pédone, vol 51/52 1947-48 pp136-209 « LA Sarre est placée sous le « protectorat » français... » p.189

³⁵⁷ MULLER Robert, *Le rattachement économique op. cit.* p.9

³⁵⁸ Pour la renaissance des partis politiques en Sarre voir BECKER Winfried « Die Entwicklung der politischen Parteien im Saarland 1945 bis 1955 nach französischen Quellen » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.253-296

³⁵⁹ GÖRGEN Hermann, « Johannes Hoffmann », in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.222-226

³⁶⁰ WEINDENFELD Werner, *op. cit.* RAUSCH Heinz, *Politisches Bewusstsein und politische Einstellungen im Wandel* p.124

- **Les élections municipales et la dénazification³⁶¹ : des Allemands moins Allemands que les autres**

Le mode de gouvernement sous le régime nazi était celui de la délégation. La France est aussi en pleine restructuration institutionnelle avec la mise en place de la IV^e République. Il s'agit donc de purger ceux qui ont commis l'irréparable en se fourvoyant avec le régime nazi. S'engage alors un processus massif en Allemagne, mais aussi en Sarre ; celui de la dénazification³⁶². Il s'agit d'inculquer aux Allemands la Démocratie et le respect des Droits de l'Homme. La Paix est aussi une valeur phare. Il leur faut également oublier ce que le nazisme avait exacerbé en tant que bonnes valeurs, le nationalisme outrancier, la hiérarchie des hommes etc. Il s'agit de purger l'administration de ces « mauvais fonctionnaires », de faire payer les criminels de guerre comme la famille Röchling³⁶³, et surtout d'éliminer toutes les anciennes références à ce régime. Cette question n'est pas sans lien avec la question de la nationalité. Trop souvent les Allemands se sont référés au modèle dicté par les nazis. De ce fait, on ne peut pas dire qu'un peuple n'est plus Allemand, sinon qu'il est moins Allemand que les autres si une réelle dénazification n'est pas mise en place. La Sarre connaît rapidement ce processus. La presse française retransmet les nombreux efforts qui sont déployés pour supprimer le nazisme dans la région. Les mesures appliquées dans le territoire sont jugées bonnes. La crainte principale est de laisser aux « commandes » un trop grand nombre de fonctionnaires hitlériens.

« Grumbach, ancien président de la commission, qui assistait la séance, a insisté sur la nécessité de poursuivre sans arrêt la dénazification, surtout au point de vue économique. Trop de gros industriels hitlériens sont encore en place. Notre ami a dénoncé ensuite la corruption qui existe sur « le plan commercial et mondain³⁶⁴ ».

Dénazifier implique également un processus de renouvellement culturel de la région. Nous n'avons pas le temps d'énoncer toute la politique culturelle de la France en

³⁶¹ Sur la dénazification et les liens très étroits avec le processus de déprussianisation (de dégermanisation également) voir MÖLHER Rainer, « Entnazifizierung-Demokratisierung-« Entpreussung » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995

³⁶² *Le Monde* 8 mai 1945 p.1

³⁶³ CAHN Jean Paul, « Un aspect de la question sarroise : Le règlement de l'affaire Roechling (1954-1956) » in *Revue d'Allemagne*, Tome XIV n°4, octobre- dec 1983, Saverne, CNRS, pp 416-438

³⁶⁴ *Le Populaire* 19 septembre 1946 p.3

ce qui concerne la Sarre³⁶⁵. Ce qui est sûr et intéressant est la politique de développement de la langue française³⁶⁶ en Sarre. Il existe déjà une minorité francophone³⁶⁷ dans le territoire qui s'est agrandie avec la gestion française des mines. Toutefois, on voit ici que d'importantes mesures ont été prises, notamment envers le monde ouvrier et les personnes n'ayant pas fait de longues études³⁶⁸. Les chiffres donnés par le gouvernement militaire sont sans doute légèrement gonflés³⁶⁹. Il n'en reste pas moins qu'il existe un réel engouement pour la langue de Molière.

« 65. 000 Sarrois demandent à suivre des cours de langues françaises
Sarrebuck, 5 Janvier. — (*De notre envoyé spécial, par téléphone.*) — Il y a un fait, c'est que 65.000 Sarrois ont fait une demande individuelle pour suivre des cours de français; des étudiants voudraient également suivre ces cours de la faculté de Nancy.

On a trouvé quelques professeurs bénévoles parmi les officiers et hommes de troupe de la division d'occupation. Mais la présence de la France, comment se manifeste-t-elle en Sarre pour répondre là ce désir linguistique, qui signifie sans doute quelque chose?³⁷⁰ »

Le développement du Français en Sarre peut être interprété de diverses façons³⁷¹. La première raison, la plus plausible est une volonté de reconstruire le pays avec l'occupant français. Il s'agit de bien s'entendre avec son voisin pour avoir accès à une meilleure alimentation et disposer ainsi plus rapidement d'un pays neuf. Deuxièmement, il s'agit de la seconde fois en 25 ans que les habitants sont confrontés à des Français. Il reste encore une certaine honte d'être Allemand en 1945³⁷² et ce jusque dans le milieu des années 50. Beaucoup de Sarrois, pour éviter de porter une certaine culpabilité préfèrent se tourner vers des valeurs françaises. Enfin certains croient voir une volonté de

³⁶⁵ MERET Raphaëlle, « La politique culturelle française en Sarre de 1939 à 1949 » in *Revue d'Histoire diplomatique*, Paris, Leroux, 1987 pp 79- 98

³⁶⁶ La documentation française « La langue française dans la Sarre » 22 avril 1946 n°545 in *Saarbrücker Zeitung*

³⁶⁷ CAPOT-REY Robert, *Quand la Sarre était française*, Paris, Les Belles Lettres, 1928

³⁶⁸ Affiche en annexe n°19

³⁶⁹ *La Documentation française, articles et documents* : « La langue française dans la Sarre » 22 avril 1946 n°545

³⁷⁰ *Le Monde* 6/7 janvier 1946 p.2

³⁷¹ FRÜH Otto, « Der französische Sprachunterricht in den Volksschulen des Saarlandes » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.281-285

³⁷² MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme, op. cit* pp.72-73

rapprochement culturel, voire plus des Sarrois envers la France. Ce dernier point séduit les annexionnistes (politiques ou économiques), mais reste difficile à prouver. Les cœurs sont souvent insondables.

La réelle façon de voir si les Sarrois sont favorables à une union avec la France et en ont réellement fini avec les démons du nazisme est de leur donner la possibilité de se forger une conscience politique. Les élections locales sont la première étape vers une autonomisation politique réelle vis-à-vis de la Zone d'occupation française. Le M.R.S a présenté plusieurs listes, mais le succès n'est pas au rendez-vous. Il est donc clair pour tout le monde politique français qu'une annexion est impossible. La presse française se résigne définitivement avec ses élections à abandonner les thèses annexionnistes. Tous les journaux suivent donc la ligne de conduite suivante : la Sarre ne veut pas être française, elle désire simplement être rattachée économiquement à la France *Le Populaire*, journal pro-gouvernemental illustre bien cet état d'esprit.

« La seconde remarque concerne les élections dans la Sarre. Un parti dit de l'Anschluss s'y était constitué avec comme programme rattachement de la Sarre à la France.

Le résultat a été décisif. Sur 461.000 votants, ledit parti a recueilli tout juste 5.500 voix, c'est à dire un peu plus de 1% des votants.

Nous avons ici même mis en garde contre les illusions de ceux qui préconisent le rattachement politique de la Sarre en affirmant que tel est le vœu de la population sarroise. La preuve est faite que les Sarrois veulent être Allemands. Qu'ils le restent, nous n'y voyons que des avantages.

Cela ne veut pas dire de ces élections que le rattachement économique que nous avons préconisé sorte condamné. A la vérité, le jour où la question sera posée aux Sarrois, c'est une majorité écrasante que se prononcera favorablement parce que la Sarre dépend étroitement du bassin minier français que si elle venait à en être séparée, ce serait la ruine économique de la région. Le rattachement économique dans l'indépendance politique permettrait aux Sarrois, une sincère collaboration à l'avantage des deux parties sans rancune et sans rancœur.³⁷³ »

³⁷³ *Le Populaire* 17 septembre 1946 p.3

La victoire est cependant indéniable pour les journaux français qui sont à la fois partisans du rattachement économique et du renouvellement de la vie politique. Il faut rappeler aussi que les partis issus des idéologies nazis et extrémistes de droite sont interdits (mais aussi tous ceux qui sont pour une reconstruction politique ouverte de l'Allemagne). Les nouvelles formations politiques sont étroitement contrôlées par les autorités militaires³⁷⁴. La démocratie semble triompher.

« Succès français dans la Sarre

L'élection des maires qui a eu lieu en Sarre a donné aux deux partis chrétiens-populaires et social-démocrates partisans du rattachement économiquement de la Sarre à la France, une énorme majorité. C'est ainsi qu'a été brillamment réélu M. Bloch maire de Sarrelouis instigateur des Journées Françaises de la Sarre du 19 mai 1946. Ceci passera évidemment pour être une « sale collaboration » aux yeux des « vrais partisans » de l'Allemagne !³⁷⁵ »

En Sarre se détachent alors trois formations politiques. Le grand gagnant de ces élections se révèle le C.V.P.³⁷⁶, parti de centre-droit dit chrétien-populaire, il se rattache complètement au démocraties-chrétiennes en pleine construction en Europe³⁷⁷. Ce parti s'est construit sur les ruines du Zentrum. Il totalise près de 50 % des suffrages. Arrive en seconde position le tout nouveau S.P.S.³⁷⁸, issu des mouvements socialistes et social-démocrates allemands en Sarre. Il dispose d'un poids important entre un tiers et un quart des voix. Il ne peut cependant véritablement gouverner seul. La troisième formation est un agrégat des forces conservatrices (certaines d'anciens nazis, mais qui se cachent bien de rappeler leur passé), ayant un électorat de commerçant et de classes moyennes supérieures. Son nom change au cours de la période, de D.P.³⁷⁹ il passe de D.P.S³⁸⁰. Il ne compte que 10 à 15 % de suffrages, mais cela reste suffisant pour disposer d'un poids à l'Assemblée, poids de triblion. Les autres partis politiques se

³⁷⁴ *Le Républicain lorrain*, 10 décembre 1945 p.1 et 11 décembre 1945 p.1

³⁷⁵ *L'Indépendant* 26 septembre 1946 p.2/4

³⁷⁶ Christliche Volkspartei

³⁷⁷ DURAND Jean-Pierre, *L'Europe de la démocratie chrétienne*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1995

³⁷⁸ Sozialistische Partei des Saarlandes ROTH Christian, « La sociale démocratie en Sarre de 1945 à 1955 », in *Revue d'Allemagne*, Tome XII n°4 avril-juin 1980, pp. 278- 300

³⁷⁹ Demokratische Partei

³⁸⁰ Demokratische Partei des Saarlandes

partagent les maigres voix restantes. Le Parti communiste sarrois (K.P.S.³⁸¹), réussit à totaliser au mieux 8 %. On est donc loin des scores ailleurs en Europe. Il réussit en étant bien implanté dans certains foyers, à disposer de 1 ou 2 députés au futur Landtag. Le M.R.S. a essuyé un échec complet avec moins d'1% des voix. Tous ces partis sont en 1946 favorables au rattachement économique de la Sarre (le Parti communiste présente tout de même quelques réticences), en tout c'est ce que veut nous faire croire la presse française³⁸². Même si aucun ne se lève vraiment contre cette idée, les trois grands partis se déclarent ultra-favorables. Pour le C.V.P. et le S.P.S. ceci ne fait pas de doute. Le Parti démocrate est aussi décrit comme favorable³⁸³. Dans la réalité, les choses sont bien plus compliquées. Mais nous n'irons pas jusqu'à dire que ce parti est contre. Il est pour mais du bout des lèvres. Il faut voir ceci, car plus tard ce parti, comme le K.P.S. qui contrôlait l'information du gouvernement sarrois en travaillant activement dans le service de presse et d'information³⁸⁴, se déclareront toujours avoir été hostiles à une telle mesure. La réalité est bien plus multiforme.

Ces partis politiques ont des liens parfois étroits avec les partis politiques français et donc leurs organes de presse. C'est ainsi que *le Populaire* va être très proche du S.P.S.³⁸⁵, notamment Salomon Grumbach³⁸⁶, que *le Figaro* et quelques fois *Le Monde* du C.V.P. et bien sûr du Parti communiste et de l'*Humanité* pour le K.P.S. Voici ainsi la structure de la vie politique sarroise. Mais il ne faut pas perdre de vue que la Sarre est sous contrôle du Gouvernement militaire français, présidé par le Colonel Gilbert Grandval. La renaissance politique va également de pair avec ce mouvement de rupture avec les anciennes bases politiques allemandes et nazis. Les idéologies sont

³⁸¹ Sur le K.P.S. voir BECKER Winfried, « Die politischen Parteien im Saarland » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.252-296 (plus particulièrement pp.288-294)

³⁸² *Le courrier de Metz* V 12 juillet 1946 p.4

³⁸³ voir à ce sujet les pages 75- 81 sur les tractations à l'intérieur des partis politiques pour faire accepter le rattachement économique, dans HOFFMANN Johannes, *Das Ziel war Europa „Saar 1945-1955*, München, Günter Olzog Verlag, 1963 et *Le Figaro* va même jusqu'à compter 92% des électeurs favorables au rattachement économique, *Le Figaro* 7 octobre 1947 : Les élections en Sarre sont en succès pour la politique sarroise Roger MASSIP

³⁸⁴ BERWANGER Dietrich, *Massenkommunikation op. cit.* p.19

³⁸⁵ Sur les relations S.P.S. –S.F.I.O. Jean-Paul Cahn « Discussion » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 p.322-323

³⁸⁶ *Le Populaire*, 15 mars 1949 p.4 « une manifestation pour l'Europe, Salomon Grumbach à Sarrebruck » ; Ce dernier est pour une ouverture et un dialogue avec les Sociaux-démocrates allemands, ce qui n'est pas vraiment le cas de ses collègues in MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme, op. cit* pp.359-360

renouvelées. Les noms sont très intéressants. En effet, aucun de ces partis ne choisit de garder l'appellation « Deutsche » ou « Deutschland ». Ces formations politiques ne souhaitent avoir un rayon d'action seulement sur la Sarre. Il faut dire aussi que les grands partis allemands ne sont pas encore tous créés (reste que le S.P.D. et le K.P.D. sont tout de même bien ancrés). Il s'agit d'une véritable sécession vis-à-vis de l'Allemagne. Les terminologies de ces formations ne sont aucunement neutres. La Sarre est déjà d'une certaine façon émancipée de l'Allemagne vaincue. La presse sarroise³⁸⁷ est également remise sur pied, avec l'aide du gouvernement militaire qui garde une grande emprise sur ces titres. Les plus connus sont le Saarlandische Volszeitung (C.V.P.), la Volkstimme (S.P.S), Neue Zeit (K.P.S.), Deutsche Volkszeitung (pro-allemand) et bien sûr la Neue Saarbruecker Zeitung.

Les élections du mois d'octobre pour l'Assemblée constituante confirment bien ces nouvelles structures. Le nazisme est bien, au moins en apparence, vaincu. La dénazification politique est presque achevée. La dénazification culturelle est en bonne voie. Ces processus ne sont pas en vigueur seulement pour le territoire de la Sarre, mais ils sont communs à toute l'Allemagne occupée. L'avenir de l'Allemagne tend d'ailleurs à se séparer de plus en plus de ce petit territoire frontalier. Les journaux français n'ont qu'un point de vue, celui d'une victoire des partis favorables au rattachement économique. Il n'y a pas de voie discordante.

- **La Sarre est-elle encore une partie du Reich ?**

Nous l'avons déjà vu précédemment, l'Allemagne vaincue fait l'objet de toutes les convoitises et les projets quelques fois les plus irréalistes. Les plans comme le Plan Morgenthau sont impensables. Ce qui est remis en cause dans ces plans est l'existence même d'un état allemand. La partition en quatre zones du Reich accentue même quelques fois les particularismes (par exemple en Bavière). La Sarre s'inscrit dans ces particularismes. On l'a déjà vu, la Sarre est perçue comme une « partie » de la zone d'occupation française malgré son exigüité. Intéressons-nous plus particulièrement aux représentations de la Sarre dans les cartes proposées par les différents services

³⁸⁷ Secrétariat d'Etat à la présidence du conseil, *La Documentation française, articles et documents*, « Trois ans de présence française en Sarre. » 13 septembre 1948

cartographiques des journaux. En 1945, la Sarre est représentée ainsi dans *le Figaro* au sein de la Zone d'occupation française³⁸⁸ :

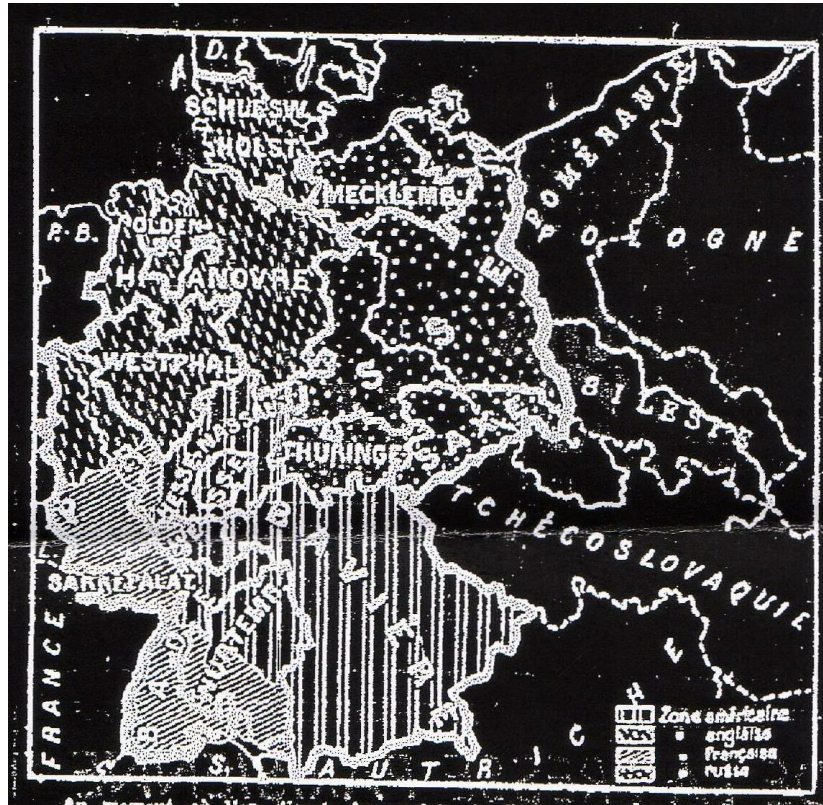


Malgré la mauvaise qualité de l'image, on voit que la Sarre est une partie parmi les autres des territoires occupés, comme peut l'être le Bade. Elle est déjà autonomisée mais pas vraiment émancipée du reste des territoires allemands. Quelques mois plus tard, on voit que la Sarre n'appartient plus vraiment à la Zone d'occupation, mais pas non plus à la République française. Elle est à part. D'ailleurs, dans les institutions mêmes de l'Allemagne occupée française, la région tient une place différente³⁸⁹. Cette transformation est de nouveau visible sur les cartes³⁹⁰, puisque la région est représentée d'une autre couleur que le reste.

³⁸⁸ *Le Figaro* J 5 juillet 1945 p.1

³⁸⁹ HILLEL Marc, *L'occupation française de l'Allemagne 1945- 1949*, Paris, Balland, 1983

³⁹⁰ *Le Figaro* 26 juin 1946 p.1



La Sarre est-elle encore en Allemagne ? La question peut se poser. En effet, lors des conférences « de paix », notamment celle de Moscou en 1947, trois questions sont récurrentes. Ces enjeux sont liés à l'incorporation ou non de certains territoires de l'Allemagne en reconstruction. Il s'agit en premier lieu du problème de la Ruhr avec son contingent de charbon et sa couverture industrielle qui a permis à l'Allemagne de se constituer un arsenal terrible. Ce territoire se situe en zone britannique. Il avait été convenu à Potsdam que cette région serait sous contrôle international au cas où une Allemagne devrait renaître. Les ressources en charbon seraient ainsi gérées par les Alliés. Très vite cette question fait objet d'un débat puisque l'Union soviétique et la France souhaite cette application tandis que les Anglo-saxons veulent abandonner cette solution de détachement pour donner une chance à une Allemagne dénazifiée et pacifiée. La presse française, surtout l'*Humanité*³⁹¹ en fait un des enjeux majeurs de la future Allemagne. Le second problème est celui de la Rhénanie, ou plutôt de la rive gauche du Rhin que la France souhaite contrôler, ou au moins la laisser sous contrôle international. Il est intéressant de voir que la Sarre ne fait pas ou plus partie de cet

³⁹¹ *L'Humanité*, 11 avril 1947 : « Bidault réaffirme les thèses françaises sur la Ruhr, la Sarre et la Rhénanie » Pierre COURTADE et les articles suivants jusqu'au 22 avril 1947 pour la conférences de Moscou, voir tables

espace dès 1946 et surtout 1947. Elle est autonomisée à l'intérieur de ces problèmes. Le troisième est celui de la Sarre. C'est celui qui pose le moins de problème, et celui dont la presse parle le moins.

Le moment où la Sarre s'émancipe complètement de ses voisins se révèle bien lorsqu'un cordon douanier³⁹² est installé entre la frontière palatine et sarroise. Il ne s'agit que de mesures destinées à éviter des fraudes et des fuites de ravitaillement. Cette mesure revêt tout de même une dimension politique et symbolique. Désormais une frontière visible et contraignante est matérialisée. Toutefois le problème du tracé de ces dernières reste délicat. *Le Figaro* propose une carte³⁹³, toutefois, il n'est pas sûr que ce dernier soit définitif. Rien n'est vraiment gravé dans la roche à la fin de l'année 1946. Cette opération est vue comme une rupture, à juste titre, dans la presse française.

« ETABLISSEMENT D'UN CORDON DOUANIER entre la Sarre et le Palatinat

Certaines informations ont fait état jeudi de mouvements de douaniers français, tendant à établir un cordon de surveillance entre la Sarre et le Palatinat. Ces mesures ne doivent pas encore être considérées comme préparatoires au rattachement économique de la Sarre à la France. Les milieux autorisés déclarent, en effet, qu'il n'est question, pour le moment, que de l'établissement d'un cordon de surveillance à la limite administrative qui sépare la Sarre du Palatinat.[...]

Les mesures envisagées de la sorte ne préjugent donc en rien les décisions qui doivent être prises au sujet du statut définitif de la Sarre par le conseil des quatre ministres des affaires étrangères. Elles ne touchent pas, contrairement à ce qui a été parfois avancé, au régime douanier en vigueur entre la France et la Sarre, qui demeure inchangé. Le territoire sarrois continue, jusqu'à la décision des « Quatre » et à sa mise à exécution, d'être géré comme partie intégrante de la zone française d'occupation.³⁹⁴ »

La Sarre est désormais vu dans *le Figaro*, et les autres journaux comme un petit pays au sein de la Zone d'occupation française en Allemagne. Il est clair que toutes ces mesures ne vont pas dans le sens d'une intégration dans une nouvelle Allemagne comme semble pourtant le faire les deux zones anglo-saxonnes. La nouvelle frontière

³⁹² MAE Z Europe Sarre 9, 573 : économie et société- questions douanières

³⁹³ voir carte en annexe n°10

³⁹⁴ *Le Monde* 21 décembre 1946 p.2

n'est pas créée mais seulement déplacée, car elle n'existe plus (ou n'a plus vocation à exister) entre la Moselle et le territoire. Le but est donc bien le rattachement économique³⁹⁵. Notons que cet article est très inspiré des documents du ministère des Affaires étrangères.

- **Les Sarrois et les partis politiques français, des points de vue à la fois convergent et divergent**

Ce rattachement est donc plus ou moins voulu par les Sarrois comme en témoigne les diverses élections sarroises. La Sarre est en quelque sorte nécessaire à la France pour se reconstruire³⁹⁶ et vice-versa. Si les partis politiques sarrois sont plutôt d'accord, voyons ce qu'il en est des partis politiques français. La presse étant quelques fois des organes officiels ; il est facile de voir ce que ces derniers pensent sur la Sarre (il faut cependant faire attention, car il y a des nuances suivant les auteurs). Intéressons-nous d'abord au Parti communiste français et *l'Humanité*. Car, par la suite, il s'agit d'un des seuls titres à s'opposer réellement à la politique française en Sarre. Il n'en est rien dans les premières années d'après-guerre. Voici un extrait du discours de Rouen paru dans l'organe du P.C.F. qui illustre bien la volonté du premier parti français :

« Maurice Thorez expose les solutions françaises aux divers problèmes de politique intérieure et extérieure. Occupation prolongée de la Rhénanie. Rattachement de la Sarre à notre système économique et monétaire [...]

Pour atteindre ces objectifs, il faut liquider les cartels et les trusts allemands, internationaliser économiquement et politiquement le bassin de la Ruhr, obtenir un régime spécial pour la Rhénanie et le rattachement de la Sarre à notre système économique et monétaire.³⁹⁷ »

Il ne faut pas perdre de vue que le Parti communiste est un parti de gouvernement. Même si le ton est plus nuancé et que quelques journalistes pensent que les mesures

³⁹⁵ SEYLER Albert, « Die wirtschaftliche Problematik des Saarlandes » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.529-536

³⁹⁶ ROBELIN Cyril, *La Tutelle monétaire français sur la Sarre de 1945 à 1960, enjeux politiques et culturels*, mémoire de maîtrise, Dijon, 2006

³⁹⁷ *L'Humanité* 6 août 1946 p.1

prises envers le charbon allemand ne vont pas assez loin³⁹⁸. Mais plus globalement, la ligne définie par le gouvernement multipartite est celle du Parti communiste français et de *l'Humanité*.

« Pour lui garantir la paix, il faut faire juste le contraire : réaliser l'internationalisation de la Ruhr, mettre la Rhénanie sous régime spécial, incorporer la Sarre dans notre économie.³⁹⁹ »

La Section française de l'Internationale ouvrière, par l'intermédiaire de son organe, *le Populaire de Paris*, exprime également son accord à un rattachement économique. Ils ont conscience que la France et la Sarre peuvent s'apporter mutuellement. Les thèses sur la Ruhr et la Rhénanie vont dans le même sens que la politique définie par le Gouvernement. Par contre l'annexion est proscrite dès le début

« A la commission des Affaires étrangères **Ruhr, Sarre et Rhénanie**

La commission des Affaires étrangères réunie sous la présidence de Grumbach, a examiné les différents aspects du problème allemand concernant le statut futur de la Ruhr, de la Sarre et de la Rhénanie. Après un exposé introductif présenté par son président, la commission a procédé à un échange de vues au cours duquel ont été évoquées les questions militaires, politiques, territoriales et économiques qui se posent actuellement.⁴⁰⁰ »

La diplomatie n'est pas affaire de contestation. Sur les problèmes allemands, la solidarité gouvernementale est totale. Les conflits entre le M.R.P. et la S.F.I.O. sur la politique intérieure sont mis de côté. On note une certaine cordialité dans les articles parlant du ministre des Affaires étrangères, Georges Bidault. Le ministre est vu comme l'homme de la situation.

« Cette querelle ne fait pas l'affaire de l'Europe en général et de la France en particulier. C'est pourquoi M. Bidault a raison en principe de soutenir le contrôle quadripartite de la Ruhr. Mais ne nous faisons pas d'illusions à ce sujet. Dans l'état des rapports entre les

³⁹⁸ *L'Humanité* 7 juin 1946 « On nous refuse du charbon pour le donner aux allemands » et 12 juin 1946 « Tout pour l'Allemagne rien pour la France »

³⁹⁹ *L'Humanité* 13 avril 1946 p.1

⁴⁰⁰ *Le Populaire* 10 avril 1946 p.2

quatre puissances, il est inutile d'espérer une solution satisfaisante, du problème de la Ruhr, du moins pour la période transitoire.⁴⁰¹ »

La conférence de Moscou est une rupture pour le monde communiste. Elle l'est aussi pour la S.F.I.O. qui rompt complètement avec le monde communiste et l'alliance avec ce parti. La question de la Sarre est l'occasion de prouver cette rupture. Léon Blum intervient même dans le débat pour démontrer que les thèses soviétiques, et de *l'Humanité* par la même occasion, ne sont pas fondées et pas dans l'intérêt de la France et de la Sarre. Il justifie par-là même auprès de son électorat le rapprochement avec les Anglo-saxons plutôt que Staline et l'U.R.S.S. Voici un extrait de son étude :

« Le rattachement économique de la Sarre n'offre le plus léger rapport ni avec les réparations en nature – sauf en ce qui concerne la part de la France – ni avec les frontières de l'Est, ni avec le statut politique, ni avec la « nationalisation internationale » de la Ruhr. Cette satisfaction donnée à la France ne pouvait exercer la moindre action sur la position soviétique dans ces débats essentiels, NI MEME SUR LA POSITION FRANCAISE ainsi que M. Georges Bidault ne s'est pas lassé de le rappeler. Aucun principe quelconque n'était en cause. Au reste, Molotov, à New-York, l'automne dernier, quand l'affaire de la Sarre a été examinée pour la première fois par les quatre ministres, n'a formulé aucune objection de principe. Il s'est borné à laisser entendre que son assentiment dépendrait en fait de l'assentiment français pour les réparations sur la production courante, condition qui se remplit.⁴⁰² »

Bien sûr la thèse de l'Etat ne peut être que défendue. Ils appuient d'autant plus la thèse du seul rattachement économique. Ils répètent à qui veut l'entendre que la France n'a aucune prétention territoriale sur cette région.

« On sait que le Parti socialiste français (S.F.I.O.). en rejetant toute idée d'annexion territoriale, demande le rattachement économique de la Sarre à la France, la dévolution de la propriété des mines de charbon à l'Etat français par l'établissement d'une administration franco-sarroise.⁴⁰³ »

⁴⁰¹ *Le Populaire* 12 avril 1947 p.4 Oscar Rosenfeld

⁴⁰² *Le Populaire* 17 avril 1947 p. Léon Blum

⁴⁰³ *Le Populaire* 12 septembre 1945 S. G.

La Sarre entre finalement très vite dans les luttes politiques. Les choses sont identiques pour les autres partis. Dans *le Figaro*, de nombreux ministres des gouvernements prennent la parole pour justifier la politique qui est menée en Sarre. Lors de la conférence de Moscou, l'anticommunisme est de bon ton dans le journal soutenant le M.R.P. et autres droites française. Comme les socialistes, ils plaident clairement, pour une résolution du problème de la Sarre avec l'aide des anglo-américains⁴⁰⁴.

« Conformément à l'accord du 14 avril 1947, rendu public au cours de la Conférence de Moscou, la Sarre doit demeurer politiquement détachée de l'Allemagne économiquement unie à la France, estime-t-on dans les milieux diplomatiques américains, où l'on approuve également l'inclusion éventuelle de la Sarre au Conseil de l'Europe.⁴⁰⁵ »

Le dernier exemple que l'on peut prendre est celui de *l'Indépendant*, qui est apparenté aux mouvements radicaux-socialistes. Les conférences internationales sont aussi l'occasion de démontrer les supériorités des thèses françaises, notamment sur le rattachement économique⁴⁰⁶. Voici, l'exemple ici de la conférence de Londres :

« M. Bidault parlant au nom du gouvernement français a demandé une fois de plus que la Ruhr, la Rhénanie et la Sarre soit détachées de l'Allemagne.⁴⁰⁷ »

Nous avons alors vu que tous les partis français qui sont présents de façon significative à l'Assemblée nationale sont d'accords avec le principe du rattachement économique. La véritable ligne de partage des eaux se situe au moment de la conférence

⁴⁰⁴ Sur le regard des Anglo-Saxons sur la politique française en Sarre, TIMMERMANN Heiner, « Aspekte französischer Saar-Politik aus Britischer Sicht 1939-1950 », in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.75-80 et KERKHOFF Martin, „Grundzüge der anglo-amerikanischen Haltung zur Saarfrage 1946-1948“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.81-96. on remarque alors le lent glissement d'opinion qui conduit les Anglo-saxons à soutenir d'abord la France, puis être de plus en plus critique envers ses mesures prises en Sarre.

⁴⁰⁵ *Le Figaro* 19 janvier 1950 p.3

⁴⁰⁶ REGITZ Friedrich, „Die Politik der Abtrennung (1945-1955)“ in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.57-80 p.58-59

⁴⁰⁷ *L'Indépendant* S 13 juillet 1946 p.3/4

de Moscou. Il s'agira alors des premiers désaccords notamment du parti communiste et de *l'Humanité*. Tout est cependant mis en œuvre pour que le projet de rattachement économique soit effectif. Il ne fait toutefois aucun doute que le territoire ne peut être incorporé dans celui de la France. On ne cesse de répéter que la Sarre est peuplée par des Allemands et qu'il serait dangereux de prétendre que c'est un peuple français. La Sarre a cependant encore un point faible que la presse française veut pallier. Il s'agit bien entendu de son impact sur l'opinion publique française. La région demeure encore peu connue à la fois des lecteurs et des journalistes eux-mêmes.

d. La presse a-t-elle réussi sa mission ? L'opinion de la presse

Mesurer l'opinion publique reste toujours difficile, d'autant plus que la question sarroise, certainement encore plus pour ce qui concerne la question de la nationalité, hormis peut-être ce qui touche à l'aspect économique et le charbon n'est pas la principale préoccupation des Français. Les sondages ne sont pas légion sur ce sujet. Les seuls témoignages que l'on dispose sur cette question ne sont souvent pas très objectifs d'ailleurs

- **La Sarre ? Connaît pas !**

Ce n'est pas vraiment la presse française qui a commencé à s'intéresser à la Sarre. Il s'agit paradoxalement de la presse suisse qui a mené les premiers grands reportages⁴⁰⁸. On voit alors dans ces articles le reflet de la pensée suisse, mais aussi française. La presse romande francophone a une mauvaise vision des Allemands, qu'ils jugent responsables de la guerre et « malades » d'antidémocratie⁴⁰⁹. Les théories sur la Sarre sont globalement assez voisines de celles de la France (à moins que ce ne soit le contraire). La question d'une existence d'une Allemagne se pose aussi. La presse alémanique par contre est plus réservée, parce que elle est plus proche culturellement des Allemands, et donc des Sarrois qui ne peuvent être autre chose que des Germains⁴¹⁰.

⁴⁰⁸ Secrétariat d'Etat à la présidence du conseil, *La Documentation française, articles et documents* « La Sarre » 7 janvier 1948. La presse américaine en réalise également comme en témoigne celui mené par le *New York Herald Tribune* « La France et la Sarre » 28 avril 1948 n°1270

⁴⁰⁹ RUFFIEUX Roland, « Le problème allemand vu par les Suisses romands au lendemain de la guerre », in *Relations internationales*, IHRIC, Paris, n° 52, hiver 1987, pp. 399-412

⁴¹⁰ *Ibid.* p.400

D'ailleurs, la plupart du temps, cette presse se garde bien de parler de la Sarre⁴¹¹, c'est un sujet polémique et gênant pour des journaux qui redonnent vite une dignité au peuple allemand⁴¹². La connaissance de la Sarre est assez bonne, puisque parmi les Suisses, on compte un spécialiste du territoire en la personne de Jacques Freymond⁴¹³. Les articles sont de bonne qualité, souvent meilleure que ceux parus en France.

Les moyens de s'exprimer sur la Sarre dans la presse française ne sont pas toujours commodes. Les colonnes d'expressions directes sont finalement réduites. Seul *le Monde* laisse un peu les lecteurs donner leur avis. Mais il faut tout de suite rajouter que ses lettres sont d'abord rares et qui plus est, filtrées. On ne laisse pas forcément tout le monde aborder un sujet comme ça dans la presse française. La correspondance n'est d'ailleurs pas faite par n'importe qui. En effet, tous ceux qui s'expriment dans les colonnes du *Monde* sont des bons connaisseurs du territoire.

On compte alors un député sarrois qui a connu quelques déboires⁴¹⁴, un homme politique qui critique ce député⁴¹⁵. On remarque aussi des fonctionnaires⁴¹⁶ ayant travaillé dans le territoire et quelques autres personnages ayant une bonne connaissance des réalités de la région. On note alors qu'aucun Sarrois moyen ne s'exprime, pas plus que des Français n'ayant aucun intérêt en Sarre. Avoir une bonne idée de l'état de l'opinion publique sur la Sarre reste donc une mission bien délicate. On peut cependant tenter de dépasser tout cela en empruntant des chemins différents. Le premier est celui des sondages. J'ai en ma possession une étude qui porte sur le référendum⁴¹⁷ de 1955. Je me suis adressé à l'I.F.O.P., mais ne m'ayant pas répondu, j'en conclus donc qu'il s'agit du seul qui a été mené, ou du moins publié. Ce qui ressort de ceci est donc le désintérêt finalement de la France et des ses instituts d'émission pour la Sarre, hormis en ce qui concerne ceux qui connaissent ou possèdent des liens avec cette région. Le dernier

⁴¹¹ KREIS Georges, « Reconstruction sans restauration : l'image de l'Allemagne dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*, de 1945 à 1956 », in *Relations internationales*, IHRIC, Paris, n° 52, hiver 1987, pp.413-429, en particulier sur la Sarre p.419

⁴¹² On constate un phénomène qui peut s'en rapprocher dans la presse italienne, qui se rallie finalement aux thèses allemandes in GUILLEN Pierre, « L'Italie et le problème allemand 1945-1955 », in *Relations internationales* op. cit., pp.269-287

⁴¹³ RUFFIEUX page 407 FREYMOND op. cit.

⁴¹⁴ *Le Monde* 8 mai 1950 p.4

⁴¹⁵ *Le Monde* 10 février 1950 p.1

⁴¹⁶ *Le Monde* 2 & 3 février 1947 p. 2

⁴¹⁷ Herausgegeben von ELZER Herbert, LAPPENKUPPER Ulrich, WILKENS Andreas, *Materialien, Register, Bibliographie*, 1999

moyen de sonder la connaissance, cette fois-ci des journalistes, sur la question sarroise et d'étudier l'orthographe des lieux et des noms caractéristiques de l'histoire de la Sarre.

Dans les archives de Gilbert Grandval, on peut voir un dossier intitulé « Tableau des courants d'opinion en France à l'égard du problème de la Sarre⁴¹⁸ ». Il ne s'agit en fait d'un tableau des courants d'opinion au sein des partis politiques français. Le français moyen n'est que très présent. On peut donc être de première abord déçu. Deuxièmement, il s'agit surtout du point de vue des politiques français à travers la presse. On distingue alors deux tendances d'abord, les partis non communistes qui semblent être plus ou moins d'accord sur la politique de rattachement économique, monétaire et douanier ainsi que de l'autonomie à donner au territoire. De l'autre côté, les Communistes qui sont hostiles à cette politique, mais seulement après 1947. On voit cependant bien l'évolution de ce parti. Le point le plus caractéristique demeure le désintérêt latent du monde politique français à l'égard de ce territoire. « Les éléments dominants de la tendance parlementaire sont l'indifférence, le scepticisme et l'ignorance.⁴¹⁹ » Un autre document⁴²⁰ décrit la situation avec des mots comme « léthargie », « indifférence ». Dans de telles conditions, forcément répercutées dans la presse, comment les Français pourraient-ils avoir une bonne connaissance de la région. Le Gouvernement militaire de la Sarre tente tout de même de mobiliser Paris, mais souvent la presse française puisque « L'opinion française, manifeste au contraire devant ces attaques une totale passivité . Non seulement les journaux se désintéressent pratiquement de notre politique sarroise, mais les rares articles qui en traitent ne le font souvent que pour critiquer.⁴²¹ » On se préoccupe naturellement plus de l'opinion des Sarrois⁴²² que ceux des Français, dans ces premières années.

Pour ce qui est des sondages réalisés auprès de la population française, on en compte seulement un pour les premières années, réalisé en 1944⁴²³. La question est « La France doit-elle, lors des traités de Paix, demander l'annexion définitive de la Sarre et de ses mines de charbon ? ». Les résultats sont difficiles à analyser. 75 % des sondés

⁴¹⁸ Archives privées Gilbert Grandval « Tableau d'opinion en France à l'égard de la Sarre », 13

⁴¹⁹ *Ibid.*

⁴²⁰ Gueury, 21. 12, 1949 « Tableau des courants d'opinion en France à l'égard du problème de la Sarre », MAE, EU 1949-1955, Sarre 139.

⁴²¹ 12 février 1951, Note au ministre, MEF B 61258

⁴²² HEINEN Armin, Saarjahre, *Politik und Wirtschaft im Saarland* p.222 et 11. 3. 1949, Viard, Note sur l'évolution de l'opinion publique en Sarre, Juillet 1945-Janvier 1949, Archives privées Gilbert Grandval

⁴²³ Bulletin de l'I.F.O.P., n°6 16 décembre 1944 p.10

estiment que la Sarre doit être incorporée dans le territoire français. On ne sait pas si la connaissance de la Sarre est bonne. Les réalités sont mal connues. Pourquoi ne pas annexer la Sarre, et surtout ses mines pour une France exsangue qui a besoin de revanche et de charbon. Les arguments économiques politiques et économiques motivent la moitié de ces derniers, l'autre est animé de sentiments patriotes⁴²⁴. Ceux qui réclament le plus l'annexion sont les ouvriers et les agriculteurs, tandis que les professions libérales et appartenant à un niveau culturel dit « supérieur » sont beaucoup plus réservés. La presse n'a alors pas subi un échec béant dans son entreprise d'information sur la Sarre. Dix ans plus tard⁴²⁵, la catégorie de « ceux qui ne savent pas » a baissé⁴²⁶ dans toute les catégories. Reste que ce nombre est tout de même important. Les Français pensent alors que leur pays a des droits sur le territoire, mais a hauteur plus modeste (2 sur 3 de ceux qui savent). On ne peut pas non plus parler de victoire, car il n'y a pas de démocratisation de la question au niveau des couches dites « primaires », seuls les concernés s'expriment dans la presse.

Voyons désormais l'orthographe. Le nom de la région en tant que Sarre ne s'est pas imposée de lui-même, on l'a déjà vu. On note cependant déjà des erreurs dans l'intitulé même de la région par *le Figaro* par exemple. La Sarre ou Saarland devient « Sarreland ». Ces erreurs fréquentes sont certainement dues à un fait. L'information se transmettait par téléphone, l'orthographe est donc bien aléatoire par moment. C'est bien dans le nom des villes que ces faits sont les plus visibles. Traitons de la capitale du territoire : Sarrebruck. Là aussi le mélange de français et d'allemand demeure la règle pour commettre des fautes. On peut citer des noms comme « Sarrebrück⁴²⁷ », c'est le plus répandu et sans doute le moins grave. D'ailleurs c'est la seule erreur que commettent les journaux frontaliers. Le tréma est un reste de l'expression allemande. La seconde occurrence à propos de cette ville est « Saarbruck⁴²⁸ ». Le mélange avec l'allemand est là aussi visible. Laissez des consonances étrangères, en particulier allemande préjuge souvent de l'opinion sur la nationalité de ces habitants. Remarquons que c'est bien dans les journaux qui soutiennent le moins que les Sarrois ne sont pas Allemands que l'on retrouve de telles erreurs. Inversement, dans les premières années

⁴²⁴ FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois op. cit.* p.310

⁴²⁵ Enquête juillet 1954

⁴²⁶ voir annexe n°22

⁴²⁷ par exemple *Le Figaro* 21 mars 1946 p.1 « La Sarre veut elle être française »

⁴²⁸ *Le Bien public* M 27 février 1945 Plus au sud, l'investissement de Saarbruck se poursuit [...]

de publication du *Monde*, années qui marquent une certaine sympathie ou liberté pour les idées annexionnistes, que des termes sont les plus francophones. A ce titre, *le Monde* laisse un lecteur écrire à propos des noms français et des noms allemands. Cet épisode peut sembler amusant, mais montre bien que certains ont bien une volonté de « franciser » la Sarre. Une réforme culturelle des noms fait bien partie de cet objectif :

« Les noms étrangers en langue française

Nous avons reçu la lettre suivante:

Monsieur le directeur,

Lorsque, après le plébiscite de 1935, l'administration allemande reprit possession de la Sarre son premier souci fut d'effacer toutes les traces de l'occupation et d'extirper tous les souvenirs français.

C'est ainsi que Sarrelouis, ville natale du maréchal Ney, fut immédiatement débaptisée et appelée Saarlauter. Aujourd'hui elle a repris son ancienne dénomination.

Nous inspirant de l'exemple allemand, pourquoi ne donnerions-nous pas une physionomie française aux localités du territoire qui va être rattaché économiquement à la France et est appelé à graviter de plus en plus dans l'orbe de la vie française? Pourquoi ne changerions-nous pas l'appellation si germanique de Saarbrücken, ou de son équivalent Sarrebruck, en Sarreponst, qui en constituerait la traduction littérale? [...] AMBROISE GOT.⁴²⁹ »

D'autres exemples sont aussi remarquables, comme la transformation de la ville de Dilligen en Dilling⁴³⁰ etc. L'exception est celle de Sarrelouis. En effet, on observe très peu de fautes sur ce nom. A contrario, la cité qui pose le plus de problèmes est indéniablement celle de Völklingen. Le téléphone ne pardonne pas ici. Ce nom est il est vrai difficile à prononcer. C'est pourtant la seconde ville du territoire. Les premiers exemples sont alors « Wolkingen⁴³¹ ». On trouve aussi « Volkingen⁴³² » ou « Volklingen⁴³³ » et bien d'autres excentricités. On pourrait aussi citer Neunkirchen, souvent transformée en « Neuenkirchen⁴³⁴ ». Les journaux qui font le plus d'erreurs sont ceux qui ne donnent pas à la Sarre une place très conséquente et où les reportages

⁴²⁹ *Le Monde* 28 août 1946 p.5 « Les noms étrangers en langue française »

⁴³⁰ *Le Monde* M. 21 mai 1946 p.1 « Les Journées françaises de la Sarre »

⁴³¹ *L'Indépendant* J 23 février 1956 p.4/6 « NOUYELLES DU MONDE »

⁴³² *L'Indépendant* J 5 mai 1955 p.3/4

⁴³³ *L'Humanité* 13 décembre 1956 p.4

⁴³⁴ *Le Monde* 24 janvier 1947 p. 5a « la politique française en Sarre »

sont menés de façon souvent rapide. Il s'agit de *l'Humanité*, du *Populaire*, de *L'Indépendant*, du *Figaro*. Les fautes d'orthographe ne sont pas innocentes. Elles prouvent à quel point la Sarre est finalement mal connue. Les repères géographiques sont aussi difficiles à maîtriser notamment sur les cartes. Voyons un exemple tiré de *l'Indépendant* pour illustrer ce manque de rigueur⁴³⁵ :



On voit clairement que sur cette carte, les frontières ne sont pas exactes car elles ne longent pas la frontière luxembourgeoise. Il s'agit sans doute de la copie de la Sarre de 1919, utilisée lors du plébiscite de 1935. On aurait pu encore prendre d'autres exemples de ces représentations cartographiques de la région.

Le dernier point qui montre des erreurs est celui des noms propres des grands personnages. Ainsi, Johannès Hoffmann change de nom en « Heinrich Hoffmann⁴³⁶ ». Passons aussi sur les multiples « Hoffman⁴³⁷ ». Par contre le nom de Grandval pose problème car il ne s'agit pas de son vrai nom qui est Ohenstauff. Son nom est donc tout

⁴³⁵ *L'indépendant* 23 octobre 1954 p.1/6

⁴³⁶ *L'Indépendant* J 26 & 27 décembre 1952 Le premier ministre réélu « A Saarbrück, M. Heinrich Hoffmann a été réélu ministre-président de la Sarre, »

⁴³⁷ *L'Humanité* 5 septembre 1949 p.5 le gouvernement Queuille appuie la candidature de la Sarre au « Conseil de l'Europe » « Au cours d'une conférence de presse M. Johannès Hoffman, ministre-président de la Sarre »

neuf. On ne peut donc pas être sûr qu'orthographe Grandval en « Granval⁴³⁸ » soit réellement une erreur. Quoiqu'il en soit toutes ces erreurs aident bien à découvrir que la Sarre reste un espace mal connu. On remarque tout de même que les journaux mosellans sont bien plus sérieux en ce qui concerne l'orthographe des noms de son voisin. En effet, les Mosellans ont souvent déjà un avis sur les Sarrois, un avis pas toujours très flatteur pour ces derniers.

- **Pour les frontaliers, la grande méfiance envers un peuple bien allemand⁴³⁹**

*Les Lorrains sont d'avis qu'on ne fera jamais d'un Sarrois
un vrai Français⁴⁴⁰*

Le premier problème est celui du rattachement économique. « L'opinion du pays mosellan se montre réticente.⁴⁴¹ » Pour bien comprendre le sentiment de ses frontaliers vis-à-vis de ce problème, il faut se référer aux événements antérieurs. Pendant l'occupation, Sarrois, Lorrains et Alsaciens étaient réunis au sein d'un même *Gau*. Cependant, ce furent les SS Sarrois qui dirigèrent la région, avec beaucoup de violences. Pour les mosellans, les Sarrois ont encore mauvaise réputation⁴⁴².

Les jalousies entre les deux régions pourtant vues comme complémentaire à Paris, sont nombreuses. La principale inquiétude au début est la question de l'égalité, d'abord au point de vue de la conversion « C'est ainsi qu'en ce qui concerne la conversion de la monnaie sarroise, la question du montant du taux d'échange des marks sarrois en franc français a soulevé, parmi la population du département, une émotion dont je crois devoir me faire l'interprète.⁴⁴³ » d'ailleurs Robert Schuman, alors Ministre des finances et député mosellan fut vivement chahuté à propos de ce problème⁴⁴⁴.

⁴³⁸ *Le Monde* 4 & 5 janvier 1948 p.2 c « Nouvelles du jour La convention judiciaire franco-sarroise est signée » « En dernière heure on nous fait savoir que le gouverneur Gilbert Granval a été nommé haut-commissaire de la République française en Sarre. »

⁴³⁹ FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois...*, op. cit. p.56-57

⁴⁴⁰ *Le Courrier de Metz* 14 mai 1946

⁴⁴¹ *Le Monde*, 29 juin 1946 : « Opinion publique de la Sarre vue de la Moselle » Jean LEVALET

⁴⁴² 7 octobre 1947, Le préfet de la Moselle à monsieur le Ministre des finances, MEF 612 58

« Ces préoccupations d'ordre économique sont étroitement liées au réflexe psychologique de la population mosellane qui a souffert dans son patriotisme et dans ses biens de l'attitude des sarrois durant l'occupation allemande (Burckel) était sarrois »

⁴⁴³ *Ibid.* MEF

⁴⁴⁴ *Ibid.* article du *Luxembourger Ort* n°335 du 1 décembre 1947, traduction pour le ministre

Le second problème, peut être plus épineux, est celui du ravitaillement et de l'alimentation. Il ne faut pas oublier qu'en la fin de l'année 1947, la pénurie de denrées alimentaires sévit toujours. « C'est pourquoi à un moment où les difficultés de ravitaillement créent dans l'esprit de la population une tension dont certains événements au cours des dernières semaines ont illustré la réalité, on ne saurait dissimuler la crainte que la population sarroise, disposant brutalement d'un pouvoir d'achat considérable, ne se jette sur le marché mosellan pour y acquérir des denrées à des prix en Moselle, déjà des plus élevés qui soient en France. ⁴⁴⁵».

Enfin, c'est la concurrence qui pose les plus vives inquiétudes de la part des industriels ; à ce titre la chambre de commerce de Metz manifeste son inquiétude au gouvernement ⁴⁴⁶. La presse locale est quant à elle partagée entre plusieurs sentiments entre enthousiasme d'une union économique assez prometteuse et craintes de pillage ⁴⁴⁷. Au point de vue politique, les choses sont plus simples. L'Est de la France est une terre plutôt chrétienne où le M.R.P. a la majorité. Bien que le bassin industriel soit important, les députés communistes sont peu nombreux ⁴⁴⁸. Tous les députés de la région sauf les affiliés communistes ont voté pour l'introduction du franc, ainsi on peut remarquer que les craintes sont manifestées surtout par les commerçants où les entreprises qui risquent le plus de souffrir de la concurrence. La crainte semble tout de même être un phénomène assez marginal en France puisque la presse montre un enthousiasme significatif, mais silencieux.

Dans la presse frontalière la connaissance de la Sarre est visible, mais la méfiance aussi. On pourrait même croire que ces deux régions ont des liens profonds. La langue allemande semble pouvoir être un lien. Il est clair que la presse a et doit garder son particularisme bilingue, sans pour autant être des Allemands :

⁴⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁴⁶ 1949 juillet 1946, rapport de la chambre de commerce et de l'industrie de Metz, *Les relations économiques avec la Sarre*, Metz, Editions le Lorrain, MAE Z Europe Sarre 3, 571 relations extérieurs 29 avril 1946- juin

⁴⁴⁷ pour justifier l'entreprise de rattachement économique et d'union monétaire et douanière, Pierre Laurent en appelle au droit unioniste LAURENT Pierre, « L'Union Franco- sarroise d'après les conventions conclues... » *op. cit.* p.130

⁴⁴⁸ En Moselle 1, dans le Bas Rhin 1, dans la Meuse 1, Meurthe et Moselle 1, Vosges 1, aucun dans le Haut Rhin

« Il y a dans nos provinces de l'Est, un problème de langue qui, nous l'espérons maintenant fera coûter moins de d'encre et de salive que pendant l'entre-deux-guerres. Nous souhaitons surtout que la discussion ne déraile jamais et, que l'on ne recommette pas l'erreur de poser un problème politique là où il n'y a qu'une question pédagogique. Et ceci pour plusieurs raisons. [...]

Paris, dit-on, veut franciser la Moselle au point de vue de la langue. « O.K. », dirait l'ami américain entre deux mastiquages de « schwing-gomme ». mais, pendant que le gouvernement interdit la presse de langue allemande en Moselle, il autorise tout ce que l'on veut en Alsace... Donc la presse de Strasbourg inonde notre département.

Nous avons de solides et fidèles amitiés dans les Vosges, mais nos amis d'Alsace seront d'accord avec nous pour déclarer, que quelques soit nos droits et nos devoirs communs, nous avons Lorrains et Alsaciens, des tempéraments différents, des caractères auxquels nous tenons.⁴⁴⁹ »

Le taux de change pose problème et c'est là que se manifeste les jalousies les plus vives entre les deux peuples. Pourquoi donner plus à un peuple qui n'est pas français, qui plus est allemand plutôt qu'au mosellan qui ont toujours été fidèles au drapeau tricolore. Dans de nombreux articles cette inquiétude est omniprésente :

« D'abord, quant au taux du change. A l'heure où j'écris ce taux n'est pas encore connu ; il ne le sera qu'en toute dernière heure et ceci pour éviter des spéculations.

Nous devions et nous avons demandé au Gouvernement de le fixer le plus bas possible, afin qu'il ne s'éloigne pas trop du taux de 15, pratiqué pour la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, en 1945.

Certes, les francs que nous avons touché ici en 1945, avaient une valeur bien supérieure à ceux que demain vont toucher les Sarrois. Mais il ne faut pas oublier que la France a pu et a dû être plus généreuse à l'égard des Français que nous sommes, qu'à l'égard des Sarrois.

Le devoir de vos représentants était de demander le taux le plus bas possible.

Ce fut aussi l'occasion pour nous de demander que certaines sommes restées en suspens pour la conversion : avoirs en chèques postaux, débits versés sous l'occupation au taux

⁴⁴⁹ *Le lorrain* J 2 août 1945 p.1 Paul Durand

de 20 et qui n'ont été convertis qu'au taux de 15, et aussi des avoirs de déportés, soient enfin réglés.⁴⁵⁰ »

Mais c'est bien dans *Le Monde* qui laisse quelques-uns un exprimer leur crainte que ces habitants se manifeste le plus :

« **LA QUESTION DE LA SARRE VUE DE LA MOSELLE**

L'opinion mosellane a réagi avec quelque vivacité à la nouvelle lancée récemment par un journaliste américain et selon laquelle les Etats-Unis seraient favorables au rattachement de la Sarre à la France. La Grande-Bretagne, par la voix de son ministre des affaires étrangères, vient de proclamer ses bonnes dispositions dans le même sens.

Mais l'opinion du pays mosellan se montre réticente, pour ne pas dire hostile. L'homme de la rue et les autorités locales sont d'accord pour ne pas voir d'un œil favorable un rattachement politique et, par voie de conséquence, un rattachement économique. C'est que toute formule de rattachement économique leur semble devoir rester précaire sans un encadrement politique solide et durable de ce pays. Or, en politique, qui dit solide et durable dit définitif, du moins par l'intention. Tout « ménage » économique sans l'union politique risquerait de se révéler une seconde fois comme une « mine à retardement », selon *le Courrier de Metz*, à l'instar de ce qu'on a vu se produire en 1935, année du plébiscite. Or de cette union politique on n'en veut point ici.

On n'en veut point, parce que non seulement on a gardé vif le souvenir du plébiscite humiliant de 1935, mais encore parce que de ce plébiscite les Mosellans ont eu la cuisante contre-épreuve. En effet, parmi les Allemands venus pour s'emparer de ce pays — policiers, administrateurs du séquestre, fonctionnaires de toute sorte, mais surtout parmi la nuée des nouveaux propriétaires par la grâce du parti nazi. — les Sarrois étaient représentés dans une proportion notable, ce qui se comprend d'ailleurs fort bien, puisque la Moselle faisait partie de la « Westmark », dont la Sarre fournissait l'armature. Les gens de ce pays-ci n'ont pas eu affaire à la masse anonyme des Allemands en uniforme, comme les Français d'un peu partout ailleurs. Jean Levalet⁴⁵¹ »

Mais on ne saurait cependant généraliser ce point de vue. Certains Mosellans se réjouissent de pouvoir à nouveau commercer avec leurs voisins. D'autres, la majorité

⁴⁵⁰ *Le courrier de Metz* 20 novembre 1947

⁴⁵¹ *Le Monde*, 29 juin 1946 : « Opinion publique de la Sarre vue de la Moselle » Jean LEVALET

sans doute comme celle des autres Français se désintéressent de la question. *Le Courrier de Metz* affirme même que « les Lorrains sont favorables à l'intégration économique de la Sarre dans le circuit français⁴⁵² », en restant méfiant toutefois.

- **La Sarre, une priorité bien lointaine**

Comme on l'a déjà vu dans le livre I la Sarre reste un sujet qui demeure bien peu partagé par les Français. Bien sûr certains ont pu s'insurger que l'on traite mieux quelques fois les Sarrois que les Français. Au premier plan, on accuse même les autorités françaises de ne pas s'intéresser assez à cette région. Ce qui est tout de même injuste quand on pense aux efforts du gouvernement militaire, surtout pour ce qui est de la définition d'une nouvelle question nationale.

« Sarrelouis, 20 mai. — La leçon que l'on peut tirer de ces journées françaises de la Sarre est simple : la France, que l'on avait accusée de se désintéresser du problème sarrois, a travaillé efficacement et, hier dimanche, le résultat de cette activité est apparu avec évidence, surpassant les espoirs que l'on pouvait former.⁴⁵³ »

Les seuls moments où l'opinion publique a pu se manifester (encore que très légèrement) sont à des moments sporadiques. Le premier se situe au moment de la Conférence de Moscou⁴⁵⁴ et le revirement des Communistes. On s'indigne finalement plus sur le refus par les Soviétiques d'accepter de livrer la Sarre à la France.

« M. Molotov se montre donc hostile non seulement au projet français concernant la Ruhr, comme les Anglais et les Américains, mais aux revendications françaises sur la Sarre, acceptées par ceux-ci. L'opinion française ne manquera pas d'en prendre note. Ceux qui comptaient sur l'appui soviétique seront cruellement déçus.⁴⁵⁵ »

On trouve des réactions du même ordre mais pas dans le même sens dans les journaux de sensibilité communiste. Ces derniers tentent alors de monter les lecteurs

⁴⁵² *Le Républicain lorrain*, 21 mai 1946 in FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois...*, *op. cit.* p57

⁴⁵³ *Le Monde* 21 mai 1946 p.1

⁴⁵⁴ Sur la question sarrois lors de la Conférence de Moscou LAURENT Pierre, « L'Union Franco-sarroise d'après les conventions conclues... » *op. cit.*, p.381

⁴⁵⁵ *Le Monde* 14 et 15 juillet 1946 p.1

contre les Anglo-saxons au moment de cette conférence. La Sarre est surtout un prétexte pour la propagande des deux côtés. Finalement, l'opinion française sur la Sarre n'est pas très développée sauf lorsqu'il y a un enjeu d'ordre international. Mais il s'agit plus de politique sur la Sarre que de politique à propos de la région.

« L'Union Soviétique appuie nos revendications sur le charbon de la Ruhr, mais ne s'est pas encore prononcée sur la Sarre. Bevin et Marshall nous refusent le charbon de la Ruhr et nous accordent le charbon de la Sarre inutilisable sans le charbon de la Ruhr. De là à insinuer que l'Union Soviétique est responsable de cette confusion, il n'y a qu'un pas. Il est peu probable que M. Bidault se décide à le franchir, car il se rend parfaitement compte que l'opinion publique française comprend le sens et la portée des générosités de MM. Bevin et Marshall.⁴⁵⁶ »

Le second moment se situe au moment du rattachement économique de 1947. Quelques-uns craignent comme on l'a vu avec les frontaliers, une fuite des produits déjà manquants en France vers une Sarre affamée. On craint également une fuite de capitaux et une hausse des dépenses de la France pour ce territoire qui n'est vaut pas la peine. Ces peurs ne sont pas toujours fondées. Ce que l'on cherche également, c'est surtout à convaincre les Sarrois. Les références à l'opinion publique dans les journaux sont souvent destinées à sonder les cœurs des Sarrois.

Finalement tout ceci n'a que peu d'incidence dans la vie politique française. La Sarre n'intéresse que très peu les Français moyens, mais beaucoup plus les Industriels et certains hommes politiques qui voient dans ce territoire un « laboratoire ». Il ne me semble qu'à aucun moment la prise de position d'hommes politiques sur la Sarre (voter le texte de rattachement monétaire, douanier et économique par exemple), n'ait engendré un grand écho dans sa carrière politique. Personne ne va vraiment aller lui reprocher ceci. Nous mettons de côté bien-sûr les populations limitrophes, car il s'agit presque à certains moments de politique intérieure (notamment en ce qui concerne la gestion des stocks de ravitaillement). Metz demeure le siège de décision des premières mesures traitant de la Sarre⁴⁵⁷.

⁴⁵⁶ *L'Humanité* 11 avril 1947 p.3

⁴⁵⁷ *Le Monde* 11 septembre 1948 p.6 a « Le ravitaillement L'importation de bétail en Sarre strictement réglementé »

Le regard de la presse française n'est cependant pas uniforme. *Le Monde* mène sa politique de rattachement économique par opportunisme et pragmatisme⁴⁵⁸. *Le Figaro* conserve toute cette période son ton germanophobe⁴⁵⁹. Enlever la Sarre est un moyen d'assurer la sécurité de la France et de retrouver un honneur perdu.

Pour conclure ce premier chapitre que l'on aurait pu aussi appeler : les premières années de la politique sarroise : les enjeux de la naissance d'une question politique et nationale, apportent finalement beaucoup de réponses à cette question de la définition de la Sarre et des ses habitants. Il a fallu dans un premier temps remettre en place les cadres de la Sarre qui existait auparavant. Les années hitlériennes lui ont complètement supprimé son autonomie acquise durant l'entre-deux-guerres. La catastrophe de la défaite et de la culpabilité nazi amène une prise de distance des Sarrois vis-à-vis de l'Allemagne. L'Autonomie semble être la solution⁴⁶⁰. La question la plus aiguë fut sans doute celle de la possible annexion du territoire. Mais tout le monde a, bien entendu, du se rendre à l'évidence, on ne peut faire des Sarrois de vrais Français (à l'exception peut-être des Sarrelouisiens). En même temps que s'autonomise cette région au sein de la zone d'occupation française avec des structures administratives propres⁴⁶¹, les Sarrois se différencient aussi des autres Allemands. C'est ainsi qu'avec l'aide du Gouvernement militaire⁴⁶², naît une entité nouvelle, très différente de celle qui a existé lors de l'Entre-deux-guerres. Un « pays » voire un « état » à part entière avec des structures et une nationalité distincte. On assiste donc à ce que Jacques Dircks-Dilly appelle l'« apparition d'une entité administrative⁴⁶³ ». La mise en place de la Sarre n'est cependant pas uniforme. Ces enjeux demeurent au cœur aussi de la politique française, même si souvent cette notion est sous-jacente et passe après les enjeux économique et géostratégiques. Mais en même temps qu'elle s'autonomise et apparaît comme terre différente au sein de l'Allemagne, la Sarre s'individualise en temps que sujet dans la

⁴⁵⁸ KRAUS Albert, *op. cit.*

⁴⁵⁹ *Ibid.*

⁴⁶⁰ HANNIG Jürgen, « Separatisten-Nationalisten ? Zum Abstimmungskampf 1955 », in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.381-396 p.384

⁴⁶¹ ANIK Antoine, « Essai sur l'administration en Sarre » in *La Revue administrative*, Paris, vol 5 mai-juin 1952 pp309-318 p.312

⁴⁶² Au sujet de ce que la France a mis en place en Sarre *La Documentation française, Note documentaire, 762* : « Les réalisations françaises dans la Sarre, Conférence de presse de M. le Colonel Grandval », le 17 Octobre 1947

⁴⁶³ DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin, op. cit.* p.135

presse française. Elle est d'abord fondue dans l'Allemagne, puis couplée avec la Ruhr, pour devenir une question distincte. L'échec le plus latent est celui de l'opinion publique qui commence à connaître, mais pas à s'intéresser à la région.

2) De 1947 au début des années 50 : La Sarre un « pays » entre la France et l'Allemagne

*Un petit Etat n'atteindra la vraie grandeur
qu'en élargissant son âme jusqu'aux confins du monde.
J. ANGELLOZ Recteur de l'Université de la Sarre⁴⁶⁴.*

L'année 1947 est l'année où tous se joue pour ce qui est de la création d'un véritable nouvel état en Europe de l'Ouest. Le Gouvernement militaire est remplacé par une Ambassade⁴⁶⁵. Mais ce sont dans les institutions du petit territoire peuplé de presque un million d'habitants qui changent. On assiste « à la création d'un Pays sarrois⁴⁶⁶ ».

Voici les étapes de ces mutations. Tout d'abord, il s'agit de donner après les élections municipales de 1946, une Assemblée constituante à cette dernière. Dans le même temps la raison d'être du territoire autonome (et pas indépendant) se met en place, c'est-à-dire le rattachement économique, monétaire et douanier à la sphère de l'Union française. Ceci se déroule ici aussi en plusieurs temps avec d'abord la fermeture des frontières pour éviter la fuite des capitaux ; l'introduction d'une monnaie de transition le Saarmark et enfin l'introduction du franc sarrois et des lois économiques. Ces mesures prises, la Constitution sarroise est votée. Mais c'est bien dans le domaine culturel que les éléments les plus spectaculaires sont réalisés puisque les Sarrois se construisent une histoire⁴⁶⁷, des pratiques voire mieux avec une conscience nationale.

⁴⁶⁴ DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin, op. cit.* p.7

⁴⁶⁵ La notion d'ambassade n'est pas anodine. Elle suppose que la France s'investisse moins dans le territoire. De plus, généralement une ambassade implique des relations égales dans un pays indépendant (et pas autonome). Même si Gilbert Grandval fait mine de moins d'ingérence dans la Sarre, les prérogatives de ce dernier sont encore très étendues. « Bien que je sois astreint à ne plus jouer en Sarre que le rôle d'un véritable ambassadeur... » in GRANDVAL Gilbert, *Ma mission au Maroc*, Paris, Plon, 1956 p.6

⁴⁶⁶ HERAUD Guy, « Le statut politique de la Sarre dans le cadre du rattachement économique à la France » in *Revue Général de droit international public*, Paris, Pédone, vol 51/52 1947-48 pp136-209 p.189

⁴⁶⁷ Un manuel paru en 1948 pour les enfants sur l'histoire de la Sarre est vraiment très intéressant. A aucun moment on ne cite les Allemands. Le pouvoir local, pourtant faible est décrit comme important avec un fort particularisme. L'union avec la France est sans cesse couverte d'éloge (le Maréchal Ney est hissé au rang de héros nationale). Les Germains ne sont guère présents si ce n'est pour dénoncer leur cruauté. Les Sarrois se décrivent comme les champions du syncrétisme gallo-romain in MORETTE Jean, KIRSCHWENG Johannes, LANG Georges, *Das Saarland im Wandel der Zeiten*, Sarrebruck, Presse-Verlag Saarbrücken, 1948, p.17

Les Sarrois ont de plus en plus le sentiment d'appartenir à une nation, certes petite⁴⁶⁸. C'est tout du moins ce que la presse française semble décrire.

Cette partie a finalement pour objet la rupture presque complète avec l'Allemagne (ou plutôt les Allemagnes). Les Sarrois n'appartiennent presque plus à la sphère germanique, et construisent un nouveau Luxembourg⁴⁶⁹. On définit même un « type sarrois⁴⁷⁰ ». Ce qui est fondamental est la prise de conscience par les Sarrois (enfin, il s'agit de l'image que donne la presse française), qu'ils sont un peuple, une nation à part entière⁴⁷¹. L'aspect juridique est ici très important, c'est pourquoi il est nécessaire de faire appel aux publications précises et spécialisée. Il ne faut pas croire non plus que la presse quotidienne et les magazines ne s'intéressent pas à cet aspect. En effet, on l'a vu dans le Livre I, à partir des années 50 les réseaux d'informations sont enfin bien organisés et demeurent de plus en nombreux.

Cette partie s'achève dans le courant des années 50. Il est difficile de donner une date précise car ce qui a été mis en place durant cette période à des survivances bien après le retour dans le giron allemand, voire même aujourd'hui. De plus la question européenne, en plein essor dans ce milieu de siècle sera traitée dans la troisième partie. Les césures dans le domaine de la question nationale sont bien difficiles à saisir. Certains moments restent clés, comme c'est le cas pour l'année 1947 et le rattachement monétaire et économique qui oriente la Sarre vers l'espace français plutôt qu'allemand.

a. Le détachement complet de l'Allemagne

La Sarre est le premier territoire non annexé de l'ancien Reich qui renaît véritablement politiquement. Les choses sont encore loin d'être claires sur l'avenir de l'empire hitlérien. Va-t-il exister encore une Allemagne unifiée puissante ? Devant ces questions et la très grande misère qui règne, beaucoup de Sarrois préfèrent se tourner

⁴⁶⁸ BEST Rolf, « Die Verfassungsrechtliche Situation... », *op. cit.* P.104-105

⁴⁶⁹ « in der Bildung eines « zweiten Luxemburgs » (l'image d'un second Luxembourg) in KÜPPERS HEINICH, „Zwischen Bonn und Saarbrücken Rheinland-pfälzische Saarpolitik 1947-1955“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.339-358 p.345

⁴⁷⁰ « Peut-on parler d'un « type » sarrois ? Les Sarrois sont alors le mélange des populations celtiques et germaniques in DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin*, *op. cit.* p.40-43

⁴⁷¹ « Prise de conscience du peuple sarrois » in DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin*, *op. cit.* p.43-44

avec propension vers son voisin vaincu d'hier et vainqueur d'aujourd'hui qui manifeste un grand intérêt pour cette région. C'est donc avec la France que la Sarre va se reconstruire et même réinventer ses structures sociales. Les Anglo-saxons ne sont pas contre ce détachement, même si l'enthousiasme est rare. La presse autrichienne partage ce sentiment, pour elle la Sarre n'est plus vraiment allemande⁴⁷². Elle voit ce détachement avec bienveillance⁴⁷³, tout comme la presse suisse⁴⁷⁴ et belge⁴⁷⁵.

- **La Sarre et la préparation du rattachement économique⁴⁷⁶ : le détachement économique de l'Allemagne**

L'idée de rattachement économique avec la France ne date pas d'hier. Fort de la première expérience quelques décennies plus tôt⁴⁷⁷, il faudrait bien être dupe pour ne pas voir que dès le début la France souhaite renouveler l'union économique, monétaire et douanière avec sa voisine et ses entrailles pleines de houille.

« La vie économique

Les Sarrois demandent une étroite coopération avec la France. 5000 personnes ont participé hier matin à une importante manifestation organisée à Sarrebruck par la Chambre du commerce et de l'industrie et la Chambre des métiers de la Sarre. A l'issue de la réunion, une résolution a été adoptée à l'unanimité, demandant notamment une étroite coopération économique entre la France et la Sarre, une juste répartition des charges de guerre et le maître des échanges commerciaux avec l'Allemagne⁴⁷⁸ »

Cela étant dit tout n'est pas facile. La France n'est pas entièrement maîtresse de son destin et de celui de sa zone d'occupation. Le point de vue de ses voisins

⁴⁷² *La Documentation française*, « La Sarre et le rattachement économique » 14 avril 1947 n°903, « Frontières occidentales » in *Die Furche*

⁴⁷³ *La Documentation française*, « La Sarre » 10 mai 1948 n°1278, « Le statut de la Sarre » in *Die Furche* p.2-4

⁴⁷⁴ *La Documentation française*, « La Sarre et le rattachement économique » 14 avril 1947 n°903, « Printemps » in *Tagwacht*

⁴⁷⁵ *Ibid.* « Un voyage dans la Sarre » in *la Nation belge*

⁴⁷⁶ HEINEN Armin, *Saarjahre, Politik und Wirtschaft im Saarland* p.74

⁴⁷⁷ HERLY Robert, « Introduction du franc dans la Sarre une expérience monétaire » in *Cahiers sarrois*, publié sous le patronage de M. Christian Pfister, Paris, Berger- Levrault, 1926

⁴⁷⁸ En voici un exemple parmi tant d'autres en 1946. Il est à noter que *le Monde* se plaît plus à souligner que ce sont les Sarrois qui réclament ce rattachement *Le Monde* 7 mai 1946 p.4

d'occupation compte forcément, d'autant plus que c'est grâce aux Anglo-saxons que la France a pu occuper une zone.

Nous avons vu les étapes de l'autonomisation de ce territoire au sein de la Zone française à travers la mise en place d'un cordon douanier. Nous verrons plus tard le problème des frontières. Intéressons-nous d'abord à la mise en place du Saarmark. La question de créer oui ou non une monnaie transitoire a longtemps été débattue, ce qui la détache de la sphère économique allemande. La décision n'a été révélée qu'au dernier moment. Les débats au ministère des affaires étrangères⁴⁷⁹ et plus particulièrement au secrétariat d'Etat aux affaires Allemandes et Autrichiennes où Maurice de Couve de Murville prend une grande importance. A la fin de l'année 1946 les discussions sont vives, et notamment par rapport au nom de l'éventuelle nouvelle monnaie⁴⁸⁰. « La question qui se pose immédiatement est celle du nom à donner à cette monnaie ; elle préjuge d'ailleurs le régime monétaire lui-même. ». Trois propositions sont donc à l'étude franc français, franc sarrois et Saarmark⁴⁸¹. Donner le nom de franc sarrois indique une certaine distanciation avec l'héritage allemand, tandis que Saarmark laisse tout de même à la région son rapport culturel allemand. On choisit un compromis puisque c'est bien le nom allemand qui est choisit, mais ces billets sont bilingues et les thèmes de ces derniers sont à rattacher à la sphère des cultures latines⁴⁸². La Sarre appartenant à la sphère romaine, au moins dans les images est déjà bien établi. Cette introduction n'est pas toujours très bien suivie par la presse. Seul *Le Monde* et *l'Indépendant* en parlent bien. *Le Figaro* laisse tout de même quelques imprécisions.

« DEPECHE ET INFORMATIONS

CREATION D'UN MARK SARROIS. — Une nouvelle monnaie va être donnée à la Sarre : le mark sarrois remplacera, mark pour mark, la monnaie allemande actuellement en circulation dans le territoire de la Sarre. L'échange des anciens billets contre les nouveaux aura lieu à partir du 15 juin. [...]

⁴⁷⁹ Procès verbal de la réunion du 14 mai 1946 tenue au Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes sous la présidence de M. René Mayer Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 15

⁴⁸⁰ 11 décembre 1946, Note pour le Ministre des finances, MEF 612 58

⁴⁸¹ ROBELIN Cyril, *La tutelle op. cit.*

⁴⁸² ROBELIN Cyril, *La tutelle op. cit.* et annexe

C'est ainsi qu'un cordon douanier a été placé, fin 1946, aux limites du territoire sarrois ; que les mouvements de capitaux et de marchandises entre la Sarre et le reste de l'Allemagne ont été soumis à un contrôle particulier ; enfin que la position du cordon douanier est en cours de rectification. Avec l'échange monétaire qui vient d'être décidé, nous allons faire un pas de plus. [...] recensement et contrôles en effet faciliteront singulièrement la réalisation ultérieure et éventuelle de l'union monétaire entre la France et la Sarre.⁴⁸³ »

La presse française n'est pas très éloquente vis à vis de cette introduction. Par exemple *l'Humanité* ne parle pas de celle-ci. La presse nationale relaie simplement l'information sans aller beaucoup plus loin. Par exemple *l'Indépendant du Louhannais et du Jura* parle autant du Saarmark que le *Populaire* par exemple, « cette mesure permettra à la fois un contrôle des capitaux entrant en Sarre, et un recensement de ceux qui s'y retrouvent actuellement. Il n'est pas exclu que la monnaie sarroise soit par la suite rattachée au franc français⁴⁸⁴ ».

Curieusement les grands journaux nationaux ne s'emploient pas à développer beaucoup l'information, la priorité n'était sans doute pas là. On se garde pourtant dans les milieux politiques de dire que c'est un prélude au rattachement au franc, pourtant l'opinion publique et les frontaliers surtout voient bien qu'il s'agit d'une mesure de transition et leur inquiétude vis-à-vis de ceci est assez légitime⁴⁸⁵.

Quant aux Sarrois, il apparaît que la réception soit plutôt bonne, puisqu'elle permet dans une certaine mesure de stopper l'inflation. Pourtant, les pro-allemands, même s'ils ne se manifestent que très peu, (par exemple le DPS et les associations de commerçants manifestent quelques réserves), se déclarent hostiles à cette politique⁴⁸⁶. Heinrich Schneider caractérise avec beaucoup de cynisme ces monnaies de « autonomes Geld⁴⁸⁷ ».

C'est le Parti Communiste sarrois qui manifeste le plus de réticences ; « Le PC souligne une fois de plus sa position fondamentale qui est de refuser ce qui est destiné à

⁴⁸³ *Le Monde* 11 juin 1947 p.5a

⁴⁸⁴ *L'Indépendant* 12 juin 1947

⁴⁸⁵ « Il s'agit d'une mesure provisoire et conservatoire » *Le Figaro* 11 juin 1947 p.3 : « Nouvelles frontières de la Sarre et mark sarrois »

⁴⁸⁶ 4 juillet 1947, Note au gouvernement militaire de la Sarre sur les étapes franchies en Sarre en vue du rattachement économique, MAE Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 16

⁴⁸⁷ SCHNEIDER Heinrich, *Das Wunder an der Saar*, Stuttgart, Seewold Verlag, 1974 p.65

réaliser le rattachement économique sans que la population sarroise ait eu l'occasion de se prononcer [...] La séparation de la Sarre de l'unité monétaire allemande équivaudrait à une séparation de l'unité économique allemande...⁴⁸⁸ ». Les députés communistes sarrois démissionnent alors, car « le Parti Communiste est opposé à l'Union économique de la Sarre à la France et à l'apparition d'une nouvelle monnaie qui est un pas dans ce sens.⁴⁸⁹ », les Communistes sarrois se désengagent alors de la politique sarroise pour se muer dans une politique de rejet⁴⁹⁰. Mais dans l'ensemble ces monnaies n'ont pas posé de problèmes et ont réussi leur mission c'est à dire préparer l'introduction du Franc.

Ainsi dès la moitié de l'année 1947, les autorités françaises ont réussi à stabiliser un marché qui était complètement déstabilisé par un Reichsmark discrédité. On peut dire que lors trois premières années d'occupation, le gouvernement militaire français a su à la fois faire renaître une vie politique et avec l'arme du ravitaillement, une vie meilleure. C'est avant tout une période de transition. La préparation de l'opinion publique a pu être maîtrisée pour que l'union monétaire soit effective.

Si l'opinion publique ne se préoccupe que très peu de ces enjeux⁴⁹¹, la presse relaie tout de même l'information, c'est vrai avec peu de véritable enthousiasme (seul l'*Humanité* place le rattachement en première page). *Le Monde* relaie tout de même l'information avec une page entière consacrée à la loi⁴⁹². Auparavant, il faut dire que le projet à été un peu suivi et globalement bien traité. *Le Monde* réputé comme le titre le plus objectif se révèle pour l'union économique, avec des bienfaits jugés intéressants pour les deux entités, puisque c'est l'un des rares journaux à laisser la parole aux Sarrois.

⁴⁸⁸ 26 juin 1947, Le général d'armée Koenig Commandant en Chef français en Allemagne à M. le ministre des Affaires étrangères. Déclarations du comité directeur du PC (région Sarre Nahe), au sujet de la mise en vigueur du Saarmark à Sarrebruck le 10 juin 1947, MAE Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 16

⁴⁸⁹ *L'Indépendant du Louhannais et du Jura* 17 juin 1947 : « Les ministres communistes sarrois ont donné leur démission »

⁴⁹⁰ *Le Monde* 15/16 juin 1946 : « Démission du membre communiste de la commission administrative »

⁴⁹¹ Herausgegeben von ELZER Herbert, LAPPENKUPPER Ulrich, WILKENS Andreas, *Materialien, Register, Bibliographie*, 1999

⁴⁹² *Le Monde*, 16/17 novembre 1947 : « L'Assemblée nationale se prononce pour l'introduction du franc en Sarre »

*Le Populaire*⁴⁹³ traite finalement très peu de cette information et publie avant tout des déclarations du gouvernement. Seul un article assez modeste y est consacré avec un compte rendu des débats à l'Assemblée nationale. Cependant le parti pris est ici flagrant, l'introduction du franc est une bonne chose pour la France selon eux. Il ne faut pas oublier que la SFIO est au pouvoir, l'ennemi n'est d'ailleurs plus l'Allemagne et donc les Sarrois, mais les Communistes ; à ce titre il y a eu des « provocations de la part de Monsieur Auguste Lecoœur ». Les socialistes semblent donc être en faveur du rattachement économique.

Dans le même ordre d'idée la droite française manifeste aussi son soutien à cette loi. *Le Figaro* se montre également plutôt enthousiaste vis-à-vis de celle-ci, et va même jusqu'à penser que l'introduction du franc consacrera l'autonomie de la Sarre sur le plan international⁴⁹⁴. Le Ministre des affaires Etrangères Georges Bidault, affilié MRP et mis en avant. Cependant on ne peut pas dire non plus que le contenu soit très exhaustif.

En ce qui concerne la presse régionale on peut remarquer que là aussi le contenu n'est pas très poussé, cependant dans *l'Indépendant du Louhannais et du Jura*, l'article est d'une qualité assez satisfaisante pour une information qui n'intéresse pour sûr que très peu la population locale. Seule la presse frontalière traite la question de façon exhaustive.

Quant à la presse internationale, il est remarquable que l'information est tout de même présente⁴⁹⁵. Et c'est, dans la presse suisse ou belge que l'on trouve le plus d'informations. Il leur semble d'ailleurs que ce rattachement soit assez naturel et assez logique du fait de la complémentarité de la région avec la France.

Quoiqu'il en soit, le consensus semble être le fait dans le monde politique excepté le refus des Communistes ou la méfiance des Lorrains. Il s'agit désormais, une fois la loi votée de mettre en place au point de vue technique et administrative le rattachement monétaire afin d'introduire le franc sur le territoire. L'étape suivante de ces opérations est naturellement la construction d'une entité autonome. Toutefois, l'omniprésence de la France suscite quelques interrogations, à tel point que plutôt que

⁴⁹³ *Le Populaire*, 15 novembre 1947 : « A l'Assemblée Nationale : Le franc monnaie sarroise »

⁴⁹⁴ *Le Figaro* 18 novembre 1947 : « La conversion du mark en franc est réalisée en Sarre »

⁴⁹⁵ La presse mexicaine, par exemple, ne parle par contre pas de la Sarre. La question est avant tout vue comme un élément européen et ne rentrant pas dans les jeux mondiaux (je tiens à remercier ici Juancarlos Rivadenegra Mendez pour ses informations)

de parler de rattachement monétaire, certains préfèrent les termes d'annexion économique.

- **Annexion économique et tentation d'annexion politique⁴⁹⁶, le détachement politique de l'Allemagne et la question des frontières**

Le rattachement monétaire en Sarre se fait par l'intermédiaire de relais que sont les banques. Les anciennes Reichsbank, et autres banques privées (par exemple la banque Roehling), ont participé activement à cette entreprise. Mais, il est créé à Sarrebruck une Banque de réescompte, qui agit comme une succursale de la Banque de France (récemment nationalisée)⁴⁹⁷. Sarreguemines, en Sarre française fait également figure de relais entre la Banque de France et la Banque de réescompte de Sarrebruck.

La campagne d'information vis-à-vis de la conversion s'est faite, elle aussi, par l'intermédiaire d'une campagne d'affichage⁴⁹⁸, mais aussi par une campagne de presse écrite et radiodiffusée. On voit ici les efforts qui ont été mis en place par la France pour faire renaître les médias de la région. Il est demandé un vaste effort aux commerçants pour la conversion monétaire, d'autant plus que la circulation des Saarmark s'achève presque aussitôt (en seulement trois jours, le temps de l'échange). Le temps d'adaptation est relativement court.

Le franc devient monnaie officielle le 21 novembre⁴⁹⁹, donc très tôt. La seconde question qui se pose en Sarre est l'adaptation à la future constitution, en effet l'assemblée, élue quelques jours auparavant, à la tâche de prendre en compte cette nouvelle donne. Ceci consacre d'abord l'autonomie politique de la région vis à vis de l'Allemagne, car il est inconcevable d'avoir une monnaie différente de celle de son pays.

De plus, la question est de savoir si l'on doit inscrire cette union dans la constitution. Finalement elle sera même inscrite dans le préambule. « Confiant en un statut international, qui fixera la base garantissant sa vie propre et son relèvement ;

⁴⁹⁶ *La Documentation française, Note documentaire, 762* : « Les réalisations françaises dans la Sarre, Conférence de presse de M. le Colonel Grandval », le 17 Octobre 1947 pp.9-10

⁴⁹⁷ Alain PLESSIS, *Histoire de la Banque de France*, Paris, Albin Michel, 1998 p143

⁴⁹⁸ Affiche de l'introduction du franc (non daté), MEF B 0050 697 Introduction du franc en Sarre

⁴⁹⁹ *Le Monde*, 21 novembre 1947 : « Aujourd'hui le franc est la monnaie légale en Sarre »

fonde son avenir sur le rattachement économique, et sur l'union monétaire et douanière de la Sarre à la République française d'où découlent : l'indépendance de la Sarre vis-à-vis du Reich allemand ; l'exercice de la défense du Territoire et des relations extérieures du territoire avec les états étrangers ; l'application en Sarre des lois françaises relatives au statut monétaire et douanier⁵⁰⁰». Il est donc vraiment frappant de remarquer que le rattachement économique induit des choses, qui ne sont, il est vrai, pas forcément liées, comme les relations extérieures.

On voit donc à quel point par une simple union ou plutôt rattachement monétaire les principes mêmes de l'état sont monopolisés par la République française. Il n'est donc pas étonnant que dans les principaux reproches faits à ce régime, la législation monétaire soit au premier plan. On a souvent fustigé la France en disant qu'elle tire des parts très importantes de cette union, pourtant au début, les préparatifs ne furent pas spécialement faciles. Ce statut⁵⁰¹ suppose alors une réalisation spéciale. Il est vrai que ce rattachement peut revêtir des formes qui se rapprochent de l'annexion.

« *Annexion ou rattachement* »

Ainsi s'affrontent deux opinions : celle des politiques et des militaires partisans d'un rattachement économique qui -n'est souvent pour eux que le prélude d'une annexion politique; et celle de certains milieux industriels et des financiers qui désirent certes voir l'économie sarroise mise au service de la France, mais dans le cadre de la zone française d'occupation et sans qu'il soit dès maintenant besoin d'envisager pour ce territoire. Un statut politique et économique particulier. [...]

L'annexion pure et simple résoudrait, évidemment, le problème. Mais ne créerait-elle pas à notre frontière de l'Est un irrédentisme nouveau ? La France, qui a toujours répugné aux transferts de population, — entrés, hélas dans les habitudes diplomatiques, — ne s'abaissera pas à envisager le remplacement de Sarrois, pourvu qu'ils soient authentiques, par des Français de l'intérieur.

JEAN VERNET.⁵⁰² »

⁵⁰⁰ *Constitution de la Sarre* in MULLER Robert, *Le rattachement...*, *op. cit.*, annexe I préambule

⁵⁰¹ *La documentation française, articles et documents* : 506 : « Le statut de la Sarre depuis le traité de Versailles », 8 janvier 1947

⁵⁰² *Le Monde* 24 janvier 1947 p.5 a

Du côté de la presse allemande on parle très souvent d'annexion économique. *L'Humanité* pourtant virulente ne semble pas ou peu s'intéresser finalement au sort de ses populations, ils ne font presque jamais mention des Sarrois mais seulement du charbon. Ces mesures sont pourtant souvent vues par les opposants à la politique française comme la préparation du rattachement politique final à la France.

« Les Etats-Unis ne s'opposent pas au rattachement de la Sarre à la France, mais celle-ci, en échange, doit atténuer ses demandes de réparations.

En Angleterre, on dit officiellement n'avoir aucune raison de mettre en doute les affirmations françaises selon lesquelles les douaniers ont été envoyés en Sarre pour empêcher le trafic illégal de marchandises et de devises. En Allemagne, le parti démocratique populaire proteste contre les mesures ordonnées par le gouvernement français et dit que les mesures sont de nature à ébranler la confiance du peuple allemand dans la justesse des règlements internationaux sur lesquelles doit être fondée la paix future. Le parti socialiste allemand, de son côté, a directement exprimé au parti socialiste français les regrets que lui cause la décision de la France de séparer l'Allemagne de la Sarre par un cordon douanier. En Russie, enfin, un journal de Moscou voit dans le geste de la France – dont les explications n'ont convaincu personne, dit-il – l'intention d'une annexion pure et simple du territoire sarrois.⁵⁰³ »

L'opinion de la presse française est plus ou moins unanime. Le rattachement économique est une bonne chose. Les publications d'ordre plus scientifique tendent à démontrer que ce statut est tout de même bien particulier. La Sarre ne peut disposer dans ces conditions d'une totale autonomie ou indépendance, puisque au point de vue monétaire elle n'est pas du tout maîtresse de son avenir et donc ceci se répercute bien sûr la vie économique du territoire. Pourtant on a vu qu'au point de vue politique (sauf pour les affaires étrangères), le gouvernement sarrois dispose d'un grand niveau d'autonomie. C'est pourquoi les spécialistes juridiques⁵⁰⁴ tentent de rapprocher cette

⁵⁰³ *L'Indépendant* 2 et 4 janvier 1947

⁵⁰⁴ BENOIST Jacques, « L'autonomie sarroise et les conventions franco-sarroises de 1950 » in *Recueil Dalloz analytique et critique de doctrine*, Paris, Dalloz, 1951 T1 pp 151-162

— BENOIST Jacques, « L'union franco-sarroise et les conventions du 20 mai 1953 » in *Recueil Dalloz analytique et critique de doctrine*, Paris, Dalloz, 1954 pp75-80

HERAUD Guy, « Le statut politique de la Sarre dans le cadre du rattachement économique à la France » in *Revue Général de droit international public*, Paris, Pédone, vol 51/52 1947-48 pp136-209

organisation à celles des « micro-états », comme Andorre, voire au Luxembourg qui est également unie par la monnaie avec la Belgique⁵⁰⁵.

- **Vers le processus de Luxembourgeoisation**

M. Hoffmann président du Conseil sarrois a déclaré que la Sarre deviendra un état autonome semblable à celle du Luxembourg⁵⁰⁶.

Par ce terme j'étant le processus de détachement complet de la région de l'espace germanique pour créer un nouvel état avec des responsabilités plus que limitées en ce qui concerne les affaires étrangères et son économie à grande échelle. Pourtant il ne s'agit pas d'un état reconnu comme indépendant par les autres entre autres par la nouvelle O.N.U. Les autorités françaises souhaitent donc en quelques sortes créer un nouvel état. La Sarre est tout de même plus peuplée que peut l'être Andorre ou Monaco. Il est vrai que les liens peuvent quelques fois s'en rapprocher. Mais pour créer un état nouveau, il lui faut des limites précises. Cette question des frontières est la première étape de la construction du processus de « luxembourgeoisation ». Pour le juriste Guy Heraud, la Sarre a fait « sécession⁵⁰⁷ » de l'Allemagne et ne peut donc aucunement en faire partie. La France a reconnue l'existence de la Sarre en tant que pays indépendant⁵⁰⁸. Selon lui, la Sarre a tout d'un pays indépendant, il la caractérise même par le terme de « pays⁵⁰⁹ ». Pierre Laurent considère également ce territoire comme un pays indépendant⁵¹⁰. La première définition des frontières⁵¹¹ est celle de la fin de l'année 1946 avec la mise en place de douaniers :

_ LAURENT Pierre, « L'Union Franco- sarroise d'après les conventions conclues entre la France et la Sarre de 1948 à 1950 » in *Journal de Droit International*, Paris, Ed Technique SA/Marchalet et Godde, n°79 pp 84-160

_LAURENT Pierre, « L'évolution de l'union Franco- sarroise depuis 1950 » in *Journal de Droit International*, Paris, Ed Technique SA/Marchalet et Godde, n°82 pp 522-578

⁵⁰⁵ TRAUSCH Gilbert, *Le Luxembourg, Emergence d'un état et d'une nation*, Anvers, Fond Mercator, 1989 pp 347- 361

⁵⁰⁶ *L'Indépendant* « Dernière heure » M 6 septembre 1949 p.3

⁵⁰⁷ « Une région de l'Allemagne occupée fait sécession ; il s'agit d'une sécession révolutionnaire, c'est-à-dire non consentie par l'Allemagne » in HERAUD Guy, « Le statut politique de la Sarre dans le cadre du rattachement économique à la France » *op. cit.* p.191

⁵⁰⁸ « La France reconnaît ainsi l'Etat sarrois au travers de sa constitution. [...] La France prouve qu'elle voit dans l'Etat sarrois autre chose qu'en « Land » allemand » in HERAUD Guy, « Le statut politique de la Sarre dans le cadre du rattachement économique à la France » *op. cit.* p.192

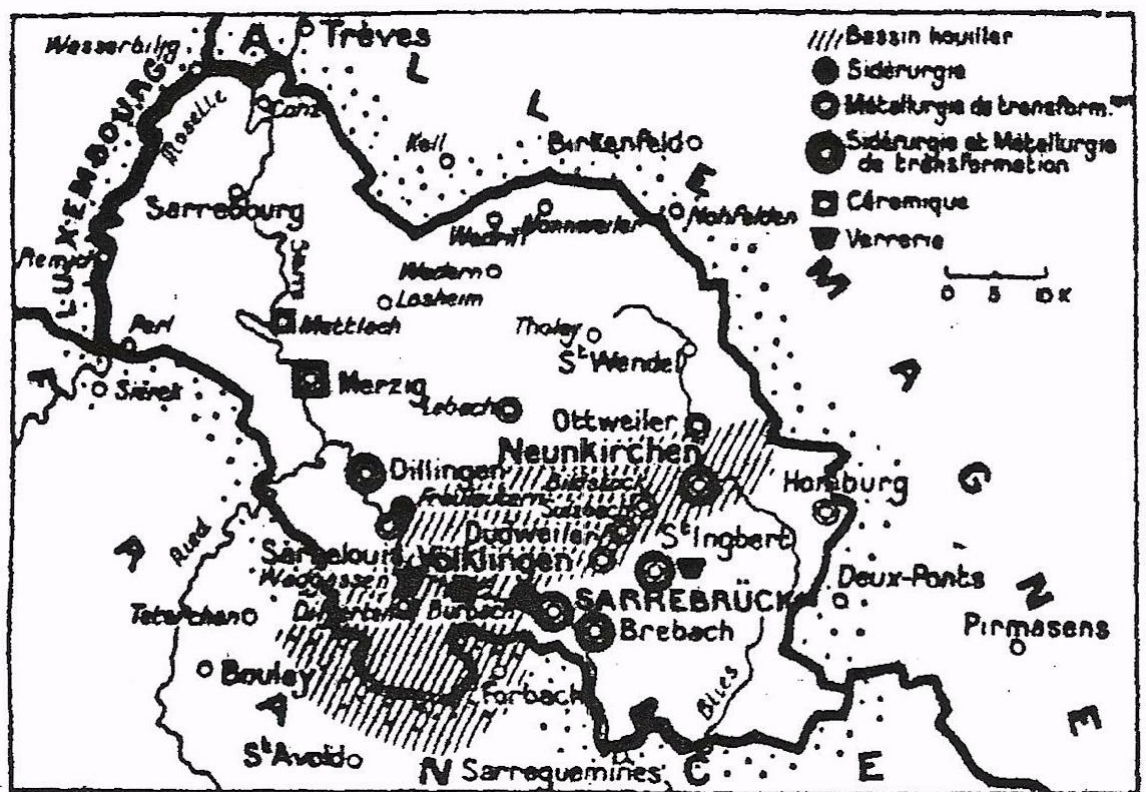
⁵⁰⁹ « les mentions « Statut du Pays » » in HERAUD Guy, « Le statut politique de la Sarre dans le cadre du rattachement économique à la France » *op. cit.* p.196

⁵¹⁰ LAURENT Pierre, « L'Union Franco- sarroise d'après les conventions conclues entre la France et la Sarre de 1948 à 1950 » in *Journal de Droit International*, Paris, Ed Technique SA/Marchalet et Godde, n°79 pp 84-160 p.84

⁵¹¹ DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin*, *op. cit.* p.17

« Les Etats-Unis ne désapprouvent pas les mesures françaises en Sarre [...] les Etats-Unis ne désapprouvaient pas la décision française de placer 1.200 douaniers sur la ligne de démarcations entre la Sarre et le reste de l'Allemagne.⁵¹² »

En voici la carte proposée par *le Figaro*. Il est intéressant de voir que la Sarre s'est agrandie par rapport à 1935⁵¹³ à l'Ouest, notamment dans le district agricole de Saarburg⁵¹⁴



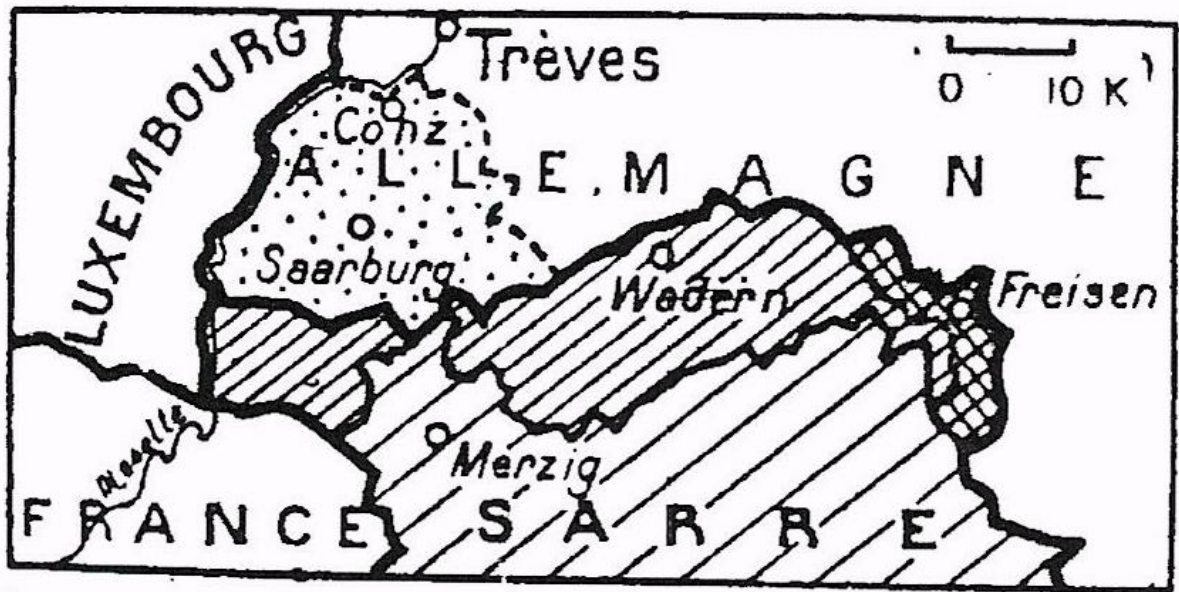
Par la suite le tracé est à nouveau modifié sur demande des Alliés. Ces modifications concernent la région du cercle de Saarburg, met laisse cependant de nombreux territoires, en particulier une frontière avec le Luxembourg voisin. Utilisons à nouveau le service cartographique du *Figaro*⁵¹⁵ :

⁵¹² *Le Populaire* 28 décembre 1946 p.4

⁵¹³ carte en annexe

⁵¹⁴ *Le Figaro* 12 avril 1947

⁵¹⁵ *Le Figaro* 11 juin 1947 p.3



La Grande Bretagne et le *Manchester Guardian*⁵¹⁶ sont particulièrement hostiles à ces mesures. Plus tard, la Sarre subit en 1949⁵¹⁷ quelques modifications notamment au Nord et à l'Est, mais rien de véritablement significatif. On voit ainsi que dès 1947, la Sarre possède alors ses propres frontières plus ou moins acceptées par la population en raison du meilleur ravitaillement acquis.

L'idée de créer un nouveau Luxembourg n'est pas vraiment cachée par certains hommes politiques chargés des affaires sarroises. Ainsi, Michel Debré qui n'est autre que le secrétaire des Affaires allemandes et autrichiennes, dans ses mémoires utilise le terme abondamment⁵¹⁸. Robert Schuman n'est pas radicalement contre⁵¹⁹.

« Le gouvernement français, a dit le chancelier, cherche actuellement à résoudre le problème de la Sarre en créant un Etat souverain et indépendant, un second Luxembourg, séparé politiquement de l'Allemagne, et il souhaite que cet état souverain soit internationalement reconnu comme tel⁵²⁰ ».

⁵¹⁶ *Manchester Guardian*, « French incorporating Rhine Provinces into the Saar », 23 juillet 1946 p.5

⁵¹⁷ *Le Monde* 24 mars 1949

⁵¹⁸ Sur la volonté de créer un nouveau Luxembourg voir DEBRE Michel, *Trois républiques pour une France, Mémoires, vol II 1946- 1958*, Paris, Albin Michel, 1988 pp 46- 80

⁵¹⁹ « suggère « une émancipation complète de la Sarre »... » in POIDEVIN Raymond, « Robert Schuman et la Sarre (1948-1952) », op. cit. p.36

⁵²⁰ *L'Indépendant* « En Allemagne », 2 juin 1951 p.1

Gilbert Grandval⁵²¹ ne cache pas non plus sa volonté de créer⁵²², presque de toutes pièces un état tampon⁵²³ qui assure d'abord la sécurité⁵²⁴ des frontières françaises de l'Est :

« Raisons militaires également, qui doivent être prises en considération' aussi longtemps que nous ne serons pas fixés sur le sort de la Rhénanie. Sans doute les obstacles naturels ont-ils perdu de leur valeur. Mais, combinés à des systèmes fortifiés, ils présentent pour un pays un facteur de sécurité qui ne peut être négligé.⁵²⁵ »

La peur d'une agression allemande est toujours présente dans les esprits français. Le danger est toujours craint⁵²⁶. En 70 ans la France a subi trois invasions⁵²⁷ de la part du voisin d'outre Rhin et en porte et portera longtemps les stigmates. Il s'agit donc de ne pas renouveler l'Histoire.

Pour cela, la France veut frapper fort l'Allemagne, la Sarre peut à ce titre avoir plusieurs effets afin de mieux assurer sa sécurité. Au point de vue stratégique d'abord, la Rhénanie est vue, par De Gaulle⁵²⁸ mais aussi par d'autres comme une marche d'où toutes les invasions allemandes sont parties⁵²⁹. De ce fait il faut couper cette route, en gardant le contrôle sur la région ou au moins en contrôlant la Sarre. Cette région serait

⁵²¹ *Le Populaire*, 31 juillet 1951 : « La France demande une Sarre souveraine déclare M. Grandval » ou encore *La Documentation française, Note documentaire*, 762 : « Les réalisations françaises dans la Sarre, Conférence de presse de M. le Colonel Grandval », le 17 Octobre 1947

⁵²² « c'est une Sarre autonome, complètement autonome » Discours du 3 mai 1947 in Archives privées Gilbert Grandval Dossier 2 et 3 : Période du rattachement économique

⁵²³ On peut noter ici un paradoxe, car la France veut à la fois punir l'Allemagne des destructions et souffrances dues à la Seconde Guerre mondiale in HUDEMANN Rainer, « Die Saar zwischen deutschland und Frankreich 1945 und 1947 » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.13-34 p.15 et le désir de faire en Sarre un pays allié et libre. Il faut donc à la fois punir les Allemands et privilégier des Sarrois qui étaient encore ils y a quelques temps allemands.

⁵²⁴ *La Documentation française*, « La Sarre et la sécurité française » 15 juin 1946

⁵²⁵ *Le Monde* 15 mai 1945

⁵²⁶ Le traité de Dunkerque de 1946 va dans le sens d'une alliance contre l'Allemagne.

⁵²⁷ Extrait du discours de Stuttgart de Byrnes.

⁵²⁸ MAILLARD Pierre, « De Gaulle et la Sarre » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.130-136. Le Général aurait-il voulu annexer la Sarre? Il ressort qu'il ne s'agissait pas de l'un de ses objectifs premiers, mais si les Alliés avaient offert à la France cette région, nul doute qu'il n'aurait pas refuser

⁵²⁹ LACROIX- RIZ Annie, « Sécurité française et menace militaire allemande avant la conclusion des alliances occidentales : les déchirements du choix entre Moscou et Washington (1945-1947) » in *Relations Internationales*, Paris, Ed CNRS, n°51 automne 1987, L'Allemagne vue de l'Ouest (1945-1963) pp 289-312

donc vue comme un état tampon⁵³⁰. Au point de vue militaire, la Sarre reste sous contrôle français puisque par décret la région fait partie de la zone militaire de Nancy, avec la création d'une nouvelle subdivision⁵³¹. Très tôt, la Sarre est vue comme un territoire à part. Elle permettrait donc, par son détachement d'assurer une sécurité certaine⁵³². De plus en détachant une région qui pourrait être utilisée comme un arsenal ; la France veut se rassurer.

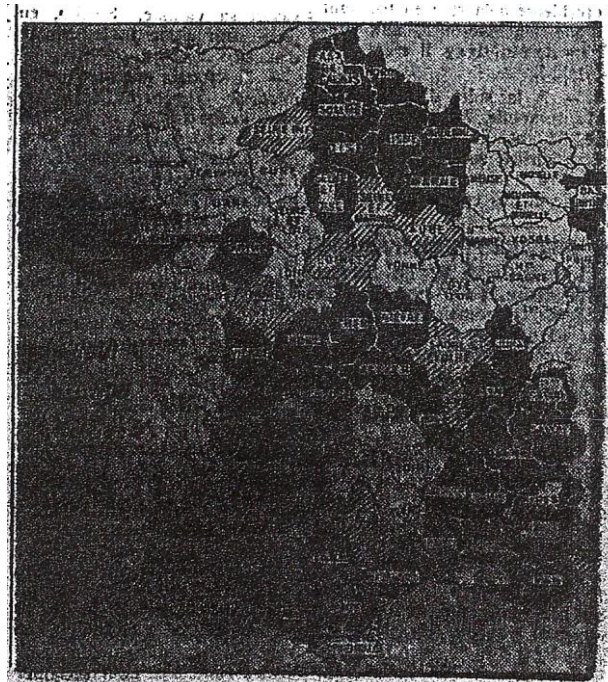
Il n'est cependant pas facile de créer de toutes pièces un état comme celui-là, surtout en Europe occidentale qui souhaite jouir d'une paix enfin stable après des temps troublés. On ne peut pas dire que la Sarre soit donc un nouvel état. Par exemple, dans le Conseil de l'Europe la Sarre n'est pas représentée comme un membre à part entière⁵³³. La région possède donc les caractéristiques propres d'un état indépendant avec des frontières et des administrations distinctes et un fonctionnement autonome. Ceci explique donc pour quoi de nombreux spécialistes du droit international se soient intéressés à ce territoire. Il ne faut pas cependant noircir le tableau. L'image dans la presse et celle de la réalité juridique sont bien différentes. C'est ainsi que très souvent dans les représentations européennes, ceux qui sont d'accord pour donner à la Sarre son statut de pays indépendant dessinent bien le territoire comme détachée de l'Allemagne et inversement pour les opposants. Voici des exemples tirés des journaux frontaliers, qui considèrent bien la Sarre comme un territoire presque indépendant :

⁵³⁰ Sur la volonté de créer un nouveau Luxembourg voir DEBRE Michel, *op. cit.*, pp 46- 80

⁵³¹ JO D 48362 25/3/1948

⁵³² Abel Verdier alors consul, rédige au profit du ministère des affaires étrangères un rapport intitulé « La sécurité de la France et la question sarroise » (AMAE Z Europe 1944-49, Sarre 10, Z 570-1) ; Celui ci est alors rédigé le 1^{er} novembre 1944, ce qui montre bien que très tôt la France c'est intéressé sur le potentiel que pouvait représenter la Sarre cité in POHLMANN, *Die Saarfrage und die alliierten 1942- 1948, Frankfurt am Main, Peter Lang, Europäische Hochschulschriften, 1993p 37*

⁵³³ « on devra continuer l'œuvre de M. Gilbert Grandval, étendre, consolider l'autonomie sarroise, introduire la Sarre au Conseil de l'Europe et laisser aux Sarrois une part plus élevée du bénéfice de leur travail. » in GYSSLING Walter, « Dans la Sarre aussi il faut choisir une politique » in *L'année politique et économique*, Paris, PUF, n°24 1951 pp.374-381 ; p.380



534

Wenn Sie
in diesem
Gebiet mit
Erfolg
annoncieren
wollen

....dann gehört Ihre Anzeige in die best-
verbreitetste deutschsprachige Tageszeitung

"LE COURRIER DE METZ"

....und in die Wochenzeitschrift mit dem
auserlesenen deutschsprachigen Leserkreis

"L'AMI DES FOYERS CHRETIENS"
"Metzer Katholisches Volksblatt"

Die **QUALITÄT** des Leserkreises beweist den Einfluss einer
Zeitung und bürgt für den Erfolg der Werbung!

535

A l'étranger, la représentation de la Sarre est bien imprécise⁵³⁶. La construction de l'Etat n'est cependant pas tout à fait achevée. Il lui manque à la fois la reconnaissance internationale et une constitution qui règle la vie politique et administrative renaissante

⁵³⁴ *Le Messin* 16 octobre 1946 p.1

⁵³⁵ *Le courrier de Metz* M 25 janvier 1952 p.3

⁵³⁶ *Manchester Guardian*, « French Sealing off the Saar », 24 décembre 1946 p.5, voir carte en annexe n°11

dans le territoire. La Sarre n'est certes pas et ne l'a sans doute jamais vraiment été dans les esprits un état à proprement parlé. Mais il est indéniable que ce fut une entité propre.

b. La naissance d'une entité propre

Politiquement la Sarre est autonome, économiquement elle est rattachée à la France. Ce mélange donne à la Sarre un caractère spécial. Il s'agit donc d'élaborer des règles de fonctionnement. Avec la naissance d'un territoire distinct, la Sarre entre dans de nouvelles configurations tant au point de vue intérieur qu'extérieur.

• L'acte de naissance du pays sarrois : La Constitution⁵³⁷

Pourquoi donner une constitution au territoire de la Sarre ? La question peut sembler étrange pour un état qui n'est pas indépendant. Cette constitution va à beaucoup d'égard bien plus loin que celles qui ont été rédigées pour les Laenders allemands. Passons donc les particularités particulièrement pointues de cette dernière. Elles sont d'ailleurs bien étudiées dans de nombreux articles juridiques⁵³⁸. Elle donne une souveraineté au territoire⁵³⁹. Intéressons-nous particulièrement à sa réception dans la presse puisqu'elle est en quelque sorte l'acte de naissance de cette nouvelle Sarre pratiquement devenue état satellite de la France. Le rattachement économique a eu lieu quelques mois auparavant. Désormais ce fait est inséparable du fonctionnement du petit état⁵⁴⁰. Cette dernière est cependant préparée bien avant, avec dès le mois de juin des élections législatives mettant en place la Constituante et la création de la Commission provisoire du territoire de la Sarre (C.A.T.S.)⁵⁴¹. Au mois d'octobre de nouvelles élections consolident les résultats de juin.

⁵³⁷ Secrétariat d'Etat à la présidence du conseil, *La documentation française, articles et documents* « La Sarre » 7 janvier 1948 n°1171 (presse sarroise et suisse alémanique). Globalement les réactions sont très bonnes.

⁵³⁸ HERAUD Guy, « Le statut politique de la Sarre dans le cadre du rattachement économique à la France » in *Revue Général de droit international public*, Paris, Pédone, vol 51/52 1947-48 pp136-209

⁵³⁹ LAURENT Pierre, « L'Union Franco- sarroise d'après les conventions conclues... » *op. cit.* p.98-122

⁵⁴⁰ BEST Rolf, « Die Verfassungsrechtliche Situation *op. cit.* pp.106-107

⁵⁴¹ ANIK Antoine, « Essai sur l'administration en Sarre » in *La Revue administrative*, Paris, vol 5 mai-juin 1952 pp309-318 p.311

« La Sarre aura sa constitution

[...] A Sarrebruck, une commission chargée d'élaborer un projet de constitution pour la Sarre vient d'être constitué.⁵⁴² »

Le rattachement économique est même inscrit en préambule. Ceci indique de plus que si la France ne gère plus vraiment les affaires économiques du territoire, ces lois seraient alors anticonstitutionnelles. L'article ci-dessous montre bien que cette dernière fut prête bien avant sa mise en place. On soupçonne même le gouvernement militaire, voire le gouvernement français d'avoir « inspirer » celle-ci. On attend cependant la mise en introduction du franc et des lois monétaires françaises pour rendre celle-ci effective.

« Un projet de Constitution pour la Sarre

Baden-Baden 29 septembre. – La Commission provisoire d'administration du Territoire de la Sarre, vient de publier un projet de Constitution qui sera soumis, pour ratification à la Diète sarroise. On sait que cette Assemblée sera élue le 5 octobre prochain au cours d'élections générales. Dans les préambules les auteurs du projet expriment leur conviction que la prospérité de la Sarre ne peut être assumée que par le Rattachement à l'économie française rattachement qui implique selon eux l'indigence de la Sarre à l'égard du Reich allemand, la défense du territoire de la Sarre, les lois douanières et monétaires françaises ayant les pouvoirs législatifs dans le domaine de l'économie et un droit de contrôle dans tous les autres domaines. L'article 59 de ce projet précise : « Le territoire de la Sarre est un pays autonome, démocratique et social rattaché économiquement à la France. » (A.F.P.)⁵⁴³»

Le rattachement monétaire effectué, le gouvernement provisoire sarrois ne voit aucune raison pour ne pas institutionnaliser enfin la constitution et assurer les bases de l'indépendance du nouveau pays. Globalement la presse française se réjouit de toutes ces mesures. *Le Monde* donne d'abord quelques pistes en plus au moment des élections :

« 1° *Le rattachement économique à la France ;*

2° *La séparation politique d'avec l'Allemagne ;*

⁵⁴² *Le Monde* 8 et 9 juin 1947 p.2 a

⁵⁴³ *Le Monde* 30 septembre 1947 p.2 c

3 *La remise de la défense nationale et de la représentation diplomatique de la Sarre à la République française ;*

4° *L'application à la Sarre de la législation militaire et douanière française ;*

5° *La nomination d'un représentant dû gouvernement de la République française ayant pouvoir réglementaire en matière économique et un droit de contrôle général ;*

6° *L'organisation judiciaire de la Sarre d'après le modèle français.*

Il déclare que « c'est dans le cadre, de la future République allemande démocratique que la Sarre et ses habitants pourront trouver la place qui leur revient »⁵⁴⁴.

Le Monde ne retient de ce texte que la mise en place du rattachement monétaire. Sans doute à raison, la pseudo-autonomie n'est pas mise autant en avant que dans les autres titres.

« Sarre

La Constitution sarroise est votée Par 48 voix contre 1 (celle d'un communiste) le Landtag sarrois a adopté le projet de Constitution. Le peuple sarrois a ainsi confirmé sa volonté de demander son rattachement économique à la France. Après le vote de la Constitution, l'Assemblée législative se transforme automatique en parlement. Elle procédera la semaine prochaine à l'élection du président du gouvernement. Selon toute vraisemblance son choix se portera sur M. Johannès Hoffmann.⁵⁴⁵ »

Le Populaire comme *le Figaro* ne vont guère loin non plus :

« En se prononçant dans une proportion de 91 0/0 pour le rattachement économique à la France prévu dans le projet constitutionnel, la Sarre fait preuve d'une vue réaliste incontestable. Elle pense que cette décision doit favoriser son ravitaillement et son effort industriel. Mais elle veut également que les droits de la personne humaine soient reconnus et respectés.⁵⁴⁶ »

« Si l'on admet que le parti communiste est le seul parti en Sarre à s'opposer au rattachement économique du « territoire » à la France, on peut admettre que le résultat

⁵⁴⁴ *Le Monde* 1^{er} octobre 1947 p.2

⁵⁴⁵ *Le Monde* 11 novembre 1947 p.2 b

⁵⁴⁶ *Le Populaire* 7 octobre 1947 p.4

des élections de dimanche constitue une approbation massive de cette mesure qui est inscrite, on le sait, dans la future Constitution.⁵⁴⁷ »

Pourtant, tous ne sont pas vraiment pour ce rattachement économique. C'est bien le cas des Allemands (l'Allemagne n'existe pas encore en tant que telle). *Le Républicain lorrain*, pro-français pour la politique sarroise. Il relaie tout de même ce que traduit la presse allemande :

« Berlin. – Les journaux berlinois se bornent à annoncer sans commentaires le résultat des élections de la Sarre. Tous soulignent cependant que la Diète devra se prononcer sur le projet de constitution qui prévoit le rattachement économique à la France.

- Interrogé par un journaliste sur le résultat des élections, M. Ernest Laembert, vice-président du parti démocrate-chrétien, a déclaré : « Une politique allemande convenable est encore possible, même après le rattachement économique de la Sarre à la France. La population sarroise s'est prononcée pour l'union économique. Cette décision, que les élections mettent indirectement en lumière n'explique par la situation spéciale du territoire de la Sarre ».
- Dans les milieux sociaux-démocrates où l'on s'abstient de tout commentaires sur les élections, on déclare simplement : « Nous sommes hostiles à tout changement prématuré des frontières en l'absence d'un Traité de Paix ».
- « La Sarre peut même après son rattachement économique à la France, jouer un rôle de premier plan comme pont entre ce pays et l'Allemagne écrit le « Telegraf » paraissant sous licence britannique.⁵⁴⁸ »

Les communistes sont devant un problème face à cette constitution car elle sépare finalement la Sarre du reste de l'Allemagne. Et l'on sait que depuis peu ils s'opposent catégoriquement à toutes ces mesures. Sur ce point, les Communistes de tous les pays font presque alliance. En effet, que ce soient les Français, les Sarrois ou les Allemands, on entend les mêmes thèses.

« La France était ainsi rangée sous la bannière des banquiers américains. Malgré les avertissements de Maurice Thorez qui dénonce l'abandon des garanties réelles de la

⁵⁴⁷ *Le Figaro* Ma 7 octobre 1947 p.1

⁵⁴⁸ *Le Républicain lorrain* M 7 octobre 1947 p.1

sécurité de la France et l'absurde vanité de vouloir transformer les Sarrois allemands en Français, on présentera comme une grande victoire remportée par le gouvernement et son haut commissaire-gouverneur-ambassadeur-R.P.F., M. Grandval, le vote de la Constitution sarroise du 15 décembre 1947 dans laquelle on peut lire que le peuple sarrois «*fonde son avenir sur le rattachement économique et sur l'union monétaire et douanière de la Sarre à la République Française.*⁵⁴⁹ »

La rupture est encore plus forte pour le parti communiste sarrois qui décide tout simplement de rompre avec la politique d'opposition cordiale menée jusque là. L'organe du parti communiste sarrois est très véhément contre ce rattachement⁵⁵⁰. La presse française se fait donc écho à ceci pour mieux combattre ces thèses.⁵⁵¹ »

Cette constitution règle donc à la fois le fonctionnement administratif et social de la Sarre. Elle lui confère le rattachement économique avec la France. Il règle aussi les structures de la vie politique sarroise extérieure avec l'attachement de la majorité de la classe politique à cette dernière⁵⁵². En France, les choses sont semblables avec le refus du parti communiste. Tandis qu'en Allemagne, la Constitution soulève presque partout des contestations voire des levées de boucliers, tandis que le statut même de la Sarre reste flou. On ne peut pas réellement affirmer qu'il s'agit d'un pays indépendant⁵⁵³, mais il est clair que celle-ci donne une structure plus forte à la région. L'emprise de l'Etat est assez forte. Elle participe beaucoup à la prise de conscience d'une possible nationalité sarroise⁵⁵⁴.

⁵⁴⁹ *L'Humanité* 8 octobre 1952 p.1 Maurice Kriegel-Valrimont

⁵⁵⁰ HEINEN Armin, Saarjahre, *Politik und Wirtschaft im Saarland op. cit.* p.99

⁵⁵¹ *Le Monde* 1^{er} octobre 1947 p. 2

⁵⁵² « La constitution sarroise, d'une part, affirme l'indépendance politique de la Sarre vis-à-vis du Reich allemand, et, d'autre part précise que la Sarre est un territoire organisé de manière autonome, démocratique et sociale, et économiquement rattaché à la France. » in DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin, op. cit.* p.136

⁵⁵³ DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin, op. cit.* p.136

⁵⁵⁴ « cette « nationalisation » de la question sarroise est bien dans le ton de l'époque, étatiste et réaliste. » in HERAUD Guy, « Le statut politique de la Sarre dans le cadre du rattachement économique à la France » *op. cit.* p.207

- **Le développement d'un folklore autonome**

Pour se réclamer un peuple autonome et différent de ceux que l'on trouve en Allemagne, il faut développer un folklore et une culture autonome. La France s'appuie sur ce qu'on appelle le particularisme sarrois pour la détacher le plus possible de l'emprise germanique⁵⁵⁵.

« Les Sarrois aideront de toutes leurs forces dit-il à cette mission, et ne verraient aucun inconvénient à une modification des frontières en faveur de la France, à qui ils ne demanderaient que la garantie de leur autonomie culturelle.⁵⁵⁶ »

La Sarre se dote de toute une nouvelle symbolique⁵⁵⁷. La nouvelle nation sarroise se représente. Les deux premiers éléments qui mettent ceci en lumière sont sans doute la création (presque ex-nihilo⁵⁵⁸) d'un drapeau⁵⁵⁹ « bleu et rouge à croix blanche de la Sarre⁵⁶⁰ », d'un hymne national, de timbres et même d'immatriculation automobile spécifique⁵⁶¹. Bien que peu important dans la vie quotidienne des Sarrois, la presse traite souvent de ces signes.

« Nos journaux couvrent les devantures des kiosques, notre monnaie règne, les Français sont accueillis avec bonne humeur, la connaissance au moins rudimentaire de leur langue se répand, le drapeau de Sarre (loi du 16 juin 1948) fait flotter sur les monuments publics nos couleurs mêmes ; le rouge et le bleu traversés d'une croix blanche, et M. Johannes Hoffmann, président du conseil, m'a dit non sans plaisir : «

⁵⁵⁵ « elle reflète le maximum d'indépendance possible et le particularisme local » in HERAUD Guy, « Le statut politique de la Sarre dans le cadre du rattachement économique à la France » *op. cit.* p.189

⁵⁵⁶ *Le populaire* 9 & 10 décembre 1945 p.2

⁵⁵⁷ HEINEN Armin, Saarljahre, *Politik und Wirtschaft im Saarland op. cit.* pp.238-244

⁵⁵⁸ Il en existait bien d'autres avant mais les couleurs là sont particulières voir annexe et HOPPSTÄDTER Kurt, « Die heraldische Forschung im Saarland » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.440-457 pp.443-446

⁵⁵⁹ Chaque ville de la Sarre se dote également d'un blason. Ces derniers sont une véritable reconstruction historique, pour une région qui en manque. Par ce procédé, on veut donner à la Sarre une unité et une ancienneté. Ces « Wappen » ont pour la majorité été imaginés au cours de l'année 1946 HOPPSTÄDTER Kurt, « Die heraldische Forschung im Saarland » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.440-457

⁵⁶⁰ *Le Monde* 16 décembre 1948 p.12

⁵⁶¹ LAURENT Pierre, « L'évolution de l'union Franco- sarroise depuis 1950 » *op. cit.* p.754

C'est ma femme qui l'a conçu et dessiné. » Plus d'un de ses ministres a, comme lui, lutté avec la France aux heures dangereuses. Au Parlement (une seule Assemblée qu'on appelle Diète ou Landtag) nous rencontrerons beaucoup d'autres amis aussi loyaux.⁵⁶² »

Un hymne est créé le « Saarlid⁵⁶³ ». Il se développe ainsi une culture sarroise qui se veut un mélange de cultures française et allemande. Le folklore est reconstruit. On met en avant le profond attachement à la terre, avec l'exaltation de l'agriculture.

« La mélancolique poésie de la mine et la fantasmagorie nocturne des hauts fourneaux ont étouffé depuis un siècle le folklore paysan.⁵⁶⁴ »

La principale caractéristique des Sarrois est une foi particulièrement développée. Pourtant, les autorités épiscopales allemandes sont assez (voire franchement hostiles) à une Sarre détachée de l'Allemagne. *Le Monde* fait un article très intéressant à ce sujet. Voyons donc des extraits importants de celui-ci.

« LE PROBLÈME RELIGIEUX EU SARRE

Vers la création d'un nouvel évêché?

par Albert DUQUET [...]

La grande majorité des Sarrois — plus des trois quarts — est catholique; un quart à peine est protestant. C'est là un fait qui comporte nécessairement des incidences politiques. Presque tous les Sarrois sont pratiquants. L'influence de l'Eglise est très forte, en particulier chez les ouvriers, qui forment la majeure, partie de la population, et dans la jeunesse: catholique, très active. [...]

Or dans l'organisation ecclésiastique actuelle la Sarre appartient en majeure partie à l'évêché de Trêves (six cercles) et pour le reste à celui de Spire (deux cercles). Le clergé sarrois comprend environ cinq [...] ecclésiastiques pour la plupart séculiers : deux cent cinquante cures environ, réparties en onze doyennés pour la partie tréviroise, contre deux doyennés dans le ressort de Spire.

Aussi bien la création imminente d'un Etat sarrois distinct au point de vue politique, monétaire et douanier du reste de l'Allemagne et la véritable frontière qui en résulte ne

⁵⁶² *Le Monde* 8 février 1950 p.5

⁵⁶³ annexe et HEINEN Armin, *Saarjahre, Politik und Wirtschaft im Saarland op. cit.* pp.240-244

⁵⁶⁴ *Le Monde* 8 février 1950 p.5

peuvent-elles que conférer un surcroît d'actualité au problème de l'autonomie religieuse de la Sarre. N'apparaît-il pas nécessaire de faire coïncider les limites ecclésiastiques avec cette nouvelle frontière ? de rassembler les morceaux sarrois des diocèses de Trêves et de Spire en un nouvel évêché dont le siège, serait à Sarrebruck et qui réaliserait dans le domaine de l'Eglise l'unité qui se forme actuellement dans le domaine de l'Etat ? Ni à Trêves ni à Spire la question n'a encore été posée officiellement. Elle devra l'être cependant un jour ou l'autre.

(Lire la suite, en 2^e page, 4^e colonne) [...]

Pour un diocèse sarrois

En vain opposerait-on à la création d'un évêché sarrois l'argument historique selon lequel la Sarre, depuis un millénaire, dépendrait de Trêves. Il est faux. La Sarre, à travers les siècles, a été partagée entre les diocèses de Trêves, de Metz, de Verdun et de Spire.

D'autres objections — insuffisance de recrutement, absence de séminaires manque de ressources financières, — pour être plus réalistes, ne soutiennent pas mieux la critique.

Des maintenant le nombre des vocations en Sarre excède les besoins propres du pays. La création d'un petit séminaire et d'un séminaire sarrois est facile à réaliser et ne pourrait qu'améliorer le recrutement sacerdotal. Quant à l'importance des ressources financières que la Sarre pourrait mettre à la disposition de son nouvel évêché,⁵⁶⁵ »

La Sarre se réclame donc propriétaire d'une autonomie culturelle et religieuse. Elle n'est cependant pas vraiment différente des Allemands. Un autre moyen d'asseoir cette différence et de la montrer au monde entier est de se créer une image. Quoi de mieux que le rayonnement sportif⁵⁶⁶ et culturel ?

- **Vie sportive⁵⁶⁷ et culturelle dans le territoire**

Le propre d'une nation est de disposer d'une équipe nationale dans chaque sport pour que le peuple entier se réunisse autour de ses héros. Cette image n'est pas forcément fausse. Le sport, en particulier le football pour les pays européens sont

⁵⁶⁵ *Le Monde* 8 novembre 1947 p.1

⁵⁶⁶ ARCHAMBAULT Fabien, ARTIAGA Loïc, « Les significations et les dimensions sociales du sport. Sport et identité nationale » in *Sport et société*, La Documentation française, Paris, n° 320, mai-juin, 2004 pp.38-42

⁵⁶⁷ MAE Z Europe Sarre 1, 575 : Sports en Sarre

souvent un bon moyen pour donner un liant au moins temporaire à un nouveau pays⁵⁶⁸. La presse traite donc de la Sarre comme un pays indépendant lorsqu'elle parle de son équipe nationale. La presse sportive ne fait pas vraiment de distinction entre un état reconnu par l'O.N.U. et ses pairs que par un reconnu par la F.I.F.A.

« Affiliation de la Sarre

Trente-quatre associations seulement, pour soixante-huit affiliées, étaient représentées, jeudi matin, au début de la séance.

Le Congrès, comme première décision a voté trois nouvelles affiliations à la FIFA : celles du *Nicaragua* de *l'Irak* et de la *Sarre*.

L'affiliation de la Sarre n'a été décidée qu'après un assez long débat. La FIFA s'est réservé le droit cette décision si le statut politique de la Sarre était modifié dans l'avenir, Sir Stanley Rous et Henri Delaunay, secrétaires généraux de la FA (anglaise) et de la FFF (française) furent nommés par le Congrès « membres contrôleurs » du procès-verbal de ces décisions.⁵⁶⁹ »

Le sport, en particulier le football reste un point de contact rugueux entre la France et la Sarre. Le territoire étant trop petit pour avoir un championnat distinct, il lui faut être affilié à celui de France et d'Allemagne. Cet enjeu, perdu par la France, reste pendant longtemps un sujet de discorde.

« Le sport aime la jeunesse. Aider l'un c'est plaire à l'autre. Le plus modeste manœuvre, en Sarre, joue au ballon. L'équipe de football sarroise s'est montrée souvent chez nous, mais officieusement ; il ne lui a pas été permis de participer à notre championnat, alors qu'elle mériterait, par sa valeur, d'être admise dans la première division.

D'autres mécontents m'ont dit que le sport sarrois mourra si nous ne lui ouvrons pas les portes de l'Allemagne. Ce dernier grief en rejoint un autre, qu'on invoque dans tous les milieux, et qui pose un important problème : celui de la circulation des personnes.⁵⁷⁰ »

⁵⁶⁸ Les exemples sont nombreux. Pensons tout simplement aux effets des victoires en coupe du monde de football dans les Allemagnes.

⁵⁶⁹ *L'Equipe* 24 et 25 juin 1950

⁵⁷⁰ *Le Monde* 9 février 1950 p.1

L'Humanité, bien que contre une Sarre indépendante ne cesse de chanter les exploits des footballeurs sarrois⁵⁷¹. Les matchs d'équipe nationale ou de clubs sont quelques fois suivis par les journaux. Ce qui est notable est d'abord la valeur que l'on donne au F.C. Sarrebruck et le relatif bon accueil de la presse. Les matchs qui sont proposés sont souvent des rencontres contre des équipes françaises⁵⁷². Toutefois, lorsque ce sont une équipe sarroise et une équipe allemande les choses ne sont pas les mêmes. La presse veut montrer un aspect autre que la pure performance, c'est-à-dire le politique.

« Après la déclaration de M. Adenauer

La rencontre de football Sarrebruck-Stuttgart devient un symbole politique

Par téléphone, de notre correspondant particulier ALAIN CLÉMENT

Bonn, 19 juin. [...] Retour au bercail

Dimanche à Ludwigshafen, devant plus de cent mille spectateurs, l'équipe de Sarrebruck rencontrera un club de Stuttgart pour le match final du championnat d'Allemagne de football. Sarrebruck part grand favori, et, comme on le pense, la compétition soulève nombre de commentaires. Dans l'ensemble il est juste de souligner qu'ils s'évertuent conserver un ton modéré, mais il est inévitable que celle rencontre prenne le caractère d'un symbole politique. Après avoir été tenue en main par la Fédération française de football, l'équipe de Sarrebruck s'est retournée vers la mère patrie, qui l'a accueillie à bras ouverts. Il s'en est fallu de peu l'année dernière qu'elle ne se qualifie pour la finale du championnat. Elle y est parvenue cette année après une série de succès éclatants. Ramènera-t-elle le titre à Sarrebruck ? Stuttgart est un rude adversaire, mais il est probable qu'il devra s'incliner.⁵⁷³ ».

On connaît d'autres exemples de ces genres de problèmes⁵⁷⁴. L'aspect national est encore plus exacerbé lors des grandes confrontations sportives mondiales. La première grande épreuve à laquelle la Sarre a participé en tant que « nation » sont les Jeux olympiques d'Helsinki en 1952⁵⁷⁵. La presse française ne parle pas de la Sarre

⁵⁷¹ *L'Humanité* 10 décembre 1949 p.6 « Cet après-midi à St-Ouen 14h30 Arnaudeau demi-centre du Stade contre Sarrebrück. »

⁵⁷² *L'Humanité* 21 avril 1952 p.6 « A Sarrebruck, HAAN marque un but ... et France B bat Sarre (1-0) »

⁵⁷³ *Le Monde* 20 juin 1952 p.2

⁵⁷⁴ L'année politique LAVERGNE Bertrand, « La Sarre tombeau de l'Europe » in *L'Année Politique*, Paris, n° 25 1952 pp 431-436

⁵⁷⁵ DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin*, op. cit. p.163-164 et HEINEN Armin, *Saarjahre, Politik und Wirtschaft im Saarland op. cit.* 24-246

étant donné des performances moyennes de sa délégation. La presse sarroise est plus loquace⁵⁷⁶. L'événement le plus suivi est bien sûr les qualifications pour la coupe du Monde 1954 en Suisse, où la Sarre fait partie des « nations participantes ». Lors des phases de qualifications, le territoire joue sa chance au même titre que l'Allemagne et la Norvège. Il n'est fait aucune différence.

« LA COMPOSITION DES 13 groupes-éliminatoires

GROUPE 1. – **Allemagne, Norvège, territoire de la Sarre** (1 qualifié)

GROUPE 2. – **Belgique, Finlande, Suède** (1 qualifié)

GROUPE 3. – **Angleterre, Ecosse, Irlande du Nord, Pays de Galles** (2 qualifiés)

GROUPE 4. – **Eire, France, Luxembourg** (1 qualifié)

GROUPE 5. – **Autriche, Portugal** (1 qualifié)

GROUPE 6. – **Espagne, Turquie** (1 qualifié)

GROUPE 7. – **Hongrie, Pologne** (1 qualifié)

GROUPE 8. – **Bulgarie, Roumanie, Tchécoslovaquie** (1 qualifié)

GROUPE 9. – **Egypte, Italie** (1 qualifié)

GROUPE 10. – **Grèce, Israël, Yougoslavie** (1 qualifié)

GROUPE 11. – **Haïti, Mexique, Etats-Unis** (1 qualifié)

GROUPE 12. – **Brésil, Chili** (1 qualifié)

GROUPE 13. – **Chine, Corée du Sud et Japon** (1 qualifié)

La **Suisse** (organisatrice) et l'Uruguay (tenant) sont qualifiés d'office⁵⁷⁷ »

Les matchs sont très suivis⁵⁷⁸. La Sarre cherche également à se distinguer en se dotant d'un art rayonnant dans toute l'Europe⁵⁷⁹. Il s'agit d'un art plastique surtout. La photographie subjective est notamment l'un des fers de lance de l'art sarrois⁵⁸⁰. La particularité est de vouloir donner un caractère national⁵⁸¹ à ceci. Pourquoi ne pas parler

⁵⁷⁶ Le *Tittenfisch* voir annexe n°20

⁵⁷⁷ *L'Equipe* L 16 février 1953 p.7

⁵⁷⁸ *L'Indépendant* M 13 octobre 1953 p.3/4 « Football En coupe du monde »

⁵⁷⁹ SCHMOLL J.A. (alias EISENWERTH), „Die bildende Kunst an der Saar in neuerer Zeit“ in ALTMEYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.347-355

⁵⁸⁰ FARIAT Axelle, *L'école des Arts et métiers*, mémoire de maîtrise

⁵⁸¹ SCHMOLL J.A. (alias EISENWERTH), „Die bildende Kunst an der Saar *op. cit.* p.352-355

de vie culturelle en Sarre ou lieu d'art sarrois, si ce n'est pas pour asseoir encore plus un sentiment d'autonomie⁵⁸² et de différence, en même temps qu'excellence.

« A LA RECHERCHE D UN ART SARROIS

[...] Il fallait aussi retrouver clans le peuple sarrois les sources de cet art rustique et grave qui avait peuplé les églises des regards attentifs de ses statues.

Il était encore délicat de créer un art sarrois personnel, dans une époque où l'on s'apercevait que rien ne subsistait de l'art hitlérien et où l'art moderne français, tel un raz de marée, envahissait toute l'Allemagne. Plus difficile fut encore l'adaptation d'une population ouvrière à cet art subtil et à l'éblouissement des élégances parisiennes. Il existait surtout un drame plus profond : comment trouver une voie entre l'expressionnisme allemand et la forme française, entre Beckmann et Braque, ainsi qu'au XVIIIe siècle l'architecture sarroise avait trouvé son épanouissement dans une combinaison du baroque allemand et de l'art classique français ?

Quoi qu'il en soit, dans l'un de ces hôtels un peu lourds du temps des Nassau, les artistes installent les échelles de Fernand Léger, les meubles du « bauhaus », des architectures métalliques. Les formes industrielles mêlent leur rigueur aux coquilles et aux rocailles, le flash du photographe éclabousse la lampe à souder et les flambeaux Régence. En six ans, il a été possible, dans la confrontation de toutes les tendances et de tous les siècles, de mettre en compétition les jeunes Sarrois avec les artistes de l'Europe entière. La photographie est devenue l'un des arts où la Sarre excelle, et la personnalité du Dr Steinert, qui a quitté le stéthoscope pour la caméra, n'y est certes pas étrangère. Les affiches sarroises, notamment celles de Stresser, rivalisent avec les meilleures productions suisses ou françaises. Les arts rustiques fleurissent de nouveau et, dans son village, le menuisier Barrois vernit ses toiles naïves et savantes en même temps que ses meubles. Il ne reste qu'à attendre les maîtres de la peinture et de la sculpture. Après l'enseignement qu'ils ont reçu à Sarrebruck, les jeunes peintres courent l'Europe, savent s'imposer à Paris, et les esprits les plus sérieux affirment avoir entrevu dans la grange du mineur ou du paysan transformée en atelier les plus parfaites sculptures tourner sur le tréteau. Bernard MANCIET⁵⁸³,

⁵⁸² « La Sarre qui n'a eu qu'à de rares époques la possibilité de prendre conscience de son existence comme entité politique, peut-elle prétendre constituer un foyer culturel propre et donner naissance à des artistes de renommée mondiale ? » in DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin*, op. cit. p.158

⁵⁸³ *La revue française* décembre 1953 p.73 « A la recherche d'un art sarrois »

On pourrait encore aller plus loin dans cette définition de caractères spécifiques au territoire de la Sarre, notamment l'émergence d'un style architectural propre au territoire⁵⁸⁴, ou une littérature du « Heimat »⁵⁸⁵. Restons en là cependant. Les exemples sont nombreux, mais souvent avec peu de réelles retombées sur l'opinion française. La spécificité première des Sarrois n'est pas véritablement son aspect culturel, mais plutôt son statut politique propre.

- **Le statut de la Sarre, la question de son indépendance**

Pour être un véritable état autonome voire indépendant, il lui faut avoir des relations avec ses voisins. Ceci n'est pas facile. Il n'y a aucun problème avec la France, peu avec le Luxembourg et beaucoup avec l'Allemagne qui revendique de plus en plus la souveraineté de la région. Son statut international est particulièrement problématique. Aucun état n'a reconnu l'indépendance du bassin (qui ne l'a jamais vraiment demandé d'ailleurs), pourtant la presse la traite ainsi.

Les particularités juridiques de la Sarre tiennent à la place particulière de la France dans sa gestion de ses affaires extérieures et économiques, bien qu'il existe un ministère sarrois propre à l'économie dirigé par la socialiste Richard Kirn. On est donc loin d'une totale indépendance. Les conventions signées entre ces deux pays font donc office de législation en ce qui concerne les relations contractuelles. La première de celles-ci est signée à l'occasion du rattachement économique du territoire en 1947. Elle règle les principaux détails concernant l'introduction de la législation française en matière monétaire et des salaires. D'autres, notamment traitant des mines⁵⁸⁶ et du charbon sont mises en place. Les plus importantes et qui marquent une rupture sont celles de 1950⁵⁸⁷.

⁵⁸⁴ LOEW Benedikt, *Saarlouis baut auf Wiederaufbau der Innenstadt 1948-1954*, Sarrelouis, Städtisches Museum Saarlouis pp.32-35 et HAUCK Lutz, *Saarlouis nach der stunde Null. Der Wiederaufbau zwischen Tradition und Moderne*, St Ingbert, Röhrig Verlag, 1998.

⁵⁸⁵ RECKTENWALD W.H., « Literarisches Leben im Saarland Versuch einer Bestandaufnahme » in ALTMEYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.306-346 plus particulièrement p.326-336

⁵⁸⁶ Le désir d'autonomie est fort même dans le domaine industrielle et houiller est fort *L'Epoque*, 27 août 1949 MAE EU Europe Sarre 14

⁵⁸⁷ BENOIST Jacques, « L'autonomie sarroise et les conventions franco-sarroises de 1950 » in *Recueil Dalloz analytique et critique de doctrine*, Paris, Dalloz, 1951 T1 pp 151-162 Le ton de l'auteur est particulièrement bienveillant.

La presse française manifeste un certain enthousiasme pour ces textes législatifs. L'autonomie est encore plus affirmée que dans les textes précédents.

« M. Grandval commente pour « Le Monde » les prochaines **conventions FRANCO-SARROISES**

(De notre envoyé spécial Raymond MILLET, par téléphone.)

Sarrebruck, 23 janvier. [...] Pourrait-il influencer les négociations franco-sarroises qui commenceront à Paris le 7 février ?

A ce sujet M. Gilbert Grandval est revenu pour *le Monde* sur les thèmes qu'il venait de développer dans une conférence de presse, et nous a indiqué les points qui vont être réglés à Paris pour franchir une étape nouvelle :

« Il s'agit en fait de développer le particularisme, l'indépendance et l'autonomie politique et administrative de la Sarre, mais sans préjuger les décisions du traité de paix. Le dessein est non pas de mettre nos alliés en présence d'un fait accompli, mais d'effacer dès maintenant les dernières conséquences de l'occupation. Cette entreprise serait d'ailleurs inutile si la négociation du traité de paix devait être prochaine. »

Démocratie et particularisme

Tout cela, souligne M. Grandval, accuse bien la volonté française.

On comprendrait mieux le comportement de M. Adenauer si la France avait montré une volonté d'annexion. Un plébiscite il y a trois ans lui eût été favorable. Elle n'a pas voulu d'une entreprise qui dans l'histoire des peuples a trop souvent servi des fins suspectes.

Elle a préféré des élections contrôlées par des représentants étrangers. Si celles de 1952 contredisent celles de 1947, la nouvelle Diète sera libre de modifier la Constitution et son préambule. Notre pays ne s'imposera pas par la force. »

La Sarre peut-elle devenir un état indépendant? Il reste difficile de répondre à cette question puisque les autorités françaises n'ont jamais défini une politique commune⁵⁸⁸; il est clair que le gouvernement français⁵⁸⁹, mais surtout le Gouverneur militaire Gilbert Grandval souhaitaient donner à la Sarre plus d'autonomie vis à vis de la France. Il est nécessaire pour le Territoire de s'affirmer en tant qu'entité autonome. Les élections de

⁵⁸⁸ Par exemple Debré souhaitait faire de la Sarre un nouveau Luxembourg

⁵⁸⁹ « L'autonomie sarroise, officiellement désirée à Paris, demande au minimum que la France abandonne certaines positions occupées et tenues depuis 1945 et que de nombreux fonctionnaires et administrateurs français cèdent leur place à des Sarrois. » B. GIROD DE L'AIN *L'Observateur Aujourd'hui* 8 mars 1953

1952 sont l'occasion de démontrer que la Sarre n'est plus allemande⁵⁹⁰. La Sarre possède déjà les principaux symboles d'un état ; il ne manque finalement plus qu'une armée et une monnaie, d'ailleurs les Sarrois demandent plus d'autonomie dans le domaine monétaire, avec notamment le droit de frappe ou de créer un nouvel établissement émetteur⁵⁹¹ et une réforme de la Banque de réescompte tout en gardant le franc dans le territoire⁵⁹².

An niveau culturel, on tente de plus en plus de faire naître une culture sarroise spécifique. La volonté de créer un nouvel état comme le Luxembourg⁵⁹³ a été est la principale crainte de l'Allemagne. Son statut est hybride, on ne sait comment qualifier cet état de fait. Le Conseil de l'Europe n'a accepté la Sarre qu'en tant que « membre associé » et non en tant qu'état. La Sarre n'est pas reconnue à l'O.N.U., mais la France possède un ambassadeur dans le territoire, la Grande Bretagne a aussi un représentant. Pour contrer cet état de fait, l'Allemagne tente alors d'affirmer la germanité de la Sarre, il s'agit donc de contre attaquer en affirmant un caractère spécifique de la Sarre. Ces conventions ont donc comme dessein de donner plus de pouvoir à la Sarre, notamment dans le domaine politique, mais surtout en ce qui concerne le domaine économique. Il est nécessaire de créer des relations contractuelles dans la gestion des ressources⁵⁹⁴. Le charbon est là aussi au centre des débats. Les réserves sont désormais exploitées en commun. Les transports, sont aussi dans les projets de la nouvelle convention.

« Ainsi les conventions franco-sarroises, aboutissent à l'épanouissement de l'autonomie sarroise⁵⁹⁵, [...] » Dans cet article, celles-ci sont même divisées en plusieurs parties avec les titres « Autonomie interne » et « Autonomie externe ». La signature de ces textes ne s'est d'ailleurs pas fait sans heurts, puisque bien sûr la

⁵⁹⁰ « Plan de propagande de la période électorale « Est-ce que la Sarre est vraiment un pays allemand ? » MAE EU Europe Sarre 13 Analyse générale de presse

⁵⁹¹ 14 avril 1953, Questions monétaires et de crédit, MAE Z Europe Sarre 7, 234 applications des Conventions du 20 novembre 1953

⁵⁹² 17 avril 1953, Monnaies et crédit, les demandes des Sarrois, MAE Nantes MJ Dossier 237 Commission du plan de la Sarre

⁵⁹³ Il est clair que l'union luxembourgeo-belge reste le modèle en matière d'union monétaire, à ce titre pour les Conventions de 1950, on retrouve dans les travaux les textes de l'union luxembourgeo-belge Z Europe Sarre 7, 144 Négociations franco-sarroises Conventions du 3 octobre 1950

⁵⁹⁴ SCHUSTER Gerd, « Der Steinkohlenbergbau an der Saar » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.537-582

⁵⁹⁵ BENOIST Jacques, « L'union franco- sarroise... », *op. cit.* p.80

République fédérale n'est pas d'accord avec ceci, puisqu'elle consacre encore plus l'autonomie de la Sarre vers à terme, peut être l'indépendance.

L'urgence n'est pas le fait de ces conventions de 1953, elles ont pu être mûrement réfléchies, ce qui explique le certain consensus qui se fait autour. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces textes ont mis du temps à s'établir. C'est au début de l'année 1952⁵⁹⁶ que l'on décide d'apporter des modifications aux conventions précédentes de 1947 et de 1950. « Au début de l'année 1952, le Gouvernement français et le gouvernement sarrois ont reconnu qu'il convenait d'apporter à ces conventions les améliorations que conseillaient les leçons de l'expérience ainsi que les modifications dictées par l'application des principes suivants, sur lesquels repose l'union franco-sarroise : maintenir, en l'améliorant, le fonctionnement de l'union économique, confirmer, en l'étendant, l'autonomie politique fonder les rapports franco-sarrois sur une base paritaire⁵⁹⁷ ». Il faut tout de même attendre le 20 mai 1953 pour que ces conventions soient signées, et le 5 décembre 1953 pour que le Président de la République les ratifie. Elles sont signées à Paris, au quai d'Orsay, ceci n'est pas anodin, on signe encore en France et non pas à Sarrebruck. Elles marquent un gain de souveraineté manifeste pour la Sarre⁵⁹⁸. Ceci est fait dans une certaine transparence, par exemple *Le Monde* relaie assez bien les étapes des négociations avec de nombreuses brèves. Il semble même que dans ces articles une certaine égalité était de mise, puisque à de nombreuses reprises les autorités sarroises ont pu être interviewées sur l'avancement des négociations.

Dans la presse sarroise, il apparaît aussi que le consensus soit de mise, en tout cas dans les journaux proches du gouvernement Hoffmann. Le gouvernement allemand s'insurge bien sûr contre la signature de celle ci prétextant qu'elles ne sont pas conformes puisqu'il ne reconnaît pas le gouvernement sarrois. Dans la République fédérale, une vaste campagne de presse anti-française se déchaîne alors, bien qu'une possibilité d'élargissement au marché allemand soit envisagée. En revanche, en France

⁵⁹⁶ LAURENT Pierre, « L'évolution de l'union Franco- sarroise depuis 1950 » in *Journal de Droit International*, Paris, Ed Technique SA/Marchalet et Godde, n°82 pp 522-578

⁵⁹⁷ BENOIST Jacques, « L'union franco- sarroise... », *op. cit.*, p.12 L'acteur européen est déjà présent, tout en appuyant sur le gain en autonomie de la Sarre

⁵⁹⁸ LAURENT Pierre, « L'évolution de l'union Franco- sarroise depuis 1950 » *op. cit.* p.528-530 et *La Documentation française*, « Conventions franco-sarroises » 25 juin 1953

ceci est vu comme une bonne chose puisqu'elles vont dans le sens d'une meilleure coordination.

Le texte a été publié au bulletin officiel de la Sarre et au *Journal Officiel de la République Française*⁵⁹⁹. La presse française accueille plutôt bien les accords. Il faut dire que c'est surtout *Le Monde* qui relaie l'information. Le contenu n'est pas non plus très développé. Par exemple la réforme monétaire n'est mentionnée par aucun des journaux, il faut attendre la frappe de ces monnaies pour que *Le Monde* mentionne juste en tout petit cet état de fait⁶⁰⁰, une petite fête est d'ailleurs organisée à cet effet⁶⁰¹. Le contenu est d'ailleurs très peu abordé. Ce contenu change pourtant de façon radicale, au moins dans les termes les modalités de l'union ; Il s'agit donc de voir si dans le contenu la relative autonomie et les relations contractuelles sont bien de mises ?

Ces textes sont nombreux. Il y a une « convention entre la France et la Sarre relative aux pouvoirs des services de police sarroise et française... » ; une « convention générale » ; une « convention économique » ; « convention [...] concernant l'exploitation commune des mines de la Sarre » ; un texte sur les relations juridiques ; une convention modifiant l'aide mutuelle judiciaire mise en place par la convention de 1950 ; une convention fiscale et budgétaire entre la France et la Sarre et une convention tendant à éliminer les doubles impositions⁶⁰². Ces textes sont assez importants, ils disposent d'ailleurs de nombreuses annexes. On voit donc que ce contenu est assez dense. Les négociations pour ces conventions sont marquées par la montée croissante de l'égalité de traitement et de liberté d'action. Mais ce retrait de la France est aussi du à la renaissance politique de l'Allemagne fédérale qui commence à revendiquer le territoire. La France doit lâcher du lest pour maintenir ces positions dans le territoire.

⁵⁹⁹ JO D 53 1283 28 décembre Conventions franco-sarroises signé le 31 mai 1952

⁶⁰⁰ *Le Monde*, 18 novembre 1954 : « Johannes Hoffmann assiste à la frappe des premiers Saarfranken »

⁶⁰¹ *Saarbrücker Volkszeitung*, 19 novembre 1954 : „Die Saarländische Scheidemünzen“

⁶⁰² JO 31 décembre 1953 11760- 11787

c. Les débuts d'un conflit et d'une remise en cause de la présence française

- **L'Appel des compatriotes allemands⁶⁰³ qui induit...**

L'Allemagne retrouve son vieux caractère. Malgré le courant antimilitariste qui paraît dominer chez elle à l'heure actuelle, son nationalisme s'accroît de jour en jour
André François-Poncet, 27 décembre 1950⁶⁰⁴

Avec les accords de Petersberg en 1949⁶⁰⁵, la République fédérale trouve une souveraineté⁶⁰⁶ complète dans le domaine politique. Le chancelier Adenauer et son Ministre de l'Unité, Jakob Kaiser commencent alors une politique nouvelle vis-à-vis de la Sarre⁶⁰⁷. Avant 1949⁶⁰⁸, l'Allemagne demeure assez muette sur la question sarroise, même si Schumacher, leader du SPD, déclare dès janvier 1947 son opposition au détachement de la Sarre⁶⁰⁹. Il faut tout de même signaler l'affaire de l'admission de la Sarre et de la RFA au Conseil de l'Europe qui suscita moult débats⁶¹⁰. Mais c'est surtout avec le voyage de Robert Schuman en Allemagne au début de l'année 1950⁶¹¹ que les choses se radicalisent, il faut dire aussi qu'auparavant le ministre déclarait l'imminence de la signature des nouvelles Conventions de 1950 et le rattachement économique définitif⁶¹². Un fort vent de francophobie⁶¹³ souffle en Allemagne. L'Allemagne décide alors de réclamer la Sarre et d'en faire « son Alsace-Lorraine⁶¹⁴ ». Les relations entre

⁶⁰³ Sur les relations sarro-allemandes DROEGE Georg, « Die Saarfrage und das politische Deutschland. Die Stellung des bundesdeutschen Parteien zur Saarfrage » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.143-152

⁶⁰⁴ MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme, perceptions française d'une problématique au début des années cinquante*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004 p.7

⁶⁰⁵ *Ibid.* p.21

⁶⁰⁶ Un des aspect du nationalisme allemand est cette recherche de cette souveraineté et égalité que l'Allemagne a perdue in Sur Georges Bidault et sa conception de l'Allemagne et de la Sarre MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme, op. cit.* pp.50-51

⁶⁰⁷ *Ibid.* pp.141-168

⁶⁰⁸ *Le Monde*, 28 juillet 1949 : « Au Conseil des ministres : la Sarre »

⁶⁰⁹ *L'Humanité*, 30 janvier 1947: « « Les réparations viendront ensuite » : déclare Schumacher »

⁶¹⁰ *Le Monde*, 9 août 1949 : « La question sarroise vue par les Allemands »

⁶¹¹ *Le Populaire* 9 janvier 1950 : « Jakob Kaiser réclame un plébiscite pour la Sarre » et 13/14 janvier 1950 : Adenauer mettra la Sarre au premier plan

⁶¹² *Le Populaire*, 16 janvier 1950 : « Brusquer la discussion sur le problème sarrois n'arrangera pas les choses » Salomon GRUMBACH

⁶¹³ On craint alors que nationalisme allemand se construise contre un ennemi français in Sur Georges Bidault et sa conception de l'Allemagne et de la Sarre MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme, op. cit.* pp.80-81

⁶¹⁴ ELGEY Georgette, *Histoire de la IVe République Française* (trois volumes), Paris, Fayard, 1965 (reed 1993)

Robert Schuman et Konrad Adenauer ne sont pas si idylliques⁶¹⁵, toutefois il faut tout de suite dire que cette question n'a jamais remis en cause la volonté de réconciliation entre les deux peuples. Jakob Kaiser se montre souvent maladroit sur ces questions en réclamant même quelquefois l'Alsace et la Lorraine⁶¹⁶. « Côté allemand, la récupération de la Sarre est devenue un problème national⁶¹⁷ ».

Les principaux champs de bataille que décide d'attaquer l'Allemagne sont les libertés fondamentales et de la presse⁶¹⁸. En effet, les partis pro-allemands ne sont pas autorisés en Sarre car non constitutionnelle, de ce fait ni la CDU ni le SPD ne sont autorisés à se présenter pour les élections au parlement. La situation devient vraiment explosive avec l'interdiction du parti pro allemand d'Heinrich Schneider le DPS en 1951⁶¹⁹, pour cause de trouble⁶²⁰. Plusieurs campagnes de presse⁶²¹ sont donc menées contre la France vis à vis de ces violations des droits de l'homme (notamment une enquête au Conseil de l'Europe de Strasbourg). C'est pourquoi, pendant les élections du Landtag de 1952, le gouvernement allemand décide de ne pas reconnaître la légitimité de ce celui-ci⁶²². Par l'intermédiaire du Friedensbüro de Francfort⁶²³, le gouvernement étudie comment faire pour que la Sarre revienne dans le giron allemand. Un vaste réseau pro allemand se tisse en Sarre, ce qui explique de nombreuses expulsions. Une autre contestation commence aussi à apparaître avec la question du droit. On pose en effet, la question de la légitimité de l'action française dans le territoire.

La question économique est aussi développée, on se plaint d'ailleurs à montrer la Sarre comme un pays assez pauvre qui est totalement colonisé par le gouvernement

⁶¹⁵ POIDEVIN Raymond, "Robert Schuman et la Sarre (1948-1952)" in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar... op. cit.*, pp.35-48

⁶¹⁶ *L'Humanité*, 3 juillet 1951: « Les entretiens Schuman-Hallstein sur la Sarre »

⁶¹⁷ in POIDEVIN Raymond, « Robert Schuman et la Sarre (1948-1952)» op. cit. p.42

⁶¹⁸ Journaliste Verband, *op. cit.* p.82

⁶¹⁹ L'initiative vient de Robert Schuman et non de Sarrebruck. C'est donc bien le pouvoir français qui prend l'initiative de censure à grande échelle in MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, *op. cit.* p.144

⁶²⁰ Il faut également signaler que ce parti regroupe d'anciens officiers nazis dont son président Heinrich Schneider. Ce parti aurait même eu des relations avec le parti S.R.P., résidu du nazisme in Sur Georges Bidault et sa conception de l'Allemagne et de la Sarre MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, *op. cit.* p.231-232

⁶²¹ DROEGE Georg, « Die Saarfrage und das politische Deutschland. ... op. cit. p.145 Cette interdiction est une occasion inespérée pour le chancelier d'entamer une campagne pour le retour du territoire SCHNEIDER Heinrich, *Das Wunder an der Saar*, Stuttgart, Seewold Verlag, 1974 p.94 et 196

⁶²² Association Française de la Sarre, *Le verdict sarrois*, *op. cit.*

⁶²³ FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois...*, *op. cit.* et MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, *op. cit.* p.301

français. Gilbert Grandval est souvent décrit comme un véritable dictateur. L'Allemagne voudrait surtout prendre part aussi à la vie économique sarroise, elle propose même de revenir au moins à la situation du traité de Versailles où les deux monnaies circulaient ensemble⁶²⁴.

Enfin, un dernier argument est aussi développé. Celui-ci est tout de même modéré par le chancelier Adenauer⁶²⁵ car il est souvent vu comme dangereux, c'est l'argument nationaliste. En effet, en Allemagne la question des frontières est quelque chose de sensible, on revendique surtout les territoires de l'Est et au-delà de la ligne Oder-Neisse. La Sarre est aussi un des objectifs des nationalistes, on veut alors faire reprendre conscience chez les Sarrois de leur qualité d'Allemands. Ce qui a un succès assez important en Sarre et surtout chez les jeunes. Ainsi, l'Allemagne veut maintenir la pression pour montrer qu'elle n'oublie pas les Sarrois, de plus elle ne stigmatise jamais le peuple alors que c'est lui qui a demandé ce statut, au contraire ils fustigent les « séparatistes du gouvernement » comme responsable de tout. Ils se réfugient alors derrière l'argument de l'illégitimité des élections. On voit donc que les opinions vis-à-vis de l'union économique en subissent alors les conséquences.

La presse allemande se mobilise très largement derrière son gouvernement. Très souvent c'est même la presse qui pousse le gouvernement et le Bundestag à s'intéresser à la région⁶²⁶. C'est bien sous cette pression que le chancelier Adenauer s'intéresse de plus en plus au retour de la Sarre au sein de la R.F.A. Bien sûr l'agitation menée par Kurt Schumacher⁶²⁷ réfrène un peu les ardeurs de certains. Globalement la ligne est la

⁶²⁴ « Dies sei auch 1919 anerkannt worden, als man im Versailles Friedensvertrag die Mark- und die Frank-Währung und die Saar gleichwertig zugelassen habe. » N. 63 Unterredung zwischen Minister für Auswärtig Angelegenheiten Schuman und Staatssekretär Amtes Hallstein vom 13.8.1952 Niederschrift (Auszug) BA, NL Blakenhorn, Bd. 13, Bl.159-170 Herausgegeben von Horst MOLLER und Klaus HILDEBRAND, *Die Bundesrepublik Deutschland und Frankreich Dokumente 1949- 1963*, Munich, KG SAUR, WILKENS Andreas, *Band 2 Wirtschaft*, 1997

⁶²⁵ Le chancelier ne semble pas s'intéresser outre-mesure au problème sarrois. Toutefois, il suit l'opinion publique allemande qui réclame la Sarre. On lui reproche souvent sa mollesse dans ce dossier. Sur Georges Bidault et sa conception de l'Allemagne et de la Sarre MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, *op. cit.* p.82-85. Toutefois, il ne fait aucun doute pour lui que la Sarre est allemande in BECKER Winfried, « Konrad Adenauer und die Saar » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar... op. cit.*, pp.49-74

⁶²⁶ « Le Rheinische Merkur dans un article sur L'Université de la Sarre avait été un des premiers organes allemands à s'inquiéter de l'indifférence du gouvernement fédérale ... » « Télégramme arrivé de Hausainer Bonen » 20 juin 1952, Mission juridique dossier 198

⁶²⁷ Sur le nationalisme bien particulier de Kurt Schumacher Sur Georges Bidault et sa conception de l'Allemagne et de la Sarre MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, *op. cit.* 78-79

même. La Sarre est une terre allemande, les Sarrois sont allemands, au même titre que les Allemands de la zone orientale. Il faut donc tout mettre en place pour d'abord, ne pas oublier la Sarre, ensuite que les revendications soient diffusées le plus largement dans l'opinion publique allemande⁶²⁸. Les journaux qui sont le plus proche des milieux gouvernementaux, comme *la Frankfurter Allgemeine Zeitung* ou *Die Welt*. Il ne faut pas croire cependant que la Sarre mobilise complètement la scène internationale. Il s'agit surtout de moments⁶²⁹. On ne pourrait en aucun cas comparer ce qui se passe en Allemagne orientale et en Sarre. En ce qui concerne l'Allemagne orientale, les revendications sont les mêmes à ceci près que c'est bien à l'Allemagne de l'Est que l'on souhaite réunir le territoire ou plutôt sous l'égide d'une Allemagne réunifiée. Les observateurs dénoncent un nouvel irrédentisme allemand⁶³⁰.

La presse française doit donc réagir face à ces problèmes⁶³¹. Les thèses sur la Sarre sont pour la majorité diamétralement opposées à celles développées par les journaux d'outre-Rhin. Même les journaux communistes comme *L'Humanité* et *Ce Soir* critiquent cette presse (sauf la presse communiste allemande qui a un poids relativement faible dans le paysage des titres de la République fédérale), en dépit du refus de la politique de la République française dans le territoire sarrois. Mais ce rejet n'est certes pas motivé par les mêmes raisons.

La multiplication des conférences de presse et des interventions des ministres français à partir des années 50, c'est à dire au moment des véritables revendications du gouvernement allemand, n'est sans doute pas étrangers. En effet, le gouvernement militaire se plaît désormais à organiser des « rencontres⁶³² » entre journalistes et personnels politiques du territoire. Les journaux appuient surtout les thèses décrivant une Sarre prospère grâce à l'union économique franco-sarroise. Un journal est particulièrement actif dans ce domaine. Il s'agit de *l'Economie*, qui a plusieurs reprises mène des reportages en Sarre pour montrer les bienfaits des actions françaises et surtout

⁶²⁸ BAUER Helmut, *Die Presse und die öffentliche Meinung*, Munich, G. Olzog, 1965

⁶²⁹ Aux moments des conventions de 1950 et de 1953 par exemple, voir livre I

⁶³⁰ MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, *op. cit.* p.16-17

⁶³¹ On dénonce alors le retour à un nationalisme allemand qui est forcément synonyme de nationalisme agressif et dangereux pour la paix mondiale. MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, *op. cit.* pp. 10-12

⁶³² 13 septembre 1949 Télégramme MAE EU Europe Sarre 13 Analyse générale de presse

la mauvaise foi allemande⁶³³. Mais d'autres revues, notamment *France Illustration* s'adonne à des procédés qui s'en rapprochent⁶³⁴. Nous reviendrons sur le numéro spécial.

Le tournant de la revendication allemande, (sans jamais remettre en cause la réconciliation⁶³⁵), est aussi concomitant avec la fin de l'illusion d'une Sarre rattachée politiquement à la France, d'autant plus que dès 1950 les Sarrois se posent des questions sur le bien fondé de l'union économique⁶³⁶. La France et ses journaux n'ont plus le choix si l'on veut donner à la Sarre une spécificité autre qu'allemande, il faut en trouver une autre qui ne soit pas française. Le décollage de la place de la Sarre dans la presse allemande est aussi parallèle au « décollage » de l'information sarroise dans la presse française. L'acteur allemand est désormais incontournable. La Sarre a alors le choix entre deux images, une région allemande ou une région autonome.

- **... une multiplication des aspirations à l'autonomie et une présence française moins poussée**

Il est inconcevable pour la presse française de laisser la Sarre aux Allemands. La bataille culturelle est donc lancée avec l'aide du personnel politique sarrois, mais aussi d'un bon nombre de Sarrois eux-mêmes qui se satisfont pleinement de la situation actuelle. Il reste difficile de savoir si ils représentent la majorité, mais ils sont très nombreux. On entre ainsi véritablement dans la communication politique. La presse a un concurrent dangereux avec les journaux allemands. En Sarre même, il s'agit de ne pas perdre la face. Prenons l'exemple de l'Université de la Sarre⁶³⁷ qui compte un certain nombre de journaux français et allemands. Aucun des titres de presse français ne critiquent vraiment les actions menées dans le territoire. Restons un peu sur cette université⁶³⁸, qui est le symbole même de cette autonomie sarroise⁶³⁹, mais où

⁶³³ *L'Economie* 20 octobre 1955 p.4, 5 & 6 n° 511 « Dix années de politique sarroise »

⁶³⁴ *France Illustration* numéro spécial Sarre 4^e trimestre 1950 n°116

⁶³⁵ FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois op. cit.* p.327

⁶³⁶ GYSSLING Walter, « Dans la Sarre aussi il faut choisir une politique », *op. cit.* p.374

⁶³⁷ VEAUTHIER Werner, « Idee und Entwicklung der Universität des Saarlandes » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.235-268

⁶³⁸ Une revue est publié pour les étudiants. Cette dernière ne cesse de vanter les bienfaits de la France, notamment de sa culture in *Der Student an der Saar, Hochschulblätter der Universität Hombourg*, n°,1 Oktober 1947

l'Association française de la Sarre est influente⁶⁴⁰. Elle donne une grande autonomie culturelle au nouvel état, voire même une légitimité grâce à sa politique culturelle bien particulière⁶⁴¹. Sa particularité est de revêtir un caractère international⁶⁴². Voyons ce que la presse française en dit.

« D'abord l'université de la Sarre. Créée avec l'appui de M. Yvon Delbos, et aussi de M. Donzelot, alors recteur de l'université de Nancy, elle s'est constituée en 1948. Elle se compose, sous le rectorat d'un maître français, M. Barriol, de deux communautés, c'est le mot juste. [...]

L'enseignement est bilingue: professeurs français et professeurs en langue allemande se partagent les mêmes élèves, qui perfectionnent très vite leur connaissance du double vocabulaire. Les cours et les examens combinent habilement les systèmes fort différents de France et d'Allemagne.

Quels élèves ? D'abord des Sarrois et des Allemands : il faut préparer des cadres et des professionnels pour la Sarre, sans en former trop, car les débouchés manqueraient vite (c'est le danger). Ensuite de jeunes Français, qui amorcent un profond rapprochement de notre culture avec la culture germanique. Enfin des étudiants de tous les pays. Là est le propos final qui pourrait intéresser l'U.N.E.S.C.O. : créer une université européenne, voire intercontinentale. Est-ce trop d'ambition pour un petit Etat ? L'accomplissement est déjà très beau. Il répond à l'accord « culturel » franco-sarrois et aux paroles que notre ministre de l'éducation nationale, M. Yvon Delbos, prononça lors de l'inauguration en 1948.⁶⁴³ »

Son caractère multinational est mis en avant. Le syncrétisme européen est le principal mot d'ordre. La parole est souvent donnée au recteur de l'Université, M. Angeloz. La valeur de cette jeune université est mis en avant. Elle est due, selon la presse française et le gouvernement en général à la fois à la qualité de l'équipe enseignante mais à la complète implication du gouvernement sarrois et de l'administration française dans le territoire. Ce qui est notable résulte dans le fait que les

⁶³⁹ HUDEMANN Rainer, HEINEN Armin, *Universität des Saarlandes 1948 –1988, Saarbrücken, Universitätsdruckerei*, 1989

⁶⁴⁰ VEAUTHIER Werner, « Idee und Entwicklung der Universität des Saarlandes » *op. cit.* pp.258-262

⁶⁴¹ HÜBNER Heinz, „Kultur- und Hochschulpolitik an der Saar“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.299-304

⁶⁴² VEAUTHIER Werner, « Idee und Entwicklung der Universität des Saarlandes » *op. cit.* p.238

⁶⁴³ *Le Monde* 10 février 1950 p.3

journaux hostiles à la politique française dans la Sarre, et à son autonomie, ne parlent presque jamais de cette université. C'est le cas pour *l'Humanité*. A contrario, les magazines friands de reportages sur le territoire s'adressent en premier lieu à cette institution culturelle pour étayer ce besoin et cette réussite d'autonomie.

Cette autonomie, surtout après les conventions de 1950 est à la fois le moyen de contrebalancer les revendications allemandes et d'appuyer les pouvoirs français et Sarrois. Il n'est cependant pas faux qu'en Sarre un fort mouvement autonomiste se développe.

« APRES L'OFFENSIVE DE M. ADENAUER

M. Hoffmann s'affirme le défenseur de l'autonomie **de la Sarre**

[...] La Sarre, jeune Etat, qui se forme, a jugé, nécessaire de transférer à la France la représentation de ses intérêts extérieurs. Elle a ainsi renoncé à un droit, mais non pas à son indépendance totale. Et d'ailleurs l'Europe pourra-t-elle se faire, demande M. Hoffmann, si les pays qui veulent s'unir refusent d'abdiquer une partie de leur souveraineté en faveur d'une souveraineté commune ? A trois semaines des négociations de Paris M. Hoffmann ne cache pas que les questions en suspens seront à son avis réglées d'une façon vraiment efficace si les solutions affirment mieux encore l'autonomie législative, administrative et culturelle de la Sarre.

[...] (*Suite de la première page*)

Le gouvernement fédéral de Bonn conteste à la Sarre le droit de passer de telles conventions avec la France. Il intervient ainsi dans les affaires intérieures sarroises. M. Hoffmann s'étonne.

« Si le gouvernement de Bonn, a-t-il dit, avait voulu réclamer la Sarre, il aurait pu le faire au moment où la République fédérale allemande s'est constituée. Il ne l'a pas fait. Donc il a reconnu implicitement l'existence du territoire de la Sarre.

M. Hoffmann se déclare satisfait par la récente conférence de presse de M. Acheson à propos de la France et de la Sarre. [...] RAYMOND MILLET.⁶⁴⁴ »

Dans ces batailles autour de la définition de l'autonomie, la France cherche donc des alliés. La presse va même jusqu'à déformer quelque peu les propos des Alliés et des

⁶⁴⁴ *Le Monde* 22 et 23 janvier 1950 p.1

Allemands. Ainsi, les interviews de personnages américains se multiplient pour montrer que les Sarrois doivent être détachés de l'Allemagne. Le monde entier semble d'accord avec l'idée d'une Sarre autonome détachée de l'Allemagne.

**« UNE « CERTAINE » AUTONOMIE DOIT ÊTRE RECONNUE A LA SARRE
déclare M. Dean ACHESON**

Washington, 19 janvier (A.F.P.). – Le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a déclaré que le gouvernement des Etats-Unis soutiendrait toujours la France lors de la conclusion éventuelle du traité de paix avec l'Allemagne pour accorder à la Sarre un certain degré d'autonomie.

[...] Il a précisé que ceci s'appliquait au désir français de détacher la Sarre de l'Allemagne dans les domaines économiques et financiers et de la faire rentrer dans le circuit économique français.⁶⁴⁵ »

Une fois que l'on a défini ce sentiment qui semble être partagé par la presse française de désir d'autonomie (contredit forcément par la majorité de la presse allemande), il faut des illustrations à ces faits. Les meilleures images et arguments qui appuient ces thèses sont bien sûr le relatif calme des Sarrois, manifesté par une vie politique en apparence paisible depuis la France (et contrasté depuis l'Allemagne fédérale).

- **La vie politique et les élections : la presse française traduit-elle la véritable situation du pays ?**

Une des caractéristiques d'un pays autonome et indépendant est de pouvoir ainsi vivre comme tel, c'est-à-dire une vie politique intérieure sans ingérence. Quel sens donner à cette vie politique sarroise qui est partagée entre la France, l'Europe, des sentiments autonomistes ou pro-allemands. Ce qui ressort de tous ceci est l'utilisation qui est faite de ces activités politiques à des fins argumentaires. Si les Sarrois votent pour tel ou tel parti c'est parce qu'ils approuvent à la fois la politique française dans le territoire, mais aussi celle menée par le gouvernement sarrois pour donner une plus grande autonomie, voire une nationalité. La presse française et allemande s'affronte une

⁶⁴⁵ *Le Figaro* 20 janvier 1950

nouvelle fois sur ce terrain. Des deux côtés les arguments sont pertinents. L'Allemagne, et les opposants de la politique de détachement du bassin de la Sarre du reste de l'ancien Reich dénonce les manquements aux libertés. *L'Humanité* ne cesse donc de souligner les manquements aux droits de l'Homme dans la région. Ces arguments sont sensiblement les mêmes que l'on peut lire dans la presse allemande, si ce n'est qu'au lieu d'une victime D.P.S. et de son organe la D.S.Z.⁶⁴⁶, on retrouve une victime K.P.S.

« La liberté de la presse...

Le quotidien communiste sarrois interdit

Sarrebruck, 5 août – Par décision des autorités de la Sarre, le dernier numéro du journal communiste « Die Neue Zeit » a été interdit et saisi par la police. L'arrêté d'interdiction ne donne aucun motif de cette mesure.⁶⁴⁷ »

On pourrait trouver de nombreux autres exemples encore plus forts. Un retient cependant notre attention, il s'agit des fameux procès de Sarrebruck, que le journal du P.C.F. est le seul à suivre de façon quotidienne. Il dénonce alors un procès dit politique contre des dirigeants communistes sans doute très remuants.

« le procès de Sarrebruck illustre le régime d'arbitraire et d'oppression qui pèse sur la Sarre⁶⁴⁸

La deuxième journée du procès des « 13 » de Sarrebruck a été marquée dès le début par une attaque de l'accusation visant à restreindre les droits de la défense. L'avocat général Ludes (celui-là, qui occupait cette même fonction sous Hitler) manœuvre contre la défense

a lu une déclaration menaçant « d'exclusion immédiate » M. Nordmann s'il continuait à défendre ses clients comme il l'entend. Puisque quelques instants plus tard, ce Ludes revenait à la charge et cherchait à empêcher l'admission de l'avocat Lutz, venu de Strasbourg pour assister la défense. Mais l'avocat général échoue dans ses manœuvres contre les avocats.

Alors il s'en prend à l'accusé Walter Bruckner, qui a crié :

⁶⁴⁶ Deutsche Saar-Zeitung. Sur les réactions que l'interdiction de ce journal créées en Allemagne de l'Ouest MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, op. cit. p.37

⁶⁴⁷ *L'Humanité* 6 août 1949 p.5

⁶⁴⁸ En plus du reportage de Rosa Michel, Florimond Bonte et Marcel Rosenblat deux figures du P.C.F., qui connaissent bien le problème allemand (voir base de données) émettent des protestations. in BECKER Winfried, « Die politischen Parteien im Saarland, op. cit. p.293

« C'est ça, la véritable démocratie » [...] M. le « Polizei direktor » Kirchstein vient ensuite à la barre : ce directeur de la police sarroise est un fonctionnaire social-démocrate de droite : « C'est pour cela, a-t-il lui-même précisé dans sa déposition, que je mène une lutte si acharnée contre les communistes ».

Rosa MICHEL⁶⁴⁹ »

Le ton est particulièrement intéressant. Les Sarrois sont alors décrits comme plus prussiens et nazis que les autres⁶⁵⁰. Les arguments que l'on pouvait donner quelques années plus tôt pour démontrer que les Sarrois sont différents sont retournés contre eux. Dans ce cas, il faudrait convenir que les Communistes forment une « nation » différente. Les nombreuses interdictions qui frappent les journaux communistes et pro-allemands en Sarre ne sont guère développés dans les titres qui défendent la politique française dans le territoire. Par exemple l'affaire Geiger n'est retransmise que par *l'Indépendant*⁶⁵¹.

Les résultats électoraux sont donc toujours la consécration du désir des Sarrois de se détacher de l'Allemagne et de demeurer autonome. Le fait que les partis pro-allemands, à part le K.P.S. soient interdits n'est cependant pas ébruité. Voyons dans cet article du *Populaire* toutes les caractéristiques du vote de 1952.

« Malgré les « conseils » du Parlement de Bonn

Les Sarrois se sont rendus massivement aux urnes et ont voté pour l'Europe

Les Sarrois ont voté pour leur autonomie dans un système fédéraliste européen.

Telle est la conclusion qui se dégage des élections législatives de dimanche.

⁶⁴⁹ *L'Humanité* 27 septembre 1953 p.3

⁶⁵⁰ *L'Humanité* 1^{er} mars 1955 p.3 « La Sarre des traités foyer de revanchards » « Dans cette Sarre du « gouvernement » Hoffmann et de « l'ambassadeur » Grandval, où l'organe du Parti Communiste, la « **Neue Zeit** », se voit saisi pour un oui ou pour un non, où la jeunesse allemande libre n'a pas le droit de tenir de réunion, où l'organisation la plus représentative des mineurs est interdite, un nazi revanchard peut se procurer librement un organe qui lui rappelle « **qu'après tout la Wehrmacht s'est battue cinq ans contre le monde entier** ». Il pourra avec la même facilité acheter cet hebdomadaire voyant et extralucide, « **Das Neue Zeltalter** » (« L'Ere nouvelle »), où un astrologue attitré d'Adenauer a recours au Taureau et à Vénus, au Scorpion et au Cancer pour annoncer l'effondrement de l'Union Soviétique et préparer les esprits à une guerre atomique et joyeuse.

⁶⁵¹ Il s'agit de la mort de crise cardiaque d'un militant pro-allemand. On a accusé les pro-européens de l'avoir délibérément effrayé et menacer pour l'assassiner in *L'Indépendant* M 4 novembre 1952 p.1/4 « Dans la Sarre UN FAUX ATTENTAT Un militant du parti allemand est mort d'émotion, en voyant ses enfants aux prises avec quatre adversaires ». Il s'agit tout de même d'une grande affaire, Vincent Auriol en parle dans son journal du septennat in AURIOL Vincent, *Journal du septennat*, Paris, Armand Colin, 1977 (sept tomes) p.744

Invités par le Parlement de Bonn à s'abstenir ou à déposer un bulletin nul, les Sarrois ont répondu en se rendant massivement aux urnes : 93 % des électeurs inscrits ont voté. Cette participation électorale est inférieure de 2,7 % à celle des précédentes élections législatives.

Quant aux bulletins nuls, ils représentent 24,5 % des suffrages exprimés, proportion qui est très au-dessous des prévisions des partis allemands d'autant que le jour même des élections – dans leurs prêches – les curés sarrois sur les directives de l'évêque de Trêves avaient laissé entendre à leurs ouailles que l'Eglise ne leur tiendrait pas rigueur de s'abstenir ou de voter nul.

Comme Mgr. Bornwasser⁶⁵², évêque de Trêves lors du plébiscite de janvier 1935, le nouvel évêque de Trêves n'a pas hésité à se départir de la neutralité qu'on serait en droit d'attendre de la part des autorités ecclésiastiques.⁶⁵³ »

Toute la vie politique sarroise à travers la presse française sympathique aux intérêts français dans le territoire est colorée de ce genre de remarques, qui sont loin d'être fausses mais bien sûr un peu naïve. La presse allemande donne l'image d'un territoire soumis aux violences policières⁶⁵⁴. Il ne faut pas non plus sombrer dans une lecture téléologique. A ce moment les Sarrois sont sans doute convaincus que l'autonomie et l'Europe sont deux choses souhaitables pour le territoire. La presse donne sans doute une image trop lisse. Même si il y a de nombreux efforts, les réalités sarroises échappent encore beaucoup à de nombreux journalistes et donc à fortiori à l'opinion publique française.

d. Un territoire où les réalités sont encore mal connues

La Sarre est encore loin d'être une des principales préoccupations des Français et de la presse. Cependant, il est indéniable que des progrès sont à noter. Les réseaux sont plus fournis. Les enjeux ne sont cependant plus les mêmes. La France contrôle le charbon sarrois. La reconstruction est en bonne marche. Le territoire n'est donc plus

⁶⁵² Sur l'importance de la religion dans le nationalisme allemand et la querelle sarroise GAUTHIER Henri « Discussion » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.330-331

⁶⁵³ *Le Populaire* 2 décembre 1952 p.2

⁶⁵⁴ L'importance des photographies est ici fondamentale. Die Zeit et Der Spiegel publient des photos ayant trait aux violences policières juste avant le référendum in CAHN Jean Paul, « Reflexions sur l'hebdomadaire allemand... » *op. cit.* p.274 et KRAUS Albert, *op. cit.* p.198

tellement indispensable à la République française comme il l'a été il y a quelques années auparavant. Toutefois, il s'agit avant tout d'une question d'honneur. La République fédérale allemande n'est plus réellement un danger pour la sécurité de la France. La presse française et la presse allemande sont en concurrence au sujet du territoire. On assiste à une compétition. Il ne faut cependant pas non plus exagérer les traits. La Sarre reste un épiphénomène dans l'histoire franco-allemande. Même si il y a quelques craintes et méfiances vis-à-vis de l'Allemagne et des Allemands, la réconciliation tient une place plus grande. Mais pour se réconcilier avec ses derniers, il s'agit d'abord de se réconcilier avec tous les Allemands. Une coopération est possible, c'est ce que la presse tente de mettre au devant de la scène.

- **Les efforts de la presse pour mettre la Sarre au devant de la scène**

Comme on a déjà pu le voir au cours du livre I, la Sarre n'occupe qu'un espace restreint dans la presse française. Nous ne reviendrons pas sur les chiffres. Ce qui est bien plus intéressant est de remarquer au combien il y a eu des efforts, mais souvent pas gratuits. Lorsque l'on fait un reportage sur la région, à partir forcément des informations données par les autorités, on ne s'attend pas vraiment à doubler les ventes d'exemplaires, mais on cherche davantage à plaire. C'est sans doute le cas pour ce qui concerne *l'économie*. Il s'agit d'un titre de presse spécialisée dans l'économie comme son nom l'indique. Ce journal, comme beaucoup sans doute, ne peut pas réaliser un article ou un reportage sans faire appel au gouvernement militaire.

Le but n'est pas spécialement d'informer sur les réalisations qui ont été faites avec le gouvernement militaire d'une part et les Hommes politiques du Landtag de Sarrebruck de l'autre, même si les données sont sommes toutes de bonne qualité. On reconnaît d'autres dynamiques là dessous. Les auteurs, en particulier Georges Blun, est un bon connaisseur du territoire puisqu'il a également collaboré au *Monde*⁶⁵⁵ à ce sujet. Mais son appartenance aux milieux industriels français est éclairant. Il ne fait nul doute que si *l'Economie* parle de la Sarre, il en parle au nom des Grands industriels français.

⁶⁵⁵ *Le Monde* 10 septembre 1949 p.3 **LE ROLE HISTORIQUE DE LA SARRE** Pomme de discorde ou lien ? LA SARRE JOUIRA D'UNE AUTONOMIE PLEINE ET ENTIÈRE De notre envoyé spécial GEORGES BLUN

Derrière ces chiffres d'apparente réussite, des investissements se font sentir. Mettre en avant la prospérité sarroise industrielle et houillère a forcément une petite contre-partie.

Dans le même ordre d'idée, de nombreux reportages sont menés dans ces années 50 en Sarre pour la faire connaître aux Français. L'exemple le plus fameux est le numéro spécial édité par *France Illustration*⁶⁵⁶. Plus de 50 pages illustrées nous décrivent une Sarre, qui reste très stéréotypée. Cette région qui est montrée dans les journaux est régit par les mêmes codes la plupart du temps. En voici les principaux traits. Une région prospère économiquement grâce à l'union économique franco-sarroise. Cette union a pour principale richesse la houille. La qualité de cette dernière n'est jamais évoquée, on préfère mettre en avant des chiffres. Pour ce qui est des illustrations, les aciéries de Völklingen fumantes témoignent de la prospérité revenue de la région. Le Sarrois moyen est bien sûr un mineur, pourtant tous les habitants sont loin d'être vraiment liés à la mine. On trouve également quelques références à la métallurgie et sidérurgie. Les autres activités industrielles moins développées sont mises aux oubliettes.

La seconde image est celle d'une Sarre verte et pittoresque. Dans *la revue du Touring Club français*, cet exemple est au combien révélateur. L'image par excellence est celle de la magnifique Saarschleife⁶⁵⁷. Les nombreuses forêts sont mises en avant. Très souvent les journalistes vont plus loin en liant ce fait à d'éventuelle tradition. Le Sarrois est alors un mineur-paysan. Il vit dans la forêt. La rusticité semble susciter de la sympathie. L'aspect religieux et historique est bien sûr fondamental. Les monuments les plus présentés sont la Ludwigskirche⁶⁵⁸, le Schloss⁶⁵⁹, Sarrelouis⁶⁶⁰, Tholey⁶⁶¹, Saint-Wendel⁶⁶² etc. Les images donnent une légitimité historique trompeuse à une Sarre de carte postale. Il est cependant vrai que l'agriculture reste peu développée, mais la Sarre n'est pas seulement de la forêt qui regorge en son sous-sol des tonnes de houille.

C'est bien dans l'image du peuple sarrois et de la vie politique du territoire que les choses sont les plus trompeuses. Selon les magazines et les reportages, il s'agit d'un

⁶⁵⁶ *France Illustration* numéro spécial Sarre 1950

⁶⁵⁷ boucle de la Sarre près de Mettlach voir en annexe n°13

⁶⁵⁸ *Ibid.*

⁶⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁶⁰ *Ibid.*

⁶⁶¹ *Ibid.*

⁶⁶² *Ibid.*

territoire parfaitement calme. Les personnages⁶⁶³ qui sont mis en avant sont bien sûr le colonel Grandval, le ministre-président Hoffmann et quelque fois le socialiste Richard Kirn. La vie locale n'est jamais vraiment détaillée dans les reportages. Le maire de Sarrebruck par exemple n'apparaît que très peu. Les 50 députés ne sont que très rarement interrogés et sollicités par la presse française. Allons plus loin encore. L'image la plus trompeuse est celle du peuple sarrois même. On veut faire croire aux Français que tous ou presque sont convaincus des bienfaits de la politique française dans le territoire. Ce serait aller bien loin, d'autant plus que la majorité est sans doute attentiste. Le gouvernement est certes populaire, mais le chancelier Adenauer ne suscite pas tellement d'antipathie dans le territoire. Les reportages donnent l'image de Sarrois sereins. Pourtant, la jeune démocratie est empreinte de réelles tensions notamment sociales.

Ainsi, si il y a de réels efforts au point de vue numérique pour les articles sur la Sarre (également en qualité), le contenu reste cependant soumis aux traditionnels clichés. Mais peut-on vraiment reprocher ceci. Les reportages menés en Allemagne ou en Afrique sont soumis aux mêmes dynamiques. Un dernier point est important. Il s'agit des publicités. Les magazines qui font de longs reportages sur le territoire appellent bien sûr à de la publicité. Ce qui est révélateur est que ces produits ou entreprises sont très souvent liés avec le gouvernement sarrois ou en étroite collaboration avec les milieux économiques français⁶⁶⁴. La Sarre reste donc un pont économique, mais aussi selon la presse, entre la France et l'Allemagne.

- **Le mythe de la Sarre, pont entre les deux peuples**

*Trait d'union entre la France et l'Allemagne*⁶⁶⁵

Comment transformer un problème en solution ? Tel semble être le but que se fixent les spécialistes du territoire à travers la presse. La Sarre et les Sarrois d'objets de conflits deviendraient facteur de paix. Ceci peut sembler paradoxal, mais c'est bien la

⁶⁶³ *Paris Match* 29 novembre – 6 décembre 1952 n°194 pp. 24 à 31 « L'AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE » « Gilbert Granval, 48 ans, ambassadeur de France en Sarre a relevé le pays en sept années. Les Sarrois l'applaudissent quand ils le croisent dans la rue. Dans son château de Schloss Alberg, il joue avec ses enfants, Christine et Gérard. » ou « LA SARRE AUX SARROIS » « 1.- Leur Président: Johannes Hoffmann, 60 ans (familièrement appelle Sotto.) sosie du président Auriol, chef du Parti Populaire Chrétien majoritaire aux dernières élections. Ancien journaliste, il émigra en 1935 »

⁶⁶⁴ *La Revue française* N° 51. décembre 1953 p.85 « Forges et aciéries de Dilligen »

⁶⁶⁵ Paroles Françaises Politiques international mars 1950 Claude Bellemont MAE EU Europe Sarre 14

dynamique que l'on veut donner. Cependant, si en 1945, « la Sarre unie à la France constitue un facteur de paix⁶⁶⁶ », il s'agit avant tout de se défendre de l'Allemagne. Avec la naissance d'une véritable entité, la rhétorique change. Pour apaiser les querelles avec l'Allemagne fédérale, on veut donner au territoire une nouvelle mission, qui soit dit en passant est mal assumée par les Sarrois eux-mêmes. Le chancelier va même jusqu'à proposer une unification franco-allemande pour résoudre le problème franco-allemand⁶⁶⁷.

Pour aller dans la région, il suffit de traverser la Sarre, quoi de mieux que l'image du pont. Cette symbolique est forte dans la Sarre⁶⁶⁸, notamment à Sarrebruck (Sarreponts). Les Sarrois sont donc ce peuple qui fait, comme lors des expéditions de César, le lien entre les peuples de Gaule et de Germanie. Il est donc tout à fait légitime, selon les experts de donner à la Sarre une mission de liant entre la culture française et allemande.

« Déclaration complétée en ces termes par le président de l'Union des syndicats :

« En nous prononçant pour un travail en commun très étroit avec notre grand voisin, nous jetons le pont spirituel sur lequel nous nous rencontrerons en toute amitié pour le bien de la Sarre et celui de la France, et dans l'intérêt de la communauté des peuples européens.⁶⁶⁹ »

C'est toutefois bien lorsque le gouvernement de Sarrebruck se met en place que cette nouvelle symbolique s'impose. Le président Hoffmann joue sur plusieurs tableaux. Il use de ces procédés pour à la fois ne pas heurter la France, mais également les sentiments allemands que gardent la majorité des habitants. L'image du pont est donc tout à fait appropriée.

« Le président du conseil sarrois veut établir un pont entre la France et l'Allemagne

Dans une interview qu'il a accordée à l'Associated Press, le président du conseil de la Sarre, docteur Johannes Hoffmann leader du parti populaire chrétien, a exprimé son

⁶⁶⁶ *Le Monde* 15 mai 1945 p.3

⁶⁶⁷ *Frankfurter Allgemeine*, « Eine deutlich-französische Union » 8 mars 1950

⁶⁶⁸ voir annexe armoiries

⁶⁶⁹ *Le Monde* 2 & 3 février 1947 p. 2 « CORRESPONDANCE LA POLITIQUE FRANÇAISE DANS LA SARRE » P. Marais

espoir de voir les Etats-Unis et la Grande-Bretagne approuver dans le plus bref délai l'incorporation économique de la Sarre à la France. Il a ajouté qu'il avait préparé un télégramme exprimant ce vœu, et qui devait être adressé à MM. Marshall et Bevin à Londres, mais que la fin de la conférence, est survenue avant qu'il ne puisse être envoyé.⁶⁷⁰»

Cette technique est utilisée surtout dans un but d'apaisement. La presse française (surtout *le Monde*) l'utilise. La presse et les milieux politiques allemands également.

« Des notes modérées dans le concert des critiques

Depuis un an le ton s'est néanmoins modifié, et la France n'est plus prise à partie comme au printemps dernier. On reconnaît qu'elle a dans une certaine mesure tenu compte des objections allemandes en agissant avec plus de prudence. Et la *Frankfurter Rundschau* préconise ce matin une conversation franco-allemande qui viserait à faire de la Sarre un pont entre les deux pays.

ALAIN CLEMENT.⁶⁷¹ »

On voit avec ce thème le fossé qu'il peut exister entre la réalité et le politiquement correct diffusé par la presse. La majorité des Sarrois n'est pas dupe. Bien sûr, ils veulent sans doute participer à cet effort général vers la paix, mais ne veulent pas assumer l'entière responsabilité de cette tâche. De plus, pour celui qui connaît le territoire, il ne fait aucun doute que la Sarre objet de litige et de conflit peut difficilement devenir facteur de paix. Les intérêts français et allemands sont contradictoires. Les Sarrois en ont conscience.

« C'est ainsi que la Sarre est entre la France et l'Allemagne, non comme un pont, ainsi qu'on l'a prétendu, mais comme un litige, comme un fossé qui sépare. Si la France souhaite vraiment l'entente avec l'Allemagne, elle a maintenant une occasion unique. Si elle se décide librement à faire un geste généreux, à renoncer à la Sarre, elle n'en mourra pas, car elle a vécu mille ans sans la Sarre; si dans l'intérêt de l'Europe elle peut faire ce sacrifice, la Sarre deviendra vraiment un pont entre la France et l'Allemagne, un pont vers une Europe unie et sauvée.

⁶⁷⁰ *Le Monde* 20 décembre 1947 p.2

⁶⁷¹ *Le Monde* 21 22 janvier 1951 p.8

*Un Sarrois, qui souhaite vivement l'entente entre la France et l'Allemagne.*⁶⁷² »

D'autres thèmes comme l'idée d'un bloc lotharingien⁶⁷³ sont développés⁶⁷⁴, surtout par ceux qui souhaitent lier étroitement la Lorraine et la Sarre. On accuse souvent Robert Schuman de vouloir reconstruire une Austrasie. Tout ceci reste cependant des images, souvent utilisées à charge par des opposants à une Sarre autonome.

- **La position difficiles des Communistes français, une constante opposition à la politique française ?**

Les Communistes sont depuis 1947 opposés à la politique menée par la France dans le territoire après l'avoir dans un premier temps approuvée⁶⁷⁵. La conférence de Moscou est une véritable ligne de partage des eaux. Pour les partisans de Maurice Thorez, il est clair que les Sarrois sont des Allemands et doivent rester dans l'ère d'influence germanique. Le fameux discours de Rouen de Thorez, utilisé précédemment pour démontrer que les Communistes souhaitent dans un premier temps le rattachement économique est à nouveau mis à contribution, mais cette fois pour démontrer que les Sarrois ont toujours été contre. Les bribes de discours révèlent souvent une vérité que l'on n'avait pas dans un premier temps saisie.

« La carotte sarroise [...] »

C'est cette position qu'exprimait Maurice Thorez alors vice-président du Conseil du gouvernement présidé par Bidault, dans son discours de Rouen, le 4 août 1946. C'est elle encore que le secrétaire général de notre Parti développait dans son rapport au congrès de Strasbourg en juin 1947. Montrant sur cette question les exigences de l'intérêt national. Maurice Thorez ajoutait : « Nous n'avons aucune visée d'annexion sur la Sarre, ni sur aucun territoire allemand. Nous ne voulons pas transformer des Allemands en Français. »

⁶⁷² *Le Monde* 24 septembre 1949 p.6

⁶⁷³ KRAUS Albert, *op. cit.* p.123

⁶⁷⁴ *Le Courrier de Metz*, D 5 octobre 1952 p.7, « Réminiscence lotharingienne »

⁶⁷⁵ partie I

Et Maurice Thorez dénonçait aussitôt les gouvernants de notre pays, qui venaient, à la conférence de Moscou, de sacrifier les droits de la France pour la contrepartie d'avantages parfaitement illusoire en Sarre.⁶⁷⁶ »

Ce qui est frappant est de remarquer à quel point, le parti communiste français ne veut pas se trouver mêler à l'affaire sarroise, alors qu'initialement ils étaient de fervents partisans du rattachement économique. Restons dans la mesure cependant. Jamais, il est vrai, le PCF n'a voulu annexer la région. Toutefois, il a pu avoir quelques sympathie pour un état détaché. Sa ligne de conduite est donc de réclamer des droits fondamentaux pour les habitants du territoire⁶⁷⁷. L'image qui est donnée d'une Sarre prospère dans les autres journaux est alors complètement mise à mal. Les procès de Sarrebruck sont l'occasion de montrer une autre Sarre (qui n'existe pas forcément d'ailleurs).

«Quatre longues journées de débats, souvent mouvementée, ont mis en lumière le régime d'oppression et d'arbitraire qui règne, en Sarre. La vie y est très chère et les salaires extrêmement bas. Ce sont les masses travailleuses sarroises qui font les frais de l'exploitation des richesses de la Sarre, du charbon en particulier, par les maîtres de forges français qui préparent la guerre en accord avec les Krupp et les Thyssen, hommes de mains de Wall-Street et commanditaires de la nouvelle Wehrmacht comme de L'ancienne.⁶⁷⁸ »

Le rattachement à l'Allemagne est la solution proposée. Mais à quelle Allemagne ? L'image que les Communistes donnent de la République fédérale est vraiment loin d'être positive, comme en témoignent les caricatures qui ont été dessinées du chancelier Adenauer⁶⁷⁹. Ils donnent l'image d'un gouvernement de néo-nazis qui auraient échappé à l'épuration⁶⁸⁰. Dès lors, on peut se demander si leurs revendications sont possibles. Il est bien sûr impossible de rattacher la Sarre à la R.D.A., de surcroît le parti communiste est très mal implanté dans le territoire sarrois. D'un autre côté, la réunir à la R.F.A. est la confier au diable. Ainsi, la ligne de conduite peut se résumer à ceci : » Pas de détachement de l'Allemagne, mais pas de rattachement non plus ». Au-

⁶⁷⁶ *L'Humanité* 26 octobre 1955 p.1

⁶⁷⁷ partie I

⁶⁷⁸ *L'Humanité* 2 octobre 1950 p.4

⁶⁷⁹ *L'Humanité*, M 20 décembre 1955 p.1

⁶⁸⁰ Sur Georges Bidault et sa conception de l'Allemagne et de la Sarre MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme, op. cit.* p.213

delà des boutades, les Communistes savent qu'ils ne peuvent que contester et non pas proposer de réelles solutions. La seule qui est officielle est celle de réunir en même temps les deux Allemagnes, ce qui reste improbable et souvent indésirable des deux côtés. La R.D.A. intervient finalement peu dans le débat, et lorsqu'elle intervient, c'est pour protester et émettre les mêmes thèses que les Communistes occidentaux.

Grotewohl a répondu : « *Le point de vue du gouvernement de la République Démocratique est connu, la Sarre est et reste un territoire allemand. La séparation de la Sarre n'est justifiée par rien et sera repoussée. Entre une Allemagne unie, démocratique, pacifique et indépendante, et la France, il sera possible à tout moment de conclure à l'amiable un accord durable sur la Sarre en partant des bases suivantes : La Sarre est une partie inséparable de l'Allemagne, et les intérêts, de la France dans les questions de la sécurité et au point de vue économique doivent être prise en considération. Une telle solution de la question sarroise sera possible avec l'établissement d'un système de sécurité collective en Europe et avec la réunification de l'Allemagne sur une base démocratique.*⁶⁸¹ »

L'image qui est donnée de la Sarre dans les titres de presse française reste donc caricaturale malgré les réels efforts visibles. Il s'agit soit d'une région prospère qui a pour mission d'établir un pont entre la France et l'Allemagne selon les journaux plutôt favorable à la politique française ou qui n'utilisent que les documents proposés par les officiels ; soit d'une région misérable et sous un régime de dictature selon les opposants à cette politique. Les deux visions sont bien à contraster. Ce qui apparaît le plus contestable de l'autre côté est la relative adhésion des Sarrois à cette idée d'appartenir à un état particulier. En effet, on a vu que la presse française tente bien de montrer la naissance d'un territoire propre, différent de celui de l'Allemagne, avec notamment une constitution, une représentation et une symbolique commune, ainsi que des marqueurs tel l'art ou le sport. Elle fait également partie de nombreuses organisations internationales⁶⁸². Mais dans les articles, il manque souvent un paramètre, celui des

⁶⁸¹ *L'Humanité* 18 octobre 1955 p.3

⁶⁸² « C'est ainsi que la Sarre fait partie de nombreux organismes internationaux tels que le Bureau International du Travail, l'Union postale universelle (elle émet des timbres-postes depuis le 20 janvier 1947), la Croix-Rouge Internationale, le Comité international de police criminelle, l'Association internationale des journalistes, l'Office international de météorologie, la Chambre de Commerce internationale, de nombreuses fédérations sportives internationales, etc. » in DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin, op. cit.* p.138

Sarrois eux-mêmes. Les journaux définissent ces derniers comme un peuple qui est déjà formé, alors que cinq ans auparavant ils étaient encore de féroces Allemands. La nationalité change vite au gré du vent. Il reste difficile de sonder les cœurs des Sarrois. Utiliser les résultats des élections, comme le font les journalistes restent délicats, car la Sarre n'est pas un modèle de pluralité au niveau des partis politiques. De plus, il s'agit d'une jeune démocratie, donc les comportements électoraux ne sont que très fragiles. Mais, on ne peut pas affirmer non plus que la volonté d'autonomie en Sarre n'est que pure fiction. Il s'agit donc de trouver un juste milieu qui est difficile à saisir pour nous aujourd'hui, sans doute comme pour eux à l'époque. Une nouvelle nationalité ? pourquoi pas ? Reste que la France conserve d'énormes prérogatives dans le territoire⁶⁸³.

La Sarre devient un territoire autonome et presque indépendant. Mais son peuple a selon la presse française toutes les caractéristiques d'une nation. Les élections de 1947 et 1952 prouvent que les Sarrois veulent vivre ensemble dans un système politique qui leur plaît, c'est-à-dire l'autonomie politique dans le cadre du rattachement économique à la France. Il se dote de toute une symbolique, mais aussi de pratique commune, en développant une culture particulière. On fait appel à l'Histoire et l'ethnologie pour donner une légitimité à ce peuple. Toutefois, il manque encore quelques particularités à ce peuple, notamment la conscience d'être un peuple⁶⁸⁴ et ... du temps. Il existe un décalage entre la vision de la presse et la réalité du territoire.

Il ne faut pas généraliser non plus le total alignement de la presse française sur la politique gouvernementale. Comme pour l'opinion sarroise, qui à partir du tournant des années 50 commence à se poser des questions sur le bien fondé de la politique française dans le territoire ; les journalistes aussi sont parfois septiques. On ne peut pas dire qu'il s'agit d'une remise en cause du rattachement économique et monétaire. Ce que l'on critique, c'est l'obstacle que le conflit sarrois présente pour la réconciliation franco-allemande. L'épisode du Conseil de l'Europe est le premier à révéler quelques fêlures.

⁶⁸³ « En fait, il faut bien reconnaître que si la Sarre, en principe, devenait un état indépendant, le représentant français conservait des pouvoirs très importants » in DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin, op. cit.* p.183

⁶⁸⁴ « la conscience de soi » in la communauté p.51 Il faut également assimiler le processus d'intégration de l'idée nationale

Henri Frenay, ainsi que Claude Bourdet dans *Combat*⁶⁸⁵, mais aussi René Lauret dans *Le Monde*, Rémy Roure, membre du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle, Alfred Grosser et Raymond Aron⁶⁸⁶, dans *Le Figaro* sont critiques vis-à-vis de la politique française en Sarre. Il serait plus avisé pour eux d'éviter que ce territoire ne deviennent véritablement un fossé. L'abandon de l'emprise française sur la région et la solution dans un premier temps être une bonne solution au nom de l'intérêt national⁶⁸⁷, même si ces derniers sont conscients que les Sarrois sont des Allemands. Il ne sont pas toujours tendre avec Gilbert Grandval, même si ils le soutiennent dans son projet de solution européenne, et surtout du retrait français. D'un autre côté, Michel Debré⁶⁸⁸ par exemple ne semble pas accepter l'évolution vers plus de souveraineté (ce dernier et Grandval sont R.P.F., mais en désaccord sur ce point) et surtout plus d'Europe. Reste que la majorité des articles publiés dans les journaux proches des milieux gouvernementaux restent bienveillant envers ce qui est fait par la France dans le petit état.

Cette période qui s'étend de 1947 au milieu des années 50 est donc celle de la prise de conscience et la construction d'une « nationalité sarroise⁶⁸⁹ ». Pourtant, même si cette solution connaît quelques succès chez les habitants, elle ne semble pas satisfaire pleinement les Français et surtout les Allemands. Si la « nationalité sarroise » est un fait presque inventée, la solution qui la chevauche c'est-à-dire l'Europe l'est complètement.

⁶⁸⁵ FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois op. cit.* p.94

⁶⁸⁶ HEINEN Armin, *Saarjahre op. cit.* p.271

⁶⁸⁷ KRAUS Albert, *op. cit.* p.144

⁶⁸⁸ FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois op. cit.* p.124

⁶⁸⁹ *Le Monde* 28 février 1948 p.3 « La convention relative à l'organisation judiciaire en Sarre pourra être ratifiée » « Une nationalité sarroise? C'est au gouvernement sarrois à s'en préoccuper. En tout cas il y a un citoyenneté sarroise : celle de l'électeur. »

III De 1949 à 1957 : De l'espoir européen⁶⁹⁰ à la définition finale des Sarrois : des Allemands

On pourrait croire qu'avec la définition d'une sorte de nationalité sarroise autonome, les journalistes avaient fait le tour de la question. En effet, les Sarrois ont déjà été successivement des Français, des Allemands, un mélange entre la culture allemande et française, un peuple différent, puis un nouveau peuple tout court. Que pourrait-on rajouter ? L'ensemble de ces propositions ne satisfait pas pleinement tous les acteurs de la vie politique du territoire. Il s'agit donc de créer presque de toute pièce une idée qui va mettre fin aux conflits, il s'agit de l'Europe.

Il s'agit avant tout d'une notion. Si, lors de la première expérience de rattachement économique avec la France, cette idée a déjà pu être abordée⁶⁹¹, elle ne s'impose pas. Elle reste cantonnée aux milieux d'experts idéalistes. C'est vraiment après le cataclysme de la Seconde guerre mondiale que l'on prend conscience de la nécessité de coopérer, mais plus encore de dépasser le nationalisme. Pour l'Allemagne, la priorité est encore plus aiguë. Parallèlement se développent des groupes comme les Nouvelles Equipes Internationales⁶⁹² ou d'autres groupes fédéralistes paneuropéens qui s'installent assez rapidement dans le territoire. Ces mouvements européens⁶⁹³ jouent un rôle non-négligeable en Sarre. L'Union européenne des Fédéralistes⁶⁹⁴ fait souvent pression pour que la solution européenne⁶⁹⁵ s'impose. Lors du référendum, des groupes paneuropéen⁶⁹⁶ font campagne pour le « oui ». Je ne reviendrais pas trop sur la question des débuts de la construction européenne, ceci est bien traité dans les manuels⁶⁹⁷. Ce qui est frappant pour la Sarre est de voir que l'Europe lui a finalement préexisté. Les institutions auxquelles elle adhère ne se sont pas faites dès le départ avec la Sarre,

⁶⁹⁰ WILL Hans-Peter, « Die Saar und Europa » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.118-125

⁶⁹¹ SCHNEIDER Heinrich, *Das Wunder an der Saar op. cit.*, p. 209

⁶⁹² BITSCH Marie- Thérèse, *Histoire de la construction européenne*, Bruxelles Ed.Complexe, 2001

⁶⁹³ Pour plus d'informations sur le débuts des mouvements européens, voir Du BOIS Pierre « Le mouvement européen au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale », in *Relations Internationales*, Institut d'Histoire des relations internationales contemporaines, Paris, n° 48, hiver 1986 et MAE Nantes Cabinet Sarre dossier 300 : Mouvements européens

⁶⁹⁴ *Le Monde* 23 septembre 1952 « L'Union Européenne des Fédéralistes » ou 24 septembre 1952 « L'Union Européenne des Fédéralistes demande un référendum »

⁶⁹⁵ WILL Hans-Peter, « Die Saar und Europa ... op. cit. p.123

⁶⁹⁶ *Le Monde* 29 septembre 1955 « L'Union Européenne des Fédéralistes pour le statut »

⁶⁹⁷ Voir la bibliographie

encore moins pour la Sarre. Toutefois, à mesure que l'on prend conscience de l'entrave que représente le territoire pour la coopération franco-allemande, l'Europe devient une hypothétique solution.

Encore plus que pour la définition d'une nationalité sarroise propre, l'idée d'une nationalité et d'une mission européenne est une construction ex-nihilo. La presse joue alors un rôle véritablement considérable. Les services d'informations du gouvernement de la Sarre sont vraiment très actifs⁶⁹⁸. Il semble que les journaux français soient particulièrement friands d'Europe en Sarre. La presse anglo-saxonne également⁶⁹⁹. Les réunions de journalistes sont très nombreuses⁷⁰⁰. L'enjeu politique est majeur. Si l'entreprise réussit, la paix serait sans doute acquise. Les Sarrois deviennent donc les premiers Européens. Dans le même temps, ils sont également un peuple à part. Il ne faut pas perdre de vue que les deux phénomènes se chevauchent.

Dès 1947, cette idée est un thème de campagne pour le parti chrétien-populaire de la Sarre. Il ne s'agit bien sûr que de notions et pas de plan véritablement établi.

« De même le parti, chrétien populaire se prononce, dans sa propagande électorale, pour le rattachement de l'économie sarroise à la France, dans lequel il voit non pas une solution dictée par l'intérêt actuel et passager, mais un moyen de coopération européenne et un pas vers l'unification de l'Europe. »⁷⁰¹

Ce n'est cependant qu'à l'aube des années 50, avec l'institutionnalisation plus profonde des nouvelles structures que commencent pour la Sarre, l'aventure européenne. Son entrée sur la scène européenne commence par des difficultés, celle de l'adhésion au Conseil de l'Europe et de son statut au sein de l'Assemblée⁷⁰². Pour ancrer cette idée dans l'opinion publique sarroise, mais aussi française (notamment en raison d'un scepticisme de la classe politique en particulier les Communistes et les Gaullistes). Il faut cependant prendre garde à tous anachronisme d'euro pessimisme. Au début des années 50, l'idée d'Europe est plutôt en vogue, même parmi les classes dites

⁶⁹⁸ BERWANGER, *Massenkommunikation op. cit.*

⁶⁹⁹ *Manchester Guardian*, « European statuts as solution for the Saar », 24 juillet 1952 p.10

⁷⁰⁰ Mission juridique dossier 414 Sarre Statut européen de la Sarre

⁷⁰¹ *Le Monde* 1^{er} octobre 1947 p.2

⁷⁰² REGITZ Friedrich *op. cit.* p.78

« primaires ». Ce n'est qu'au cours de 1953 à cause de la méfiance envers le plan Pleven que ces sentiments se répandent. L'Europe semble être la solution idéale dans un premier temps. Ce concept est bien sûr encore très flou. Certains voient dans ce mot une simple coopération entre état, d'autres une intégration beaucoup plus étroite. L'Europe est multiforme. Certains milieux ne voient qu'une collaboration économique tandis que d'autres souhaitent aller plus loin dans les domaines politiques et culturels. La notion européenne est donc mal définie, mais utilisée assidûment. De plus, elle n'induit pas forcément les mêmes conceptions selon les pays, qui plus entre la France, l'Allemagne et les Anglo-Saxons.

a. Le remède au nationalisme : l'Europe

*L'Europe contre le nationalisme allemand*⁷⁰³

Deux guerres mondiales et trois invasions en 70 ans ont tôt fait de lasser la France, mais également toute l'Europe du nationalisme qui l'a conduit à ces nombreux cataclysmes. La paix est donc le but à atteindre. Ce remède est l'Europe. C'est-à-dire la collaboration politique, économique et culturelle qui aurait pour but de mettre fin à la division des peuples européens et d'unifier ainsi l'Europe par la paix plutôt que par les armes. Gilbert Grandval explique alors cette politique dans une tribune du *Monde*.

« LA FRANCE DEFEND EN SARRE LES INTERÊTS DE L'EUROPE ET DU MONDE contre la renaissance du pangermanisme » déclare M. Grandval

[...] Après avoir fait allusion à la mauvaise information de l'opinion mondiale sur le problème sarrois, l'ambassadeur réfuta l'opinion généralement répandue que la France défendait en Sarre des intérêts égoïstes. « J'affirme au contraire, déclara-t-il, *que la France y détend non seulement ses intérêts, mais aussi ceux de l'Europe et du monde contre la renaissance du pangermanisme, car il faut parler net et Clair. Je ne sais si la plainte allemande sera examinée par le Conseil des ministres européens, mais je le souhaite*, continua-t-il, *car en ce cas on examinera aussi la réponse sarroise, qui met en évidence la mauvaise foi de la plainte allemande.* [...]

En conclusion M. Grandval se déclare personnellement hostile, au report de la solution jusqu'à l'hypothétique traité de paix. En revanche on peut selon lui, trouver dans le cadre du maintien de l'essentiel de la politique française une solution satisfaisante pour

⁷⁰³ MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, op. cit p.347

l'Allemagne, puisque la France n'a pas annexé la Sarre. Aux Allemands d'approfondir l'idée d'europanisation. En attendant, la France, l'Angleterre et les Etats-Unis doivent rester unis pour éviter tout retour d'une hégémonie allemande en Europe.

R.D. »

L'Europe devient la panacée absolue. Pour apaiser les conflits, la presse et les hommes politiques font appel à l'idée d'europanisation. Un fort courant intellectuel pense que si la Deuxième guerre mondiale à éclater, c'est en grande partie à cause du manque de collaboration européenne. L'échec de la S.D.N. prouve que l'Europe a besoin pour sa sécurité, d'Europe. Déjà Aristide Briand avait proposé son projet de fédération européenne en 1930. Devant les tensions que font naître le conflit sarrois, la classe politique, la presse et surtout l'opinion publique est d'accord pour régler ces problèmes par la voie diplomatique. Bien sûr, le problème sarrois n'a jamais risqué de troubler la paix européenne ; toutefois, il s'agit pour beaucoup d'une épreuve. L'Allemagne doit prouver que son nationalisme ravageur a disparu.

- **Le Conseil de l'Europe ou l'enjeu de la reconnaissance d'une nation**⁷⁰⁴

1949, est l'année qui pose la question de l'adhésion de deux nouveaux états dans le Conseil de l'Europe. Ce dernier a été créé à la suite du congrès de la Haye de mai 1948 et regroupe la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Italie, le Danemark, la Suède et la Norvège⁷⁰⁵. En 1949, l'Assemblée se dote de statuts, après le traité de Londres . Le Conseil de l'Europe⁷⁰⁶, pourvu de deux organes, le Conseil des ministres et d'une Assemblée n'a des prérogatives que très réduites. La volonté d'une coopération européenne pour la paix prend donc le pas sur les compétences. Il s'agit pour ces états d'un symbole important. Le premier symbole est celui de la souveraineté retrouvée après une occupation ennemie ou pour l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, la fin de l'occupation et le retour à une dignité certaine. Le deuxième symbole est celui de la démocratie. Pour pouvoir faire partie du

⁷⁰⁴ LEUVREY Bruno, « La Sarre et le Conseil de l'Europe 1949-1954 » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.97-114

⁷⁰⁵ ZORGBIBE Charles, *Histoire de la construction européenne*, Paris, Presses universitaires de France, 1997 p.21

⁷⁰⁶ BURBAN Jean-Louis, *Le Conseil de l'Europe*, Paris, Que sais-je, P.U.F., 1985

Conseil, la liberté et la démocratie sont deux conditions sine qua non. Pour la R.F.A. et la Sarre (critiquées tout de même pour certaines mesures arbitraires) cette qualité retrouvée est essentielle.

La même année la Grèce et la Turquie rejoignent le Conseil. La question d'une éventuelle participation de l'Allemagne fédérale se pose alors. L'ennemi a changé, il ne s'agit plus de l'Allemagne, mais bien de l'Union soviétique. De ce fait, l'adhésion de l'Allemagne est nécessaire. Mais que faire de la Sarre dans ce cas là ? Doit-on l'intégrer dans le Conseil avec l'Allemagne, avec la France ou en tant que membre plein ? Ne mérite-t-elle pas non plus de participer à la construction de l'édifice européen. La question qui est la plus aiguë est celle du statut du territoire vis-à-vis des autres. Il ne s'agit pas d'un état à proprement parlé (l'Allemagne fédérale non plus d'ailleurs). L'admettre au sein de l'Assemblée est alors une reconnaissance de l'existence de ce territoire comme indépendant. La presse française saisit bien tous ces enjeux.

« La Sarre pont et non abîme »

Au cours des déclarations que M. Robert Schuman a faites hier devant la presse diplomatique au sujet de la Sarre, la dernière phrase mérite particulièrement d'être retenue :

« Nous devons, et c'est un devoir à l'égard de la Sarre, poser un jour de sa candidature au Conseil de l'Europe et nous ne pouvons concevoir que l'Allemagne soit admise alors qu'on écarterait la Sarre. »

« Un jour », dit le ministre des Affaires étrangères ! C'est entendu ! Mais pourquoi le gouvernement français a-t-il cru devoir soulever cette question devant l'Assemblée de Strasbourg avant même que celle-ci ait pu faire ses premiers pas ? [...]

S.G.⁷⁰⁷ »

La S.F.I.O. est presque en complet accord avec son ministre des Affaires étrangères pourtant M.R.P. La politique gouvernementale est donc solidaire en ce qui concerne le territoire de la Sarre. L'admission suscite un réel problème juridique. Elle constitue une entrave importante dans la construction de l'Europe, alors que le but était le contraire. On sent tout de même une différence dans les milieux français et

⁷⁰⁷ *Le Populaire* 3 & 4 septembre 1949 p.1

allemands, même pour ce qui concerne les milieux européens. De solution, l'Europe et la Sarre se transforment vite en problème. Ce qui gêne les Allemands, ce n'est pas tellement que la Sarre soit présente dans une institution européenne, mais plutôt que ceci implique une reconnaissance de facto de l'indépendance et de la perte de souveraineté sur le territoire.

« Le comité allemand du Mouvement européen, réuni à Cologne, vient de recommander des conversations franco-allemandes « directes » à propos du problème de la Sarre. Il a exprimé l'avis que l'entrée de la République fédérale allemande au Conseil de l'Europe était actuellement impossible et ne pouvait se concilier avec l'admission simultanée de la Sarre..⁷⁰⁸ »

On voit alors ici que même au sein des mouvements fédéralistes et paneuropéens, la persistance de la notion de nation. Il s'agit d'un mouvement allemand, qui réclame d'abord le retour de la Sarre. Il ne s'agit en aucun cas de nationalisme. Ce mouvement est peut-être plus lucide en ce qui concerne les possibilités de réalisation d'une européanisation de la Sarre. Une certaine césure est remarquable dans les mouvements européens au sujet de la Sarre. Les mouvements français et du Bénélux sont enthousiaste pour insuffler plus d'Europe en Sarre, tandis que les mouvements britanniques et germaniques souhaitent d'abord régler le conflit sarrois pour ensuite construire l'Europe à partir de pays enfin définie.

Cet épisode coïncide parfaitement avec le début des revendications de la jeune République fédérale sur le territoire. Le chancelier Adenauer et le leader du parti social-démocrate Kurt Schumacher font de cette admission (ou plutôt de la non-admission) un cheval de bataille. La Sarre devient un symbole. Bien sûr les territoires de l'Est et la réunification sont toujours la priorité de la politique étrangère de la R.F.A. Mais laisser la Sarre serait un argument pour la Pologne et l'U.R.S.S. qui occupent les territoires à l'Est de la ligne Oder-Neisse. Il s'agit donc avant tout d'une question de principe. La R.F.A. ne peut accepter, au moins sans protester, l'admission de la Sarre au Conseil de l'Europe. Ces contestations sont l'occasion pour la presse française de s'adonner à une nouvelle vague d'antigermanisme. L'image de l'Allemagne nationaliste et

⁷⁰⁸ *Le Monde* 12 octobre 1949 p.1

expansionniste refait surface. Certains vont même aller jusqu'à dire que le nazisme renaît en Allemagne⁷⁰⁹. Les journaux frontaliers expriment leurs idées qu'on ne pourra jamais changer les Allemands. C'est en 1950 que cette crise est au plus fort, particulièrement lors du voyage en février de Robert Schuman à Mayence⁷¹⁰. La presse allemande accueille un véritable déferlement d'articles francophobes⁷¹¹. La presse française réagit forcément là-dessus. La particularité de cet épisode sur la Sarre est le manque réel de présence de ce territoire dans le débat. La France et l'Allemagne débattent à son sujet sans qu'elle ait véritablement son mot à dire. L'ère des pourparlers est en place. Le statut juridique de la Sarre est bien au cœur des enjeux⁷¹². Le Conseil de l'Europe est une des premières étapes pour l'entreprise de reconquête par l'Allemagne.

« En fait la position du chancelier devant ce problème sera sans doute moins tranchée que ne le laisse supposer le journal de Mayence. Qu'est-ce que les Allemands entendent par fait accompli ? La proclamation de l'autonomie sarroise avant la conférence de la paix.

Mais en signant le protocole de Petersberg le chancelier Adenauer n'a-t-il pas accepté de plein gré et dans toutes ses conséquences l'admission de la Sarre au Conseil de l'Europe ? Ce qui équivaut bien à la reconnaissance de son autonomie.⁷¹³ »

L'issue de l'épisode passe finalement presque inaperçue. L'Allemagne avait subordonné son adhésion à la non adhésion et non reconnaissance du territoire sarrois. Le résultat est un match nul, puisque l'Allemagne fait bien son entrée à l'Assemblée comme membre de plein droit, tandis que la Sarre n'obtient que le titre de membre associé⁷¹⁴, en attendant que son statut soit définitivement fixé (au traité de paix par

⁷⁰⁹ par exemple *L'Humanité* 28 novembre 1952 p.3 **Une paille dans l'acier du pool LA SARRE** « Et il va sans dire que ces circonstances fournissent un aliment de choix à la presse néo-nazie d'Allemagne occidentale, qui se déchaîne comme jamais contre la France et s'applique à exciter contre notre pays les passions nationalistes et revanchardes. » ou « Le lecteur de l'Humanité ou de France Nouvelle a l'impression que l'Allemagne est revancharde de façon absolue, c'est-à-dire désireuse de prendre sa revanche sur tous ceux qui l'ont écrasée, en particulier sur la France » in HILLEL Marc , *L'occupation française de l'Allemagne 1945- 1949*, Paris, Balland, 1983 p.358

⁷¹⁰ Sur le voyage, son atmosphère et le conflit sarrois voir POIDEVIN Raymond, « Robert Schuman et la Sarre (1948-1952) » *op. cit.* pp.38-39

⁷¹¹ Le chancelier Adenauer, à la manière de ce qui est fait pour la Sarre, organise des conférences de presse in MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, *op. cit.* p.152

⁷¹² BITSCH Marie- Thérèse, *Histoire de la construction européenne*, Bruxelles Ed.Complexe, 2001 p.67

⁷¹³ *Le Monde* 11 janvier 1950 p.2

⁷¹⁴ BURBAN page 15 « Dans la pratique cette association n'a servi qu'à l'Allemagne fédérale de juillet 1950 à novembre 1951 comme formule de préintégration complète, et à la Sarre de 1950 à 1956, date de

exemple). L'essentiel est préservé de chaque côté. La Sarre est reconnue en tant qu'entité (France), mais n'est pas indépendante (R.F.A.).

« Depuis trois ans la Sarre a fait son chemin. Admis au Conseil de l'Europe comme membre associé, le gouvernement sarrois a obtenu la reconnaissance officielle de son existence. Les conventions franco-sarroises qui vont être promulguées incessamment permettront à la Sarre de passer du stade « autonomie » au stade « souveraineté ».

On sent très nettement dans les milieux sarrois le désir sincère, spontané, d'aider à la formation de l'Europe et à la création d'un esprit nouveau. La population sarroise cherche encore son équilibre. Elle aspire à la stabilité politique, économique et sociale, et pense pouvoir la trouver dans l'Union européenne, où elle ne serait point obligée de prendre position pour ou contre la France ou l'Allemagne. Elle éviterait ainsi le dilemme du mariage de raison et du mariage d'amour.⁷¹⁵ »

L'épisode du Conseil de l'Europe est formateur. Il permet à la Sarre d'entrer dans une nouvelle orbite celle de l'Europe. Même si juridiquement les choses ne changent que très peu, symboliquement, une étape est passée. L'Allemagne revendique désormais la souveraineté sur le territoire, et la France entend bien défendre ces intérêts sous couvert de la paix et donc désormais de la construction européenne. On donne un destin européen à la Sarre. Il faut alors construire toute une symbolique et une thématique autour.

- **La Sarre laboratoire pour un nouveau peuple**

*Il s'agira d'en faire un territoire européen,
avec un statut politique autonome⁷¹⁶.*

Nous sommes dans ce milieu des années 50 encore dans l'expérimentation. L'Europe naissante n'est que très peu visible dans la vie quotidienne et sur la scène internationale. L'eupérisation de la Sarre est donc le moyen de donner corps à ceci. L'Europe se doterait ainsi d'un territoire, mais aussi, au moins dans les projets, d'une

son rattachement à l'Allemagne, au temps où elle jouissait d'un statut territorial spécial entre la France et l'Allemagne. »

⁷¹⁵ *Le Monde* 17 & 18 décembre 1950 p.2

⁷¹⁶ extrait du Conseil des Ministres du 23 juillet 1952 cité in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 p.156

monnaie européenne. Le folklore européen se développe et s'implante fortement dans le territoire sarrois. Par exemple, le drapeau du E vert sur fond blanc se multiplie, notamment lors des interventions du gouvernement Hoffmann⁷¹⁷. Le fédéralisme européen devient une notion majeure. On s'inspire beaucoup du modèle des Etats-Unis d'Amérique. Les hommes politiques souhaitent faire de la Sarre un district européen. La presse française accueille avec enthousiasme les propositions de faire de Sarrebruck le siège des institutions européennes, d'abord de la C.E.C.A., puis de la C.E.D. Sarrebruck devient le Washington du vieux monde.

La solution européenne ne doit cependant pas remettre en cause les acquis de la France en Sarre. Le gouvernement français et notamment celui de Mendés France⁷¹⁸ empêtré dans le conflit en Indochine, veut bien faire des concessions dans le domaine politique et culturel, mais dans le domaine économique la question reste plus délicate. Au niveau du statut il s'agit d'une expérience nouvelle qui peut soulever un certain scepticisme. D'autant plus que la majorité des spécialistes français sont attachés à la formule ancienne de rattachement économique et d'autonomisation progressive jusqu'à l'indépendance⁷¹⁹.

La peur du relèvement économique allemand conduit alors la France à être intransigeante sur un point, celui du maintien de l'union économique et monétaire entre les deux entités. Elle ne peut se permettre de perdre le marché sarrois⁷²⁰ qui est tout de même le second en tant que client, après l'Algérie qui semble se dérober aussi. Ainsi, il est très clair et ceci est flagrant dans les négociations⁷²¹, le franc ne doit en aucun cas disparaître du territoire sarrois ou au moins la Sarre doit rester dans la zone franc⁷²².

⁷¹⁷ voir annexe n°14

⁷¹⁸ CAHN Jean Paul, *Le parti social démocrate...*, *op. cit.*, p.29

⁷¹⁹ ⁷¹⁹ « Tel est le sens de la formule « européisation de la Sarre ». Mais pour une administration cette formule est bien vague. Il ne suffit pas en administration, et sans doute en politique de faire preuve d'imagination pour faire oeuvre durable. A supposer que « l'européisation de la Sarre » soit techniquement réalisable, alors que l'Europe n'existe pas encore, on n'a que bien piètre figure, serait-elle politiquement acceptée, c'est-à-dire recueillerait-elle l'adhésion de l'Allemagne ? » in ANIK Antoine, « Essai sur l'administration en Sarre » *op. cit.* p.318

⁷²⁰ « Pour l'équilibre de notre monnaie cette union est d'une importance majeure. Tant qu'il n'aura pas été créé une monnaie européenne nous ne pouvons pas y laisser porter atteinte » *Le Populaire* 17 octobre 1952 : Européanisation de la Sarre Paul RAMADIER

⁷²¹ *Le Monde*, 26 octobre 1954 : « Le compromis sarrois ouvre la voie d'une réelle coopération franco-allemande » Jean SCHWOEBEL

⁷²² *Le Monde* 8/9 novembre 1953 : « Ratifications des conventions »

C'est en quelques sortes sa garantie pour maintenir une réelle influence économique dans une Sarre européanisée.

Le gouvernement est clair la-dessus « en matière monétaire la France n'est nullement disposée à envisager la substitution au franc français d'une monnaie « à caractère européen » aussi longtemps qu'une monnaie européenne n'aura pas vu le jour.⁷²³ » La France ne veut en aucun cas céder la place à une autre monnaie. Le désir français de véritablement voir le territoire européanisé, peut donc être nuancé, puisque finalement, elle veut avant tout maintenir un certain statu quo économique avec l'avantage d'être reconnue par l'Allemagne. On le voit même dans le plan Van Naters, la France conserve ses avantages économiques pour une durée de 50 ans, c'est à dire jusqu'en ... 2005. On se doute bien que c'est assez irréalisable.

La France conserve pour ainsi dire l'exclusivité économique jusqu'à la mise en place de l'unification économique et politique, qui est tout de même vue à plus ou moins longue courte durée si le projet abouti. Le gouvernement français refuse donc toute véritable négociation sur le plan économique. Ce refus cristallise le conflit puisqu'en Allemagne et même en Sarre on commence à vouloir ouvrir le marché sarrois.

C'est donc sur le plan culturel que l'action est menée. Les Sarrois deviennent de ce fait les premiers Européens. Le destin du territoire est celui d'une région à vocation collective. Les habitants sont donc de ce fait les premiers Européens. Mais créer de toutes pièces une nationalité comme celle-ci ne va pas sans poser de problèmes. Il s'agit d'abord d'éduquer la population à ces enjeux.

⁷²³ Ministère des affaires étrangères (commission de publications des documents diplomatiques français), *Documents diplomatiques français 1954 (21 juillet- 31 décembre)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1987, 58
12 août 1954 M. Mendés France, Ministre des Affaires Etrangères à M Edgar Faure, Ministre de Finances



« LES PREMIERS EUROPÉENS

Le lycée Maréchal-Ney, créé par les Français, à Sarrebruck, comptait, en octobre 1952, 500 enfants français et 850 enfants sarrois, bien que la presse allemande ait publié la liste des « traîtres » qui y envoyaient leurs enfants. Sur cette photo, l'Europe fait ses premiers pas.⁷²⁴ »

Chaque évènement se déroulant en Sarre prennent une nouvelle dimension. Les élections se transforment alors en referendum véritable sur la Sarre. Les actes menés par la France sont faits au nom de l'idée d'Europe. De même, l'Allemagne critique ces politiques qui sont alors un danger pour l'idée d'Europe⁷²⁵. Finalement, cette notion devient le mot d'ordre dans le territoire. Rien ne se fait une référence au destin unificateur du continent. Voici l'exemple de cette utilisation européenne à des fins de politique extérieurs (mais aussi intérieure pour la R.F.A.). la signature des Conventions de 1950 consacrent l'autonomie de la Sarre. L'Allemagne fédérale cherche ses arguments pour critiquer ces mesures qui gênent finalement peu la vie diplomatique autre que franco-allemande. L'Europe et la réconciliation sont pris en otage.

⁷²⁴ *Paris-Match* 29 novembre – 6 décembre 1952 n°194 pp. 24 à 31

⁷²⁵ *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, « Die Entscheidung über die Saar: Gegen Europa », S 4 mars 1950

"UNE DÉCISION CONTRE L'EUROPE "

[...] Sans même attendre ce débat, le chancelier a commenté ce matin, au cours d'une conférence de presse, la signature des conventions. Soulignant que sa prise de position était « provisoire », il a déclaré qu'on pouvait le mieux résumer la réaction du gouvernement à la signature des conventions franco-sarroises par les mots : « Décisions françaises sur la Sarre contre l'Europe. »

« L'idée de l'unification européenne est maintenant gravement menacée en Allemagne, a-t-il dit. Je suis plus étonné de l'attitude française. M. Robert Schuman, lors de sa visite à Bonn, m'avait donné l'assurance que la France ne poursuivait en Sarre que des desseins économiques, et que politiquement la Sarre retournerait un jour à l'Allemagne. »

Dans le même ordre d'idée, le passé sarrois récent d'autonomisation et de distinction vis-à-vis de ses voisins se transforment en une genèse de l'Europe. Voici ici l'exemple de la constitution de la Sarre qui n'a rien de vraiment européen, mais qui entre dans ce type de folklore.

« SOUS LE SIGNE DE L'EUROPE UNIE LA SARRE CELEBRE LE TROISIEME ANNIVERSAIRE DE SA CONSTITUTION

Sarrebruck, 16 décembre, — « Vive la Sarre européenne ! » Ce slogan, actuellement en vogue en Sarre, sert de conclusion à de nombreux discours prononcés par les officiels.⁷²⁶ »

Comme on l'a vu dans le livre I, des reportages ont été menés à la demande du gouvernement militaire. La presse magazine, qui se développe est de plus en sollicitée. Le « choc des images » appuient encore plus les propos. Il n'est cependant pas facile de mettre l'Europe en image. Les drapeaux européens, l'Université de la Sarre et la collaboration franco-sarroise illustrent ceci. La presse quotidienne l'est également. Pierre Frederix le fait pour *le Monde*. D'autres articles de ce genre ont été rédigés dans les autres titres.

⁷²⁶ *Le Monde* 17 & 18 décembre 1950 p.2

UNE ENQUÊTE DU « MONDE » EN SARRE

VERS « L'EUROPEISATION » DE LA SARRE

De notre envoyé spécial **PIERRE FREDERIX**

[...] Le gouvernement sarrois, s'il a été jamais partisan d'un « deuxième Luxembourg » - ce que j'ignore - verrait aujourd'hui dans sa création le signe d'un recul vers les vieilles solutions nationales. « Notre espoir n'est pas Paris, ce n'est pas non plus Bonn, disait récemment un des¹ dirigeants de la Sarre; notre espoir est Strasbourg. »

On est donc ramené à l'« européisation » de la Sarre, étant entendu que ce mot n'est pas synonyme d'« internationalisation » (au sens où Tanger par exemple est international), et qu'il doit encore moins couvrir une annexion déguisée à quelque pays que ce soit.

Que comporterait une « européisation » de la Sarre ? Essentiellement ceci:

1° La révision des conventions franco-sarroises, et en particulier l'abandon par la France des droits spéciaux qu'elle tient de la convention générale, et qui ne seraient plus compatibles avec l'autonomie réelle de la Sarre telle qu'elle serait définie dans le cadre du traité ;

2° La garantie de cette autonomie par les signataires du traité ou tout au moins par les trois alliés occidentaux ;

3° L'abandon par la Sarre de tous les droits de souveraineté que pourraient reprendre les « exécutifs » européens à créer, exécutifs dont l'Allemagne ferait nécessairement partie.

La première décision à prendre serait d'établir à Sarrebruck — et non à Strasbourg ni à Luxembourg — le siège de l'autorité européenne du charbon et de l'acier. Ainsi matérialiserait-on, aux yeux des Sarrois, la volonté de faire servir leur pays non à des desseins de puissance mais à un destin meilleur du continent, où la géographie, l'économique et l'histoire leur ont assigné une place particulière. Est-ce la faute de la France si les tentatives qui ont été faites pour réunir un bloc tous les hommes de langue germanique ont abouti à des catastrophes ?⁷²⁷ »

L'Europe est désormais incontournable dans la Sarre. Toutefois pour vraiment être effective, il lui faut plus que de simples allusions. On lui propose déjà des sièges, comme ceux de la C.E.C.A.⁷²⁸ et plus sérieusement de la C.E.D. Toutefois cette dernière, rejetée par la France la prive de représentation sur le terrain. C'est dans le

⁷²⁷ *Le Monde* 19 avril 1953 p.3

⁷²⁸ REGITZ Friedrich, *op. cit.*

cadre du Conseil de l'Europe que naît le projet d'eupérisation de la Sarre⁷²⁹. Pour exister, le mariage entre l'Europe et la Sarre a besoin d'un texte fondateur. Le projet Van Naters apparaît comme celui-ci.

- **Le projet Van Naters**⁷³⁰

*Le statut « européen » de la Sarre s'analyse donc en une sorte de protectorat collectif exercé par l'U.E.O.*⁷³¹

C'est dans le cadre du Conseil de l'Europe que ce plan est rédigé⁷³². Le choix de la personne du député hollandais n'est pas anodin. Il est député européen et connu pour son engagement en faveur de l'unification du territoire du continent. Il a également une connaissance non négligeable du territoire sarrois, car il a dû arbitrer de nombreux conflits entre la France et l'Allemagne au sujet de la région. Par exemple, il a beaucoup travaillé sur le respect des droits de l'Homme en Sarre.

« Parmi ces dernières la plus importante est celle des affaires générales, que préside M. Guy Mollet, et qui étudie principalement les trois motions présentées respectivement par les délégués allemands, sarrois et M. Van der Goes Van Naters (Pays-Bas) ; ce dernier a été nommé rapporteur.

La première plainte allemande, qui faisait état de « violation des libertés démocratiques » n'ayant pas été inscrite à l'ordre du jour, a été remplacée par une nouvelle, beaucoup plus modérée dans son fond et dans sa forme, et que nous avons publiée hier.⁷³³ »

Globalement la presse française cite beaucoup le plan Van Naters sans vraiment entrer dans les détails, à part bien sûr dire que le but est l'eupérisation du territoire. Un article est cependant de grande qualité, il s'agit de l'interview de l'intéressé dans la revue européenne. Voyons ce dernier.

⁷²⁹ LEUVREY Bruno, « La Sarre et le Conseil de l'Europe 1949-1954 » *op. cit.* p.109

⁷³⁰ FISCHER Per, « Das Saarstatut des Europarats » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.115-126

⁷³¹ MERLE Marcel, « L'accord Franco- allemand du 23 octobre 1954 sur le statut de la Sarre » in *op. cit.* p.132

⁷³² LAURENT Pierre, « L'évolution de l'union Franco- sarroise depuis 1950 » *op. cit.* p.5 LAURENT Pierre, « L'évolution de l'union Franco- sarroise depuis 1950 » *op. cit.* p.548-550

⁷³³ *Le Monde*, 20 septembre 1952 p.4 « M. Braun, socialiste sarrois déclare au « Monde » Un référendum sincère prouverait que 90 % des sarrois sont en faveur de l'eupérisation »

« Vers l'eupérisation DE LA SARRE ?

INTERVIEW DE M. VAN DER GOES VAN NATERS par GEORGES MAREY :

[...] » Tous les problèmes politiques ne devraient-ils pas d'ailleurs être traités sur ce plan ?

» J'ai constaté, poursuit M. Van der Goes Van Naters, qu'autrefois les différends territoriaux entre les nations se réglaient toujours par les armes. Aujourd'hui, il faut que ce soient des solutions « institutionnelles » qui prévalent. Pourquoi ne pas concevoir, dans le cas de la Sarre comme dans celui de Trieste, des institutions neuves et même « révolutionnaires » ?

» Si l'affaire de Trieste doit recevoir son règlement dans le cadre de l'O. T. A. N., c'est une solution européenne que je propose pour la Sarre, et une solution européenne très concrète. Mais le régime du Conseil de l'Europe est encore insuffisant. Seule la Communauté politique des six nations européennes aura la possibilité de bâtir de façon définitive.

» Ce qu'il faut, c'est élever la Sarre au-dessus des querelles nationales pour en faire le premier territoire européen. »

C'est là en effet le principe de base sur lequel repose le nouveau statut de la Sarre conçu par M. Van der Goes Van Naters : « La Sarre deviendra territoire européen. »

Et, dans cet esprit :

— Un Commissaire européen sera nommé par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe, devant qui il sera responsable. Ce Commissaire sera chargé des intérêts de la Sarre dans toutes les questions de politique extérieure et de défense. Il ne sera ni Français, ni Allemand, ni Sarrois.

— Le Commissaire sera assisté par un Comité consultatif de cinq membres, comprenant obligatoirement un citoyen français et un citoyen allemand.

— Pour toutes les autres questions, le territoire de la Sarre sera administré par un gouvernement sarrois librement élu.

— Jusqu'à la création de l'armée européenne, la défense du territoire sera assurée par les forces placées sous l'autorité du Commandant suprême des forces alliées en Europe.

— L'union économique avec la France et les conventions franco-sarroises (qui viennent d'être tout récemment ratifiées par le Parlement de Paris) seront remplacées par un unique traité de coopération économique conclu entre la France et la Sarre pour une

durée de cinquante ans. Le franc français continuera seul à avoir cours légal en Sarre jusqu'à l'institution d'une monnaie européenne.

— Parallèlement, un marché commun sera également créé, dès que possible, entre l'Allemagne et la Sarre.

[...] Et M. Van der Goes Van Naters de conclure : « Avec cette solution de l'eupérisation, on peut tout faire, tout créer. On peut même envisager d'autres formules que la mienne ; car le système est très souple... Tellement souple que je vous demande la permission d'employer, pour bien préciser ma pensée, une image un peu osée :

» Autrefois on se battait pour trouver des solutions « de fer » ; aujourd'hui, ce que nous nous ingénions à découvrir, ce sont des solutions « de plastique »...

GEORGES MAREY.⁷³⁴ »

Ce plan est généralement approuvé par toute la presse française. *L'Humanité* n'en parle que très peu. L'Europe construite par les Occidentaux est souvent vue comme une alliance contre l'Union soviétique. La C.E.C.A. un regroupement du grand capital. Ces derniers sont assez en retrait dans les négociations sur le statut européen de la Sarre. Les gouvernements ne font pas appel à eux, mais ne manifeste pas non plus un grand intérêt. Ce plan semble être légèrement favorable à la France. Pourtant, l'Europe est en difficulté, surtout après le rejet de la C.E.D. par l'Assemblée française. Le plan devient caduc car il devait légitimer la Sarre européenne en accueillant les instances de décisions de la Communauté de défense.

« BONN CHANGE DE PLAN POUR LA SARRE

Avec le rejet de la C.E.D., l'Allemagne occidentale estime que le plan Van Naters est devenu caduc. Aussi le gouvernement de Bonn veut-il faire sien le plan du député socialiste Mommer. C'est le plan que le chancelier Adenauer apportera à Paris demain. Ce plan prévoit notamment le maintien de l'union économique Franco-Sarroise et renie toute idée d'eupérisation de la Sarre. La France, pour sa part, proposerait l'eupérisation de la Sarre et le maintien de l'Union Economique Franco-Sarroise.⁷³⁵ »

Le rejet de la C.E.D. est souvent à juste titre comme une rupture dans la construction européenne. L'historiographie sur la Sarre va même jusqu'à imputer l'échec du

⁷³⁴ *La revue française* N° 51. décembre 1953 p.69 à 71

⁷³⁵ *Le Populaire* 18 octobre 1954 p.1

référendum au rejet de l'armée européenne. C'est allez sans doute trop vite en besogne. Il ne faut pas perdre de vue que la consultation se déroule en octobre 1955. Entre temps, la fameuse relance de Messine est survenue. Il est cependant vrai qu'une bonne partie du plan Van Naters est caduque sans la C.E.D. Sarrebruck ne peut devenir le siège d'institutions européennes de grande envergure. Toutefois, sans ceci le plan est tout à fait viable. Il s'agit sans doute d'une raison du rejet, mais en aucun cas, à mon sens, de la cause majeure.

C'est dans le cadre des Accords de Paris⁷³⁶, signés entre la France et la République fédérale (donnant l'égalité juridique à l'Allemagne⁷³⁷) que ce plan prend vie. Ce plan n'est cependant pas définitif, car il ne doit être appliqué que jusqu'à la signature d'un (hypothétique désormais) traité de paix⁷³⁸ général avec l'Allemagne⁷³⁹. Voici, la concession majeure faite par la France, tandis que l'Allemagne en signant ces accords reconnaît presque implicitement l'existence au point de vue juridique d'une Sarre autonome, et surtout son détachement du territoire allemand⁷⁴⁰. La presse allemande est très divisée sur ce sujet. Ces accords marquent le début de grandes campagnes pour le retour de la Sarre dans les journaux d'outre-Rhin⁷⁴¹. La presse française n'est pas toujours enthousiaste envers cette solution, mais il permettrait peut-être de régler ce contentieux et d'éliminer Gilbert Grandval qui devient gênant⁷⁴². Ce plan n'est cependant pas imposé à la Sarre. Un référendum doit consacrer ce dernier. Dans les esprits français ce dernier n'est qu'une formalité. Il ne fait aucun doute que les Sarrois l'accepteront⁷⁴³.

⁷³⁶ à propos des Accords de Paris, voir SOUTOU Georges-Henri, « La France, l'Allemagne et les Accords de Paris », in *Relations Internationales*, IHRIC, Paris, n° 52, hiver 1987, p. 451-470, particulièrement sur la Sarre pp.464-465 et MERLE Marcel, « L'accord Franco- allemand du 23 octobre 1954 sur le statut de la Sarre » in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, ed CNRS, 1955 n°1 pp128-133

⁷³⁷ Sur le plan juridique la R.F.A. devient un interlocuteur égal, ce qui est majeur dans la conduite des négociations sur la Sarre in BITSCH Marie- Thérèse, *Histoire de la construction européenne op. cit.*, p.69

⁷³⁸ LAURENT Pierre, « L'Union Franco- sarroise d'après les conventions conclues *op. cit.* p.92

⁷³⁹ Un vaste débat naît dans l'interprétation du mot européisation in SCHUMACHER Winfried, « Konrad Adenauer und die Saar » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar... op. cit.*, pp.57

⁷⁴⁰ MERLE Marcel, « L'accord Franco- allemand du 23 octobre 1954 sur le statut de la Sarre » in *op. cit.* p.129

⁷⁴¹ CAHN Jean Paul, « Reflexions sur l'hebdomadaire allemand... » *op. cit.* p.262

⁷⁴² Le Monde est de plus en plus méfiant envers ce personnage in KRAUS Albert, *op. cit.* p. 105

⁷⁴³ „une majorité de 60 %“ in « Note du département, 1^{er} avril 1955 » Ministère des affaires étrangères (commission de publications des documents diplomatiques français), *Documents diplomatiques français 1955*, Paris, Imprimerie Nationale, 1987 p.379

b. Le referendum⁷⁴⁴: la presse française sous le choc

Cet événement est sans conteste celui qui est le plus suivi par la presse française⁷⁴⁵. Cependant, une bonne partie de l'opinion française ne sait pas qu'un referendum a lieu (près de 15 %), et seulement 50 % connaissent les enjeux⁷⁴⁶. La presse internationale est partagée. Les journaux américains comme le *New York Herald* sont plutôt en faveur le statut, mais sans enthousiasme⁷⁴⁷. Il s'agit surtout pour les Américains de régler un contentieux qui gêne l'intégration européenne. C'est également celui-ci qui détermine la question de la nationalité sarroise. En effet, il doit consacrer aux Sarrois le statut européen du plan Van Naters. Dans le même temps, il confirme la volonté des Sarrois d'être autonome vis-à-vis de ses voisins germaniques. Pourtant, en cas de rejet le statu quo ante devrait être la marche à suivre. Tous savent toutefois que ce serait un désaveu pour la politique française et une victoire pour la diplomatie de la République fédérale allemande.

• L'opinion de la presse et des Français

Il ne s'agit pas d'un referendum constituant, seulement d'une consultation populaire⁷⁴⁸. Il induit de nouvelles données puisque les partis pro-allemands sont dans la partie. Il se constituent alors, en plus que le K.P.S., le Parti social-démocrate⁷⁴⁹ section

⁷⁴⁴ Pour plus d'informations ALTMETAYER Klaus, SINNWELL Erwin, „Die Volksbefragung vom 23. Oktober 1955 und die Eingliederung des Saarlandes in die Bundesrepublik“ in ALTMETAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.81-102 et HÜSER Judith, „Frankreich und die Abstimmung vom 23. Oktober 1955“ in KÜPPERS Heinrich, „Zwischen Bonn und Saarbrücken Rheinland-pfälzische Saarpolitik 1947-1955“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp. 359-379

⁷⁴⁵ KRAUS Albert, *op. cit.* p.206-242

⁷⁴⁶ Herausgegeben von Horst MOLLER und Klaus HILDEBRAND, *Die Bundesrepublik Deutschland und Frankreich Dokumente 1949- 1963*, Munich, KG SAUR, ELZER Herbert, *Band 3 Parteien, Öffentlichkeit, Kultur*, 1997

⁷⁴⁷ „Adenauer Tells Saar „yes“ is best way to oust pro-french regime“ in *New York Herald Tribune*, 21 octobre 1955 p.1

⁷⁴⁸ VIGNES Daniel- Henri, « Le referendum sarrois » in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, Ed CNRS, 1955 n°1 pp134- 139

⁷⁴⁹ REGITZ Friedrich, „Der Weg der S.P.D. im Saarland“ in ALTMETAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.169-176

Sarre, la C.D.U. Sarre⁷⁵⁰ etc. Il existe donc pour les partis chrétien-démocrates et social-démocrate des « doublons ». Les valeurs restent les mêmes entre la C.D.U. et le C.V.P., comme le S.P.D. et le S.P.S., mais démontrent bien que la vie politique est fractionnée. La Sarre a échoué dans ses projets de nationaliser sa vie politique. Le principe d'une nation est cependant jouir d'une politisation réelle⁷⁵¹. Les thèses pro-allemandes sont donc introduites dans le territoire. La presse allemande⁷⁵² est divisée sur la question, entre soutien mitigé pour le statut (comme le souhaite du bout des lèvres le chancelier) et campagne virulente et violente contre l'européisation⁷⁵³ ; les partis pro-allemands ont des relations privilégiées avec le milieu des média allemands⁷⁵⁴. Inversement le F.D.P. et les partis pro-allemands « subventionnent » quelques titres allemands⁷⁵⁵. L'opinion des journalistes sur ces partis sont en général péjoratives. Ces pro-allemands sont même souvent qualifiés d'ultra nationalistes, à l'image du portrait que l'on fait de Heinrich Schneider⁷⁵⁶, leader du parti démocrate⁷⁵⁷, tandis que de l'autre côté du Rhin, il jouit d'une figure plutôt sympathique⁷⁵⁸. Ce dernier n'est pas dénué de vérité.

« SCHNEIDER : « Le fils du menuisier »

Sarrebruck, 23 octobre (Reuter). – Le chef indiscuté des forces « antistatut » en Sarre est un avocat de 48 ans, fils d'un menuisier, Heinrich Schneider. Bel homme, avec d'épais cils noirs, le cheveu clairsemé, Schneider fut membre du parti nazi et S.S. de 1930 à 1937 quand il se sépara de Hitler. Il est actuellement président du parti démocratique de la Sarre, l'un des trois groupes opposés au statut franco-allemand. En 1934, un an avant le plébiscite organisé par la S.D.N., Schneider quitta Berlin pour Sarrebruck où il ouvrit un cabinet d'avocat.

⁷⁵⁰ sur l'évolution de ce parti et ses tensions internes entre pro-autonomistes et pro-allemands WALZ Karl, « Das Ringen christlicher Kräfte um Freiheit und Deutscherhaltung der Saar. Der Weg der Christlich-Demokratischen Union Saar » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 p.162

⁷⁵¹ La communauté p.93

⁷⁵² CAHN Jean Paul, « Reflexions sur l'hebdomadaire allemand... » *op. cit.*

⁷⁵³ ALTMAYER Klaus, SINNWELL Erwin, „ Die Volksbefragung vom 23. Oktober *op. cit.* p.91

⁷⁵⁴ SCHNEIDER Heinrich, *Das Wunder an der Saar op. cit.*

⁷⁵⁵ SCHMIDT Robert, *Saarpolitik 1945-1957*, 3 volumes, Berlin, Dunkel et Humboldt, 1959-1962 p.412

⁷⁵⁶ CAHN Jean Paul, *Le second retour, Le rattachement de la Sarre à l'Allemagne 1955- 1957*, coll.

Contacts Gallo Germanica, Berne, Peter Lang SA, 1985 p.50

⁷⁵⁷ HAACKE Paul, « Die D.P.S.- eine Partei für Deutschland » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.177-190

⁷⁵⁸ CAHN Jean Paul, « Reflexions sur l'hebdomadaire allemand... » *op. cit.* p.262

Découvrant qu'il avait aidé des Juifs et autres ennemis du régime, les nazis expulsèrent Schneider de leurs rangs en 1937. Il fut réformé pendant les hostilités. Après la fin de la guerre, il fut dénazifié dans la catégorie des sympathisants et se fit interdire le barreau. Dans les meetings, il parle posément, mais avec force. Une éclatante musique militaire l'accueille au son de vieilles marches prussiennes, tandis que les buveurs lèvent leur demi de bière.⁷⁵⁹ »

A l'inverse, les partis dits désormais pro-européens (l'adjectif pro-français a miraculeusement disparu) ne sont pas exempts d'éloge. De nouveaux partis apparaissent⁷⁶⁰, mais ce sont les C.V.P. et S.P.S. qui recueillent le plus de bons sentiments. On assiste donc à la séparation en deux partis de la société sarroise. D'une part les partisans du oui et de l'autre ceux du non. Au portrait de Schneider fait écho celui de Johannes Hoffmann, leader du gouvernement sarrois et du C.V.P. (donc proche des idées du Figaro)

« JOHO » : Le Sarrois moyen

Sarrebruck, 23 octobre (Reuter). – M. Hoffmann, premier ministre de la Sarre est, à 64 ans, le prototype du sarrois moyen, ce qui lui vaut une large audience auprès de ses concitoyens.

Courtaud, chauve, le nez chevauché de grosse lunettes, il est doué d'un humour robuste et parle le dialecte du Palatinat occidental. Depuis trois mois, il a porté presque tout le poids de la défense du statut prenant la parole à d'innombrables meetings, parfois cinq à six fois par jour. A l'arrivée des nazis au pouvoir, en 1933, Hoffmann changea d'avis et lutta pour le « statu quo ». Après le plébiscite qui fut un triomphe pour l'Allemagne, Hoffmann émigra au Luxembourg, puis en France et, après 1940 au Brésil.

Les autorités françaises le ramenèrent à Sarrebruck en 1945, et il lutta pour créer le parti chrétien démocrate. sous sa direction, la Sarre a trouvé un niveau de vie supérieur à celui de la France ou de l'Allemagne, et l'industrie sarroise et en plein essor.⁷⁶¹ »

Cette bipolarisation est flagrante dans tous les articles que l'on peut lire. Dans un premier temps, l'issue ne fait pas trop de doute. La majorité est persuadée que les

⁷⁵⁹ *Le Figaro* L 24 octobre 1955 p.5

⁷⁶⁰ *Le Monde* 1^{er} octobre 1955 « Un onzième parti : Le Parti Ouvrier et Paysan »

⁷⁶¹ *Le Figaro* L 24 octobre 1955 p.5

Sarrois approuveront avec bonheur ce statut. En effet, comment les Français pourraient-ils penser que les habitants du territoire rejetteraient ce statut qui leur assure encore plus de prospérité dans un territoire déjà fort riche. La presse frontalière s'inquiète également de l'issue de la consultation. En cas de rejet les relations pourraient être problématiques. Le marché sarrois ne doit pas échapper à la Lorraine. *Le Républicain lorrain*, à ce titre. Cette presse se doit donc de donner une image de prospérité sarroise. Il s'agit aussi pour eux d'une question locale, car il s'agit du titre qui a le plus défendu le rattachement économique.

« Prospérité en Sarre grâce au marché français

Bloc charbonnier, la Sarre ne peut développer son industrie sidérurgique que par L'APPORT DU MINERAI LORRAIN, puisqu'elle n'a aucun gisement ferrifère. Son industrie sidérurgique peut difficilement entrer en compétition avec celle de la Ruhr. La plupart de ses industries de transformation, qui se sont développées dans des proportions considérables PARCE QU'ELLES DISPOSENT DU MARCHÉ FRANÇAIS, ne sauraient trouver les mêmes débouchés en Allemagne, où elles se heurteraient à des industries identiques, maîtresses du marché allemand. Ne disposant que d'une agriculture secondaire dont les productions ne peuvent assurer le ravitaillement de la population que pour trois mois, la Sarre s'approvisionne librement sur le marché français où elle trouve des produits que l'Allemagne, pays industriel dont l'agriculture est également incapable de nourrir la population ne saurait lui fournir.⁷⁶² »

L'optimisme reste jusqu'au dernier moment le mot d'ordre, même si les illusions ne sont guère sincères. On peut s'interroger sur la sincérité de ces articles. Les journaux français se sentent une mission dans ce référendum. La plupart soutient le « oui ». Faire état de la progression du « non » est un peu un constat d'échec. De plus, il ne faut pas perdre de vue que cette presse est lue en Sarre. Ainsi, exprimer de trop grande crainte et un pessimisme encouragerait les adversaires du statut.

« Redressement de la situation

Avec un certain courage, Hoffmann accepta la lutte et entreprit de remonter la pente.

⁷⁶² *Le républicain lorrain* 5 octobre 1955 p.8

La réunion qu'il tint, le 14 septembre à Voelklingen, marque le tournant et ouvrit la deuxième de la phase de la campagne, celle qui tendit vers le rétablissement de l'équilibre d'abord, et ensuite vers la remontée de la cote du « oui ». Ce soir là, dans le fief des Roechling, le président de l'Etat sarrois put parler, malgré les provocations des pro-allemands qui avaient été jusqu'à dire qu'il ne sortirait pas vivant du guêpier de Voelklingen. Les pro-allemands tirèrent la leçon de l'événement et leurs trois partis décidèrent de former un front commun pour mieux abattre l'adversaire.⁷⁶³ »

La question de la nationalité revient au devant de la scène lors de ce référendum. Il s'agit pour beaucoup d'un choix entre l'Allemagne et la France (l'Europe passe à la trappe). L'Histoire⁷⁶⁴ est à nouveau utilisée avec comme principale représentation Sarrelouis et les frontières de 1814. Les procédés utilisés avant 1947 sont à nouveau mis en oeuvre. Les arguments ethniques et linguistiques viennent compléter la reconstruction historique du territoire de la Sarre. Les Sarrois ne sont plus germaniques. Ces propositions sont très importantes dans la volonté de créer une nouvelle nation⁷⁶⁵.

« Or, à côté de ces Prussiens, presque toujours francophobes, demeurés pangermanistes à travers toutes les vicissitudes des deux siècles écoulés et sauf pendant les années de présence française détenant les leviers de commande, les autochtones, qui représentent pourtant 75 % de la population totale, d'origine celtique quoique de langue germanique, restaient inaperçus parce qu'ils sont calmes, peu expansifs, disciplinés.⁷⁶⁶ »

L'Humanité est cependant plus réservée sur l'issue du scrutin. Elle se place du côté du K.P.S. Elle est certes réticente aux idées lancées par les partis pro-allemands, mais du fait de l'alliance du parti communiste sarrois avec la C.D.U. le S.P.D. et le parti démocrate, la critique est moins acerbe, du moins pour l'instant. Pour ces derniers, si la Sarre rejette le statut c'est à cause de leur opposition à la politique menée en France et « les marchands de canons » de l'alliance européenne. Le sentiment d'appartenance à la

⁷⁶³ *ibid.* 11 octobre 1955 p.9 « La Sarre dira-t-elle « oui » ou « non » ? »

⁷⁶⁴ *ibid.* J 20 octobre 1955 p.1 Avant le vote de dimanche en Sarre « Quelques réminiscences historiques que les partis pro-allemands se gardent de rappeler à leurs auditeurs (*De notre envoyé René BOUR*) »

⁷⁶⁵ Théories du nationalisme p.178

⁷⁶⁶ *Le Républicain lorrain* 18 septembre 1955

communauté allemande des sarrois n'est que très peu présent dans ces articles. Le choix des interlocuteurs n'est pas neutre non plus.

« VEILLE DE REFERENDUM EN SARRE

Partisans et adversaires du « STATUT EUROPÉEN » lancent leurs ultimes appels (De notre envoyée spéciale Rosa MICHEL)

La voix de la rue

Il est oiseux, à deux jours de la consultation populaire, de faire des pronostics.

Mais si l'on en croît la voix de la rue, les « non » semblent devoir être fort nombreux. !

Et ce « non » s'adresse à la cherté de la vie, aux cadences toujours plus infernales dans les mines de fer et de charbon ; à l'absence de libertés, à l'oppression culturelle qu'implique le régime présent de la Sarre et qui est symbolisé par un mot : le « statut ».

Ce « non », c'est aussi pour une grande partie de la population un « non » à la politique de la guerre froide et aux préparatifs de guerre.⁷⁶⁷ »

Pourtant quelques jours avant le référendum, l'heure est au pessimisme. On revient sur la politique menée en Sarre, et on commence à tirer les leçons et pointer les erreurs. *L'Indépendant* qui n'est pas un journal gouvernemental à proprement parler peut avoir peut être plus d'objectivité que les grosses entreprises. Pourtant, il faut bien se rendre à l'évidence. Le statut a peu de chances d'être approuvé par la population sarroise. Certains journalistes commencent même à se détacher des thèses qu'ils avaient défendues quelques jours plus tôt.

« A propos du referendum sur la Sarre

A 20 ans de distance, les Sarrois auront une nouvelle fois à fixer leur sort le 23 octobre. Quelques que soient les subtilités juridiques et les illusions dont certains Français, là comme ailleurs, aiment à se bercer, le sens du vote est clair.

Il ne s'agit pas de croire que le rejet du statut proposé aurait l'effet de maintenir indéfini le régime actuel. Le choix proposé aux Sarrois, qu'on le veuille ou non, c'est le retour à l'Allemagne ou un système d'autonomie interne sous la dépendance de l'Union Européenne occidentale- faisant de la Sarre le premier territoire européen d'une Europe qui d'ailleurs n'existe pas encore.

⁷⁶⁷ *L'Humanité* 22 octobre 1955 p.1

[...] Il est exact que le résultat du plébiscite apparaît aujourd'hui comme incertain.

Il y a un an, un résultat favorable à l'autonomie sarroise, c'est-à-dire aux intérêts français, semblait une certitude mathématique. Il y a 6 mois encore, les chances de succès apparaissaient très fortes. Rapporteur des accords devant le Conseil de la République, je l'avais moi-même affirmé, tant le résultat de mes enquêtes que les informations qui me parvenaient, abondaient dans le même sens. Aujourd'hui, le ton a singulièrement changé.

[...] Pour ma part, je reste convaincu que le bon sens de la population sarroise l'emportera sur des impulsions compréhensibles mais irraisonnées. Cette inquiétude serait quelque chose de bon et d'utile, si elle pouvait nous amener à admettre une fois pour toutes que la politique internationale est un ensemble indivisible et que nous ne pouvons espérer voir triompher chez les autres une idée qui nous est avantageuse lorsque nous la refusons pour nous-mêmes.

A. PINTON, *Sénateur du Rhône*.⁷⁶⁸

L'inquiétude est donc bien le mot d'ordre à cette veille de référendum. Ce qui inquiète le plus l'opinion publique et la presse est sans doute le certain renouveau du nationalisme, assimilé au pangermanisme et au nazisme dans le territoire. Le fait qu'ils soient propagés par les partis pro-allemands renforce ce constat d'échec d'autant plus que ces leaders sont souvent des Sarrois.

- **Le renouveau du nationalisme**

Comme nous l'avons vu, les Sarrois sont désormais partagés en deux camps. Les pro-européens, donc dans un certain sens sont les « gentils » pour faire simple, étaient encore décriés comme majoritaires avant le début de la campagne électorale. Les « méchants » pro-allemands descendants des Prussiens n'étaient que très faiblement présents. Cependant, avec l'autorisation des nouveaux partis, soutiens de la République fédérale allemande, les thèmes nationaliste renaissent dans la région. Ceci n'est pas anodin. On assiste alors à une sorte de ligne de partage des eaux. L'avis sur la nationalité des Sarrois est subordonné à ces thèmes. Le nationaliste renaissant fait bien sûr peur et rappelle sans conteste le référendum de 1935. Les Sarrois que l'on croyait guéris de la fièvre du nationalisme ne seraient finalement pas tant acquis que cela à la

⁷⁶⁸ *L'Indépendant* S 22 octobre 1955 p.1/6

cause de l'Europe. Cependant, l'heure n'est pas au doute dans la presse française. Il y a indéniablement une résurgence, plus qu'une renaissance, du nationalisme, mais pas encore dans les cœurs des Sarrois, seulement dans le langage des leaders pro-allemands. Ainsi, le nationalisme (on ne parle pas ici de patriotisme pour les Allemands, le nazisme a donc radicalisé ces notions, surtout pour les observateurs) est synonyme de francophobie et de violence. Violence est d'ailleurs un des mots d'ordre les plus répandus. L'atmosphère du référendum est électrique, même si aucun grave incident n'est à déplorer. Même si les méthodes des partisans du « non » font analogie avec ceux pratiqués par les nazis⁷⁶⁹. *Le Figaro* avec Alfred Grosser est le titre qui s'inquiète le plus de cette campagne, le journal n'est sans doute pas guéri de sa germanophobie⁷⁷⁰.

« Campagne d'intimidation jusqu'à la dernière minute

PARTISANS DU « NON » ont tenté de semer la panique chez leurs adversaires

[...]

Les « non » nagent dans l'opulence

Intimidation et guerres des nerfs, coups de sonnettes impératifs en pleine nuit chez les partisans déclarés du « oui » : « Six fois ils sont venus la nuit dernière et se sont enfuis, voyant les fenêtres s'éclairer », nous dit, au comble de l'énervement, la veuve d'un grand patriote socialiste sarrois. Autre exemple, vous êtes chez vous, le téléphone sonne, vous décrochez, un disque vous enfonce dans la tête « Votez non, votez non. »

A noter également l'organisation des initiatives, ventes d'insignes, dons de trèfles à quatre feuilles en étoffe, de ballons marqués de « non », distribution gratuite de journaux dans les rues, tout vient des opposants du statut, on nous dit que la presse pro-allemande a été abondamment fournie en papier, alors que celle des partisans de Hoffmann a failli en manquer. Bref, les « non » ont semblé nager dans l'opulence et n'ont pas regardé la dépense... L'Allemagne de l'Est pourrait sans doute fournir tout particulièrement certaines explications à cet égard.

Mais parcourons un peu les rues animées de la ville, juste avant l'ouverture du scrutin, ici dans le passage Kino, rue de la Gare, une cinquantaine de personnes regardent placidement brûler un petit tas de journaux gouvernementaux : feu de joie sans grande joie.

⁷⁶⁹ SCHMIDT Robert, *Saarpolitik 1945-1957*, 3 volumes, Berlin, Dunkel et Humboldt, 1959-1962 p.467

⁷⁷⁰ KRAUS Albert, *op. cit.* p.134

Soudain, dans le lointain, puis de plus en plus près, une sirène lugubre. Paraît une gigantesque voiture de pompiers d'où débarquèrent harnaché de pied en cap, hachette en côte, une équipe qui se met à déverser de puissants jets d'eau sur quatre journaux empilés en un monticule dérisoire lançant de faibles lueurs jaunes et dégageant beaucoup de fumée. Ces tableaux, où les proportions défient le bon sens, fait songer à un Dubout ou à un dessin animé. Naturellement, les spectateurs au début clairsemés s'amassent... Sa besogne accomplie, la voiture repart... Les journaux s'enflamment de nouveau pour quelques minutes encore.⁷⁷¹ »

Le second procédé utilisé, selon la presse française est le mensonge. Les Sarrois sont trompés. Voici quelques exemples. La notion de colonisation économique est toujours mise en avant. Dans les manifestations par exemple, l'union monétaire, comme l'union économique sont critiquées, et on demande leurs abrogations ou au moins une adaptation. On voit donc que c'est bien de la présence de la monnaie qu'il est question. A ce titre, on demande le rattachement de la Sarre à l'aire économique allemande. Le deutsche mark étant plus stable et le franc ayant subi de nombreuses dévaluations, l'équation est simple.

« Ils profèrent découvrir « 15 mensonges » dans le statut du 23 octobre 1954 et la Convention de coopération économique entre la France et la Sarre signée en mai dernier.

Ces « 15 mensonges » alimentent à raison d'un par jour, une série d'articles publiés simultanément, dans les trois journaux d'opposition.

En même temps, les informations les plus erronées sont destinées à impressionner les ouvriers : salaires supérieurs de mineur de la Ruhr, alors que c'est le contraire, la France néglige systématiquement les investissements en Sarre au bénéfice de la Lorraine, etc... On ne leur dit pas qu'ils bénéficient d'allocations familiales inconnues dans la Ruhr, que leurs pensions sont plus élevées que celles des mineurs de la Ruhr, que le chômage, qui existe en Allemagne est pratiquement inexistant en Sarre.⁷⁷² »

Des arguments politiques entrent en compte aussi comme l'instabilité des gouvernements français, mais surtout la guerre d'Algérie (les Sarrois croient alors que

⁷⁷¹ *Le Figaro* L 24 octobre 1955 p.5

⁷⁷² *Le républicain lorrain* 5 octobre 1955 p.8

les enfants du pays pourraient aller se battre en Afrique du Nord si jamais le statut est adopté) fait débat. Le vote en lui-même se déroule dans un contexte assez électrique, on sent des tensions assez vives. On peut remarquer de nombreuses intimidations des deux camps, pourtant on ne peut pas dire qu'il y ait eu de véritables fraudes électorales.

« Pourtant, commencée dans la violence, la campagne électorale s'est terminée dans la violence, malgré les efforts et les admonestations du président de la Commission neutre du référendum, le sénateur belge M. Deshousse.

Celui-ci a prononcé un discours à la radio, à la veille du scrutin. M. Deshousse a rappelé aux électeurs sarrois le sens de leur vote, les buts et les motifs de la consultation à laquelle ils étaient appelés. C'est parce qu'il voulait parler le dernier et empêcher les partis pro-allemands de défigurer ses propos que M. Deshousse a choisi de prononcer son discours samedi soir. Les proallemands se sont immédiatement déchaînés contre celui qu'ils ont appelé « le roi des immixtionistes⁷⁷³ ».

L'Humanité, pourtant très virulente sur ces questions hésite un peu à dénoncer ces pratiques décrites comme fascistes par les autres journaux. Les critiques sont rares. Elles existent cependant, mais du bout des lèvres. Ceci s'explique par le fait que le K.P.S. et les Communistes en général sont alliés aux partis pro-allemands dans la campagne du non. Ils sont cependant un peu en retrait, d'ailleurs il ne font pas partie du Heimatbund.

« Déjà, les revanchards les plus forcenés d'Allemagne occidentale mettent à profit la situation actuelle de la Sarre pour déchaîner contre la France une campagne chauvine dans le pire style nazi. Les propos tenus à Sarrebruck par des hommes tels que le Dr Schneider et le Dr Ney rappellent les discours dans lesquels Hitler et Goebbels exploitaient naguère les injustices du traité de Versailles. La façon dont une telle propagande est aidée par Bonn en dit long sur les lendemains que l'« européanisation » de la Sarre préparerait à notre pays. ,

[...] Tout en combattant les campagnes chauvines et francophobes, le Parti Communiste en Sarre appelle les électeurs à dire « Non », dimanche prochain, au statut « européen »: Ce faisant, il sert fidèlement à la fois les aspirations nationales des Allemands de la Sarre et la cause de la paix. Celle-ci exige, en effet, que prévale une solution durable du

⁷⁷³ *L'Express*, 24 octobre 1955 : « La Sarre a voté dans la confusion »

problème sarrois. Seule la lutte commune des forces démocratiques de France et d'Allemagne parviendra à l'imposer.⁷⁷⁴»

Les thèmes du retour à la mère-patrie, développés pour la majorité au XIXe siècle (le « Vaterland⁷⁷⁵ » ainsi qu'avec Fichte⁷⁷⁶) et de l'unité de la patrie allemande passent donc comme des manifestations du nationalisme dans le territoire de la Sarre. La violence n'est pas absente, il est vrai. Mais il s'agit plus de violence envers le gouvernement Hoffmann, que l'on qualifie de séparatistes⁷⁷⁷. L'U.E.O. est là en tant qu'observateurs, et n'ont eu que très peu à intervenir. On ne saurait taxer ce conseil de malveillance envers la France et les partisans du statut européen. Il est donc plus juste de parler d'atmosphère électrique plus que de violences. Mais il est bien clair que ce scrutin est un moment primordial la prise de conscience par la presse que les sentiments nationaux sont bien plus importants que les notions un peu artificielles que l'on a voulu leur imposer.

« Jusqu'au dernier moment la campagne a été violente. Les partis pro-allemands, hostiles à la France, ont pratiquement faussé le scrutin. 1005 observateurs, hollandais, belges, italiens, luxembourgeois et britanniques de l'U.E.O. surveillèrent les opérations électorales. Les résultats devaient être connus ce soir vers 23 heures. Ils devaient être proclamés dans la salle du Landtag sarrois.⁷⁷⁸ »

Les antistatuts ne sont jamais décrits comme des démocrates. Pourtant, tous ce qu'ils disent dans leurs discours n'est pas forcément faux. Par exemple dans le domaine économique, l'Allemagne est, il est vrai, plus dynamique que la France. De même dans le domaine des libertés, notamment culturelles, la R.F.A. n'a rien à envier à la France. Ce qui est manifeste, c'est que l'Allemagne de l'Ouest représente véritablement la

⁷⁷⁴ *L'Humanité* 20 octobre 1955 p.3

⁷⁷⁵ WEIDENFELD Werner, *op. cit.*, Von Thadden Rudolf « Das Schwierige Vaterland » p.51

⁷⁷⁶ Théories du nationalisme p.41

⁷⁷⁷ Les pro-allemands réfutent complètement la thèse de l'existence d'un sentiment européen en Sarre, car ils ne nomment jamais leurs adversaires par la formule « pro-européens », mais plutôt par « séparatistes ». On remarque bien le choc d'une certaine forme de nationalisme allemand in HANNIG Jürgen, « Separatisten-Nationalisten ? Zum Abstimmungskampf 1955 », in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995. Sur les différents sens du terme séparatiste KRAUS Albert, *op. cit.* p.168 et 177 sur le nationalisme.

⁷⁷⁸ *Le Populaire* 24 octobre 1955 p.1

nation allemande, mais un nationalisme pacifié⁷⁷⁹. Cependant la presse n'en parle pas. Quoi de plus normal finalement. Il faut noter que la presse anglo-saxonne qualifie bien de pro-allemand les « antistatuts », mais leur nationalisme n'est jamais vraiment mis en avant comme quelque chose de dangereux⁷⁸⁰

- **Le vote, le désarroi de la défaite**

*Un réveil cruel*⁷⁸¹

Le statut proposé est rejeté à plus de 67,7 %. L'échec de la politique française dans le territoire est donc latent. Par deux fois en 20 ans, les propositions françaises ont été rejetées. La presse se réveille donc avec un certain goût d'amertume. Cependant, les premières réactions sont réalistes et décrivent ce résultat comme une sanction pour la France⁷⁸².

Le constat d'échec sur les idées d'autonomie et européenne est flagrant. La question de la nationalité sarroise est maintenant résolue, mais pas dans le sens souhaité par la France. L'heure est au pessimisme.

« Les illusions perdues »

Laissons à nos dirigeants le soin de nous expliquer le contraire, mais constatons que la France a perdu la partie en Sarre.

On pourra certes déplorer qu'un essai de normaliser les rapports franco-allemands par un accord entre Paris et Bonn ait été vain, et que la passion nationaliste, une fois de plus, réveille un antagonisme à peine assoupi. La campagne haineuse des partis pro-allemands ne sera pas oubliée de sitôt. [...]

C'est une des premières raisons qui ont entraîné le vote des Sarrois. Ils n'ont pas choisi entre un statut européen qui assurait leur prospérité ou un régime dont ils connaissent (quoi qu'en dise M. Pinay) l'aspect fragile et provisoire. Ils ont choisi entre la France et l'Allemagne, et notre erreur lointaine est d'avoir soumis nos objectifs économiques à une épreuve qui ne pouvait être que politique.

⁷⁷⁹ WEIDENFELD Werner, *op. cit.*, MOMMSEN J. Wolfgang, Wandlungen der nationalen Identität p.186

⁷⁸⁰ « Saar votes « no » by 2 to 1, kills « European » Statute » in *New York Herald Tribune*, 24 octobre 1955 p.1

⁷⁸¹ *Le Monde* M 25 octobre 1955

⁷⁸² *Le Courrier de Metz*, «Wir sind blamiert » 24 octobre 1955 p.1

[...]

La polémique franco-allemande va s'ouvrir plus ardente que jamais. Les illusions européennes ont reçu un coup mortel. Telles sont les premières conséquences.

Entre un peuple qui, dix ans après son écrasement, retrouve sa puissance, et une nation qui s'abandonne dans l'indifférence de ses propres citoyens, et ne vit que de slogans, la partie n'était pas égale.

Et les Sarrois, comme toujours les Allemands, sont allés vers le plus fort.⁷⁸³

Les Allemands sont peut être vus comme les plus forts, mais aussi les plus dangereux. L'équilibre politique que la France avait tenté de mettre en place est en difficulté. On craint désormais une résurgence des tensions avec le voisin d'outre-Rhin. L'expérience de 1935 est redoutée. Le rattachement de la Sarre a été le début de l'expansionnisme allemand en Europe. On craint donc un recommencement de l'Histoire. Toutefois, il est clair que la R.F.A. n'est pas l'Allemagne hitlérienne. Des difficultés dans les négociations entre la France et l'Allemagne occidentale sont redoutées.

« UN VOTE NEFASTE

par André FRANCOIS-PONCET

LE vote de la Sarre, hostile au projet de statut que la France et l'Allemagne lui proposaient, est plus regrettable que surprenant. On devait s'y attendre, pour peu que l'on voulût bien ne pas regarder comme négligeables les enseignements du passé.

Les Sarrois se détournent de l'Allemagne quand celle-ci est gisante et sans force. Ils retournent à elle quand elle reprend vigueur et santé.

Au lendemain de la capitulation, leur patriotisme ne les a pas empêché de se jeter dans les bras de la France. Grâce à quoi, ils échappèrent aux maux qui affligeaient leurs compatriotes, aux inconvénients d'une monnaie sans pouvoir d'achat, à la disette, au démantèlement des usines, aux rigueurs de l'occupation.[...] ⁷⁸⁴ »

c).L'épilogue du conflit de la nationalité sarroise

⁷⁸³ *L'Aube* 24 octobre 1955

⁷⁸⁴ *Le Figaro* M 25 octobre 1955 p.1

Le referendum a permis de trancher très rapidement cette question de la nationalité sarroise. Ces derniers sont bels et bien des Allemands. On peut même aller plus loin, avec la déception du résultat, certains journaux n'hésitent pas à taxer les Sarrois « d'Allemands pires que les autres ». En quelques mois, ils passent donc d'amis de la France en ennemis⁷⁸⁵.

- **Pangermanisme, nazisme, francophobie : les Sarrois des Allemands pires que les autres**

*80 % allemand et au moins 150 % prussien*⁷⁸⁶

Le choc du referendum n'avait pas tellement affecté *l'Humanité*. Il interprétait la victoire du « non » comme un refus d'un statut élaboré par les « marchands de canons ». Mais très vite, les Communistes se rendent compte qu'il n'en est rien. Les élections du landtag, après la démission de Johannes Hoffmann et de son gouvernement, voient la victoire des partis pro-allemands. Dans ces cadres, beaucoup d'anciens membres du parti nazi et d'acteur du referendum de 1935. Ceci inquiète forcément *l'Humanité*.

« Les néo-nazis l'emportent aux élections sarroises

[...]

53 candidats nazis

Soutenus officiellement par Bonn jusqu'à ces derniers jours, ces trois partis viennent de recevoir à la veille du scrutin l'investiture officielle et publique des dirigeants politiques d'Allemagne occidentale.[...]

Les « spécialistes » ne leur ont pas manqué pour cela. C'est ainsi qu'on a pu relever parmi les candidats du Heimatbund les noms de 53 personnages bien connus pour leur ancienne appartenance au parti nazi. Ils n'en firent d'ailleurs nul mystère. Mais au contraire, dans les biographies qu'ils ont rédigées à l'intention de leurs électeurs, ils ont tiré gloire de leurs états de service dans la Wehrmacht hitlérienne.

⁷⁸⁵ Il semble que l'aspect physique des Sarrois change aussi « Il peut examiner plus à loisir la population dont l'aspect extérieur est essentiellement germanique. De nombreux enfants et jeunes gens revêtent la courte culotte de peau à bretelles. Les hommes portent la casquette haute à large visière etc. » in DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin*, op. cit. p.12

⁷⁸⁶ *Le Républicain lorrain* 25 octobre 1955

Le style de Goebbels

Le style même de la propagande de ces trois partis a porté aussi, l'estampille nazie. Le Heimatbund n'argumente pas. Ses affiches, ses tracts, sa presse sont d'une indigence de pensée flagrante. C'est une suite de slogans rédigés parfois sous forme de bouts-rimés, rappelant de « le fourreur qui fait fureur », ou « les meubles machin-chose qui font voir la vie en rose ». [...]

A la manière nazie encore, affiches et tracts du Heimatbund arborent d'énormes symboles choisis comme insignes par chacun des trois partis du bloc. Ainsi, le D.P.S, combat sous l'égide du trèfle à quatre feuilles porte-bonheur ; la C.D.U. se réclame de la croix à la façon de l'inscription qui figurait sur les ceinturons de la Wehrmacht et qui proclamait : « *Gott mit uns* » (« Dieu avec nous ») ⁷⁸⁷ »

Il dresse même la liste de « nazis » du nouveau gouvernement. Le fait que la majorité de ces informations soient vrais donne un vrai crédit à ce journal. La renaissance du pangermanisme allemand et du nationalisme outrancier fait encore terriblement peur, même 11 ans après la chute du Reich.

Seize nazis élus à la nouvelle Diète de Sarrebruck

Parmi les députés du Heimatbund, qui viennent d'être élus à la nouvelle Diète sarroise, on compte au moins seize anciens nazis. En voici la liste :

« Démocrates chrétiens » (C.D.U.)

■ *Dr Hubert Ney, président du parti (ancien membre du « N.S. – Rechtswahrerbund », du « Reichskolonialbund » et du « N.S.-Kriegerbund », organisation avant 1935 en Sarre la « Deutsche Front », lors du premier procès du criminel de guerre Roechling, il fut l'un des défenseurs de l'accusé) ;*

■ *Dr Erwin Albrecht, vice-président du parti (membre du parti nazi depuis 1936, ancien « Oberscharfuehrer » des S.A., fut pendant la dernière guerre président à Prague d'un tribunal spécial allemand et, à ce titre, fit l'objet d'une demande d'extradition de la Tchécoslovaquie en 1953) ;[...]*

« Démocrates » (D.P.S.)

■ *Dr Heinrich Schneider, chef du parti (entré au parti nazi en 1931, fut l'un des premiers propagandistes hitlériens en Sarre ;*

⁷⁸⁷ *L'Humanité* L 19 décembre 1955 p.1 & 3

- *Peter Engel (engagé volontaire dans la « Waffen-S.S. » en 1937, gardien au camp de concentration de Dachau, grade de « Hauptscharfuehrer » de la SS) ;*
- *Richard Becker, président du parti (membre du parti nazi depuis 1937, membre bienfaiteur de la SS) ;[...]*
Social-démocrates (S.P.D.)
- *Friedel Regitz, vice-président du parti (entré au parti nazi en 1943) ;*
- *Alwin Kulawig (engagé volontaire dans la « Waffen SS », a fréquenté l'école SS).*⁷⁸⁸

Les dirigeants sarrois sont donc pires que tout. Toutefois, le journaliste communiste à toujours tendance à exagérer ces propos. Le régime en place bien qu'ouvertement patriote, n'est pas à proprement parler néo-nazi⁷⁸⁹. Le but simple est le rattachement politique et économique à l'Allemagne et rien d'autre. Les autres journaux ne sont pas insensibles à cette relative renaissance du nationalisme⁷⁹⁰ dans le territoire. Toutefois, dans les journaux proches du pouvoir l'heure est à l'apaisement. Il y a de l'amertume certes une légère peur, mais pas de quoi s'alarmer outre-mesure. *L'Economie* déplore la fin de l'union économique franco-sarroise. Les autres journaux sont inquiets. *Le Populaire* ne compte seulement deux anciens nazis.

« DEUX ANCIENS NAZIS ELUS

Le Dr Erwin Albrecht, vice-président de la C.D.U. pro-allemand de Sarre, qui avait été réclaté comme criminel de guerre par les autorités tchécoslovaques, en raison de son activité comme juge à Prague pendant l'occupation allemande, a été élu à Sarrebruck sur la liste de son parti, où il figurait en troisième position.

De même l'ancien gardien-chef du camp de concentration nazi de Dachau, Peter Engel, qui était en quatrième position sur la liste démocrate pro-allemande de Sarrebruck entrera à la nouvelle diète sarroise comme député.⁷⁹¹ »

⁷⁸⁸ *L'Humanité* 21 décembre 1955 p.3

⁷⁸⁹ ***L'Humanité* 26 décembre 1955 p.3** « SARRE : le Dr. Ney (*chef des néo-nazis*) chargé de former le gouvernement **Le gouvernement, président de la filiale sarroise du parti chrétien-démocrate, qui a pour chef de file Adenauer, a accepté de constituer le nouveau gouvernement sarrois. Il poursuit des consultations dont von Papen, autre ancien nazi tire les ficelles.** »

⁷⁹⁰ Ce nationalisme est souvent assimilé au militarisme allemand in Sur Georges Bidault et sa conception de l'Allemagne et de la Sarre MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, op. cit. p.169

⁷⁹¹ *Le Populaire* 20 décembre 1955 p.1

Le Monde déplore tout simplement la fin de l'amitié entre la France et la Sarre. Le nationalisme allemand est une chose, ce qu'il redoute le plus c'est l'installation d'une francophobie (que le gouvernement ne cherche plus à contrer). La Sarre est abandonnée à son destin allemand.

« *Une leçon de foi européenne*

L'issue des élections sarroises ne faisait guère de doute. Mais les conditions dans lesquelles, elles se sont déroulées et, plus encore, les résultats auxquels elles viennent de donner lieu leur confèrent un sens quelque peu différent de celui que laissaient prévoir nos abdications officielles.

L'événement majeur toutefois des dernières quarante-huit heures aura été l'intervention du chancelier Adenauer. On sait par quelle virulence, par quelle fureur antifrançaise, s'est distingué le nationalisme du Dr Ney et de ses colistiers.⁷⁹² »

L'opinion des frontaliers n'est pas tendre non plus avec ces Sarrois qui les ont une fois de plus trahi, comme en témoigne la lettre d'un Lorrain⁷⁹³. Un tribunal international, décidé avant le referendum, est créé pour protéger la partie perdante. Elle est même qualifiée de « minorité politique », voire de « nation » de la même manière qu'une minorité nationale⁷⁹⁴. Il reste cependant des intérêts non négligeables dans le territoire. La Sarre est allemande certes, mais il faut encore sauver ce qui peut l'être. De plus, il s'agit tout simplement de tout faire pour que la transition se passe le mieux possible. La réconciliation franco-allemande sans ce fardeau sarrois est en marche. Reste donc à choisir les modalités du rattachement et les éventuelles compensations vis-à-vis de la France.

- **Les Accords de Luxembourg⁷⁹⁵ et la prise de conscience des Français que la Sarre est allemande**

⁷⁹² *Le Monde* 20 décembre 1955

⁷⁹³ Voir annexe n°24

⁷⁹⁴ CONAC, « La jurisprudence du tribunal international de la Sarre » in *Annuaire français de Droit International*, publié par le CNRS, Paris, Ed CNRS, n°3 1957, pp 254- 262 et DERUEL François, « Le tribunal de la Sarre » in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, Ed CNRS, n°2 1956 pp 509- 516

⁷⁹⁵ MERLE Marcel, « Le règlement de la question sarroise et la liquidation du contentieux franco allemand », in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, Ed CNRS, vol II 1956 pp181- 205

Lors de ces accords la question de la nationalité n'est plus vraiment au cœur des débats. Tout est tranché avec le résultat du référendum. Cependant, la France ne veut pas abandonner tout ce qu'elle a construit dans le territoire, notamment dans le domaine économique et houiller. Les négociations commencent très rapidement. Dès la constitution d'un nouveau gouvernement, hostile au maintien de l'union franco-sarroise les nouveaux hommes forts du territoire militent pour le retour de la Sarre comme 11^e Land d'Allemagne. Peu pense finalement que le rejet du statut induit un retour au statu quo ante. Les Sarrois n'ont pas rejeté le statut pour rester dans l'orbite française, bien au contraire.

« Qu'arriverait-il en cas de rejet du statut ?

Le chancelier sait — et pour cause — que si le statut est rejeté, il n'y aura pas de nouvelles négociations (en aucun cas), qu'on en reviendra tout bonnement au statu quo ante, que les partis pro- allemands seront de nouveaux interdits et que l'union franco-sarroise sera maintenue. Mais les politiciens allemands, qui prennent toujours leurs désirs pour des réalités et qui sont experts dans l' « interprétation » des textes des traités quand il le faut, ont systématiquement dissimulé la vérité à la population, tant d'un côté que de l'autre de la frontière sarroise. Là est leur responsabilité, là est leur culpabilité.⁷⁹⁶ »

Très vite les choses sont réglées. La France aura quelques compensations, notamment la canalisation de la Moselle⁷⁹⁷ (qui fut difficile à acquérir) par la France, l'Allemagne et le Luxembourg, ainsi que quelques compensations en livraisons de charbon. La Sarre doit revenir politiquement à l'Allemagne dès le 1^{er} janvier 1957, et économiquement trois ans plus tard. La nouvelle équipe gouvernementale de Guy Mollet, empêtrée dans le borbier algérien veut aller plus vite et surtout terminer la réconciliation franco-allemande. La Sarre revient donc dans l'orbite allemande, avec il est vrai peu de présence des hommes politiques sarrois⁷⁹⁸.

⁷⁹⁶ *L'économie* 22 septembre 1955 p. 6 & 7

⁷⁹⁷ PITZ Ernest, « Das Verkehrswesen im Saarland » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.653-667 p.663

⁷⁹⁸ CAHN Jean Paul, *Le second retour, Le rattachement de la Sarre à l'Allemagne 1955- 1957*, coll Contacts Gallo Germanica, Berne, Peter Lang SA, 1985

« Accord franco-allemand sur le problème sarrois

Guy Mollet et le chancelier Adenauer ont conclu à 1 h. 50 hier matin, à Luxembourg, un accord de principe sur la Sarre, et la canalisation de la Moselle. [...]

La Sarre devient politiquement allemande à compter du 1^{er} janvier 1957 en principe. Après cette date s'ouvre une période transitoire de trois ans précédant le rattachement économique et monétaire. Le régime définitif de la Sarre, a souligné le secrétaire d'Etat, sera caractérisé par un effort pour maintenir au niveau le plus élevé les échanges franco-sarrois. Le tiers de la production sarroise de charbon sera commercialisé par un organisme français.

Warndt et canalisation de la Moselle [...]

Le changement de monnaies en Sarre [...]

Faciliter la détente entre l'Est et l'Ouest [...]

L'Euratom et le Marché commun [...]⁷⁹⁹ »

La réconciliation franco-allemande est donc désormais débarrassée du boulet sarrois. Tout le monde s'accorde à dire que cette une chance pour l'Europe qui a subit en quelques temps deux échecs sensibles pourtant avec le rejet de la C.E.D. et du statut sarrois. Pourtant les directions amorcées à Messine et le renforcement de l'axe Bonn-Paris, laisse présager de bonne chose. Les frontières occidentales sont désormais définies. Les peuples le sont également.

« Une ère nouvelle s'ouvre en Europe

Les traités franco-allemands ont été signés samedi à Luxembourg

Luxembourg, 28 octobre. — Les accords sur la Sarre, le canal d'Alsace et la canalisation de la Moselle, ainsi que la convention d'établissement entre la France et l'Allemagne et l'accord modifiant le traité de la C.E.C.A, ont été signés samedi en fin de matinée à Luxembourg dans les salons du ministère des Affaires étrangères.[...] ⁸⁰⁰ »

⁷⁹⁹ *Le Populaire* 6 juin 1956 p.1

⁸⁰⁰ *Le Populaire* 29 octobre 1956 p.1 & 2

La Sarre qui a participé aux négociations en tant qu'entité⁸⁰¹, devient de ce fait un nouveau land allemand et quitte l'orbite économique française. Les accords de Luxembourg sont donc une rupture car, pour la première fois depuis dix ans, la France et surtout la presse française reconnaît ouvertement que les Sarrois sont des Allemands comme les autres. Bien sûr leur qualité de frontaliers leur donne une dimension différente. Il n'en reste pas moins que ce sont des Allemands de cœur, de pratiques et de culture. L'argument européen n'a donc pas suffi à convaincre les habitants du territoire de changer véritablement leur nationalité. Même si dans les premières années avec le choc du nazisme et les destructions, ils ont pu ressentir une certaine honte d'être Allemand ; désormais les choses sont différentes. L'Allemagne occidentale est en partie réintégrée dans la communauté internationale et possède désormais une dignité nouvelle, grâce à son miracle économique⁸⁰², mais aussi politique⁸⁰³. La coupe du monde 1954 a également permis aux Allemands de s'aimer comme ils sont, en tant que nation⁸⁰⁴. La dénazification fait désormais complètement partie de l'identité du peuple allemand⁸⁰⁵. Ces voisins cessent également de se méfier d'elle⁸⁰⁶, y compris la classe politique française, qui décide de faire confiance à Adenauer.

- **Le retour de la Sarre à l'Allemagne, un moyen de lancer véritablement la réconciliation franco-allemande ?**

Une fois les accords de Luxembourg signés, la Sarre se prépare donc à revenir dans le giron de la mère-patrie. Bien-sûr le franc continue à circuler dans le territoire pour

⁸⁰¹ CAHN Jean Paul, *Le second retour, Le rattachement de la Sarre à l'Allemagne 1955- 1957*, coll. Contacts Gallo Germanica, Berne, Peter Lang SA, 1985

⁸⁰² PIETRI Nicole, « Le « miracle » économique ouest allemand au début des années cinquante, analysé par les représentants français auprès de la République Fédérale d'Allemagne » in *Relations Internationales*, Paris, Ed CNRS, automne 1987 n° 51, L'Allemagne vue de l'Ouest (1945- 1963), pp 331- 342 Hélène Miard-Delacroix remet un peu en cause ce concept. Elle démontre que la situation économique de l'Allemagne est catastrophique jusque vers 1953 (date à laquelle les Sarrois commencent à s'éloigner de la France) in MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, op. cit p.366-367

⁸⁰³ avec les accords de Petersberg notamment

⁸⁰⁴ FERNIER Nathalie, *La Coupe du Monde 1954*, Mémoire de maîtrise et MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme*, op. cit p.394

⁸⁰⁵ WEIDENFELD Werner, op. cit., RAUSCH Heinz, Politisches Bewusstsein und politische Einstellungen im Wandel p.126-127

⁸⁰⁶ l'exemple des Pays-Bas est intéressant. En janvier 1947, 53 % des Hollandais se déclarent hostiles face au peuple allemand, en janvier 1948, 50% ; en janvier 1950 seulement 36 %, en décembre 1952, 30 % (il y a désormais plus d'attitude amicale) ; en novembre 1953 17 %, chiffres données par WIELENGA Friso, « Les lignes directrices de la politique allemande des Pays-Bas, 1945-1955 », in *Relations internationales*, IHRIC, Paris, n° 52, hiver 1987, pp. 431-449, p. 433

une période transitoire⁸⁰⁷ de trois ans, mais politiquement le territoire est incorporé dans la République fédérale. La construction de l'Etat sarrois ne s'en retrouve pas spécialement annihilée par le rattachement. En effet, la Constitution de 1947 n'est que très peu modifiée. Seul les références au détachement du Reich sont supprimées. La Sarre continue d'avoir une autonomie en tant que Land propre. La nationalité sarroise propre se transforme en un simple particularisme local. Les Sarrois sont pour la majorité impatients de se retrouver dans le même pays que leurs frères allemands. Pourtant, cette phase de transition d'environ un an depuis le référendum n'est pas marquée par un calme complet. Une minorité de Sarrois, fidèle au C.V.P. et à une Sarre autonome continue de revendiquer ce territoire comme un pays à part entière. De même, les pro-allemands sont particulièrement impatients de détruire ce qui avait été construit pendant ces dix ans le drapeau devient un enjeu de premier plan. Il s'agit de supprimer le drapeau bleu-blanc-rouge pour celui noir-rouge-or.

« EN SARRE

Histoire de drapeau

Un incident provoqué par un drapeau allemand a éclaté à Sarrebruck. A l'occasion de la Journée de l'Unité allemande, tous les bâtiments publics devaient être pavoisés, aussi le drapeau allemand a été hissé sur la Trésorerie sarroise, sise dans l'enceinte d'une caserne française. L'autorité française locale fit aussitôt amener ce pavillon.

Le gouvernement sarrois protesta auprès du représentant de la France, qui reçut pour instruction de ne pas répondre à cette protestation.⁸⁰⁸ »

Au-delà du symbole, il s'agit de détruire les fondements de l'ancien état basé sur l'union économique franco-sarroise. Ce qui change radicalement dans cette année n'est pas spécialement le régime politique ou l'organisation économique. Il s'agit bien d'abord de la politique culturelle. La France est rapidement oubliée. Le premier objectif du nouveau gouvernement pro-allemand, dit « Heimatbund⁸⁰⁹ » est donc de « germaniser » la Sarre. Cette attitude est souvent jugée par la presse française comme

⁸⁰⁷ Sur cette période transitoire CAHN Jean Paul, *Le second retour, Le rattachement de la Sarre à l'Allemagne 1955- 1957*, coll. Contacts Gallo Germanica, Berne, Peter Lang SA, 1985

⁸⁰⁸ *L'Indépendant* 21 juin 1956

⁸⁰⁹ *Le Populaire* 20 décembre 1955 p.1 « SURPRISE EN SARRE Les partis pro-allemands n'ont pas obtenu la majorité des ¾ nécessaire à la révision de la constitution en faveur du rattachement à l'Allemagne » « L' « Heimatbund » (Union des partis pro-allemands) »

une résurgence de nationalisme allemand. *L'Humanité* s'en inquiète, *Le Monde* également⁸¹⁰.

« **EN SARRE :**

Les généraux prussiens remplacent Goethe, Heine et J.-S. Bach sur les plaques des rues

Depuis qu'il est acquis que la Sarre sera intégrée politiquement à l'Allemagne occidentale à partir du 1er janvier 1957, les municipalités sarroises réactionnaires, principalement celles qui sont dirigées par le parti démocrate nationaliste de l'ancien nazi Schneider, s'empressent de restituer aux rues les noms qu'elles portaient au temps d'Hitler. C'est ainsi que les grands noms de l'histoire littéraire ou artistique de l'Allemagne sont supprimés et remplacés par des noms de généraux prussiens.

A Dillingen, la rue Beethoven est devenue la rue Bismarck ; le nom de Goethe a été remplacé par celui du général prussien Roon, collaborateur de Bismarck ; le nom du poète allemand Henri Heine par celui du maréchal prussien Moltke : le nom du grand musicien allemand Jean-Sébastien Bach par celui d'un général prussien.

Mais c'est Sarrebruck, capitale de la Sarre et fief de Schneider, qui détiendra le record. Le conseil municipal de Sarrebruck, qui a déjà décidé de faire reflourir ans coins des rues les noms de Bismarck, Moltke, Hohenzollern, etc., à l'intention de débaptiser encore une centaine de rues.»⁸¹¹

Cet article témoigne bien de l'amertume des journaux français, même les farouches opposants à la politique française en Sarre vis-à-vis de l'échec le plus éclatant, la politique culturelle. La France n'a pas réussi à véritablement créer une culture hybride. Le cœur des sarrois est toujours allemand. La Sarre est donc rattachée d'abord au niveau politique et culturel. La deuxième étape est le détachement progressif, mais aussi difficile du territoire de l'orbite économique français.

« **Le nouveau statut des échanges franco-sarrois**

Par **M. TANGUY de COURSON**

Chef de la Mission Diplomatique française en Sarre

⁸¹⁰ *Le Monde* 4 janvier 1957 « Sarreguemines n'est pas encore Saargemund »

⁸¹¹ *L'Humanité* 2 octobre 1956 p.3

ACTUELLEMENT soumis à la ratification du Parlement français, les accords franco-allemands sur la Sarre doivent entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain (1). A cette date, la Sarre sera politiquement unie à l'Allemagne, tout en demeurant unie à la France du point de vue économique, douanier et monétaire. Ce n'est qu'à l'expiration de la période transitoire prévue pour 3 ans, que prendra fin, l'actuel accord économique. Il serait vain de se dissimuler que la mise en vigueur du traité franco-allemand sur la Sarre, posera à certains problèmes aux industriels et commerçants français [...].

T. de C.⁸¹²

On note tout de même des changements dans le domaine politique et sociale. Le territoire de la Sarre possède le régime social⁸¹³, des retraites notamment, le plus poussé et protecteur de tous les pays européens. Certains commencent à redouter un peu ce nivellement par le bas de leurs prestations sociales. De même, en ce qui concerne les libertés politiques, les choses changent. D'une part les pro-allemands accèdent à une liberté de parole très grande, tandis que le Parti communiste se voit restreindre encore plus ses libertés.

« **SARRE** : Le Parti Communiste demande un statut spécial

Le Parti Communiste Sarrois a adressé hier au Bundestag une requête tendant à l'institution d'un statut spécial dans la Sarre, devenue nouveau Land allemand. D'après ce statut, qui serait maintenu jusqu'à l'unification pacifique et démocratique d'Allemagne, la Sarre ne serait pas incorporée à l'O.T.A.N., ni à l'Union Européenne Occidentale. Les troupes étrangères ne pourront pas y stationner et le service militaire n'y sera appliqué.

D'après la loi sur l'incorporation de la Sarre, tous textes actuellement en vigueur en Allemagne occidentale **pourront** être appliquée dans le nouveau Land par décret gouvernemental. Ainsi, le gouvernement de Bonn pourrait interdire par simple décret le Parti Communiste.⁸¹⁴ »

⁸¹² *L'économie* 20 décembre 1956 p.18

⁸¹³ FERY Nikolaus, « Zehn Jahre Sozialversicherung im Zeichen der Saarautonomie » in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.726-752

⁸¹⁴ *l'Humanité* 15 décembre 1956 p.5 « **SARRE** : Le Parti Communiste demande un statut spécial »

Ainsi, la Sarre est presque totalement allemande. Les choses sont réglées. La question de la nationalité également. Pour les Français, surtout la presse, il ne fait plus de doute que les Sarrois sont des Allemands. Toutefois, le regard sur l'Allemagne de l'Ouest et ses habitants a profondément changé. L'image du nazisme colle un peu moins (même si elle persiste) qu'il y a encore quelques années. La politique française a changé à son égard, de concurrent elle devient partenaire. Il faut se rendre à l'évidence la Sarre est allemande, et ce n'est que dans ce cadre qu'elle pourra avoir de bonnes relations, notamment économique avec elle. Si il y a bien de l'amertume, elle est précisément envers les Sarrois et pas tellement contre les Allemands de la R.F.A. La trahison vient de certains dirigeants sarrois, mais en aucun cas des Allemands eux-mêmes. La fête du rattachement politique, une « petite réunification⁸¹⁵ », prévue pour le 1^{er} janvier 1957 n'est pas spécialement mal vue par la presse surtout frontalière, qui perd pourtant des débouchés importants, mais est en même temps débarrassée d'une concurrence non négligeable.

Le 1^{er} janvier à Sarrebruck

Le chancelier Adenauer fera une entrée solennelle afin de consacrer le rattachement politique de la Sarre à l'Allemagne

(De notre envoyé spécial R. WECHMAR)

[...] Un résultat néanmoins : les accords franco-allemands ont liquidé le passé. Si la France abandonne le gage qu'elle tenait depuis 1945 en échange de son abandon des réparations, le contentieux franco-allemands est déblayé.

Et c'est l'amélioration des relations franco-allemandes que célèbrera le chancelier Adenauer dans le grand discours qu'il prononcera au début de l'après midi au théâtre municipal de Sarrebruck. Les thèmes nationalistes s'ils doivent être abordés par le ministre-président sarrois, le Dr. Ney, ne figureront pas dans les propos du chancelier fédéral.

Feu d'artifice au final

Le train spécial du chancelier et sa suite pénétrera au début de la matinée en territoire sarrois. Le vice-chancelier Blücher, M. Jakob Kaiser, ministre des Affaires étrangères, et les principaux membres du cabinet seront présents. Avant d'atteindre la capitale, le convoi s'arrêtera dans les trois grandes villes industrielles qui s'étalent le long du cours

⁸¹⁵ « kleinen Wiedervereinigung » als neues Land in die Bundesrepublik... » in DULFFER Jost, *Europa im Ost-West-Konflikt 1945-1990*, Band 18, München, Oldenburg Grundriss der Geschichte, 2004 p.43

de la Sarre : Merzig, Saarlouis et Völklingen. Des milliers de personnes, répondant aux appels de la Ligue de la Patrie, y acclameront « der Alte » [...]

Dans la nuit, enfin, un feu d'artifice sera tiré de la colline de la Winterburg... et la Sarre sera allemande.⁸¹⁶ »

Le 1^{er} janvier 1957 marque donc le retour de la Sarre au sein de la République fédérale allemande. Une page est tournée. L'aventure de l'autonomie et de l'indépendance politique se termine dans une atmosphère somme toute calme. L'enthousiasme n'est pas spectaculaire. C'est assez amusant de voir que les frontaliers palatins sont à la fois heureux et méfiant de ce rattachement, tandis que les Sarrois redoutent de perdre leurs avantages sociaux. Une période de transition s'ouvre cependant jusqu'au 1^{er} janvier 1960, date du rattachement économique à la R.F.A. Cependant, la question de la nationalité ne se pose plus.

⁸¹⁶ *Le Républicain lorrain* 30 décembre 1956 p.11

Conclusion.

Dès 1945, la presse a eu un rôle majeur dans la diffusion, mais aussi la formation des thèses sur la nationalité sarroise. Par exemple, le mot annexion n'est que très peu présent dans les documents d'archives, tandis qu'un bon nombre d'article propose cette solution. Ainsi, si certains milieux politiques y pensent, la presse leur permet de s'exprimer sans pour autant trop s'engager. La thèse selon laquelle les Sarrois sont des Français ne tient pas car le Gouvernement provisoire ne va pas dans ce sens. Les journaux français abandonnent donc ces thèses en raison du manque de soutien, mais aussi grâce à la multiplication des reportages dans la région qui leur permet de connaître un peu mieux les réalités du territoire.

Cette amélioration de la connaissance de la Sarre n'est encore que très marginale ; son impact sur l'opinion publique française est encore très faible. Une fois la thèse d'une Sarre française abandonnée, il est inconcevable pour la France de rendre ce pays à l'Allemagne. Des propositions des plus hardies voient le jour. La Sarre est un peuple franco-allemand, les Sarrois sont un peuple de la sphère germanique, mais différent des Allemands. Leur origine ethnique est celtique etc... Mais c'est bien la solution soutenue par le gouvernement français de détachement politique et rattachement économique qui est la plus suivie et soutenue par la presse française. Les Sarrois deviennent donc un peuple d'origine germanique mais destiné à se détacher du Reich pour devenir un état indépendant (d'abord autonome).

Le deuxième temps est donc la construction d'une entité autonome et par certains moments indépendante. La presse devient un support politique, puisque c'est véritablement à partir de ce moment que le Gouvernement militaire, devenu ambassade et le gouvernement autonome sarrois mobilisent la presse, et pas seulement française. Les réunions de journalistes et autres « visites guidées » se multiplient pour que ces derniers connaissent mieux les réalités du territoire. Les reportages menés ne se contentent pas de décrire le système politique, mais bien la naissance d'un peuple sarrois à part entière. La presse décrit bien la Sarre comme un pays indépendant avec des frontières, une culture et des pratiques communes. Dans le livre I, on a pu remarquer que les années 50 sont marquées par un décollage au niveau comptable, mais aussi

qualitatif de la question sarroise dans les colonnes. Ce fait est concomitant avec les revendications allemandes sur ce territoire. La presse allemande se mobilise assez fortement pour appuyer, et même encourager le gouvernement allemand à se préoccuper de ces questions. Le phénomène est donc inverse à la France, puisque souvent, il s'agit bien du gouvernement (souvent plutôt le gouvernement militaire de Grandval) qui prend l'initiative de développer l'information. L'impulsion vient d'en haut, tandis qu'en R.F.A. elle vient d'en bas. Ces revendications qui empoisonnent les relations franco-allemandes obligent ces derniers, mais aussi les voisins et alliés à résoudre ce conflit.

L'Europe semble être alors la solution. La Sarre ne sera ni sous influence allemande, ni française. Là aussi, pour la France l'information vient d'en haut. La notion européenne n'est pourtant que très développée auparavant et demeure floue. La presse française (hors-communiste) est enthousiaste, mais utilise le mot « Europe » à tout va, sans véritablement définir ce terme, ce qui est sa principale faiblesse. Le referendum devant consacrer le statut européen est un échec. Il s'agit également d'un échec dans le processus de dépassement du concept de nation. L'Europe est trop floue et lointaine pour pouvoir dépasser les anciennes structures européennes. Il s'agit donc d'une victoire de la nation sur l'Europe. La presse et l'opinion française s'inquiètent alors de la tournure que prennent les événements. Les thèmes nationalistes utilisés par les partis pro-allemands font craindre un renouveau du pangermanisme. Les constructions de nationalités autonomes des Sarrois s'effondrent ainsi complètement. Les Sarrois sont bels et bien des Allemands et la France ne peut aller contre ce fait. L'opinion publique française se rend aussi à l'évidence. Les frontières européennes occidentales sont ainsi bien fixées.

La région reste encore au devant de la scène les premiers jours de janvier. Plus tard elle tombe dans l'oubli. La Sarre disparaît ainsi des préoccupations de la presse française, comme on le voit sur la carte ci dessous, elle n'est plus représentée dans l'espace européen pour être fondue au sein de la République fédérale allemande qui devient un partenaire privilégié pour la construction de l'Europe.

« La préoccupation principale semble être, d'autre part, la coopération la plus étroite entre la Sarre et la France et d'assurer que cette coopération continue même au-delà de

la période de transition durant laquelle la France et la Sarre seront liées par une union douanière et monétaire.

Et dès maintenant, 300 firmes sarroises se sont déjà renseignées officiellement sur la possibilité de créer de succursales en France en vue de cette coopération.⁸¹⁷ »



818

L'opinion des Français sur la Sarre n'a jamais été très poussée. Le peu de connaissance du territoire s'étirole avec le temps. Aujourd'hui peu finalement connaissent l'existence de ce petit Land. Son histoire controversée entre la France et l'Allemagne reste floue. La majeure partie du temps, on a l'idée qu'il y a eu un référendum dans le territoire (événement qui a été le plus repris par la presse), mais on confond souvent celui de 1935 avec 1955. Le deuxième fait qui reste dans l'esprit des Français est la présence de charbon dans les sous-sols du bassin. De l'autre côté, les

⁸¹⁷ *L'Indépendant*, « Le rattachement à l'Allemagne », 3 & 5 janvier 1957

⁸¹⁸ *L'Indépendant* 8 janvier 1957

Sarrois gardent quelques animosités avec les Français qui ne sont pas toujours vus comme des bons samaritains lors de leur présence dans le territoire. Les phénomènes sont identiques avec les populations anciennement colonisées ou occupées. Malgré le fait que les Sarrois ne vécurent jamais sous un véritable régime colonial (plutôt de tutelle), les années qui suivirent le référendum furent marquées par un important courant francophobe, en particulier anti-lorrain. Il reste cependant des nostalgiques de la période autonome, comme en témoigne les nombreuses ventes d'autocollants du drapeau sarrois tricolore sur les voitures.

Cette question de la nationalité a donc posé de nombreux problèmes dans le territoire. Il ne s'agit pas d'un problème anodin. Certains pourront dire que les Français ont soulevé cette question seulement dans le but de s'approprier les commandes des leviers économiques de la région. C'est alors oublier dans un premier temps la réelle peur que la France nourrit envers un éventuel relèvement nationaliste allemand. Il s'agit donc d'une question de sécurité. Il y a aussi de bons sentiments. Les Sarrois ont longtemps été vus comme des Amis. L'histoire controversée du territoire en a fait des cousins. De plus, il existe des partisans farouches (encore aujourd'hui) d'une Sarre autonome, voire indépendante. Le troisième point, c'est à dire l'Europe, est bien sûr construit de toute pièce. Toutefois, devant élan un grand nombre de la classe politique française a vu ici le moyen d'enfin dépasser le concept de nationalité et pas seulement de garder ce territoire dans le giron français. L'argument économique est fort, mais il ne faut pas perdre de vue les côtés politiques et sentimentales.

Il s'est donc développé en Sarre toute une historiographie francophobe qui a suivi le rattachement à la R.F.A. Il reste encore aujourd'hui quelques résidus de ces sentiments, notamment avec l'archiviste Elssar qui manque parfois de retenue et de discernement dans l'interprétation de la vie politique intérieure sarroise. Les membres du Gouvernement Hoffmann sont vus comme des marionnettes du gouvernement français, la réalité est plus complexe.

La culture française n'a donc pas entièrement disparue, et commence même à avoir de plus en plus d'influence dans ce petit land dans le domaine de l'enseignement. Le Lycée français de Sarrebruck est très dynamique, tandis que l'Université de la Sarre a de nombreux liens avec les universités lorraines, parisiennes et du Grand Ouest. les

Sarrois se donnent à nouveau l'image du syncrétisme franco-allemand, avec humour cette fois. Les publicités pour le territoire sont menées avec des slogans comme « Nous travaillons comme des Allemands, nous nous amusons comme des Français ». Sur une affiche présentée lors de la commémoration du cinquantenaire⁸¹⁹ du retour de la Sarre au sein de la République fédérale, un homme portant une baguette de pain déclare, « Pour la cinquantième fois aujourd'hui, j'ai du répété que je ne suis pas Français ». La baguette de pain est devenue un peu le symbole de cette pénétration culturelle française dans le territoire. Le folklore européen n'est pas moins répandu dans cette région qu'ailleurs, bien au contraire. Il s'agit toutefois de l'apanage de nombreuses régions frontalières. La coopération Sar-Lor-Lux est un exemple qui illustre bien ceci.

Pour la seconde fois en moins de 35 ans, la Sarre décide donc de retourner vers l'Allemagne. L'échec de la politique française est souvent vu comme une faillite économique, mais aussi politique et culturelle. Tout d'abord le modèle politique que l'on voulait faire accepter, c'est à dire autonomie avec rattachement économique avec la France, n'a pas vraiment séduit.

Il s'agit également d'une faillite culturelle. Les Sarrois n'ont pas adhéré au modèle culturel français, d'ailleurs l'étude du français a subi une baisse continue très rapide dès 1950, de ce fait la culture française ne se diffuse plus, pour reprendre vigueur à la fin du siècle. Le modèle de la vie quotidienne et économique français a été rejeté car les Sarrois aspirent à plus de stabilité économique pour leur modèle de vie. Enfin, le dernier échec est celui de l'affectif. Les autorités françaises n'ont pas su donner à la Sarre une véritable identité nationale, et faire oublier qu'ils étaient allemands. Cependant en 1945, la situation économique et politique était si catastrophique que l'on espérait la construction d'une société nouvelle pour la Sarre, d'autant plus qu'on s'était juré de ne pas reproduire les erreurs commises quinze ans auparavant.

La Sarre est donc aujourd'hui, l'essence même de la région frontalière d'Europe qui s'est apaisée. Personne aujourd'hui n'ose encore réclamer le retour de la région dans le giron français. De surcroît de nombreux organismes de coopération, comme le Sar-Lor-Lux (Sarre, Lorraine, Luxembourg) permettent de mettre en commun une politique d'échange entre les trois régions.

⁸¹⁹ annexe n° 26

C'est vraiment l'acteur européen qui a pris de l'importance dans les relations franco-sarroises, et donc franco-allemandes. Malgré le rejet du statut de 1955, la construction de l'union a pu rebondir grâce à la fameuse relance de Messine du début 1955 après le rejet de la CED, puis le Traité de Rome. Les traités de l'Elysée (22 janvier 1963) entre le gouvernement français et allemand sont alors le point d'achoppement de la nouvelle entente franco-allemande de l'après guerre, mais aussi de l'après Sarre.

Mais les idées qui sont nées avec le concept d'eupérisation de la Sarre n'ont pas toutes échoués ou été abandonnées. En effet, la principale réussite de l'Europe de l'Union Européenne est sans doute la coopération économique avec comme point majeur, la monnaie européenne qui avait été pensé par le plan Van-Naters. Bien qu'une certaine idée de l'Europe soit morte avec l'épisode d'octobre 1955, c'est à dire l'Europe politique, une autre Europe est née avec comme moteur la coopération franco-allemande, dépouillée en grande partie de l'épine qu'était la Sarre.

Mais c'est peut-être le contexte identitaire et culturel, où le peuple allemand redevient une puissance et cesse d'être un pays honnis, qui a donné l'envie aux Sarrois de revenir vers la RFA. L'Allemagne commence à gagner sur tous les plans, notamment en sport, avec la coupe du monde 1954. Les Sarrois n'ont plus honte de dire qu'ils sont allemands et c'est tout légitimement qu'ils décident leur retour à la mère patrie. La tutelle monétaire française sur la Sarre a échoué dans ses desseins culturels.

La Sarre est une région bien allemande aujourd'hui, et même si la coopération reste toujours un fait structurant de la région, la politique culturelle menée par la France à largement échouer. Il n'y a aucun doute au point de vue culturelle, la Sarre est allemande. La Sarre, en apparence, est aujourd'hui est un Land parmi d'autres dans une Allemagne désormais réunifiée. Pourtant son statut frontalier lui donne une dimension un peu différente. Elle dispose toujours d'un particularisme fort qui se développe. Le dialecte sarrois par exemple devient presque une langue. On ne peut pourtant pas dire qu'il y ait un réel mouvement autonomiste fort. Si la Sarre se construit un particularisme, on en peut en aucun cas parler de construction nationale, comme il y a 60 ans. Ce concept de nationalité n'est pas le même en France qu'en Allemagne, c'est d'ailleurs peut être la raison de l'échec. En France la construction nationale est beaucoup plus centralisée. La conscience nationale n'est jamais aussi forte que dans la

défaite. Paradoxalement, les victoires françaises n'ont jamais réussi à renforcer le liant national. C'est bien dans les temps difficile que la nation française s'est affirmée. La Révolution n'est pas une période calmes. C'est bien lorsque la Patrie est en danger que l'orgueil national et patriotique (deux notions différentes) se forgent. La Résistance a construit aussi une mythologie nationale. De l'autre côté du Rhin, c'est dans la victoire que la nation allemande s'épanouie. Sadowa, puis la victoire de 1871 permet à l'Allemagne de s'unir. Lorsque la défaite est là, et plus particulièrement celle de 1945, les particularismes semblent être alimentés par un sentiment de honte⁸²⁰. Etre Allemands est synonyme de bourreaux. Ils sont les responsables des désastres de la Seconde Guerre mondiale. On peut donc dire qu'il n'existe plus de nation allemande en 1945⁸²¹. Ce liant ne revient qu'après des victoires. Victoires économiques d'abord ; culturelles les Allemands commencent à être vus comme de possible partenaire, et politiques enfin avec l'égalité de traitement et même la position privilégiée de la R.F.A. dans la réconciliation européenne. Il ne fait donc aucun doute que ces critères retrouvés, les Sarrois se trouvent à nouveau allemands.

Une nation ne peut véritablement se construire en si peu de temps. L'échec sarrois n'est pas le seul. En effet, l'Allemagne de l'Est a très vite voulu être rattachée à la partie occidentale. Le gouvernement communiste⁸²² avait pourtant mis en œuvre une politique culturelle visant se différencier de leurs voisins de l'Ouest. Il fallait créer une nation de socialiste. Le terme de nation reste problématique pour l'idéologie communiste, qui ne la rejette néanmoins pas. Ce qu'il ressort de cette politique est à nouveau un particularisme (dans le langage notamment), mais pas vraiment d'autonomisme. Aucun exemple de nation créer sans l'assentiment des habitants n'est viable. Le phénomène est identique pour ce qui est de l'esprit européen. Les Sarrois se sont d'abord sentis allemands avant d'être européens. La presse a pourtant fait beaucoup pour imposer ces images dans le cœur des Sarrois et Français.

Mais pourquoi finalement parler de processus de construction d'une nationalité propre. L'idée de nation est étroitement liée avec la Révolution française⁸²³. Il faut

⁸²⁰ WEIDFELD Werner, *Die Identität der Deutschen op. cit.*

⁸²¹ *Ibid.* SONTHEIMER Kurt, « Ein deutscher Sonderweg » p.328-330

⁸²² *Ibid.* p.28-29

⁸²³ SCHNAPPER Dominique, *La Communauté des citoyens, Sur l'idée moderne de nation*, Paris Gallimard, 1994 p.13

d'abord qu'il y ait une volonté commune, une « cohésion » sociale⁸²⁴. Ce fait semble être acquis avec les différentes élections. Mais quelles particularités données à cette nation ? quels liants ? La culture industrielle de la Sarre peut être une solution⁸²⁵. La France a constitué en entité une partie de la population allemande qui vivait dans une société basée sur le charbon. Il n'est guère étonnant que les articles parlent expressément du charbon. Mais ce qui est le plus fondamental est la nécessité d'avoir un consensus politique. Une volonté de vivre ensemble. Ce que Renan appelle « le plébiscite de tous les jours ».

Dans la construction d'une nation, le point fondamental est sans doute l'identité. On cherche donc un ancêtre commun au peuple. Les Trévires sont donc l'exemple type de ces recherches. Il existe une grande relation entre « Nation et ethnie⁸²⁶ » Ce que la Sarre n'a peut-être pas assimilé c'est justement ce processus d'intégration⁸²⁷. Selon Renan⁸²⁸, une nation doit avoir « un riche legs de souvenirs » ainsi qu'avoir « souffert ensemble ». Les Sarrois ne l'ont que très rarement vécus seuls. En effet, ils ont souffert de la guerre au même titre que les autres Allemands

Les enjeux de ces questions sont simples. On pourrait d'abord croire qu'il s'agit avant tout de s'approprier le charbon. On veut faire croire aux Français par l'intermédiaire de la presse que ces ressources énergétiques sont primordiales pour la France. La presse est d'abord un outil de diffusion. Les idées d'annexion de la Sarre sont formulées par des groupes qui sollicitent les journaux. Par exemple *Le Monde* ne va pas chercher l'Association française de la Sarre ou le M.R.S., mais c'est bien ces groupes qui demandent à être entendus. On ne saurait taxer les journalistes du *Monde* d'annexionnisme envers ce petit territoire. L'attitude est plutôt neutre en général. Ils leurs laissent seulement la parole. Le processus est le même pour les Journées françaises de la Sarre. C'est avant tout le Gouvernement militaire qui invite les différents titres dans le territoire. C'est un outil pour les partis politiques qui grâce à leurs organes comme *le Populaire* ou *L'Humanité* peuvent développer les thèses officielles de ces derniers. Il ne s'agirait donc que d'un support et un outil. La presse ne s'intéresse pas à

⁸²⁴ *Ibid.* p.15

⁸²⁵ *Ibid.* p.17

⁸²⁶ *Ibid.* p.28

⁸²⁷ *Ibid.* p.38

⁸²⁸ RENAN, Qu'est-ce qu'une Nation ? (présenté par Raoul Girardet), Paris, Imprimerie nationale, 1996

la Sarre, mais les gouvernements leur y forcent. Cette position est tout de même trop caricaturale. La Sarre est tout de même un formidable espace de réflexions, notamment pour les questions de collaboration européenne. Le succès du Conseil de l'Europe auraient-ils été suivi avec autant d'assiduité si il n'y avait eu aucun problème ? L'Université de la Sarre a joui d'un grand rayonnement, il ne fait aucun doute que les nombreux articles sur cet établissement ont permis de le faire connaître.

Les enjeux de cette question de la nationalité ont évolués au fil du temps. En effet, ils ont d'abord été sécuritaire. Il s'agit de faire de la Sarre une marche ou un état tampon pour éviter à nouveau une invasion de l'Allemagne et pouvoir accéder facilement aux richesses de son sous-sol. Il s'agit également de ne pas casser la soi-disante complémentarité du bassin Lorraine-Sarre. Il s'agit ensuite d'une question d'honneur et de s'assurer un allié de choix dans l'espace germanique. Enfin, la solution européenne est motivée par une volonté de réconciliation franco-allemande, tout en ne perdant pas la face en abandonnant la Sarre aux Allemands trop facilement. Il ne fait pas de doute que l'idée européenne a pu être séduisante aux yeux de quelques journalistes. Le referendum est rapidement détourné de sa réel signification, même par la presse française qui donne le choix finalement entre la France et l'Allemagne, plutôt que le statut proposé⁸²⁹. Enfin, après l'échec du referendum, on fait de nouveau appel à la nationalité (ici synonyme de nationalisme et pangermanisme) pour expliquer de tels résultats. On préfère mettre en avant ces images plutôt que de s'interroger réellement sur les erreurs que la France a pu commettre dans le territoire.

Cette question n'est pas appréhendée de la même façon en France qu'en Allemagne. En République fédérale, la question de la nationalité n'est pas traitée de la même façon puisque pour eux il ne fait aucun doute qu'ils sont allemands au même titre que ceux qui sont au-delà de l'Elbe et de la ligne Oder-Neisse. Pour la presse étrangère les questions ne sont pas vraiment posées de la même façon. Lorsqu'on parle de Sarre, on pense avant tout aux réparations et aux règlements des questions franco-allemandes. Globalement pour les Anglo-Saxons, les Sarrois sont des Allemands. Ceci n'est pas sans poser de nombreux problèmes. En effet, cette presse soutient à la fois le

⁸²⁹ On reconnaît certaine analogie avec le referendum sur la Constitution européenne qui a souvent été détourné en un vote sanction contre le gouvernement. Cette vision est partagée par les Allemands (exposition sur le referendum du musée d'histoire de la Sarre 2005-2006)

détachement de l'Allemagne tout en soutenant que les Sarrois sont allemands. Cette position explique pourquoi cette presse a toujours soutenu du bout des lèvres la politique française et qu'elle n'a qu'un faible écho dans les débats. La presse sarroise perd rapidement son caractère national, pour devenir seulement une simple presse locale.

On pourrait croire que la construction européenne renouvelle les notions des nationalités. C'est cependant aller un peu loin. L'Europe n'annihile pas du tout les nationalités et les nationalismes. L'appartenance européenne se surajoute en fait aux identités française, allemande, anglaise etc. Il existe un folklore européen, des institutions etc. mais pas encore de véritable conscience, n'en déplaise à certains. Les chiffres le témoignent bien. L'expérience de la nationalité sarroise peut permettre dans un certain sens à comprendre les processus et la réception de l'idée d'Europe. Les choses évoluent lentement.

Annexe n°1

Cartes économiques et démographiques de la Sarre

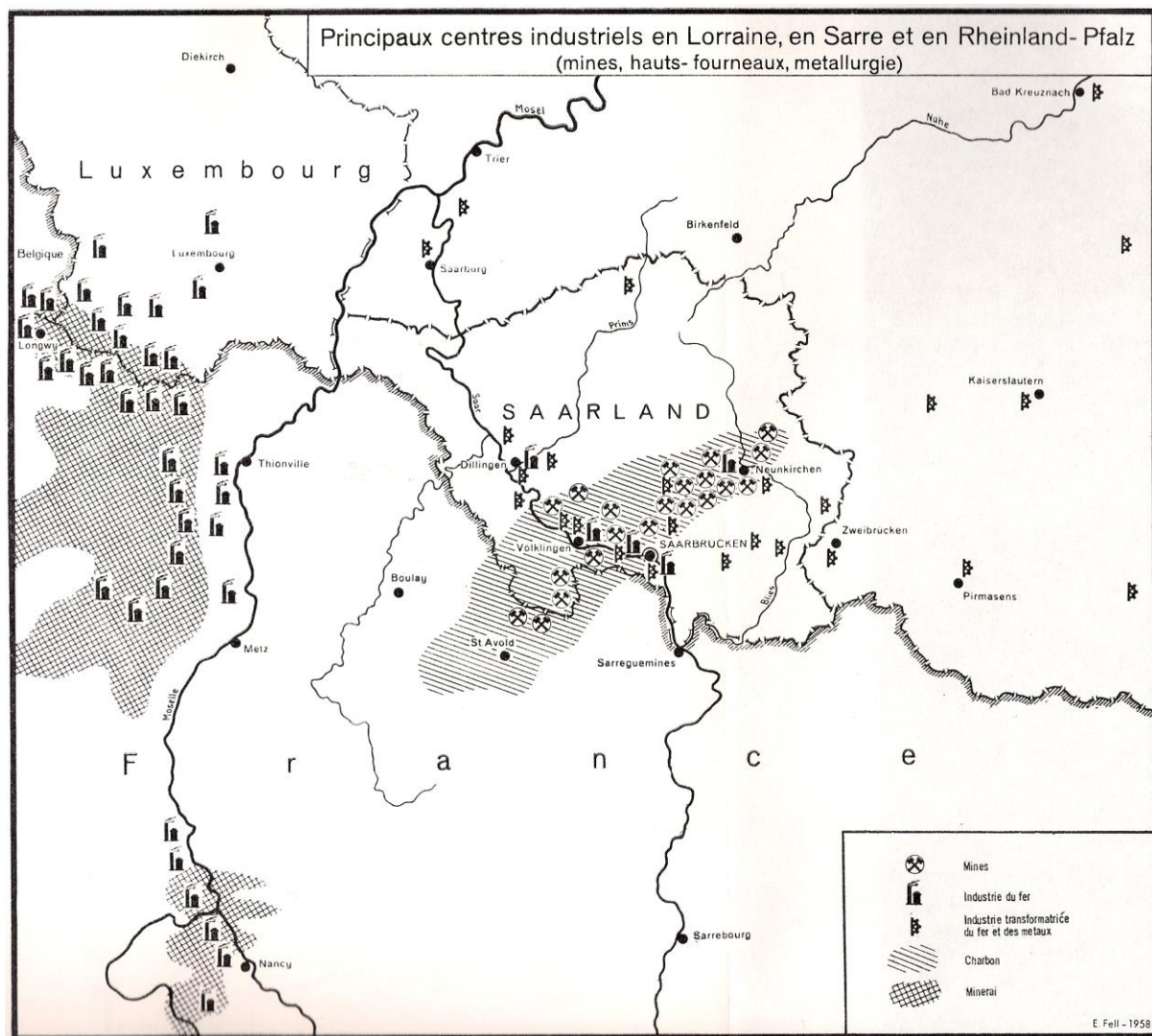


Figure 1 : Carte des principaux centres industriels du bassin Lorrain-Sarre-Luxembourg in FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois 1945- 1955*, Bruxelles , Editions de la l'institut de sociologie Solvay, 1959 carte n°3

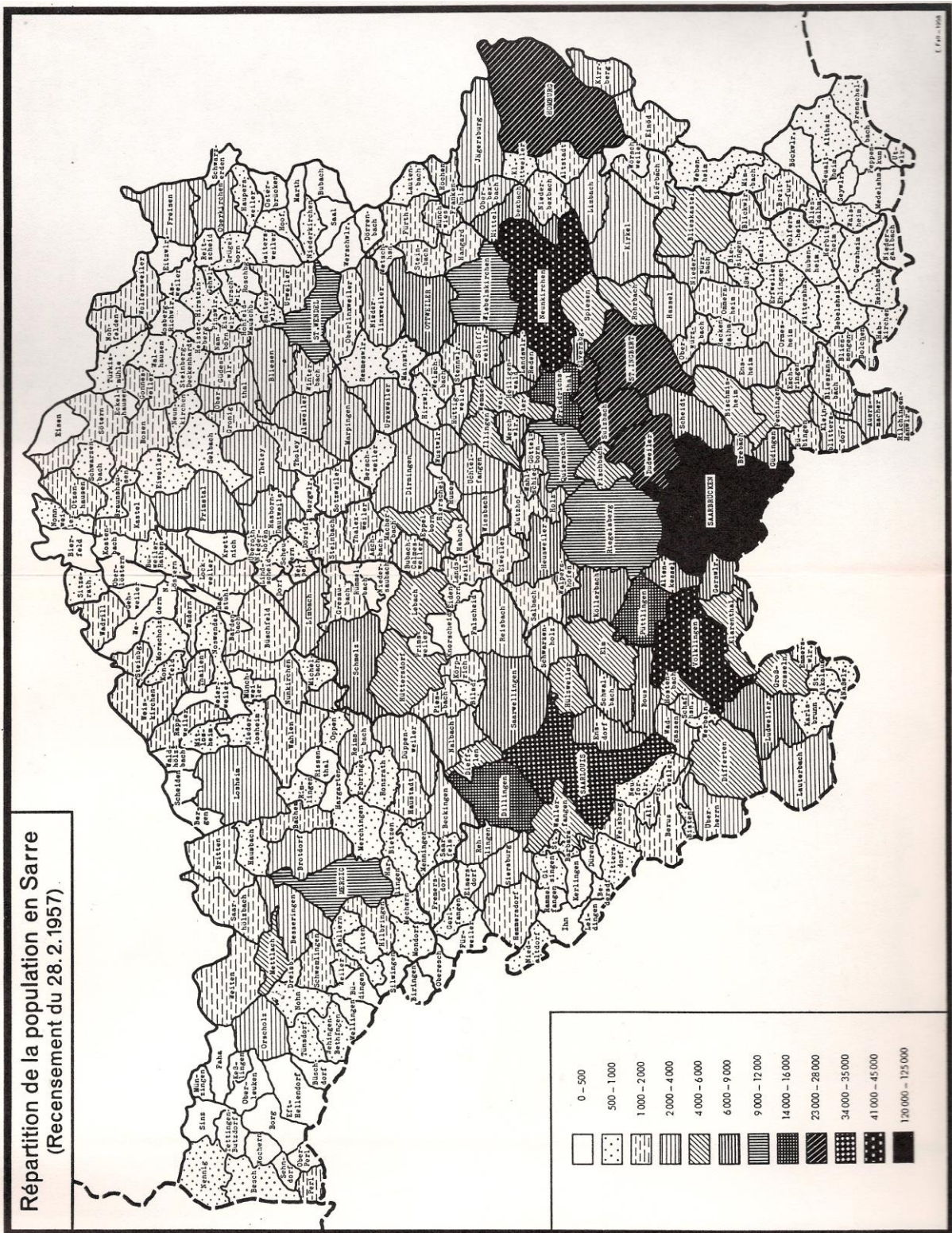


Figure 2 : carte de la répartition de la population sarroise par commune en février 1957 in FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois 1945- 1955*, Bruxelles , Editions de la l'institut de sociologie Solvay, 1959 carte n°4

Annexe n°2

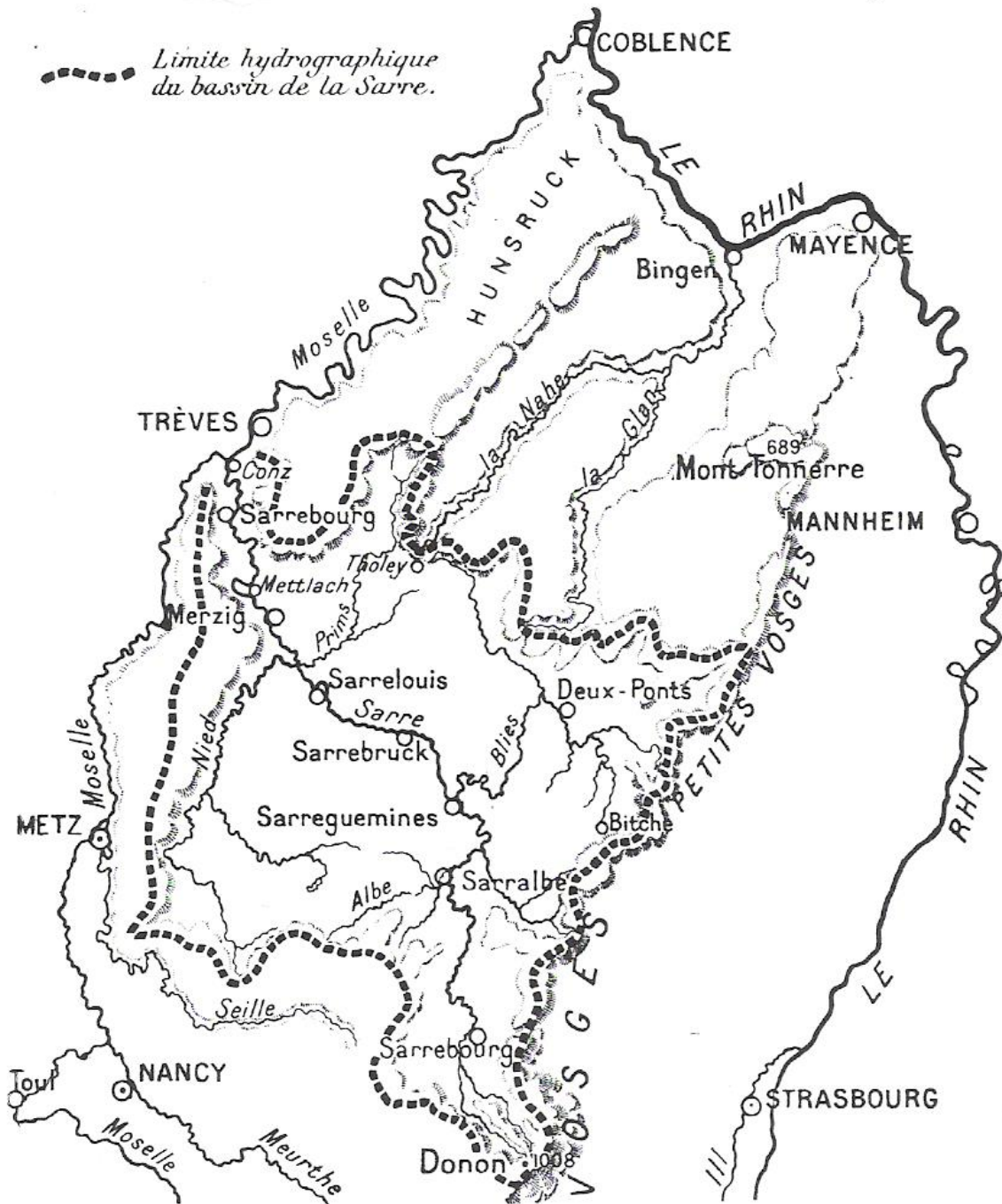
Les zones d'occupation de l'Allemagne



Figure 3 : Les zones d'occupation du Reich en 1947 in GUILLEN Pierre, *La question allemande, 1945 à nos jours*, Paris, Imprimerie nationale, 1996 p.230

Annexe n°3

Le bassin hydrographique de la Sarre



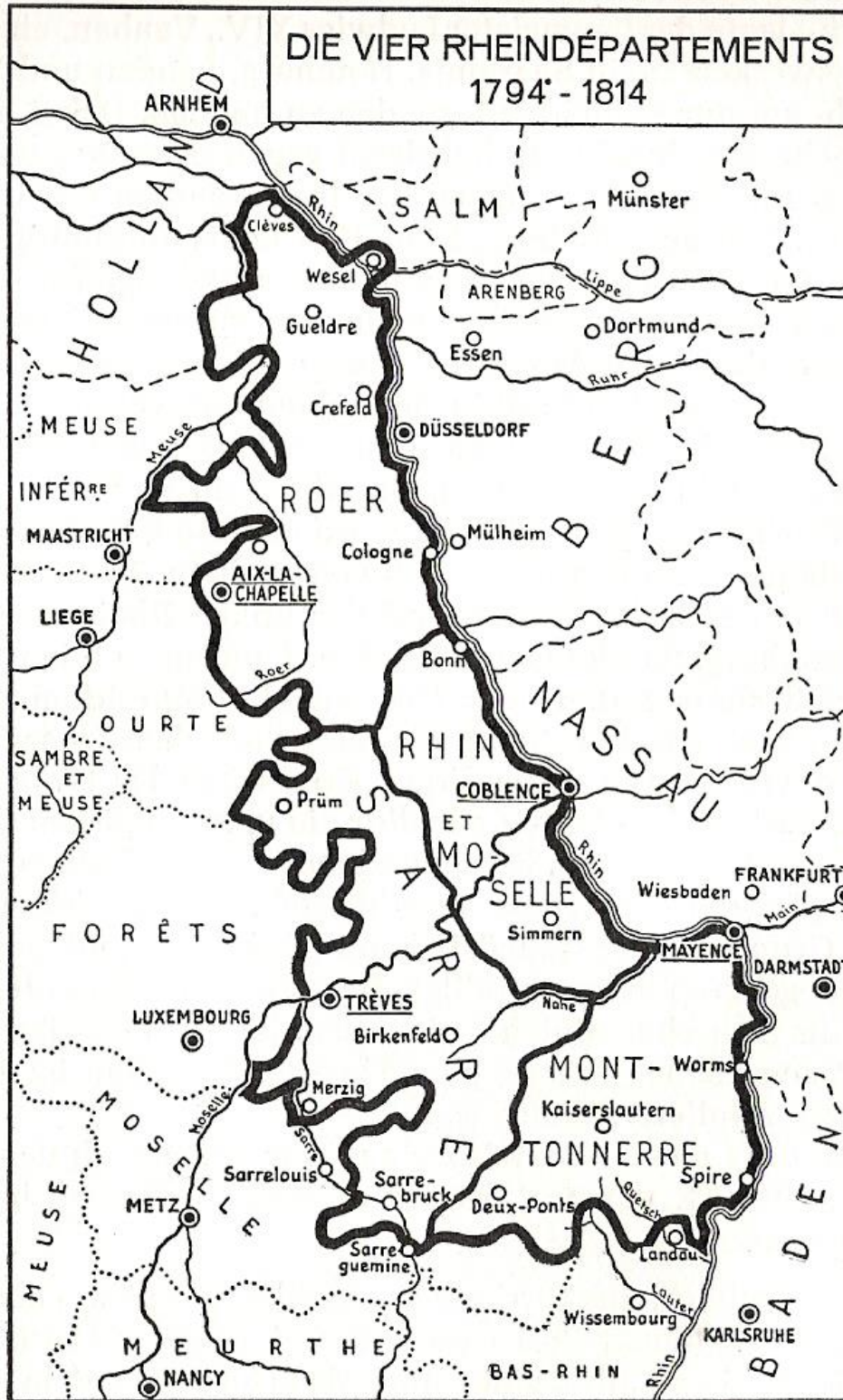
Le bassin de la Sarre.

Carte tirée de BABELON Ernest, La Grande question d'occident. Au pays de la Sarre, Sarrelouis et Sarrebruck, Paris, Ed. Leroux, 1918

Annexe

Annexe n°5

Le département de la Sarre



carte tirée de ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter
Herausgegeben von, *Das Saarland, op. cit.* p. 18

Annexe n°6

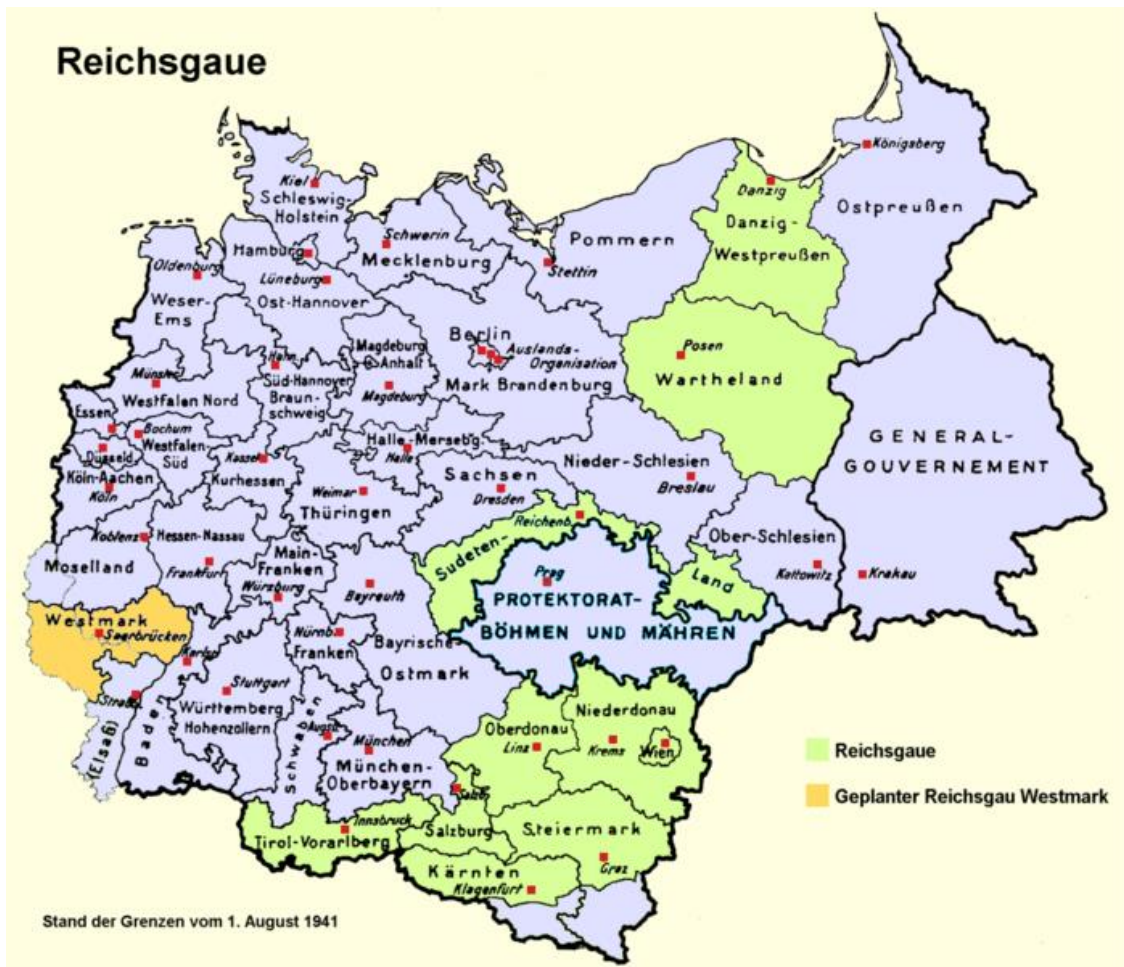
**Le territoire de la Sarre sous le régime de la Société des Nations
de 1919 à 1935**



http://upload.wikimedia.org/wikipedia/en/d/d2/Saarbeckengebiet_map.gif

Annexe n°7

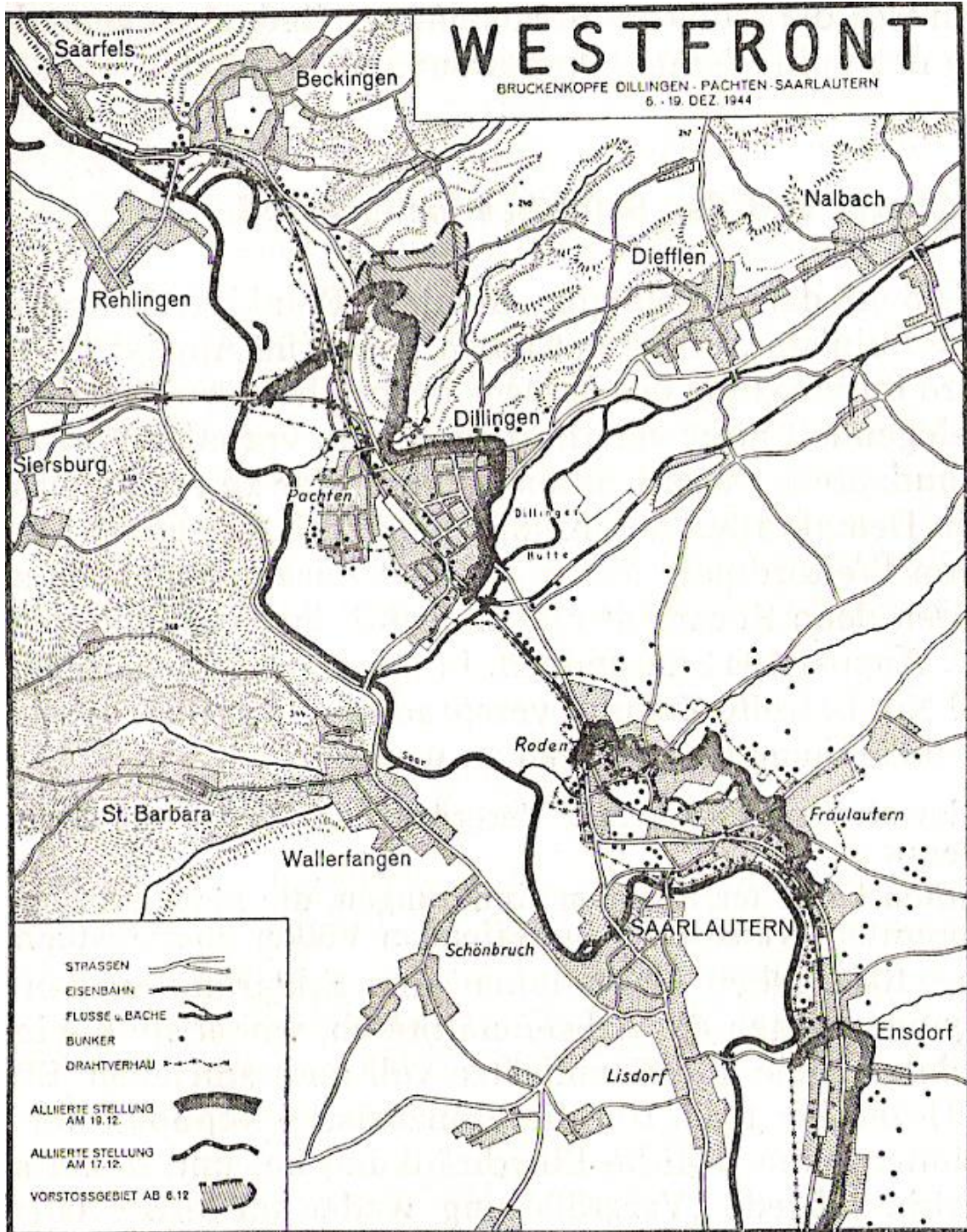
La Sarre au sein du Reich nazi : la Westmark



<http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/0f/Reichsgaue.png>

Annexe n°8

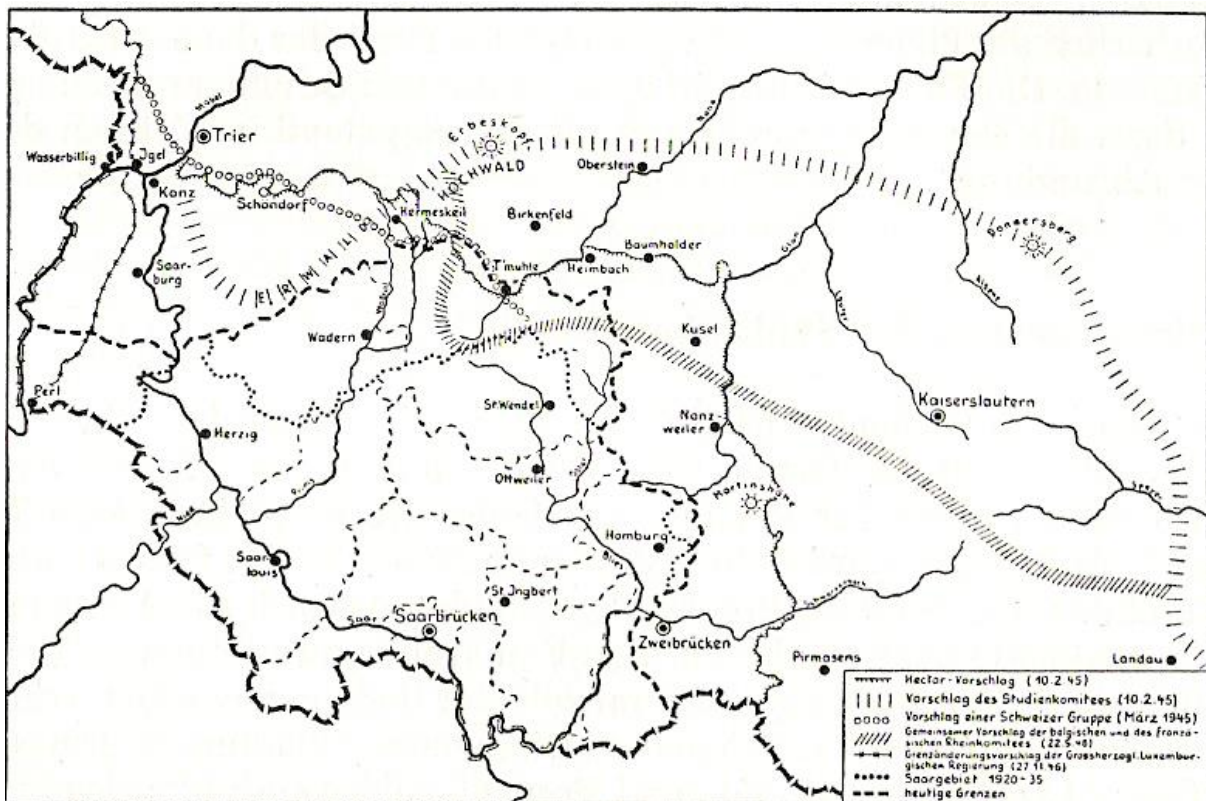
Le front sarrois



carte tirée de ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter
Herausgegeben von, *Das Saarland*, op. cit. p. 43

Annexe n°9

Les différents plans d'annexion



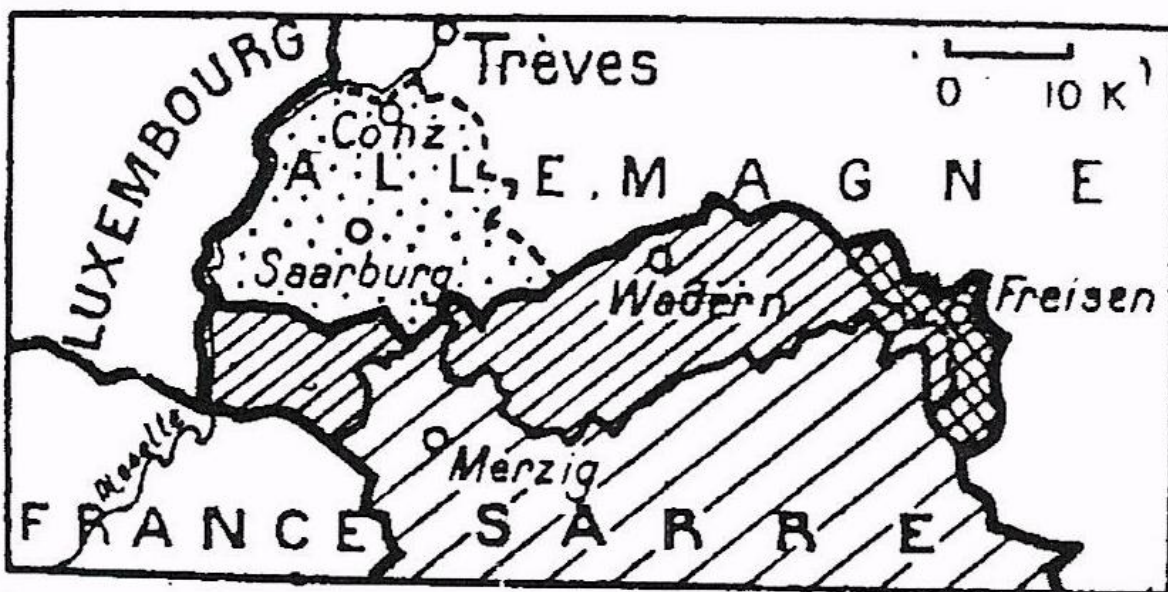
carte tirée de ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, op. cit.* p. 18

Annexe n°10

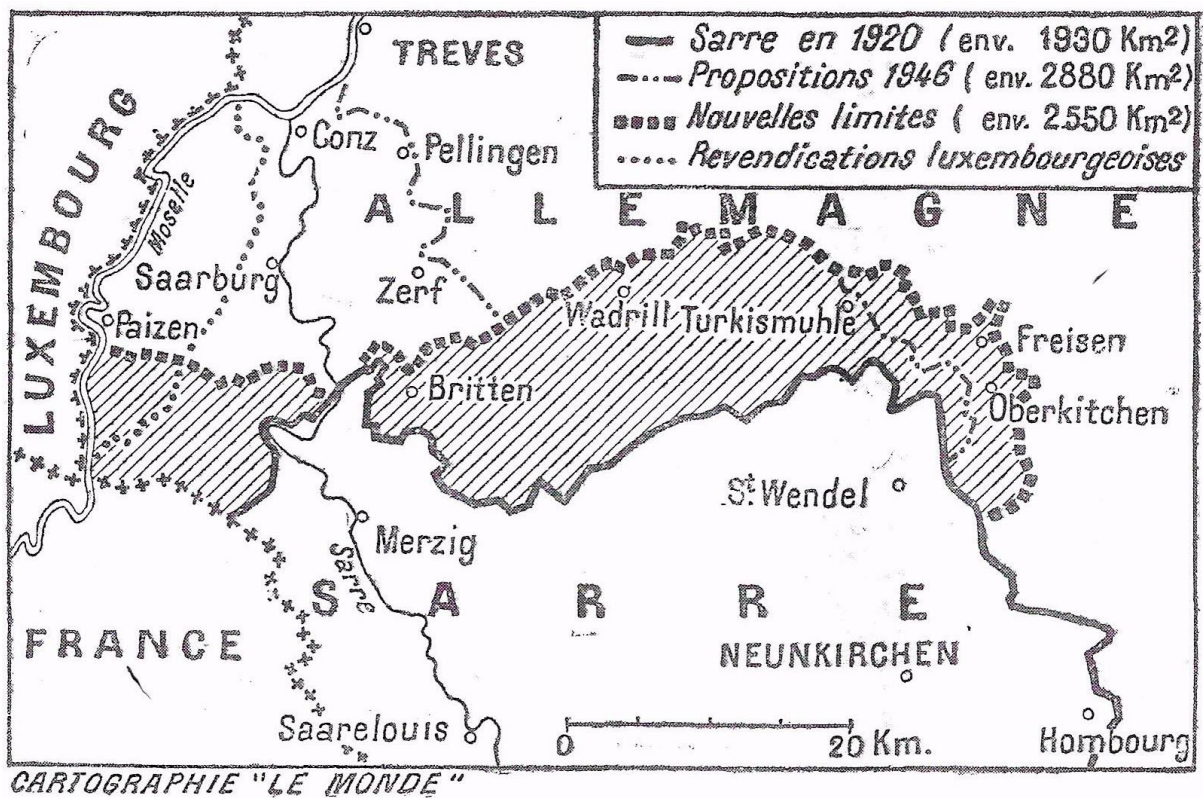
Les frontières du rattachement économique



Le Figaro, S 12 avril 1947 p.1 « M. MARSHALL SE PRONONCE pour l'intégration DE LA SARRE A LA France »



Le Figaro, 11 juin 1947 p.3 « NOUVELLES FRONTIÈRES DE LA SARRE »



Le Monde, 10 juin 1947 p.2 « LES FRONTIÈRES DE LA SARRE sont de nouveau modifiées »

Annexe n°11

Les frontières de la Sarre selon le *New-York Herald Tribune*



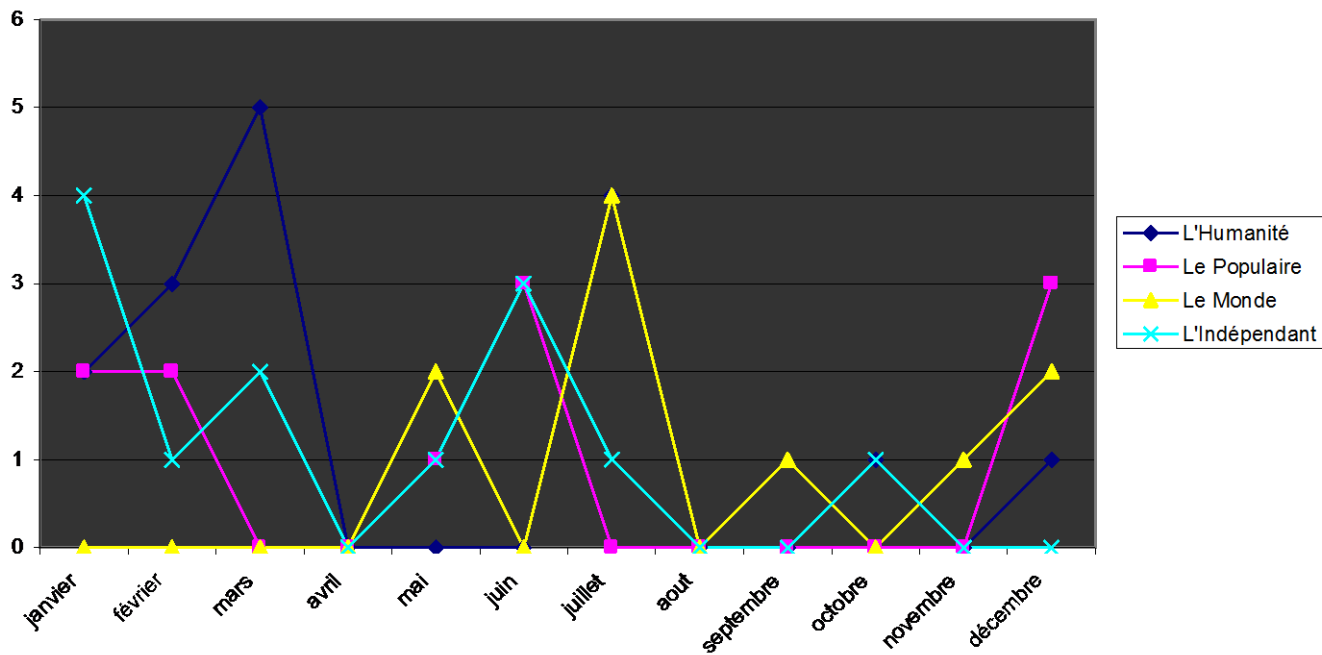
« French sealing off the Saar
new customs Barrier set up area cut off from rest of Germany »

New-York Herald Tribune, 24 décembre 1946 p.5

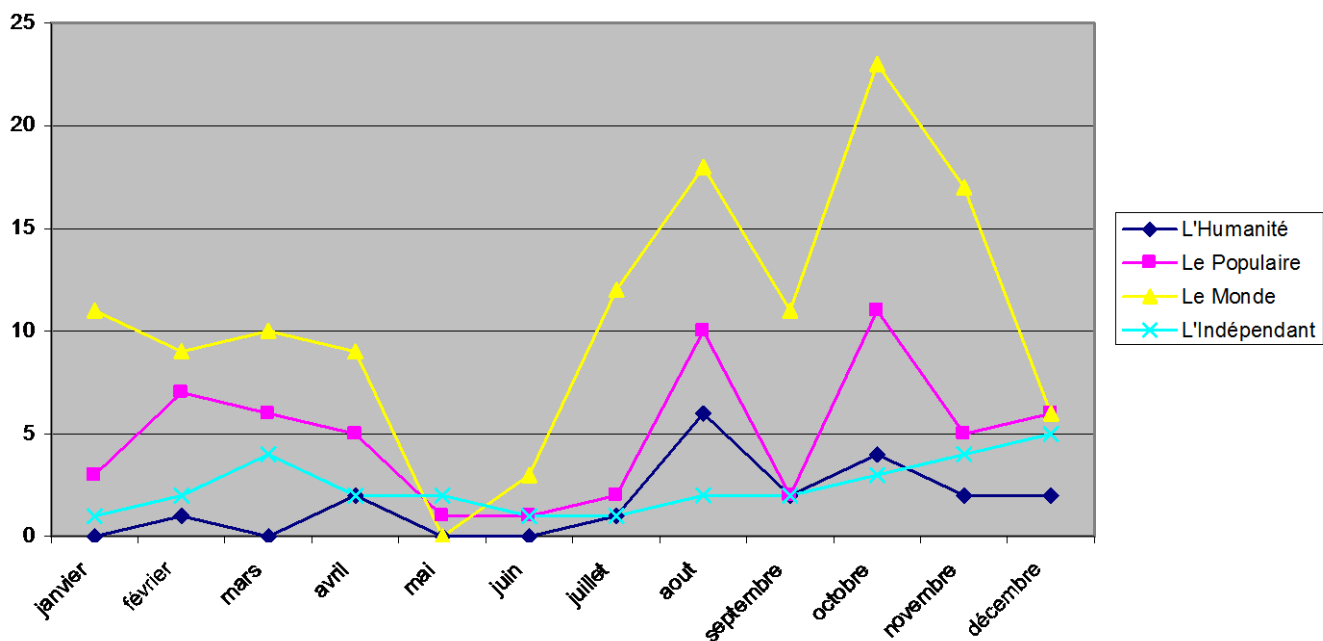
Annexe n° 12

Les rythmes de l'information sarroise

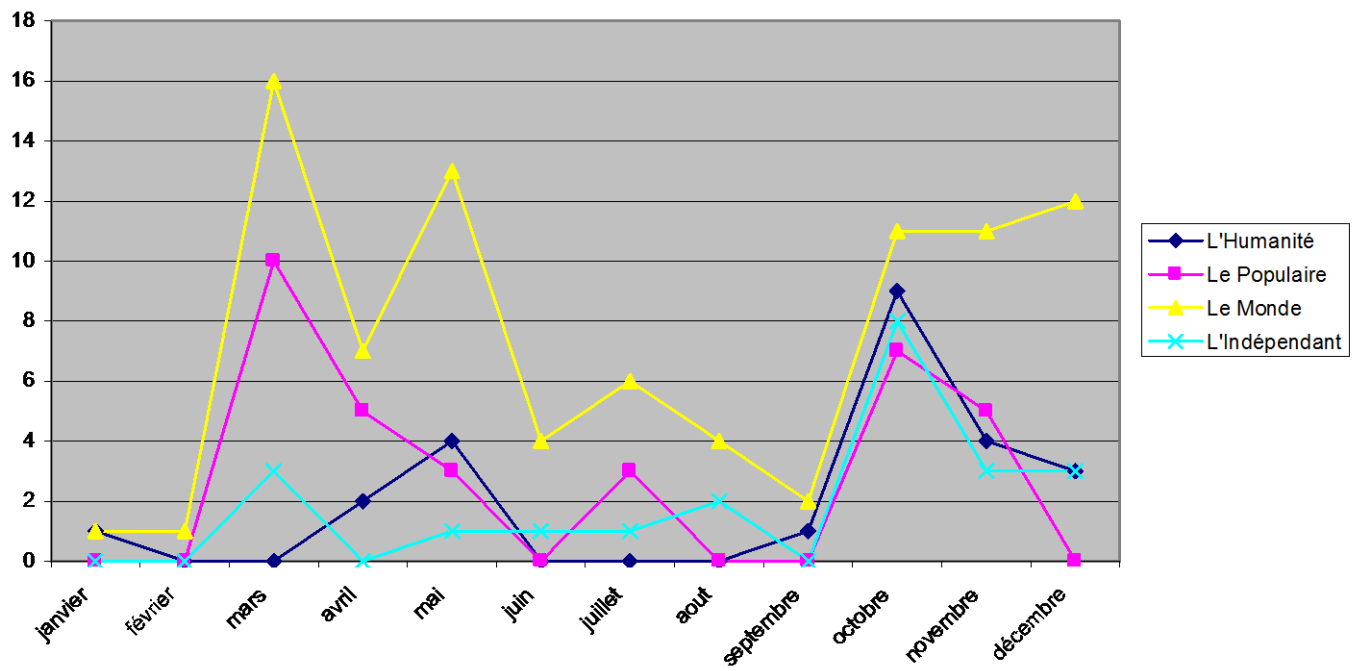
1945



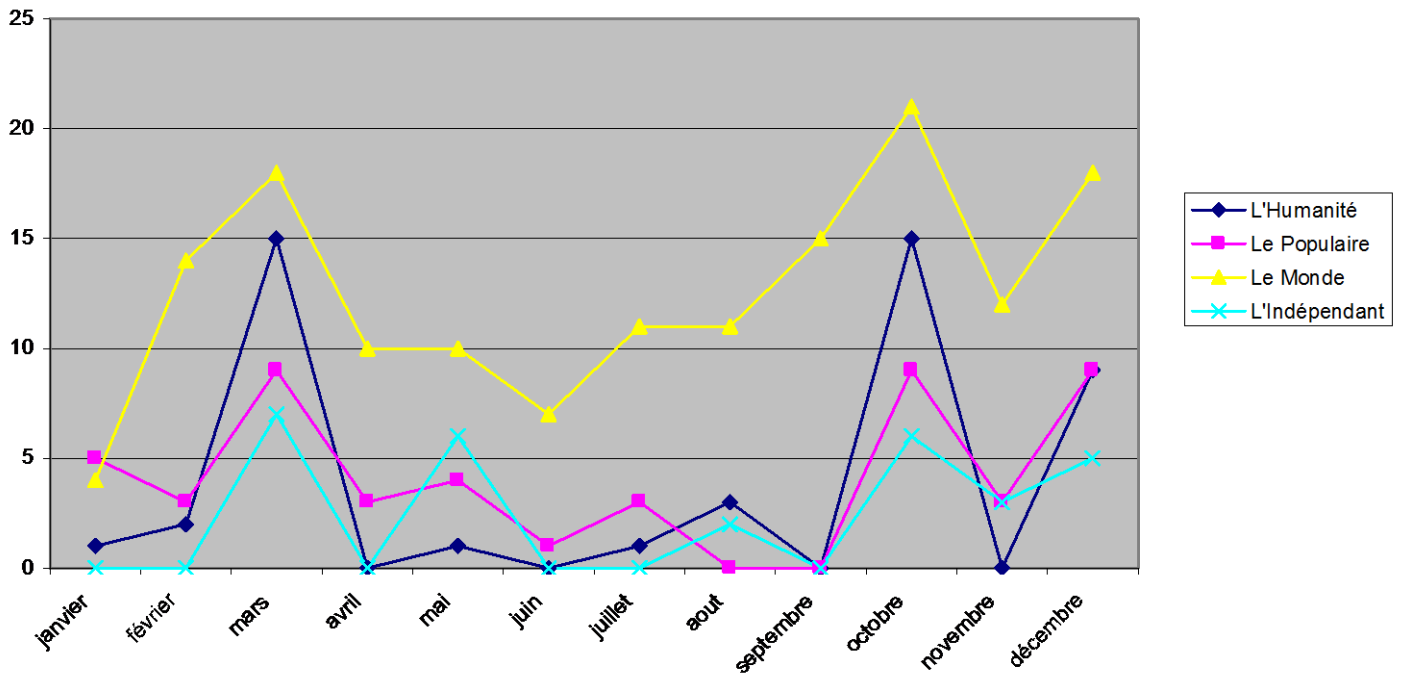
1952



1954



1955



Annexe n°13

Quelques monuments sarrois

- Sarrebruck



<http://www.tgvesteuropeen.com/IMG/jpg/sarrebruck02v02.jpg>

Le château



http://www.fr.saarbruecken.de/bilder/mediadbcache_53_250.jpg

La Ludwigskirche



http://37.stuts.de/images/stories/stuts/Johanniskirche_4.jpg

La Johanneskirche



http://images.google.fr/imgres?imgurl=http://37.stuts.de/images/stories/stuts/Johanniskirche_4.jpg

Le Rathaus

- Ailleurs en Sarre



[http://www.geoakademie.de/AGH1_of
Dateien/Geotope/Bilder/Saarschleife_gr.jpg](http://www.geoakademie.de/AGH1_of>Dateien/Geotope/Bilder/Saarschleife_gr.jpg)

La Saarschleife (Mettlach)



<http://www.saarlandbilder.de/orte/saarlouis/saarlouis-luftbild.jpg>

Vue de Sarrelouis



<http://www.saarlandbilder.de/orte/tholey/tholey-abtei.jpg>

Abbaye de Tholey



<http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/4/43/StWendelDomFront.jpg/170px-StWendelDomFront.jpg>

Saint Wendel

Annexe n°14

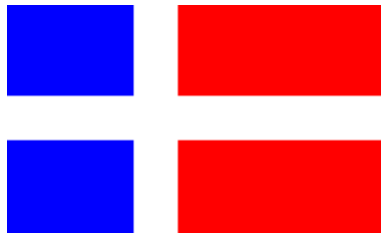
Drapeaux et armes de la Sarre



Drapeaux et armes de la Sarre de 1919 à 1935
in www.flaglexicon.de



Drapeau du mouvement européen in
<http://nucnuc.blog.lemonde.fr/files/2007/04/eu2.211760344667.jpg>



Drapeaux et armes de la Sarre de 1947 à 1957 in
www.flaglexicon.de



Drapeaux et armes de la Sarre depuis 1957 in
www.flaglexicon.de

Annexe n°15

Préambule de la Constitution sarroise du 15 décembre 1947 (Bulletin officiel de la Sarre, page 1077)

Le Peuple Sarrois,

appelé après l'effondrement du Reich Allemand, à rénover les principes de sa vie culturelle, politique, économique et sociale,
pénétré de la conviction que son existence et son développement peuvent être assurés par l'intégration organique de la Sarre dans la sphère économique de la République Française,
confiant en un statut international qui fixera la base obligatoire garantissant sa vie propre et son relèvement,

fonde son avenir sur le Rattachement Economique et sur l'Union Monétaire et Douanière de la Sarre à la République Française, d'où découlent :

l'indépendance politique de la Sarre vis à vis du Reich Allemand, l'exercice par la République Française de la défense du territoire et des relations extérieures du territoire avec les états étrangers,

l'application en Sarre des Lois françaises relatives au statut monétaire et douanier,

l'attribution à un représentant du Gouvernement de la République Française d'un pouvoir de réglementation pour assurer l'unité douanière et monétaire, ainsi que d'un droit de contrôle destiné à garantir le respect du statut,

une organisation judiciaire, établie de manière à assurer l'unité de Jurisprudence nécessaire dans le cadre du statut.

L'Assemblée Sarroise, librement élue par le peuple,

afin de donner à cette volonté une expression qui soit un engagement, afin d'établir solidement, après extirpation d'un système qui déshonorait et asservissait la personnalité humaine, la liberté, l'humanité, le droit et la morale comme fondements de l'Etat nouveau dont la mission est d'établir un lien pour le rapprochement des peuples et de servir, dans le respect de Dieu, la cause de la paix du monde, a adopté la Constitution suivante : ...

http://www.landtag-saar.de/fr/landtag_entdecken/VTAufbauDemokratie.php

Annexe n°16

L'Hymne national sarrois « La Saarlied »

**Die Saarländische Nationalhymne,
die erstmals am 14. Dezember 1950 zur Feier des Verfassungstages gesungen
wurde.**

"Ich weiß, wo ein liebliches, freundliches Tal,
von waldigen Bergen umgeben,
da blitzen die Wellen im Sonnenstrahl,
es blühen auf den Hügeln die Reben
und Dörfer und Städte auf grünender Flur,
und Menschen von kernigem Schlage:
Das ist meine Heimat im Lande der Saar,
laut preis' ich sie all' meine Tage.
Das ist meine Heimat im Lande der Saar,
Laut preis' ich sie all' meine Tage."

Saarlied

Text: R. Limberger

Musik: K. Högrefe

The musical score for 'Saarlied' is written in a single system with four staves. The first staff is the vocal line, and the following three are piano accompaniment. The music is in 3/4 time and B-flat major. The lyrics are written below the vocal line.

Ich weiß, wo ein lieb - li - ches, freund - li - ches
Tal, von wal - di - gen Ber - gen um - ge -
ben, da blit - zen die Wel - len im Son - nen
strahl, er bühnt auf den Hü - geln die Be -

ben und Dör - fer und Städ - te auf grü - nen - der

Flur, und Men - schen von ker - ni - gem Schla -

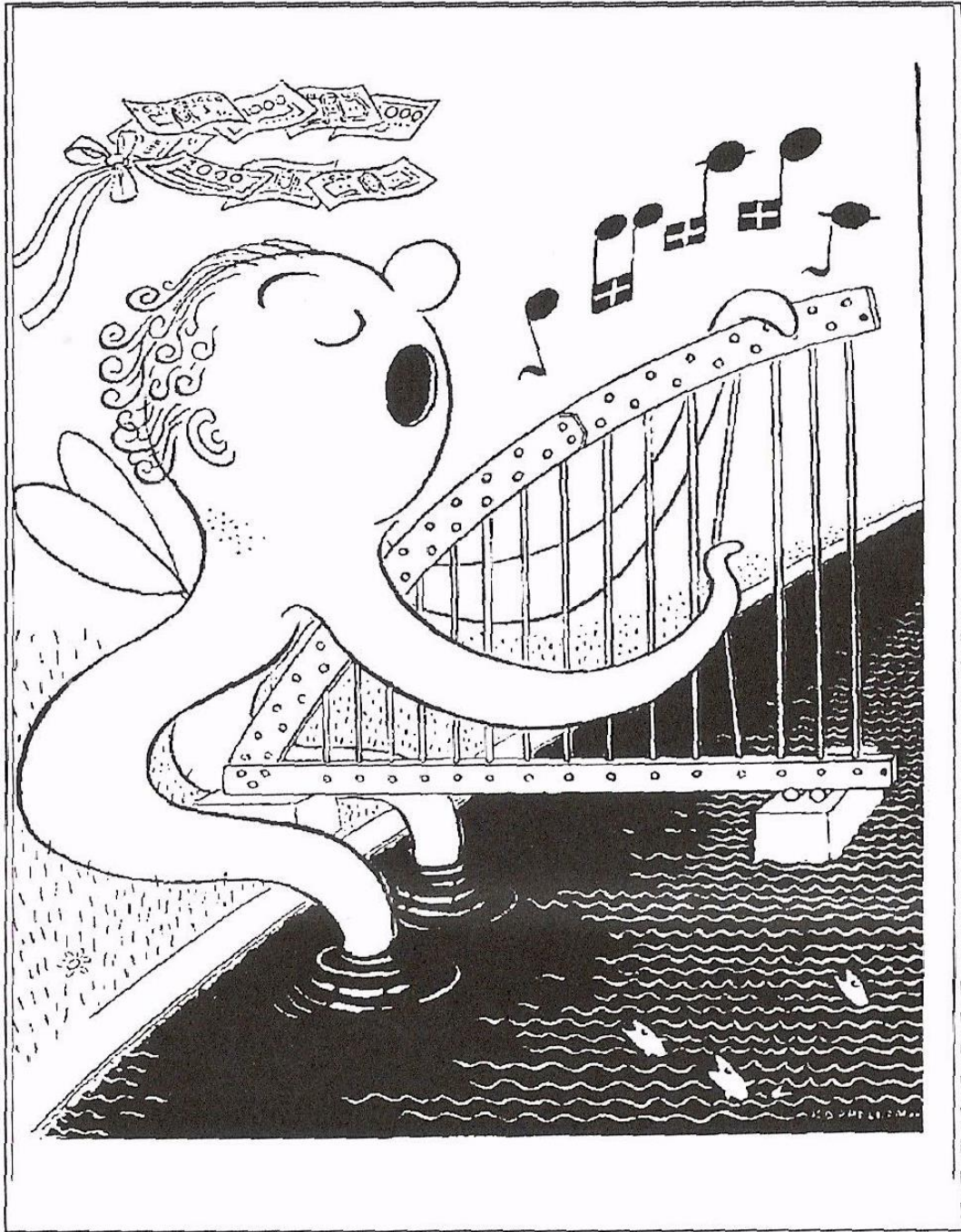
ge: Das ist mei - ne Hei - mat im Lan - de der

Saar, laut preis' ich sie all' mei - ne Ta - - -

ge. Das ist mei - ne, Hei - mat im Lan - de der

Saar, ' laut preis' ich sie all' mei - ne Ta - - - ge?

<http://members.fortunecity.com/reisenge/SAAR/saarlied.htm>



Caricature tirée du *Titenfisch* in HEINEN Armin, *Saarjahre op. cit.*, p.241

Annexe n°17

Les Saarmarks



Billet de 1 Saarmark in
http://aes.iupui.edu/rwise/banknotes/Saar/SaarP8-100Mark-1947-Replica-donatedmjd_b.jpg



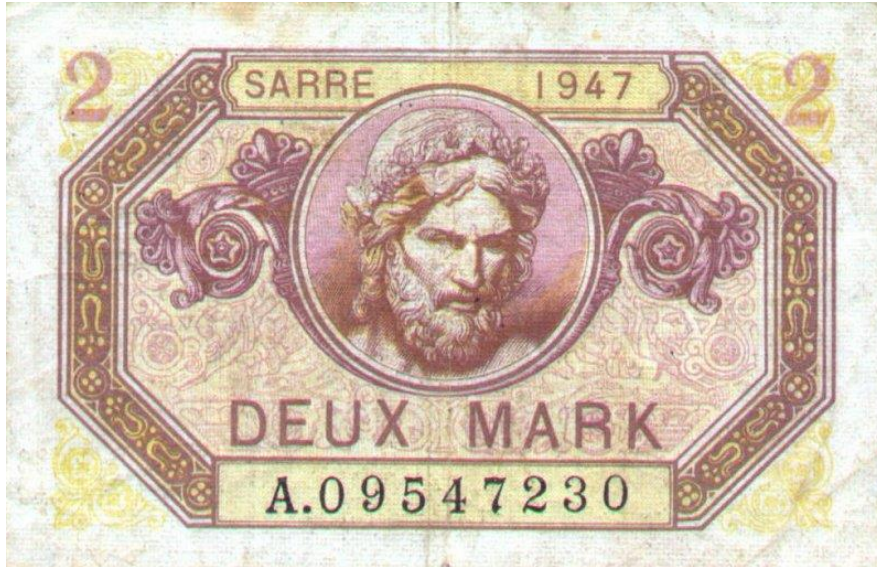


Figure 45 : Billet de 2 Saarmark in *Ibid.*



Annexe n°18

Les pièces de monnaies de la Sarre : les Saarfranken



SOURCE

Les Saarfranken in [cgb.fr](http://www.cgb.fr)

Annexe n°19

Affiche du M.R.S.

Lernt. Französisch im Betrieb!

Durchführung
von geschl. franz. Sprachlehrgängen
in allen Verwaltungs- u. Industriebetrieben
übernimmt die Kulturabt. des MRS
- Franz. Sprachlehrgänge -
Saarbrücken 1, Warndtstr.45

Affiche du M.R.S pour inciter les ouvriers à apprendre le français, il est à remarquer l'arrière plan industriel in PAUL Gerhard, SCHOCK Ralph *Saargeschichte im Plakat*, Saarbrücken, Buchverlag Saarbrücker Zeitung, 1987

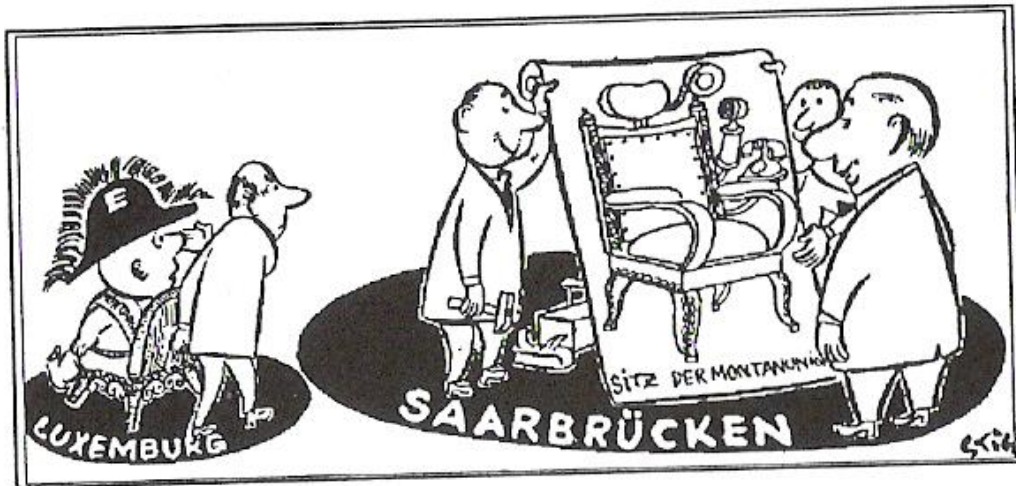
Annexe n°20

Quelques caricature sarroises

- La Sarre et l'Europe

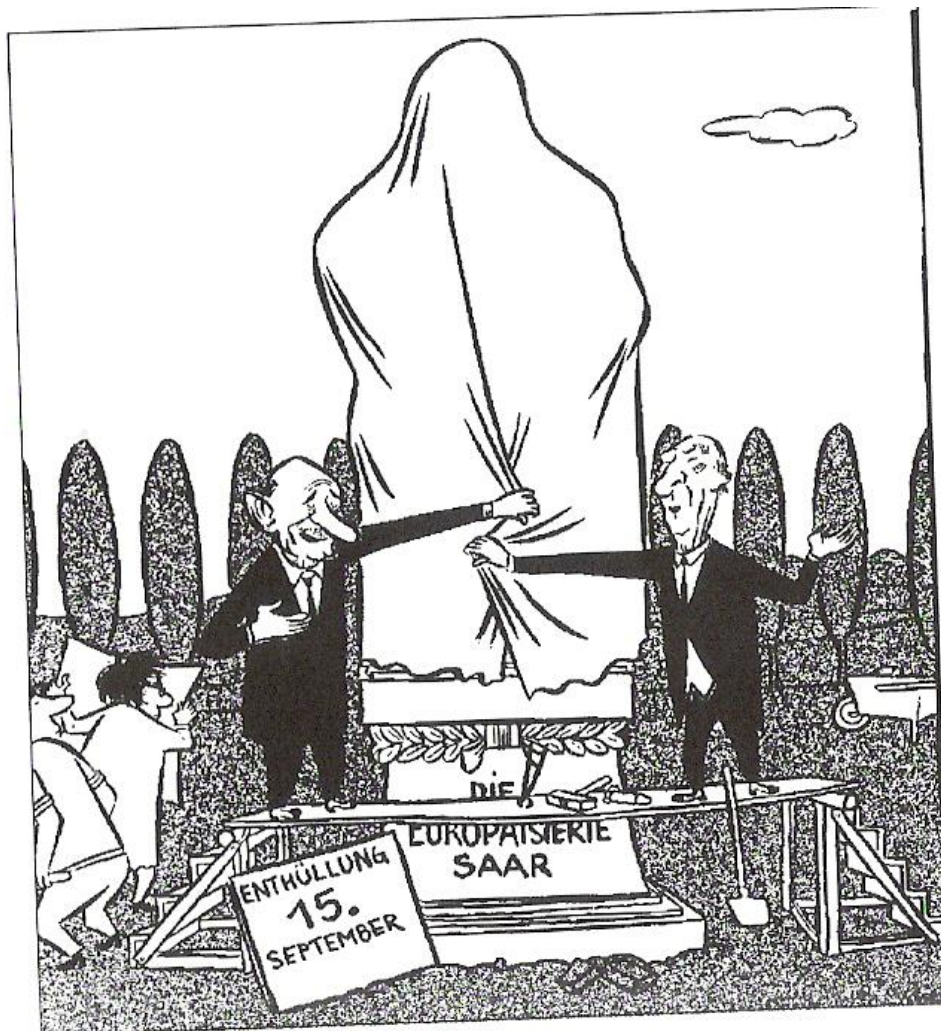


HEINEN Armin, *Saarjahre*, op. cit. p.353



Der Aktions-Ausschuß „Montanunionstadt Saarbrücken“ wurde gegründet.

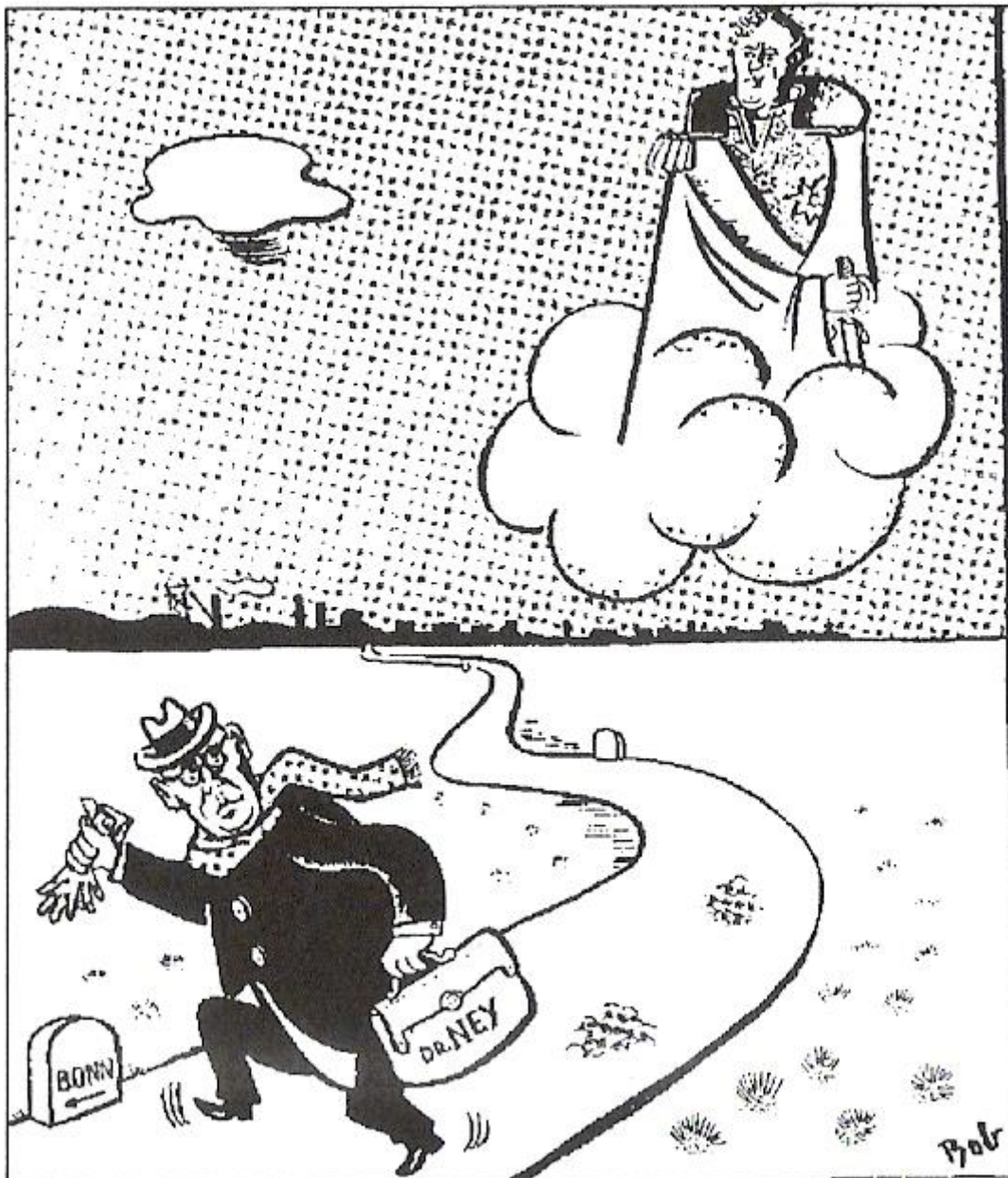
Ibid. p.451



„Wir bitten die Nichteinhaltung des Termins entschuldigen zu wollen ... das Fundament ist fertig, die Figur in rohen Zügen auch, nur wissen wir noch nicht genau, ob's en Junge, en Mädél oder en Neutrum wird ...“

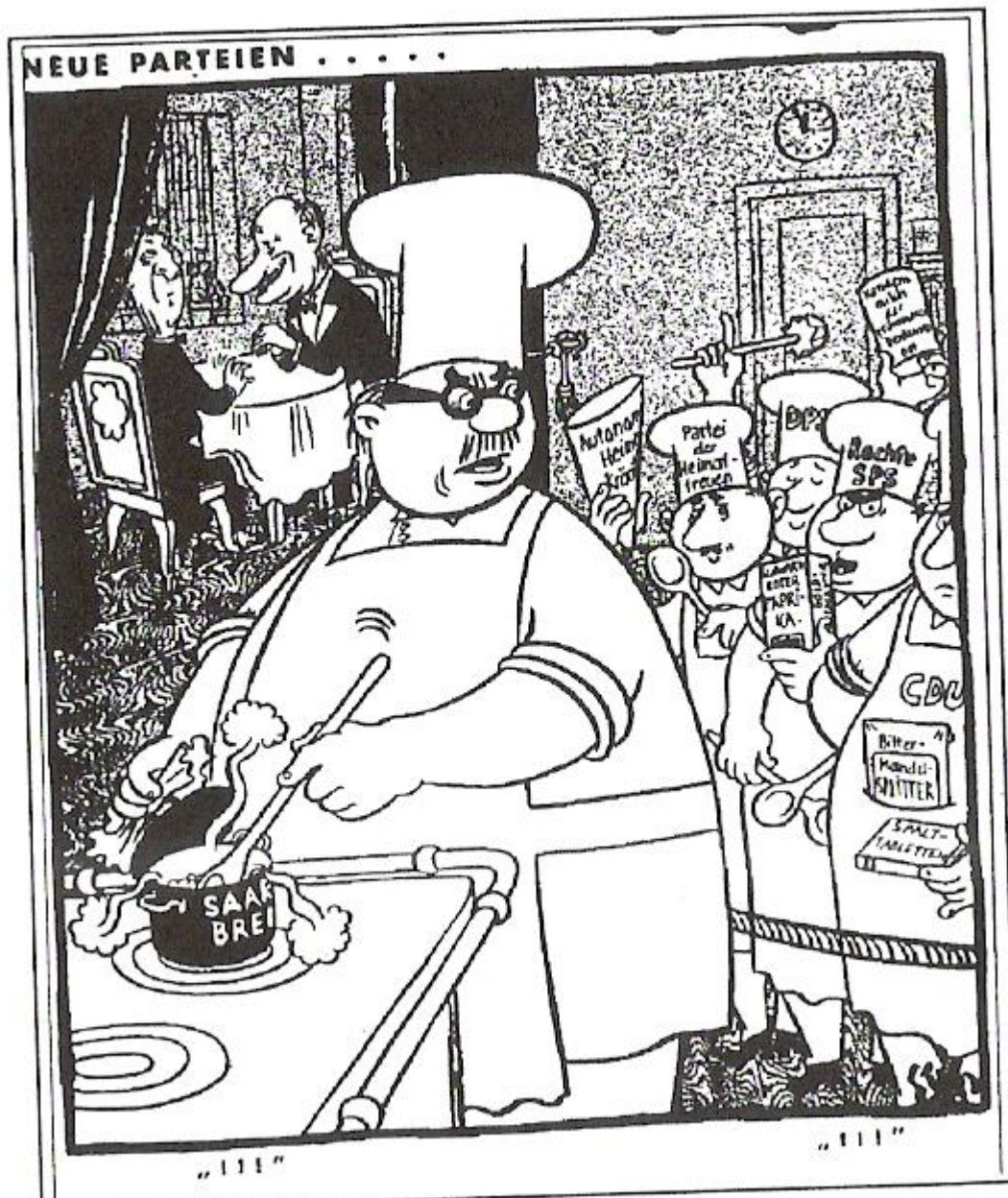
Ibid. p.311

- Le referendum



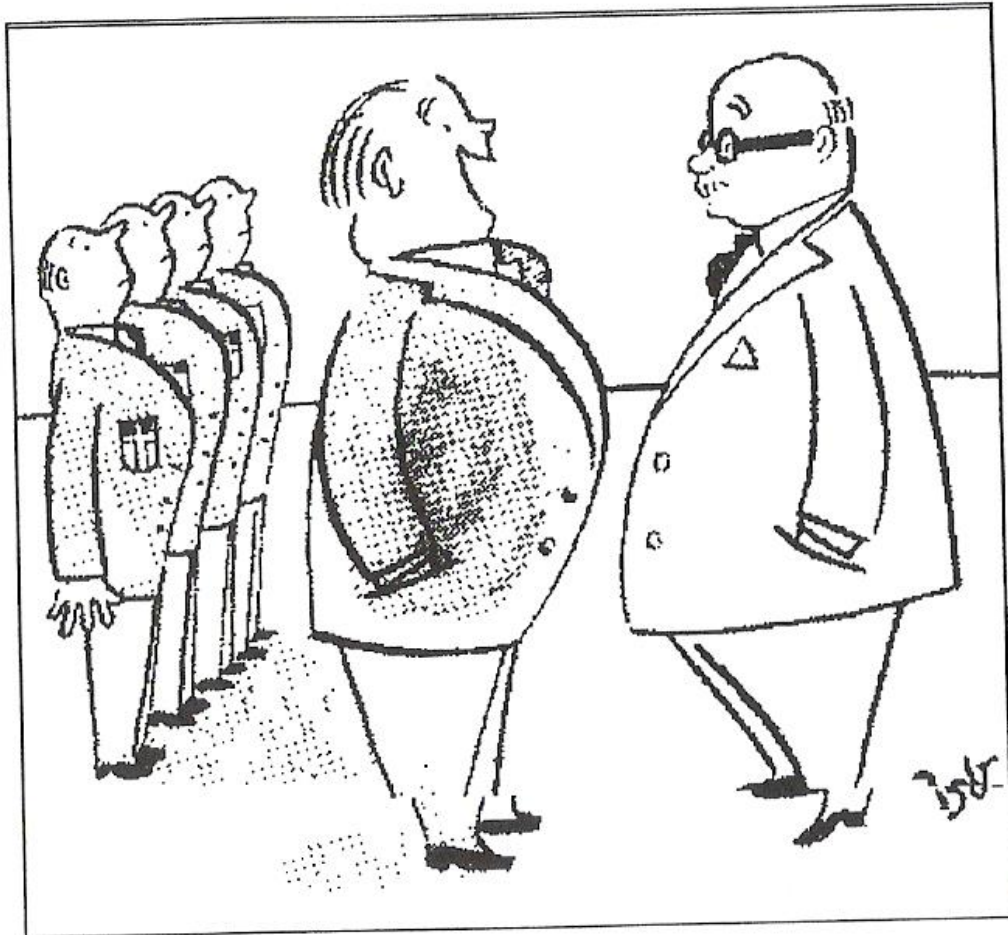
Marschall Ney: „Oh Hubert, – unser guter Name ...!!!“

Ibid. p.405



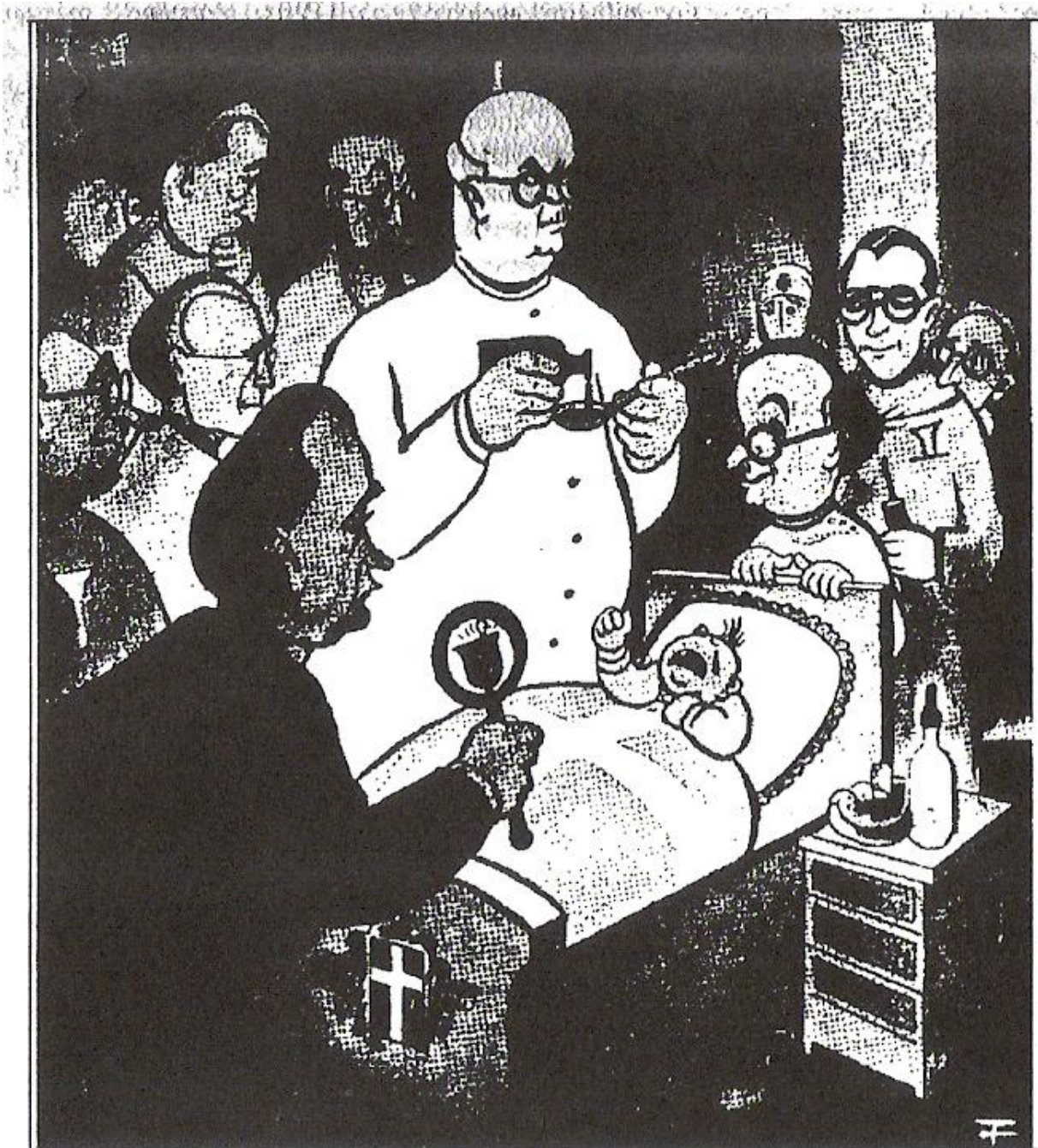
Ibid. p.231

- L'autonomie de la Sarre



Olympiade 1952: „Den Kampf um die Medaillen machten die Russen und Amerikaner unter sich aus, Herr Präsident, und es wäre sehr unklug gewesen, wenn wir uns da eingemischt hätten!“

Ibid. p.244



„Vertrauen Sie meinen jahrelangen Erfahrungen, meine Herren Kollegen: Gegen Bräune und Röteln helfen nur die guten Hoffmannstropfen!“

Ibid. p.224

Annexion n°21

20 janvier 1950

« Liste des Journalistes se rendant en Sarre les 20 et 21 janvier »

MM. FERECZI	A.F.P.
FINET	
CHARPY	Agence économique et financière
SAIN DERICHIN	AGENCE de presse S.A.E.
M. AILHAC (FEBVRE barré)	AGENCE QUOTIDIENNE D'INFORMATION ECONOMIQUE
WERTHER	RADIODIFFUSION FRANÇAISE
MILLET	LE MONDE
OGLIASTRO	FIGARO
KNECHT	L'EPOQUE
MERAIGNE (DANNENMULLER barré)	L'AUBE
VEILLET-LAVALLER	FRANCE-SOIR
ANSPACH (CHARBONNIER barré)	PARIS-PRESSE
SONKIN	PARISIEN LIBERE
ROUSSEL	LA CROIX
ULMANN (barré)	TRIBUNE des NATIONS
RONSAC	FRANC-TIREUR
Mme TABOUIS	INFORMATION
M. PONTILLON	LE POPULAIRE
M. NOGRETTE	Journaux régionaux
M. de LA ROCHE	France DIMANCHE

« 20 janvier 1950 » « Liste des Journalistes se rendant en Sarre les 20 et 21 janvier » E.U.
Europe 1949-1955 SARRE II Presse, Correspondant de presse et articles de presse sarroise
octobre 1951-décembre 1955

Annexe n°22

L'opinion publique

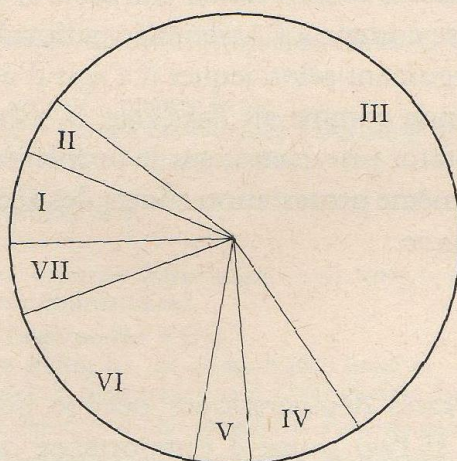
La France a-t-elle des droits sur la Sarre ?

La répartition selon le niveau culturel est la suivante:

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>ne savent pas</i>
primaire	33 %	15 %	52 %
primaire sup.	40%	21%	39%
technique	37%	28%	35%
secondaire	41 %	30 %	29 %
supérieur	37 %	37 %	26 %

TABLEAU V

*Importance relative des thèmes utilisés
dans les débats à l'Assemblée nationale¹⁹*

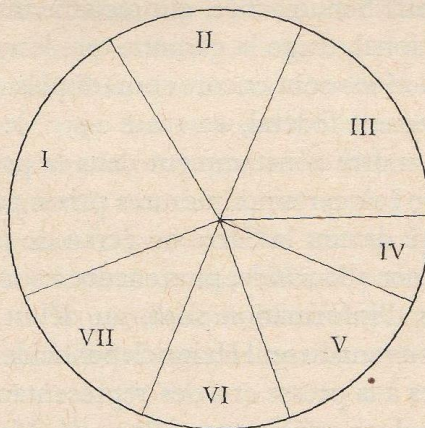


- I. La Sarre est territoire français (10). Opinion exprimée surtout immédiatement après la Libération.
- II. La Sarre doit être « indépendante et souveraine » (6). Idée de ceux qui réclament avant tout son détachement définitif de l'Allemagne, sans préciser son avenir.
- III. Rattachement économique à la France, détachement politique de l'Allemagne (82).
- IV. Européisation (13). Opinion qui porte encore les « traces » des idées exprimées sous III. En général III et IV s'interpénètrent.
- V. Opposition active à l'intégration (6) centrée surtout sur les intérêts de la Lorraine. Le souci principal est d'éliminer la force économique concurrente sarroise.
- VI. « La Sarre est abandonnée à la politique des blocs » (25). Opinion communiste et progressiste combattant toute solution proposée.
- VII. La Sarre est allemande (8).

19. Cet essai d'évaluation des opinions exprimées repose sur l'analyse de 150 interventions faites à l'Assemblée nationale.

TABLEAU VI

Importance relative des thèmes utilisés
dans les débats au Bundestag²²



- I. *La Sarre est allemande* (33).
Expressions clés:
« Teil des Deutschen Reiches im Bereich seiner Grenzen vom 31 Dezember 1937 ».
- II. *Dénonciation de la politique française* (23).
« ... Anerkennung völkerrechtswidriger Loslösung der Saar vom Reich ».
« Einseitige Bindung des Saarprotektorats ».
« Verhüllte Annexion ».
« Verschleierte Annexion ».
« Junktimpolitik ».
- III. *Contre l'absence des « libertés démocratiques » en Sarre* (27).
Cf. tableau VII et commentaires.
- IV. « *Gesamtdeutsche Legitimation* » (10).
« Was im Westen gültig ist, ist es auch im Osten ».
« Parallelität zwischen Saargebiet und Oder-Neisse Grenze ».
- V. *Le statut n'est pas définitif; il faut attendre le traité de paix.* (20).
- VI. *L'eupéisation est une faute; ou pour le moins prématurée* (17).
« ... Saargebiet durch Europäisierung auf kaltem Wege von Deutschland losgetrennt wird ».
« Missbräuchliche Anwendung des Begriffs: Europäisierung ».
« Wir halten es für bedauerlich, dass die Saarfrage überhaupt mit der Europafrage verknüpft worden ist ».
« ... Europäische Gedanke nicht reif genug ».
« ... Europäisierung wäre ein Verzicht ».
- VII. *Européisons dans un sens positif* (20).
« Lösung im Rahmen unserer gesamteuropäischen Politik ».

In Jacques Freymond, op. cit. pp.309-313

Annexe n°23

Interview de Marinus Van der Goes Van Naters

Vers l'eupérisation DE LA SARRE ?

INTERVIEW DE M. VAN DER GOES VAN NATERS par GEORGES MAREY :

Avocat, membre du Parlement hollandais depuis 1937, déporté par les Allemands durant la dernière guerre, vice-président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, membre de l'Assemblée de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, M. Marinus Van der Goes Van Naters est l'auteur d'un très brillant rapport soumis en septembre dernier à la Commission politique du Conseil de l'Europe, dans lequel est défini un plan de 'règlement de la question sarroise.

Même si elles n'acceptent pas certaines des dispositions qui s'y trouvent préconisées, toutes les parties en cause s'accordent pour reconnaître que ce rapport constitue, par -son objectivité, son impartialité, par l'ampleur et le sérieux de sa documentation une base de discussion de la plus haute valeur.

Malgré les tâches écrasantes qui le sollicitent, M. Van der Goes Van Naters a bien voulu, au cours d'un séjour à Paris, exposer pour La Revue Française quelques-unes des idées directrices qui l'ont inspiré dans son travail. Nos lecteurs en apprécieront, comme nous, la hauteur de vues.

C'EST à l'issue d'une séance dominicale, longtemps prolongée après l'heure de midi, de la Commission politique du Conseil de l'Europe que nous retrouvons M. Van der Goes Van Naters dans un salon du charmant château de La Muette, tout décoré de tapisseries de Lurçat. L'auteur du désormais célèbre rapport sur la Sarre est un homme encore jeune, plein d'allant, sympathique, qui parle couramment le français. « Je connais beaucoup la France », me confiera-t-il au cours de notre entretien. Sa boutonnière porte la rosette d'officier de la Légion d'honneur : M. Van der Goes n'est-il pas, suivant sa propre expression, un « partisan fanatique » de l'amitié franco-hollandaise ?

« Pourriez-vous me dire, Monsieur, dans quelles conditions vous avez été amené à vous pencher sur le problème de la Sarre ?

— En 1952 l'Allemagne avait adressé une plainte au Conseil de l'Europe, affirmant que les droits de l'homme étaient foulés aux pièces en territoire sarrois. Le Conseil a pensé qu'il était conforme à sa vocation de procéder à une enquête approfondie et, s'il était possible, de tracer, au delà des solutions provisoires actuelles, les grandes lignes d'un statut définitif de la Sarre.

» C'est moi qui ai été « condamné » à en être le rapporteur. J'ai travaillé pendant une année entière ; j'ai obtenu des mandats d'information des

gouvernements français, allemand et sarrois ; j'ai consulté d'innombrables documents et, surtout, j'ai pris de multiples contacts avec la population sarroise. Mon rapport sera discuté au Conseil de l'Europe dans les premières semaines de 1954.

— Quels sont les principes qui vous ont guidé dans votre travail ?

— J'ai toujours pensé (sans doute est-ce là chose curieuse de la part d'un « politicien ») que la politique peut être « érigée » au-dessus des données particulières à condition d'être traitée de façon scientifique. J'ai donc essayé de faire œuvre scientifique. On a bien voulu parler d'objectivité à propos de mon rapport : cela n'a été possible que parce que j'ai constamment suivi une méthode scientifique.

» Tous les problèmes politiques ne devraient-ils pas d'ailleurs être traités sur ce plan ?

» J'ai constaté, poursuit M. Van der Goes Van Naters, qu'autrefois les différends territoriaux entre les nations se réglait toujours par les armes. Aujourd'hui, il faut que ce soient des solutions « institutionnelles » qui prévalent. Pourquoi ne pas concevoir, dans le cas de la Sarre comme dans celui de Trieste, des institutions neuves et même « révolutionnaires » ?

» Si l'affaire de Trieste doit recevoir son règlement dans le cadre de l'O. T. A. N., c'est une solution européenne que je propose pour la Sarre, et une solution européenne très concrète. Mais le régime du Conseil de l'Europe est encore insuffisant. Seule la Communauté politique des six nations européennes aura la possibilité de bâtir de façon définitive.

» Ce qu'il faut, c'est élever la Sarre au-dessus des querelles nationales pour en faire le premier territoire européen. »

C'est là en effet le principe de base sur lequel repose le nouveau statut de la Sarre conçu par M. Van der Goes Van Naters : « La Sarre deviendra territoire européen. »

Et, dans cet esprit :

— Un Commissaire européen sera nommé par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe, devant qui il sera responsable. Ce Commissaire sera chargé des intérêts de la Sarre dans toutes les questions de politique extérieure et de défense. Il ne sera ni Français, ni Allemand, ni Sarrois.

— Le Commissaire sera assisté par un Comité consultatif de cinq membres, comprenant obligatoirement un citoyen français et un citoyen allemand.

— Pour toutes les autres questions, le territoire de la Sarre sera administré par un gouvernement sarrois librement élu.

— Jusqu'à la création de l'armée européenne, la défense du territoire sera assurée par les forces placées sous l'autorité du Commandant suprême des forces alliées en Europe.

— L'union économique avec la France et les conventions franco-sarroises (qui viennent d'être tout récemment ratifiées par le Parlement de Paris) seront remplacées par un unique traité de coopération économique conclu entre la

France et la Sarre pour une durée de cinquante ans. Le franc français continuera seul à avoir cours légal en Sarre jusqu'à l'institution d'une monnaie européenne.

— Parallèlement, un marché commun sera également créé, dès que possible, entre l'Allemagne et la Sarre.

— Enfin, l'actuelle convention culturelle franco-sarroise sera remplacée par une nouvelle convention négociée entre l'Allemagne, la France et le Commissaire européen agissant au nom de la Sarre. Un des buts essentiels de cette convention sera de préserver la culture et la langue allemandes du peuple sarrois.

Comme l'a souligné à plusieurs reprises l'auteur du document, ce projet n'a en aucune façon le caractère d'un « diktat ». Il s'agit uniquement de suggestions destinées à être soumises à une conférence générale. Le statut élaboré par cette conférence sera présenté au référendum du peuple sarrois et placé sous la garantie conjointe de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique.

Lorsque la Communauté politique européenne aura enfin pris corps (« Je m'honore, dit M. Van der Goes Van Naters, d'être l'un des auteurs du statut de l'Europe »), c'est le Conseil exécutif européen qui prendra à son compte la protection des intérêts extérieurs du territoire.

« Mais quelle sera l'attitude de la République fédérale allemande ? Ne protestera-t-elle pas contre l'arrachement définitif d'une fraction de terre germanique ?

— Pourquoi le ferait-elle ? Cette « européisation » de la Sarre (j'emploie ce mot d'européisation plus volontiers que celui d'européanisation, que certains préfèrent) ne doit pas être du tout considérée comme une défaite pour l'Allemagne. Les Allemands doivent, eux aussi, concourir à la construction de l'Europe.

» Un sacrifice est nécessaire de la part de l'Allemagne. Car la question de la Sarre a pris une importance qui est hors de proportion avec le rôle que joue l'économie sarroise dans l'équilibre de la production franco-allemande d'acier. Elle est devenue pour la France le symbole de la sincérité allemande. Le gouvernement français n'a-t-il pas maintes fois affirmé que le règlement du litige sarrois était l'une des conditions préalables à la ratification du traité sur la Communauté européenne de défense ? Alors seulement les Français auront la preuve que les craintes qu'ils nourrissent à l'égard de leurs anciens adversaires ne sont pas fondées et qu'ils peuvent sans hésitation s'engager dans une association pleine et entière.

» Pour ma part, je n'hésite pas une seconde à affirmer que cette européisation de la Sarre constituera un progrès pour tout le monde. C'est un premier pas vers un stade nouveau, celui auquel, j'en suis persuadé, l'Europe tout entière accédera d'ici un demi-siècle.

— Et du côté français ? Déjà de nombreuses réserves ont été élevées contre votre projet de simple « coopération économique » à établir entre la France et la Sarre, qui doit avoir comme pendant un « marché commun » germano-sarrois...

— Ici, je ne peux mieux vous répondre qu'en vous citant quelques passages de mon rapport :

» La Sarre a évidemment une économie complémentaire de celle de la Lorraine voisine, puisqu'elle ne saurait se passer de la « minette » lorraine ainsi qu'tie d'une quantité de produits alimentaires venant de France. Mais, pour des raisons de goûts, de mode et de tradition, elle doit avoir également accès au marché allemand.

» Il était donc indispensable de faire appel à une formule triple qui pût réunir le triple assentiment de la France, de l'Allemagne et de la Sarre. Or, il n'existe qu'une solution de ce genre : c'est l'eupéisation.

» Certes — et je crois de mon devoir d'insister

sur ce point — la solution que je préconise ne peut satisfaire à cent pour cent les intérêts français. Mais il faut bien comprendre que les « bons Allemands » ne pourraient jamais obtenir une majorité au Bundestag si l'Allemagne ne trouvait en cette affaire absolument aucun avantage. Quant à la population sarroise, sa sécurité et son bonheur ne peuvent être garantis que si le territoire sur lequel elle vit fait l'objet d'un accord permanent entre la France et l'Allemagne. La condition essentielle, c'est que la France et l'Allemagne soient toujours à égalité.

»

Et M. Van der Goes Van Naters de conclure : « Avec cette solution de l'eupéisation, on peut tout faire, tout créer. On peut même envisager d'autres formules que la mienne ; car le système est très souple... Tellement souple que je vous demande la permission d'employer, pour bien préciser ma pensée, une image un peu osée :

» Autrefois on se battait pour trouver des solutions « de fer » ; aujourd'hui, ce que nous nous ingénions à découvrir, ce sont des solutions « de plastique »...

GEORGES MAREY.

Tirée de la *Revue française de l'élite européenne* N° 51. décembre 1953 p.69-71

Annexe n°24

Lettre d'un Lorrain après le referendum

« La SARRE cobaye de l'expérience européenne... »

Vous voulez rire !

Le résultat du référendum du 23 octobre qui consacre le fiasco de la politique française en Sarre, n'a pas causé de surprise en Lorraine où le contraire eut plutôt semblé étonnant. On connaît trop bien les Sarrois ici ; et dans les régions frontalières, ont dit qu'ils sont pires que les Allemands et on est bien placé pour le savoir.

Des milliers de voix se sont élevées après la guerre qui demandaient toutes qu'on laisse les Sarrois à leur sort, qu'on ne crée pas artificiellement des problèmes qu'on savait d'avance voués à l'échec. Par contre il fallait régler d'abord les questions économiques afin d'accorder réparations et sauvegarde aux intérêts français gravement lésés. Un exemple-type de ces questions qui réclament d'immédiates et radicales sociales solutions, est fourni par le WARNDT.

Folles utopies et légitimes revendications se retrouvent aujourd'hui dans le même effondrement par une faute essentielle : il était insensé et ridicule de vouloir faire de LA SARRE LE COBAYE DE L'EXPERIENCE EUROPEENNE (vous voulez rire !). La mentalité sarroise, plus qu'au trois-quarts prussienne ne connaît que l'estomac et en est encore au niveau du fanatisme le plus buté.

La route de Paris à Sarrebruck ne passe-t-elle pas par des villes et des villages lorrains ? Que ne s'est-on arrêté à l'une de ces maisons pour interroger ses habitants qui côtoient les Sarrois depuis si longtemps qui en ont souffert, qui ont payé pour les connaître ! Si à Paris on pense qu'on peut impunément se passer des avis compétents, le pays, lui estime qu'il est temps d'en finir avec de si coûteuses expériences.

En Lorraine, on a suivi avec un sourire parfois amer certains essais administratifs qui ont accumulés les maladresses et les faux pas et ont fatalement préparé à leur insu la situation présente, cependant que les nazis riaient sous cape et attendaient leur jour. Il leur était facile ensuite d'échauffer une population lassée et irritée par ces fautes lourdes de conséquences. ?

Le mal est plus grand que jamais aujourd'hui. L'essai de construction d'un esprit européen par la Sarre se solde par un réveil de ce qu'il y a de plus bas dans le nationalisme. Une animosité nourrie de dix ans de rancœur, une véritable haine contre la France s'est fait jour tout au long de la campagne pour éclater dans ce scrutin non équivoque.

Les plus belles idées, si elles ne sont pas appliquées avec discernement, deviennent des armes redoutables qui se retournent contre ceux qui la brandissent. La Sarre en est l'exemple cuisant.

Lettre d'un Lorrain.

Tiré du *Républicain lorrain* 25 octobre 1955 p.1

Annexe n° 25

Les timbres de la Sarre



Figure :
Timbres sarrois de 1950-1958
In <http://www.delcampe.com/liste.php?language=E&cat=7421>



Figure : Timbres sarrois de 1947-1950 in *Ibid.*



Figure : Timbres sarrois de 1910-1914 in *Ibid.*

Annexe n°26

Le nouveau syncrétisme franco-allemand



www.tourismus.saarland.de/bilder/Logo.net

Affiche pour la campagne de l'anniversaire du retour de la Sarre en Allemagne

Presse

Quotidien nationaux

- _ *Le Figaro* (par sondage)
- _ *L'Humanité* (complet)
- _ *Le Monde* (complet)
- _ *Le Populaire de Paris* (complet)
- _ *Le Canard enchaîné* (sondage)

Presse régionale et locale

- **Frontalière**

- _ *Le Messin* (sondage)
- _ *Le Républicain Lorrain* (sondage)
- _ *Le courrier de Metz* (sondage)
- _ *Le Lorrain* (sondage)
- _ *La Lorraine libérée* (sondage)

- **Ailleurs en France**

- _ *Le Bien Public* (sondage)
- _ *L'Indépendant du Louhannais et du Jura* (complet)

Magazines

- _ *L'Express* (par sondage)
- _ *L'Observateur Aujourd'hui* (par sondage)
- _ *Paris Match* (2 numéros)
- _ *France Illustration* (quelques numéros)

Presse spécialisée

- _ *Art* (quelques articles)
- *L'Economie* (1955- 1956)
- _ *L'Equipe* (sondage)
- _ *Géographia* (1 numéro)

Revue

- _ *La Revue Française de l'Elite européenne, Spécial Sarre, Paris, Noël 1953, n°51*
- _ *Le Pèlerin* (1 numéro)
- _ *La Revue des deux Mondes*
 - PLAISANT Marcel, « Le destin de la Sarre », in *La Revue des deux Mondes*, Paris, Revue des deux mondes, vol 5 1950 septembre octobre, pp421- 433
 - REVIRE Jean, « Le problème de la Sarre », in *La Revue des deux Mondes*, Paris, Revue des deux Mondes, mars avril 1952, pp590- 609
- _ *L'Année Politique*
 - GYSSLING Walter, « Dans la Sarre aussi il faut choisir une politique » in *L'année politique et économique*, Paris, PUF, n°24 1951
 - LAVERGNE Bertrand, « La Sarre tombeau de l'Europe » in *L'Année Politique*, Paris, n° 25 1952 pp 431-436
 - LAVERGNE Bertrand, « La Sarre perdue par la France si le traité est ratifié » in *L'Année politique*, Paris, n°27 1954 pp285-294
- _ *Annuaire français de droit international*
 - MERLE Marcel, « L'accord franco allemand sur le statut de la Sarre » in *Annuaire français de droit international*, Paris, Ed CNRS, 1955, n°1 pp128- 139
 - CONAC, « La jurisprudence du tribunal international de la Sarre » in *Annuaire français de Droit International*, publié par le CNRS, Paris, Ed CNRS, n°3 1957, pp 254- 262
 - DERUEL François, « Le tribunal de la Sarre » in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, Ed CNRS, n°2 1956 pp 509- 516

- MERLE Marcel, « L'accord Franco- allemand du 23 octobre 1954 sur le statut de la Sarre » in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, ed CBRS, 1955 n°1 pp128-133
- MERLE Marcel, « Le règlement de la question sarroise et la liquidation du contentieux franco allemand », in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, Ed CNRS, vol II 1956 pp181- 205
- VIGNES Daniel- Henri, « Le referendum sarrois » in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, Ed CNRS, 1955 n°1 pp134- 139

_ *Recueil Dalloz analytique et critique de doctrine*

- BENOIST Jacques, « L'autonomie sarroise et les conventions franco- sarroises de 1950 » in *Recueil Dalloz analytique et critique de doctrine*, Paris, Dalloz, 1951 T1 pp 151-162
- BENOIST Jacques, « L'union franco- sarroise et les conventions du 20 mai 1953 » in *Recueil Dalloz analytique et critique de doctrine*, Paris, Dalloz, 1954 pp75-80

_ *Revue Général de droit international public*

- HERAUD Guy, « Le statut politique de la Sarre dans le cadre du rattachement économique à la France » in *Revue Général de droit international public*, Paris, Pédone, vol 51/52 1947-48 pp136-209

_ *Journal de Droit International*

- LAURENT Pierre, « L'Union Franco- sarroise d'après les conventions conclues entre la France et la Sarre de 1948 à 1950 » in *Journal de Droit International*, Paris, Ed Technique SA/Marchalet et Godde, n°79 pp 84-160
- LAURENT Pierre, « L'évolution de l'union Franco- sarroise depuis 1950 » in *Journal de Droit International*, Paris, Ed Technique SA/Marchalet et Godde, n°82 pp 522-578

_ *La Revue administrative*

- ANIK Antoine, « Essai sur l'administration en Sarre » in *La Revue administrative*, Paris, vol 5 mai- juin 1952 pp309-318

Publications dites « grises »

_ Association Française de la Sarre, *Le verdict sarrois*, Paris, Association française de la Sarre, 1953 56pp

_ CHARDONNET Jean, *La Sarre* (fascicule vendu en complément de la presse)

Plus quelques extraits d'articles de *Combat*, de *l'Aurore*, de *l'Ordre*, *Carrefour* etc. Ainsi que des articles de presses étrangères (en particulier sarroises et allemandes).

Presse allemande

Die Welt

Berliner Kurier

Frankfurter Neue Presse

Frankfurter allgemeine Zeitung

Frankfurter Rundschau

Neuer Vorwärts

Presse anglo-saxonne

Manchester Guardian

Times

New York Times

Sunday times

New-York Herald

Daily telegraph

Daily Mail

News Chronicle

Le Journal Officiel et les publications de la Documentation française font également partie de mon corpus.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1. SOURCES ET ARCHIVES

• Documents d'archives

Ministère des finances et de l'industrie (MEF)

fond : _ B 0060 744 : Recueil de texte relatif à l'introduction du franc

_ B 0061 258 : Bilan du rattachement 1950-1955

Ministère des Affaires Etrangères (MAE)

_ Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 : Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 15 à 16

_ Z Europe Sarre 3, 571 : relations extérieurs 29 avril 1946- juin 1949

_ Z Europe Sarre 9, 573 : économie et société- questions douanières

_ Z Europe Sarre 1, 575 : Sports en Sarre

_ Z Europe Sarre 7, 144 : Négociations franco-sarroises Conventions du 3 octobre 1950

_ Z Europe Sarre 7, 226 à 234 : applications des Conventions du 3 octobre 1950

_ Z Europe Sarre 7, 233 à 237 : applications des Conventions du 20 novembre 1953

_ Z Europe Sarre 7, 238 : Conventions de coopération économique franco-sarroises du 3 novembre 1955

_ Z Europe Sarre 4, 573 : Economie et sociétés, Finances (5 mai 1947- juin 1948)

_ Z Europe Sarre 9, 27 : Situation économique, plan Marshall, plan Schuman (juillet 1949- septembre 1950)

_ Z Europe, Sarre 2 Presse, Correspondance de presse et renseignements sur la presse sarroise

_ Z Europe 10 Presse, Correspondant de presse et renseignements sur la presse sarroise

_ Z Europe Sarre 10, Analyse générale de la presse sarroise

- _ Z Europe, Sarre 13, Analyse générale de la presse
- _ Z Europe Sarre 63, Revue de presse de la Régie des mines de la Sarre

Ministre des Affaires Etrangères Archives de l'occupation et Allemagne et en Autriche Mission Juridique à Colmar (AOFAA)

- _ Dossier 229 : Préparation au rattachement économique Divers 1949-1949
- _ Dossiers 230- 237 : Commission du plan de la Sarre
- _ Dossiers 296- 297 : Sarre Commerces extérieurs, divers
- _ Dossier 298 : Législation et organisation sarroise (1955)
- _ Dossier 381 : Change en Sarre

Ministère des Affaires Etrangères, Cabinet politique à Nantes (MAE Nantes)

- _ Cabinet Sarre dossier 300 : Mouvements européens
- _ Cabinet Sarre dossier 134 : Recueils de textes relatifs à l'introduction du franc (novembre 1947- avril 1959)
- _ Cabinet Sarre dossier 135 : Recueils de textes relatifs au Saarmark (janvier-novembre 1947)
- _ Cabinet, Question culturelle-Information et presse, presse-radio et propagande, mai 1947-mars 1954
- _ Cabinet, Statut de la Sarre européenne
- _ Cabinet, Statut de la Sarre, la presse française et le referendum janvier-décembre 1955
- _ Mission juridique, dossier 198, Université de la Sarre, documentation 1944-1956
- _ Mission juridique, dossier 414, Sarre Statut européen de la Sarre
- _ Mission juridique, presse en Sarre 1947-1958
- _ Mission juridique, statut de la Sarre, 1946-1959)
- _ Direction des affaires politiques et commerciales, Sarre 27, Analyse de presse 11 juillet 1949-31 août 1949

Archives Privées Gilbert Grandval (Saint Cloud)

- _ Dossier 2 et 3 : Période du rattachement économique
- _ Dossier 13
- _ Dossier 27 (pp. 424-438)
- _ Discours 1947

Archives Privées Indépendant du Louhannais (Louhans)

- _ Dossier XVI Agences
- _ Dossier XVII Autres journaux

• Documents officiels

- _ Herausgegeben von Horst MOLLER und Klaus HILDEBRAND, *Die Bundesrepublik Deutschland und Frankreich Dokumente 1949- 1963*, Munich, KG SAUR,
- LAPPENKUPPER Ulrich, *Band 1 Aussenpolitik Diplomatie*, 1997
- WILKENS Andreas, *Band 2 Wirtschaft*, 1997
- ELZER Herbert, *Band 3 Parteien, Öffentlichkeit, Kultur*, 1997
- ELZER Herbert, LAPPENKUPPER Ulrich, WILKENS Andreas, *Materialien, Register, Bibliographie*, 1999
- _ *Journal Officiel de la République française, Lois et décrets*
- _ *Journal Officiel de la République française, Débats parlementaires Assemblée Nationale*
- _ Gouvernement Militaire de la Sarre, *Renaissance de la Sarre*, Sarrebruck, Saarlandische Verlagstalt und Druckerei, 1947 75pp
- _ Ministère des affaires étrangères (commission de publications des documents diplomatiques français), *Documents diplomatiques français 1954 (21 juillet- 31 décembre)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1987
- _ Ministère des affaires étrangères (commission de publications des documents diplomatiques français), *Documents diplomatiques français 1955*, Paris, Imprimerie Nationale, 1987
- _ Rapport de la Commission monétaire paritaire, *Traité du 27 octobre 1956 entre la République Française et la République Fédérale d'Allemagne sur le règlement de la Question Sarroise*, Sarrebruck, Sarrebruck Gedruck in der Bundesdruckerei, 1960

_ Secrétariat d'Etat à la présidence du conseil, *La documentation française, articles et documents* :

- « La situation financière et monétaire de l'Allemagne » 24 janvier 1946 n°443
- « La situation économique de la zone française » 20 février 1946 n° 479
- « La situation financière et monétaire de l'Allemagne » 11 mars 1946 n°500
- « Le problème monétaire allemand » 5 avril 1946 n°527
- « La langue française dans la Sarre » 22 avril 1946 n°545
- « Les Sarrois et la France » 2 mai 1946 n°555
- « La réforme monétaire et la limite des zones » 16 septembre 1946 n°692
- « La Sarre » 23 septembre 1946 n° 700
- « Les conséquences de la création du « pays » de Rhénanie Westphalie » 23 septembre 1946 n°700
- « La Sarre et la France » 14 octobre 1946 n°721
- « Pour ou contre la réforme monétaire » 5 novembre 1946 n°743
- « Le Problème sarrois » 15 décembre 1946 n°783

- « La France et la Sarre » 28 janvier 1947 n°827
- « La France et la Sarre » 4 mars 1947 n°862
- « La Sarre et le rattachement économique » 14 avril 1947 n°903
- « Les élections dans la Sarre » 28 octobre 1947 n°1100

- « La Sarre » 7 janvier 1948 n°1171
- « La Sarre, la hausse des prix » 16 février 1948 n°1211
- « La Sarre » 13 mars 1948 n°1237
- « La France et la Sarre » 29 mars 1948 n°1248
- « La France et la Sarre » 28 avril 1948 n°1270
- « La Sarre » 10 mai 1948 n°1278

Notes documentaires

- 326 : « La Sarre et la sécurité française » 15 juin 1946
- 506 : « Le statut de la Sarre depuis le traité de Versailles », 8 janvier 1947
- 762 : « Les réalisations françaises dans la Sarre, Conférence de presse de M. le Colonel Grandval », le 17 octobre 1947
- 991 : « Trois ans de présence française en Sarre. » 13 septembre 1948

1756 : « Conventions franco-sarroises » 25 juin 1953

_ Conseil de l'Europe Assemblée consultative sixième session ordinaire, *Le statut futur de la Sarre*, Annexe au Rapport de la commission des Affaires Générales présenté par M. VAN DER GOES VAN NATERS ; Rapporteur, CE, Strasbourg 1954

- **Témoignages écrits**

_ ADENAUER Konrad, *Mémoires*, Paris, Hachette, 1965 volume I 1945 1953, volume II 1953 1956

_ AURIOL Vincent, *Journal du septennat*, Paris, Armand Colin, 1977 (sept tomes)

_ DEBRE Michel, *Trois républiques pour une France, Mémoires, vol II 1946- 1958*, Paris, Albin Michel, 1988 pp 46- 80

_ DE GAULLE Charles, *Lettres, notes et carnets T6 mai 1945- juin 1951*, Paris, Plon, 1984

_ DE GAULLE Charles, *Mémoires de guerre, T3 Le Salut 1944- 1946*, Paris, Plon, 1959

_ GRANDVAL Gilbert, *Ma mission au Maroc*, Paris, Plon, 1956

_ HOFFMANN Johannes, *Das Ziel war Europa ,Saar 1945-1955*, München, Günter Olzog Verlag, 1963

_ SCHNEIDER Heinrich, *Das Wunder an der Saar*, Stuttgart, Seewold Verlag, 1974

- **Opinion publique**

_ Archives privées Gilbert Grandval « Tableau d'opinion en France à l'égard de la Sarre », 13

_ Gueury, 21. 12, 1949 « Tableau des courants d'opinion en France à l'égard du problème de la Sarre », MAE, EU 1949-1955, Sarre 139.

_ Bulletin de l'I.F.O.P., n°6 16 décembre 1944 p.10

_ Enquête juillet 1954

- **Entretiens oraux et/ou épistolaires**

- _ CAHN Jean-Paul, professeur à l'Université de la Sorbonne
- _ HUDEMANN Rainer (plusieurs entretiens), professeur à l'Université de Sarrebruck
- _ KRAUS Albert, ex-professeur à l'Université de Sarrebruck (mars 2007)
- _ VARLOT Jacques, ancien-journaliste à *l'Indépendant du Louhannais* (mai 2007)
- _ *Le Monde* (février 2007)
- _ *L'Humanité* (février 2007)

- **Sources internet**

- _ <http://aes.iupui.edu/rwise/banknotes/Saar/>
- _ <http://cgb.fr>
- _ <http://www.ena.lu/mce.cfm>
- _ www.flaglexicon.de
- _ http://upload.wikimedia.org/wikipedia/en/d/d2/Saarbeckengebiet_map.gif
- _ www.ina.fr
- _ <http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/0f/Reichsgaue.png>
- _ <http://www.tgvesteuropeen.com/IMG/jpg/sarrebruck02v02.jpg>
- _ http://www.fr.saarbruecken.de/bilder/mediadbcache_53_250.jpg
- _ http://37.stuts.de/images/stories/stuts/Johanniskirche_4.jpg
- _ http://images.google.fr/imgres?imgurl=http://37.stuts.de/images/stories/stuts/Johanniskirche_4.jpg
- _ http://www.geoakademie.de/AGH1_of Dateien/Geotope/Bilder/Saarschleife_gr.jpg
- _ <http://www.saarlandbilder.de/orte/saarlouis/saarlouis-luftbild.jpg>
- _ <http://www.saarlandbilder.de/orte/tholey/tholey-abtei.jpg>
- _ <http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/4/43/StWendelDomFront.jpg/170px-StWendelDomFront.jpg>
- _ http://www.landtag-saar.de/fr/landtag_entdecken/VTAufbauDemokratie.php
- _ <http://members.fortunecity.com/reisenge/SAAR/saarlid.htm>
- _ www.tourismus.saarland.de/bilder/Logo.net
- _ http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/7/7d/Historical_map_of_the_Saarland_1793.gif

2. Ouvrages et articles

• Outil

Ces dictionnaires bibliographiques m'ont essentiellement aidés à comprendre le parcours de la majorité des journalistes du Populaire et de l'Humanité

_ MAITRON Jean, PENNETIER Claude, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, les Éd. de l'Atelier, 1997

• Ouvrages sur les relations et contextes internationaux

Il est nécessaire de voir la Sarre dans le contexte international. Le cadre de la guerre froide influe directement sur les décisions de la France. Par exemple l'ouvrage de S. Berstein et P. Milza, l'année 1947 permet de bien saisir le cadre dans lequel le rattachement économique s'est réalisé.

_ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *L'année 1947*, Paris, Presse de Sciences po, 2000

_ DURAN Yves, *Histoire générale de la Deuxième Guerre mondiale*, Ed. Complexe, Paris, 1997

_ DULFFER Jost, *Europa im Ost-West-Konflikt 1945-1990*, Band 18, München, Oldenburg Grundriss der Geschichte, 2004

_ GIRAULT René, FRANK Robert, THOBIE Jacques, *La loi des géants 1941- 1964*, coll Histoire des relations internationales T3, Paris, Masson Histoire, 1993

_ VAISSE Maurice, *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, Armand Colin , 2002

• Ouvrages sur l'Economie

Bien que ce travail s'attache avant tout à étudier les aspects politiques et culturels de la question de la nationalité sarroise, il est indispensable de bien comprendre le contexte économique dans laquelle elle se déroule. On ne peut pas comprendre la volonté de la France de créer un nouveau Luxembourg, si l'on ne saisit pas les enjeux économiques sous-jacents. A ce titre, l'ouvrage de H. Bonin est particulièrement instructif ; de l'autre côté le travail de Buchheim permet de bien comprendre le contexte allemand.

Manuels et ouvrages généraux

- _ BONIN Hubert, *Histoire économique de la IVe République*, Paris, Economica, 1987
- _ BUCHHEIM Christoph, *Die Wiedereingliederung Westdeutschlands in die Weltwirtschaft 1945-1958*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1990
- _ CARON François, *Histoire économique de la France XIXe- XXe s.*, Paris, Armand Colin, 1981, 1995
- _ COCHET François, *Histoire économique de la France depuis 1945*, Coll le Topos, Paris, Dunod, 1997

Travaux plus spécifiques sur :

Le charbon

- _ HOLTER Darryl, « Politique charbonnière et guerre froide » in *Le Mouvement social*, publié par l'Institut français d'histoire social, n°130 janvier mars 1985, pp 33- 53
- _ POIDEVIN Raymond, « La France et le charbon allemand au lendemain de la deuxième Guerre Mondiale » in *Relations Internationales*, publié par l'Institut Universitaires des Hautes études universitaires, Paris, Soliec hiver 1985 n°44 pp 365- 377

Représentations et projets économiques

- _ FRANK Robert, « Contraintes monétaires, désirs de croissance et rêves européens (1931- 1949) » in *Le capitalisme français 19^e 20^e siècle, Blocages et dynamismes d'une croissance* » sous la direction de FRIDENSON Patrick et STRAUSS André, Paris, Fayard, 1987 pp287- 307
- _ MILWARD Alan S., « La Planification française et la reconstruction européenne » in *Modernisation ou décadence, contribution à l'histoire du plan Monnet et de la planification en France*, sous la direction de B. Cazes et P. Mioche, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence, 1990 pp77- 116
- _ RATTE Philippe, « Dimension politique de l'économie en France et en Allemagne en 1947 » in *Les cahiers de l'IHTP*, cahiers n°13- 14 dec 1989- jan 90, Paris, Ed CNRS, pp 159- 176

• Ouvrages généraux sur la France

L'historiographie de la IVe République est assez abondante. Pour bien saisir tous les problèmes de cette période, il est intéressant de se référer à la bibliographie réalisée

par Eric Duhamel dans la revue *Historiens et Géographes*, qui permet alors de toucher à tous les points importants de la vie française de 1945 à 1958. Les synthèses sur la IV^e République sont assez conséquentes, sans pour être pour autant très nombreuses. La synthèse de S. Berstein et P. Milza est intéressante pour avoir un premier aperçu de la période. Les ouvrages de Georgette Elgey sont beaucoup plus exhaustifs, mais ont été publiés que quelques années après la chute du régime, ce qui permet d'avoir plus de témoignages, mais à l'inconvénient de s'appuyer sur peu de documents d'archives et n'a pas quelques fois le recul nécessaire du fait de la proximité.

_ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire de la France au XX^e siècle*, Paris, Editions Complexe, 1991 (reed 1999)

_ ELGEY Georgette, *Histoire de la IV^e République Française* (trois volumes), Paris, Fayard, 1965 (reed 1993)

_ GERBET Pierre, *Le relèvement 1944-49*, coll Politique étrangère de la France, Paris, Impression Nationale, 1991

_ GIRAULT René, FRANK Robert, *La puissance française en question*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988,

_ PHAN Bernard, *La France de 1945 à 1958*, coll prepas histoire, Paris, Armand Colin, 1998

_ RIOUX Jean- Pierre, *La France de la IV^e République Tome 1 l'ardeur et la nécessité 1944- 1952*, Paris, Seuil, 1987

_ RIOUX Jean Pierre, *La France de la IV^e République Tome 2 L'expansion et l'impuissance 1952- 1958*, Paris, Seuil, 1987

• **Ouvrages sur l'Allemagne**

L'historiographie allemande est particulièrement développée dans les deux langues. Les manuels sur la période de la naissance de la RFA sont assez nombreux, comme par exemple celui de A. Wahl. Cependant les manuels allemands vont plus loin comme celui de Wolfrum qui est intéressant.

○ Généraux

_ AYCOBERRY Pierre, *La société allemande sous le III^e Reich, 1933-1945*, Paris, Ed. Seuil, 1998

- _ GROSSER Alfred, *Geschichte Deutschlands seit 1945. Eine Bilanz*, München, DTV, 1974
- _ GUILLEN Pierre, *La question allemande, 1945 à nos jours*, Paris, Imprimerie nationale, 1996
- _ POIDEVIN Raymond, *L'Allemagne et le monde au XXe siècle*, Coll relations internationales, Paris, Masson, 1983
- _ WAHL Alfred, *Histoire de la République Fédérale d'Allemagne*, coll cursus, Paris, Armand Colin, 1991, reed 2000
- _ WOLFRUM Edgar, *Deutsche Geschichte*, Band 23, Stuttgart, Gebhard F., 2005

○ Les politiques françaises vis à vis de l'Allemagne

- _ POIDEVIN Raymond, « Le facteur Europe dans la politique allemande de Robert Schuman (été 1948- printemps 1947) » in *Histoire des débuts de la construction européenne*, actes du colloque de Strasbourg 28- 30 novembre 1984, sous la direction de Raymond Poidevin, Paris, LGDJ, 1986
- _ ROLLET Henry, « L'intervention de la France dans la question allemande vue par les trois autres Grands » in *Les cahiers de l'IHTP*, cahiers n°13- 14 dec 1989- jan 90, Paris, Ed CNRS, pp 119- 136
- _ RIOUX Jean Pierre, « L'ambition allemande et ses moyens » in *Les Cahiers de l'IHTP*, cahier n°13-14 décembre 1989- Janvier 1990, Paris, Ed CNRS, pp 37- 46

○ La France face à l'Allemagne : entre craintes du relèvement économique et du nationalisme

- _ HUDEMANN Rainer, « Revanche ou partenariat ? A propos des nouvelles orientations à l'égard de l'Allemagne après 1945 » in *L'Allemagne 1945- 1955*, sous la direction de KREBS Gilbert et SCHNEILIN Gérard, Paris, Publications de l'Institut d'Allemand, 1996
- _ MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme, perceptions française d'une problématique au début des années cinquante*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaire du Septentrion, 2004
- _ PIETRI Nicole, « Le « miracle » économique ouest allemand au début des années cinquante, analysé par les représentants français auprès de la République Fédérale d'Allemagne » in *Relations Internationales*, Paris, Ed CNRS, automne 1987 n° 51, L'Allemagne vue de l'Ouest (1945- 1963), pp 331- 342

_ POIDEVIN Raymond, « La France et le problème du relèvement économique de l'Allemagne en 1947 », in *Les Cahiers de l'IHTP*, cahiers n°13-14 dec 89 jan. 90, Paris, Ed CNRS, pp 201- 214

○ sur l'Allemagne occupée

Il n'existe pas de véritables synthèses francophones sur la question de l'Allemagne. M. Hillel n'est pas un historien, mais un journaliste, ce qui donne une forme particulière à son travail. Du côté allemand les ouvrages sont plus nombreux, mais touchent plus aux zones anglo-américaines.

Ouvrages généraux et politiques

_ DREYFUS François- Georges, « Les dernières opérations militaires françaises et l'avenir des relations franco- allemandes », in *Les Cahiers de l'IHTP*, cahier n°13-14 dec 89- jan 90, Paris, Ed CNRS, pp 13-22

_ HILLEL Marc, *L'occupation française en Allemagne 1945- 1949*, Paris, Balland, 1983

_ HÜSER Dietmar, *Frankreichs doppelte Deutschlandspolitik Dokumente und Schriften der Europäischen Akademie Otzenhausen, Band 77*, Berlin, Dunker& Humbolt, 1996

_ LACROIX- RIZ Annie, « Sécurité française et menace militaire allemande avant la conclusion des alliances occidentales : les déchirements du choix entre Moscou et Washington (1945-1947) » in *Relations Internationales*, Paris, Ed CNRS, n°51 automne 1987, L'Allemagne vue de l'Ouest (1945- 1963) pp 289-312

Economie

_ BITSCH Marie- Thérèse, « Un rêve français le désarmement économique de l'Allemagne » in *Relations Internationales*, Paris, Ed CNRS, n°51, automne 1987, L'Allemagne vue de l'Ouest (1945- 1963) pp 313- 329

_ BOELCKE Willi A , « Industrie und Technologie in der französischen Besatzungszone », in *Les Cahiers de l'IHTP*, cahiers n°13-14 dec 89- jan 90, Paris, Ed CNRS, pp 177- 200

● **Vison de l'Allemagne de l'étranger**

L'action de la France en Sarre n'est pas forcément vue de la même façon dans les autres pays. Il est intéressant de voir les évolutions des opinions publiques européennes envers l'Allemagne. Le problème sarrois agace souvent les voisins de la France et de la R.F.A.

_ CASTIN-CHAPARRO Laure, *Puissance de l'URSS, misères de l'Allemagne, Staline et la question allemande, 1941-1955*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002

_ GUILLEN Pierre, « L'Italie et le problème allemand 1945-1955 », in *Relations internationales*, IHRIC, Paris, n° 52, hiver 1987

_ KREIS Georges, « Reconstruction sans restauration : l'image de l'Allemagne dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*, de 1945 à 1956 », in *Relations internationales*, IHRIC, Paris, n° 52, hiver 1987, pp.413-429

_ RUFFIEUX Roland, « Le problème allemand vu par les Suisses romands au lendemain de la guerre », in *Relations internationales*, IHRIC, Paris, n° 52, hiver 1987, pp. 399-412

- **Ouvrages sur la construction européenne**

La bibliographie traitant de la construction européenne est indispensable pour comprendre la dernière phase du problème sarrois. Ainsi, les synthèses de M.T. Bitsch et de P. Gerbet permettent de bien comprendre les grandes lignes de l'union. Celui d'E. Du Réau nous permet d'appréhender mieux les étapes de l'idée européenne, qui conduit notamment à l'idée d'euro-périsation de la Sarre.

_ BITSCH Marie- Thérèse, *Histoire de la construction européenne*, Bruxelles Ed.Complexe, 2001

_ GERBET Pierre, *La construction de l'Europe*, Paris, Imprimerie Nationale, 1999

_ REAU (du) Elisabeth, *L'idée d'Europe au XXe siècle*, Questions du XXe s., Paris, Ed. Complexe, 1996

_ BURBAN Jean-Louis, *Le Conseil de l'Europe*, Paris, Que sais-je, P.U.F., 1985

_ ZORGBIBE Charles, *Histoire de la construction européenne*, Paris, Presses universitaires de France, 1997

- **Ouvrages généraux sur la Sarre**

Les travaux les plus intéressants sur la question sarroise sont peu nombreux en français. L'ouvrage de Jacques Freymond fait référence. Pour les ouvrages en allemand celui d'A. Heinen a particulièrement retenu mon attention, car plus qu'un simple travail sur l'économie, il traite aussi du contexte politique et des enjeux culturels que représente la Sarre.

_ ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter
Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958

_ CAHN Jean Paul, *Le second retour, Le rattachement de la Sarre à l'Allemagne 1955-1957*, coll Contacts Gallo Germanica, Berne, Peter Lang SA, 1985

_ DIRCKS-DILLY Jacques, *La Sarre et son destin*, Paris, Ed. du Vieux Colombier, 1956

_ FISHER Per, *Die Saar zwischen Frankreich und Deutschland*, Frankfurt/Main, A. Metzner, 1959

_ FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois 1945- 1955*, Bruxelles, Editions de la l'institut de sociologie Solvay, 1959

_ GERGEN Thomas, « Vor der Saarprovinz zum Saarland » in *Saarländische Kommunal Zeitschrift*, n°9, 2005

_ HEINEN Armin, *Saarjahre, Politik und Wirtschaft im Saarland 1945- 1955*, coll HMRG Beihefte, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1995

_ MERLE Marcel, « L'accord franco allemand sur le statut de la Sarre » in *Annuaire français de droit international*, Paris, Ed CNRS, 1955, n°1 pp128- 139

_ PAUL Gerhard, SCHOCK Ralph *Saargeschichte im Plakat*, Saarbrücken, Buchverlag Saarbrücker Zeitung, 1987

_ SCHMIDT Robert, *Saarpolitik 1945-1957*, 3 volumes, Berlin, Dunkel et Humbold, 1959-1962

_ SEEK Doris, *Nachkriegesjahre an der Saar. Aufbruch in eine neue Zeit. Das Saarland von 1945 bis 1950*, Saarbrücken, Buchverlag Saarbrücken Zeitung, 1982

- **Sur des Questions sarroises plus précises**

- **Politiques**

Les ouvrages et articles traitant des problèmes politiques sarrois sont assez nombreux. Les parts politiques dans la région occupent une grande partie de la bibliographie. D'autres problèmes, comme la place de la Sarre dans les relations internationales sont également importants.

_ Association Française de la Sarre, *Le verdict sarrois*, Paris, Association française de la Sarre, 1953 56pp

_ BECKER Winfried, « Die Entwicklung der politischen Parteien im Saarland 1945 bis 1955 nach französischen Quellen » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1995 pp.253

_ CAHN Jean Paul, « Reflexions sur l'hebdomadaire allemand « Der Spiegel » face au problème sarrois (1954- 1955) » in *Revue d'Allemagne*, Tome XII n°2 avril juin 1980, Saverne, CNRS

_ CAHN Jean Paul, « Un aspect de la question sarroise : Le règlement de l'affaire Roehling (1954- 1956) » in *Revue d'Allemagne*, Tome XIV n°4, octobre- dec 1983, Saverne, CNRS, pp 416-438

_ CAHN Jean Paul, *Le parti social démocrate allemand et la fin de la quatrième République Française (1954- 1958)*, Berne, Peter Lang SA, 1996 collections complexe

_ CAHN Jean Paul, « CDU, FDP et SPD devant la question sarroise 1947- 1956 » in *L'Allemagne 1945 1955 de la capitulation à la division*, sous la direction de KREBS Gilbert et SCHNEILIN Gérard, Paris, Publications de l'institut d'allemand, 1996 pp153 176

_ FISHER Per, „Das Saarstatut des Europarats. Vorstoss in europäisches integrationspolitishes Neuland“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1995 pp.115-126

_ GYSSLING Walter, « Dans la Sarre aussi il faut choisir une politique » in *L'année politique et économique*, Paris, PUF, n°24 1951

_ HANNING Jürgen, « Séparatisten- Nationalisten ? Zum Abstimmungskampf 1955 » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1995 pp.381-396

_ Katalog zur gleichnamigen Ausstellung im Historischen Museum Saar (AMES Gerhard/ LINSMAYER Ludwig), *Ja und Nein, Das Saarreferendum von 1955*, Saarbrücken, Historisches Museum Saar, 2005

_ KERKOFF Martin, *Grossbritannien, die Vereinigten Staaten und die Saarfrage 1945 bis 1954*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, HMRG Beihefte, Band 22, 1996

_ KERKOFF Martin « Grundzüge der anglo-amerikanischen Haltung zur Saarfrage 1946-1948 » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1995 pp.81-96

_ LAVERGNE Bertrand, « La Sarre tombeau de l'Europe » in *L'Année Politique*, Paris, n° 25 1952 pp 431-436

_ LAVERGNE Bertrand, « La Sarre perdue par la France si le traité est ratifié » in *L'Année politique*, Paris, n°27 1954 pp285-294

_ PLAISANT Marcel, « Le destin de la Sarre », in *La Revue des deux Mondes*, Paris, Revue des deux mondes, vol 5 1950 septembre octobre, pp421- 433

_ POHLMANN, *Die Saarfrage und die alliierten 1942- 1948, Frankfurt am Main, Peter Lang, Europäische Hochschulschriften, 1993*

_ REVIRE Jean, « Le problème de la Sarre », in *La Revue des deux Mondes*, Paris, Revue des deux Mondes, mars avril 1952, pp590- 609

_ ROTH Christian, « La sociale démocratie en Sarre de 1945 à 1955 », in *Revue d'Allemagne*, Tome XII n°4 avril-juin 1980, pp278- 300

_ ZENNER Maria, « Die Saarfrage und die Aufbau Europas 1948 bis 1950 » in » in *Histoire des débuts de la construction européenne*, actes du colloque de Strasbourg 28-30 novembre 1984, sous la direction de Raymond Poidevin, Paris, LGDJ, 1986

○ **Economiques**

Comme pour les sujets politiques, les questions économiques ont déjà fait l'objet de nombreuses études. On s'appuiera tout particulièrement sur la thèse de G. Barthel.

_ Amicale de l'ancien personnel français des mines de la Sarre, *Douze ans de coopération franco-sarroise dans l'industrie minière 1945- 1957*, 1988

_ BAUDOUI Remy « La reconstruction en Sarre » in *Vingtème Siècle*, Paris, Fondation Nationale des Sciences politiques, janvier mars 1991 n° 29 pp 57-65

- _ BARTHEL Gilbert, *Les relations économiques entre la France et la Sarre 1945-1962*, (deux tomes), Metz, Thèse de doctorat sous la présidence de Raymond Poidevin, 1977
- _ BURTENSCHAW David, *Saar-Lorraine*, Londres, Oxford University Press, 1976
- _ DELACOUR Pierre, « Il y a 50 ans la Sarre redevenait allemande » in *Monnaie magazine*, novembre 2006, pp 34-36
- _ DENIS Albert, « L'évolution de la production industrielle en Sarre de juillet 1945 à février 1949 » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1995 pp.202-212
- _ DROULERS Frédéric, «Les émissions franco- sarroises : billets de 1920 et 1947 pièces de 1954-1955 » in *Numismatique et changes*, Revigny sur Orvain, n°355 décembre 2004
- _ HEINEN Armin, « Bürokratie Entscheidungsfindung im politischen Raum » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1995 pp.159- 174
- _ MULLER Robert, *Le rattachement économique de la Sarre à la France, une contribution à l'étude des unions douanières et économiques*, Paris, Editions scientifiques Riber, 1950
- _ LEFEVRE Sylvie „Das Saarland und die Wirtschaftsunion mit Frankreich 1949-1955) in Herausgegeben von Rainer Hudemann, Burkhard Jellonnek, Bernd Rauls unter Mitarbeit von Marcus Hahn, *Grenz-Fall, Das Saarland zwischen Frankreich und Deutschland 1945- 1960*, Saint Ingbert, Röhrig Universitätsverlag, 1997, pp 427 443
- _ LOEW Benedikt, *Saarlouis baut auf Wiederaufbau der Innenstadt 1948-1954*, Saarlouis, Städtisches Museum Saarlouis
- _ ROBELIN Cyril, *La tutelle monétaire française sur la Sarre de 1945 à 1960 enjeux politiques et culturels*, mémoire de maîtrise, 2006
- _ ROBELIN Cyril, « La dénazification du Reichsmark (1944-1948) » in *Monnaie magazine*, janvier 2007, n° 85 pp 36-38
- _ ROESLER Jörg « Die wirtschaftliche Rückgliederung der Saar, Erwartungen, Enttäuschungen, Entwicklungen“ in Herausgegeben von Rainer Hudemann, Burkhard Jellonnek, Bernd Rauls unter Mitarbeit von Marcus Hahn, *Grenz-Fall, Das Saarland zwischen Frankreich und Deutschland 1945- 1960*, Saint Ingbert, Röhrig Universitätsverlag, 1997, pp 445 464

_ SCHARWATH Günter, *Vom Saarbrücker Groschen zur Deutschen Mark, Geldgeschichte der Saarregion*, Saarbrücken, Staden-Verlag, 2005

o **Culturelles**

Les enjeux culturels sont au cœur même du problème sarrois. En effet, les actions économiques et politiques ont presque toujours été complétées par une forte politique culturelle. La construction de la nation sarroise nécessite une politique culturelle très poussée. H. Küppers est sans doute l'un des chercheurs à avoir le mieux cerné ces problèmes et enjeux. L'action de la France dans le développement d'un folklore sarrois est primordiale.

_CUER Georges, « L'action culturelle de la France en Allemagne occupée (1945-1949) » in *Revue d'histoire diplomatique*, Paris, Leroux, 1987, n° 101 pp 7- 59

_ DEFRANCE Corine, *La politique culturelle de la France sur la rive gauche du Rhin, 1945-1955*, Strasbourg, Presse Universitaire de Strasbourg, 1994

_ FARIAT Axelle, *L'école des Arts et métiers*, mémoire de maîtrise, 2006

_ HUDEMANN Rainer, HEINEN Armin, *Universität des Saarlandes 1948 –1988*, Saarbrücken, Universitätsdruckerei, 1989

_ KNIPPING Franz, LE RIDER Jacques (Herausgegeben von), *Frankreichs Kulturpolitik in Deutschland, 1945-1950*, Tübingen, Attempto Verlag Tübingen GMBH, 1987

_ KUPPERS Heinrich, « Emil STRAUSS ministre des Affaires Culturelles de la Sarre 1947- 1951 » in *Revue d'Histoire diplomatique*, Paris, Leroux, 1987, n°101 pp 61-77

_ KUPPERS Heinrich, *Bildungspolitik im Saarland*, Sarrebruck, Kommission Verlag Minerva These und Politik, 1984

_ MERET Raphaëlle, « La politique culturelle française en Sarre de 1939 à 1949 » in *Revue d'Histoire diplomatique*, Paris, Leroux, 1987 pp 79- 98

_ MOURIN Maxime, « Le saint-siège et la Sarre », in *Politique étrangère*, vol. 21, n°4, juillet-août 1956

_ MORETTE Jean, KIRSCHWENG Johannes, LANG Georges, *Das Saarland im Wandel der Zeiten*, Sarrebruck, Presse-Verlag Saarbrücken, 1948,

- Sport
 - _ ARCHAMBAULT Fabien, ARTIAGA Loïc, « Les significations et les dimensions sociales du sport. Sport et identité nationale » in *Sport et société*, La Documentation française, Paris , n° 320, mai-juin, 2004 pp.38-42
 - _ FERNIER Nathalie, *La Coupe du monde 1954*, mémoire de maîtrise 2006
 - _ HARRES Wolfgang, *Sportpolitik an der Saar*, Sarrebruck, Saarbrücken Dr. und Ver., 1997
 - _ LAFRANCHI Pierre, « Le football sarrois de 1947 à 1952, un contre-pied aux actions diplomatiques » in *Vingtième siècle*, Paris, Fondation Nationale des Sciences politiques, 1990, n° 26, pp.56-65

- **Politiques sociales**

Les questions sociales ont eu beaucoup d'importance. Le grand spécialiste est Rainer Hudemann de l'Université de Sarrebruck. Ces enjeux permettent donc de mieux comprendre les interactions entre politiques sociales et monétaires, mais aussi les représentations culturelles.

_ HERRMANN Hans- Christian « Politik der Widersprüche: Soziale Leistungssysteme und Partizipation in der Ära Hoffmann/Kirn« in Herausgegeben von Rainer Hudemann, Burkhard Jellonnek, Bernd Rauls unter Mitarbeit von Marcus Hahn, *Grenz-Fall, Das Saarland zwischen Frankreich und Deutschland 1945- 1960*, Saint Ingbert, Röhrig Universitätsverlag, 1997, pp339- 358

_ HUDEMANN Rainer, *Sozialpolitik im deutschen Südwesten zwischen Tradition und Neuordnung 1945-1953*, Mainz, Hase & Koehler Verlag Mainz, 1988

- **Biographie**

La question de la nationalité sarrois a été construite à partir du pouvoir politique. Il est donc fondamentale d'aller voir l'action de ces hommes forts du territoire. L'influence de certains hommes sur ces questions comme Gilbert Grandval, Robert Schuman ou Konrad Adenauer ont été déterminante au cours des différents évènements. Pour ceci je me suis surtout appuyée sur de courts articles publiés à l'occasion du colloque La Sarre, un problème européen, sous la direction de R. Hudemann et de R. Poidevin.

_ GRANDVAL Bertrand, „Gilbert Grandval“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.127-129

_ MAILLARD Pierre, „De Gaulle et la Sarre“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.130-135

_ POIDEVIN Raymond, “Robert Schuman et la Sarre (1948-1952)” in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.35-48

_ POIDEVIN Raymond, *Robert Schuman, homme d’Etat 1886- 1963*, coll personnages, Paris, Imprimerie Nationale, 1986

_ SCHUMACHER Winfried, « Konrad Adenauer und die Saar“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.49-74

- **D’autres expériences, d’autres époques...**

Enfin, pour comprendre quels ont été les différentes références sur lesquelles se sont appuyés le gouvernement français pour réussir le rattachement économique et les représentations culturelles, il m’a paru judicieux d’étudier aussi d’autres unions monétaires qui sont ici le premier rattachement sarrois de 1923 à 1935, et aussi l’union monétaire et douanière entre la Belgique et le Luxembourg. L’Histoire de la Sarre est également très intéressante, surtout lorsque l’archéologie est mise au service de la politique.

_ ALLOT Alexandre, *Le Bassin de la Sarre, organisation politique et administrative, finances et douanes*, Paris, Berger-Levrault, 1924

_ BABELON Ernest, *La Grande question d’occident. Au pays de la Sarre, Sarrelouis et Sarrebruck*, Paris, Ed. Leroux, 1918

_ CAPOT-REY Robert, *Quand la Sarre était française*, Paris, Les Belles Lettres, 1928

_ HERLY Robert, « Introduction du franc dans la Sarre une expérience monétaire » in *Cahiers sarrois*, publié sous le patronage de M. Christian Pfister, Paris, Berger-Levrault, 1926 244pp

- _ HERRMANN Hans-Walter, « Les villes engendrées ou réorganisées par les châteaux dans les pays de la Sarre et de la Blies » in Actes du colloque de Nancy, *Les peuplements castraux dans les Pays de l'Entre-Deux*, Nancy, P.U.N., 1992 pp.255-266
- _ PETIT Jean-Paul, *Bliesbruck-Rheineim celtes et gallo-romains en Moselle et en Sarre*, Paris, Editions Errance, 2005
- _ TRAUSCH Gilbert, *Le Luxembourg, Emergence d'un état et d'une nation*, Anvers, Fond Mercator, 1989 pp 347- 361
- _ VIDAL DE LA BLACHE Paul, GALLOIS Louis, *Le Bassin de la Sarre, clause du traité de Versailles ; étude historique et économique*, Paris, A. Colin, 1919

- **Images, musée**

Le documentaire de R. Mosdorf, réalisé pour les 50 ans du référendum sarrois sur l'euro-péisation, permet, en plus de la qualité informative du film, de voir des images d'archives de la Sarre des années 50 et ainsi comprendre un peu mieux les conditions du rattachement et surtout du rejet de l'euro-péisation.

- _ MORSDOF Rüdiger, *1955, La Sarre reste allemande*, production SR, 2005
- _ Musée d'Histoire de Sarrebruck (Exposition *Ja und Nein zum Saarstatut* et *Exposition permanente*)
- _ « Du plomb, de l'encre et du papier », écomusée de la Bresse bourguignonne (film sur *l'Indépendant*)

- **Généralités**

La presse est sans l'un des champ historique les plus étudié. La difficulté est donc de ne pas se noyer devant tant de titres. La synthèse de Laurent Martin est intéressante puisqu'elle est récente et permet d'avoir à disposition une bibliographie récente et complète. Aborder la presse nécessite également de maîtriser les processus de fabrication de l'information.

- _ ALBERT Pierre, *La presse française*, Paris, la Documentation française, 2004
- _ ALMEIDA Fabrice, *Histoire des médias en France : de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2003

- _ BELLANGER Claude, *Histoire générale de la presse française. Tome IV, de 1940 à 1958*, Paris, Presses universitaires de France, 1975
- _ CHARON Jean-Marie, *La presse quotidienne*, Paris, la Découverte, 2005
- _ CHARON Jean-Marie, *La presse en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 1991
- _ GUERY Louis, *Visages de la presse : la présentation des journaux des origines à nos jours*, Paris, Éd. du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1997
- _ JEANNENAY Jean-Noël, *Une histoire des médias*, Paris, Ed. du Seuil, 2001
- _ JEANNENAY Jean-Noël, « les médias » in *Pour une histoire politique* (sous la dir. de René Rémond), Paris, Éd. du Seuil, 1988
- _ KAYSER Jacques, *Le Quotidien français*, Paris, A. Colin, 1963
- _ MARTIN Laurent, *La presse écrite en France au XXe siècle*, Paris, L.G.F. 2005
- _ SANTINI André, *L'Etat et la presse*, Paris, Litec, 1980 p.15

- **Monographies sur un titre de presse**

- _ CHATELAIN Abel, *Le « Monde » et ses lecteurs sous la IVe République*, Paris, A. Colin, 1963
- _ CHAMBAZ Bernard, *L'Humanité 1904-2004*, Paris, Seuil, 2004
- GUERIN Marc, *un journal du monde rural entre les deux guerres, l'Indépendant de Saône et Loire*, mémoire de maîtrise 1987
- _ EVENO Pascal, *Histoire du journal Le Monde*, Paris, Albin Michel, 2004
- _ SAILLY Noëlle, *"L'Indépendant du Louhannais et du Jura" depuis 1944 jusqu'à nos jours : étude d'une entreprise industrielle, commerciale et culturelle au sein de la Bresse louhannaise*, Pierre-de-Bresse, Écomusée de la Bresse bourguignonne, 1991
- _ SIMONNOT Philippe (1941-....), *"Le Monde" et le pouvoir*, Paris, Presses d'aujourd'hui, 1977
- _ THIBAU, Jacques, *"Le Monde" : 1944-1996 : histoire d'un journal, un journal dans l'histoire*, Paris, Plon, 1996
- _ TETART Philippe, *Histoire politique et culturelle de France Observateur 1950-1964 t.2*, L'HARMATTAN, 2001

- **Presse et media en Sarre**

Il s'agit également de comparer avec ce qui se passe sur le territoire sarrois. L'ouvrage de A. Kraus est particulièrement intéressant puisqu'il compare la presse française et sarroise.

_ BERNARD Luc, *Europe 1, la grande histoire dans une grande radio*, Paris, Centurion, 1990

_ BERWANGER Dietrich, *Massenkommunikation und Politik im Saarland 1945-1959*, Munich, Uni-Duck, 1969

_ KRAUS Albert, *Die Saarfrage (1945 - 1955) in der Publizistik, die Diskussion um das Saarstatut vom 23.10.1954 und sein Scheitern in der deutschen und französischen Presse*, Saarbrücken, Univ., 1982

_ Saarländische Journalist-Verband, *MenschenMedienMächte, Sarrebruck, Saarländische Journalist-Verband*, 1972 p.14

_ SCHWAN Heribert, *Der Rundfunk als Instrument der Politik im Saarland 1945 – 1955*, Berlin, Spiess, 1974

- **Les agences de presse**

_ BAUDELOT Philippe, *Les agences de presse en France*, Paris, la Documentation française, 1991

_ FREDERIX Pierre, *De L'Agence d'information Havas à l'Agence France Presse : un siècle de chasse aux nouvelles*, Paris, Flammarion, 1959

_ PIGEAT HENRI, *Les agences de presse : institutions du passé ou médias d'avenir ?*, Paris, la Documentation française, 1997

- **Journalisme**

_ MARTIN Marc, *Médias et journalistes de la République*, Paris, O. Jacob, 1997

_ MARTIN Marc, *Histoire et médias : journalisme et journalistes français : 1950-1990*, Paris, A. Michel, 1991

_ RIEFFEL Rémy, *L'Élite des journalistes : les hérauts de l'information*, Paris, Presses universitaires de France, 1984

- **L'opinion publique**

L'étude de l'opinion publique est délicate car elle touche à des notions de sociologie. Il s'agit d'un champ relativement récent. Ce qui m'a particulièrement intéressé est de voir comment se construit l'opinion, à partir de quels outils peut-on faire naître la conscience d'un objet.

_ BECKER Jean-Jacques, « l'opinion » in *Pour une histoire politique* (sous la dir. de René Rémond), Paris, Éd. du Seuil, 1988

_ École française de Rome, *Opinion publique et politique extérieure*, Paris, diffusion De Boccard, 1985

_ FERNANDEZ-SEBASTIAN Javier, CHASSIN Joëlle, *L'avènement de l'opinion publique : Europe et Amérique, XVIIIe-XIXe siècles*, Paris, l'Harmattan, 2004

_ LAZAR Judith, *L'opinion publique*, Paris, Sirey, 1994

_ OZOUF Jacques, « L'opinion publique, apologie pour les sondages » in *Faire de l'histoire (sous la direction de Jacques Le Goff et Pierre Nora.) T.3 Nouveaux objets*, Paris, Gallimard, 1986

_ REYNIE Dominique, *Le triomphe de l'opinion publique : l'espace public français du XVIe au XXe siècle*, Paris, O. Jacob, 1998

_ SAUVY Alfred, *L'Opinion publique*, Paris, P.U.F., 1997

_ STOETZEL Jean, *Les sondages d'opinion publique*, Paris, Presses universitaires de France, 1979

- **Presse et opinion publique**

_ BAUER Helmut, *Die Presse und die öffentliche Meinung*, München, G. Olzog, 1965

_ GIRARD Alain, *L'opinion publique et la presse*, Paris, Les cours de droit, 1965

- **Nation, nationalisme**

Là aussi il faut souvent faire appel à de la sociologie. Quelles sont les critères d'une nation ? Parle-t-on de la même chose selon les pays et les époques ? La construction d'une nation implique-t-elle un nationalisme ? La nation sarroise s'est construite contre

la nation allemande, ce qui a sans doute été la raison de son échec. Il s'agit de voir comment se manifeste la « germanité ».

_ DELANNOI Gil, TAGUIEFF Pierre-André (sous la dir.), *Théories du nationalisme, nations, nationalité, ethnicité*, Paris, Kimé, 1991

_ PECOUT Gilles (sous la dir.), *Penser les frontières de l'Europe du XIXe au XXIe*, Paris, P.U.F., 2004

_ RENAN, Qu'est-ce qu'une Nation ? (présenté par Raoul Girardet), Paris, Imprimerie nationale, 1996

_ SCHNAPPER Dominique, *La Communauté des citoyens, Sur l'idée moderne de nation*, Paris Gallimard, 1994

_ WEIDFELD Werner, *Die Identität der Deutschen*, Bonn, Bundeszentrale für politische Bildung, 1983

Plan

La question de la nationalité sarroise dans la presse écrite française de 1945 à 1957 et son impact sur l'opinion publique française

Remerciements.....	2
Liste des abréviations.....	3
Introduction.....	5
Livre I : Rythmes, nature et sources de l'histoire sarroise.....	24
1) Les rythmes de l'information.....	24
a) Une présence de la Sarre en dents de scie. De l'absence relatif du territoire au décollage des années 50.....	24
i. Comment expliquer ces rythmes : la question du contexte, de la localisation et de la sensibilités des journaux.....	30
ii. Le contexte international et la proportion de la Sarre face à des questions extérieures comme l'Indochine, la Corée et l'Algérie.....	35
2).La nature de l'information.....	41
a) Les centres d'intérêts des journalistes. Une présence massive de la politique et des questions économiques.....	41
b) Le classement des articles, une géographie variable.....	50
c) La qualité. Un nombre important de dépêches et articles de tailles modestes et des reportages épisodiques.....	54
3).Les sources et les auteurs.....	57
a).Les sources. La place de l'A.F.P. et des documents diplomatiques et politiques.....	57

b).Les correspondants. Un présence discrète des correspondants en Sarre, mais importantes en Allemagne.....	65
c.Les auteurs. Des origines, des fonctions, des connaissances hétérogènes des réalités sarroises.....	70

Livre II la question de la nationalité sarroise vue par la presse française de 1945 à 1957 et son impact sur l'opinion publique française.....76

1).De 1945 à 1947 : La mise en place d'un territoire spécial.....	77
a. Une terre aux limites floues.....	78
• La Sarre en guerre, un territoire difficile à définir.....	78
• Sarre allemande et Sarre français : des liens économiques, géologiques et culturels.....	83
• La lente définition du territoire au sein de la zone d'occupation.....	87
b. Un peuple difficile à saisir.....	92
• Une histoire entre France et Allemagne, de Louis XIV à la déception de 1935... 	92
• Un peuple différent, proche des Français.....	95
• Un peuple qui doit être français de gré ou de force : la question de l'annexion du territoire.....	99
• Une terre qui doit être française : la question de l'expulsion possible d'Allemands et le repeuplement de colons français.....	106
c. La renaissance politique d'un territoire, vers l'autonomisation.....	109
• Les élections municipales et la dénazification : des Allemands moins Allemands que les autres.....	110
• La Sarre est-elle encore une partie du Reich ?.....	116
• Les Sarrois et les partis politiques français, des points vue à la fois convergents et divergents.....	119
d. La presse a-t-elle réussi sa mission ? L'opinion de la presse.....	123
• La Sarre ? connaît pas !.....	123

- La grande méfiance des Frontaliers envers un peuple bien allemand.....129
- La Sarre, une priorité bien lointaine.....133

2).De 1947 au début des années 50 : La Sarre un « pays » entre la France et l'Allemagne.....137

a. Le détachement complet de l'Allemagne.....138

- La Sarre et la préparation du rattachement économique : le détachement économique de l'Allemagne.....139
- Annexion économique ou tentation d'annexion politique : le détachement politique de l'Allemagne et la question des frontières.....144
- Vers le processus de « Luxembourgeoisation ».....147

b. La naissance d'une entité propre.....153

- L'acte de naissance du pays sarrois : la Constitution.....153
- Le développement d'un folklore autonome.....158
- Vie sportive et culturelle dans le territoire.....160
- Le statut de la Sarre, la question de son indépendance.....165

c. Les débuts d'un conflit et d'une remise en cause de la présence française.....170

- L'Appel des compatriotes allemands qui induit...170
- ... une multiplication des aspirations à l'autonomie et une présence française moins poussée.....174
- La vie politique et les élections : la presse française traduit-elle la véritable situation du pays ?.....177

d. Un territoire où les réalités sont encore mal connues.....180

- Les efforts de la presse pour mettre la Sarre au devant de la scène.....181
- Le mythe de la Sarre pont entre les deux peuples.....184
- La position difficiles des Communistes français, une constante opposition à la politique française ?.....186

3).De 1949 à 1957 : De l'espoir européen à la définition finale des Sarrois : des Allemands.....191

a. Le remède au nationalisme : l'Europe.....	193
• Le conseil de l'Europe ou l'enjeu de la reconnaissance d'une nation.....	194
• La Sarre laboratoire pour un nouveau peuple.....	198
• Le projet Van Naters : donner à la Sarre « l'honneur » de devenir les premiers Européens.....	204
b. Le referendum : la presse française sous le choc.....	208
• L'opinion de la presse et des Français.....	208
• Le renouveau du nationalisme.....	214
• Le vote, le désarroi de la défaite.....	219
c. L'épilogue du conflit de la nationalité sarroise.....	220
• Pangermanisme, nazisme, francophobie : les Sarrois des Allemands pires que les autres.....	221
• Les Accords de Luxembourg et la prise de conscience des Français que la Sarre est allemande.....	224
• Le retour de la Sarre à l'Allemagne, un moyen de lancer véritablement la réconciliation franco-allemande ?.....	227
Conclusion.....	233
Annexe n°1 Cartes économiques et démographiques de la Sarre.....	243
Annexe n°2 Les zones d'occupation de l'Allemagne.....	245
Annexe n°3 Le bassin hydrographique de la Sarre.....	246
Annexe n°4 Le morcellement de la Sarre avant la Révolution.....	247
Annexe n°5 Le département de la Sarre.....	248
Annexe n°6 Le territoire de la Sarre sous le régime de la Société des Nations de 1919 à 1935.....	249
Annexe n°7 La Sarre au sein du Reich nazi : la Westmark.....	250
Annexe n°8 Le front sarrois.....	251
Annexe n°9 Les différents plans d'annexion.....	252
Annexe n°10 Les frontières du rattachement économique.....	253
Annexe n°11 Les frontières de la Sarre selon le <i>New-York Herald Tribune</i>.....	255

Annexe n°12 Les rythmes de l'information sarroise.....	256
Annexe n°13 Quelques monuments sarrois.....	259
Annexe n°14 Drapeaux et armes de la Sarre.....	263
Annexe n°15 Préambule de la Constitution sarroise.....	265
Annexe n°16 L'Hymne national sarrois.....	266
Annexe n°17 Les Saarmarks.....	270
Annexe n°18 Les pièces de monnaies de la Sarre : les Saarfranken.....	272
Annexe n°19 Affiche du M.R.S.....	273
Annexe n°20 Quelques caricature sarroises.....	274
Annexe n°21 « Liste des Journalistes se rendant en Sarre les 20 et 21 janvier ».....	280
Annexe n°22 L'opinion publique.....	281
Annexe n°23 Interview de Marinus Van der Goes Van Naters.....	283
Annexe n°24 Lettre d'un Lorrain après le referendum.....	287
Annexe n°25 Les timbres de la Sarre.....	288
Annexe n°26 Le nouveau syncrétisme franco-allemand.....	291
Presse.....	292
Bibliographie.....	296
Table des Matières.....	320